LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 184 | Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 30 **(détail page 24)**. | Montréal, samedi 10 août 1985 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Toronto: 1,00$ **75 CENTS**

LOCATION NOMA L'AutoBall
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220



Merce Cunningham

Il était venu à Montréal en 1961; il reviendra cet automne. Merce Cunningham (à gauche) est l'un des chorégraphes les plus innovateurs et les plus importants à travers le monde. Son passage au Festival international de la nouvelle danse, qui aura lieu en septembre, sera l'un des événements de l'automne. Mathieu Albert nous le présente. **Page 17**

Le symposium de Lachine

Dès sa première année, le symposium de sculpture de Lachine, en banlieue de Montréal, crée un précédent dans le domaine de l'art. Une municipalité (eh oui !) finance l'événement culturel, et y entraîne industriels et marchands. Marie Décary est allée rencontrer les hommes d'affaires et les hommes de fer de ce chantier de création. **Page 17**

Jim Zeller

L'harmonica rock de Jim Zeller a percé la nuit moscovite. Représentant des artistes québécois au Festival international de la jeunesse à Moscou, Jim Zeller a eu beaucoup de succès chez les jeunes soviétiques qui ont chanté avec lui le *boogie* de la Place rouge. Comme Sting et Corey Hart, Zeller appelle au dialogue Est-Ouest. « Ils sont curieux de tout ce qui vient de l'Ouest », dit-il à Nathalie Petrowski. **Page 19**



Au sommaire

Brutalité d'un chef de police

Blâmé par la Commission de police du Québec pour avir infligé «une véritable séance de torture» à un prévenu, le chef de police de Lac-Brome et l'un de ses hommes sauront la semaine prochaine quel sort leur réserve le conseil municipal qui étudiera la recommandation de congédiement que vient de formuler la Commission de police. **Page 3**

L'attentat de Francfort

Deux groupes « terroristes », la Fraction armée rouge ouest-allemande et le groupe français Action directe, ont revendiqué, hier, en commun l'attentat à la voiture piégée de la base américaine de Francfort. Le bilan définitif s'établissait, hier, à 2 morts et 20 blessés, dont deux dans un état grave. **Page 4**

Affaire Greenpeace

La police néo-zélandaise a indiqué, hier, qu'elle n'avait pas, pour le moment, de preuves pour appuyer la thèse d'un attentat commis par les services secrets français, dans l'affaire du chalutier de Greenpeace. Par ailleurs, le gouvernement de Wellington s'est félicité de la décision du président français d'instituer une enquête sur cette affaire. **Page 4**

LE DEVOIR ...A LOISIR

URSS. . . et montagnes russes

Comme Gide, Lise Bissonnette donne une tournure décidément impressionniste à son « retour d'URSS »; elle constate que s'il faut tomber amoureux de Moscou, cela risque de se produire sur la place Rouge, préférablement vide de défilés militaires, entre le mausolée de Lénine et la cathédrale de Basile-le-Bienheureux (**page 25**). Le voyage de Monique Nuytemans à « Canada's Wonderland » n'avait de russe que . . . les montagnes, dont Toronto serait la capitale mondiale (**page 32**). Ce pourrait être une destination pour la fête du Travail, à moins qu'on ne préfère suivre la tradition et aller à New York (**pages 28 et 29**).

Les primes d'assurance plus élevées pour les conducteurs masculins célibataires

Les jeunes Québécois ne peuvent pas, comme en Ontario, invoquer la Charte des droits

PAULE DES RIVIÈRES

OTTAWA — Les jeunes automobilistes de sexe masculin viennent de remporter une importante victoire en Ontario, avec un jugement concluant qu'une compagnie d'assurances a fait preuve de discrimination en imposant des primes plus élevées à un jeune conducteur célibataire de moins de 25 ans qu'à une femme ou un homme plus âgé. Le jugement de la Commission des droits de la personne de cette province vient ranimer une controverse présente presque partout au pays.

Le Québec ne fait pas exception, où un jeune homme de 18 ans paie sa prime d'assurance automobile $1,182 en moyenne, comparativement à $555 pour sa jumelle, selon des données fournies au DEVOIR par le bureau de l'Inspecteur général des assurances du Québec. Pourtant, selon plusieurs experts consultés hier, il serait bien difficile d'invoquer la Charte québécoise des droits et libertés pour contester les habitudes des compagnies d'assurances, puisque la Charte prévoit justement une exception à ce chapitre.

La Charte québécoise permet en effet les dispositions discriminatoires, dans le cas de l'assurance de personnes, lorsque la discrimination est fondée sur des données actuarielles basées sur le sexe, l'état civil ou l'âge.

La Charte prévoit aussi que le gouvernement du Québec «peut» adopter des règlements pour limiter ces pratiques mais le ministère de la Justice a préféré jusqu'à présent ne pas se servir de ce pouvoir.

«La bataille n'est pas perdue mais on piétine», estime la porte-parole de la Commission des droits et libertés du Québec, Mme Paule Sainte-Marie, qui n'est pas loin de penser que l'Ontario est en avance sur le Québec sur la question de la discrimination dans les assurances.

En Ontario, la Charte des droits prévoit aussi des exceptions à ses dispositions contre la discrimination, si les distinctions d'âge, ds sexe, d'état civil dans les contrats d'assurances ont à leur base des «motifs raisonnables». Ces dispositions sont plus générales que celles de la Charte québécoise cependant et, jeudi, la commission d'enquête ontarienne a jugé que la compagnie d'assurance attaquée, Zurich Insurance Co., n'avait pas démontré le «lien scientifique» entre l'âge, le sexe, l'état civil d'une part et les risques d'accidents d'autre part.

La commission d'enquête — dont les membres sont nommés par le ministre du Travail ontarien et qui est indépen-

Voir page 8: Les jeunes



Jean-Marie Bouchard: rien ne bouge.

SECTEUR PUBLIC

La nouvelle ronde se prépare, dans un contexte changé par la loi 37

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Même si l'actualité semble entièrement dominée par la course à la présidence au sein du Parti québécois, la préparation des prochaines négociations dans le secteur public et parapublic s'intensifie actuellement du côté syndical et patronal, mais aussi au Conseil des services essentiels, qui doit maintenant encadrer toute grève légale dans les hôpitaux et empêcher les grèves illégales dans tout le secteur public.

Pour sa part, la Coalition des syndicats pour le droit de négocier tiendra le 28 août à Montréal une importante réunion à huis-clos. On y discutera de l'organisation des négociateurs syndicaux dans le contexte nouveau de la loi 37 adoptée le 19 juin dernier. Les syndicats ont notamment à prévoir quelles questions négocier en cartel syndical et à déterminer quelles questions négocier à la table sectorielle ou aux tables sous-sectorielles.

Syndicats et patrons doivent élaborer des stratégies sans avoir jamais négocié dans le nouveau contexte. La loi 37 change complètement le paysage des négociations, notamment dans le secteur des Affaires sociales où tout se négociait auparavant à la table centrale.

Suivant l'attitude que prendront les centrales syndicales et les syndicats indépendants, les négociations à l'échelon national se dérouleront à un nombre encore indéterminé de tables, nombre qui pourrait même approcher les 90 pour l'ensemble des trois secteurs (Affaires sociales, Éducation et Fonction publique). À l'échelle locale et régionale, là encore tout est presque nouveau, pour

Voir page 8: La nouvelle

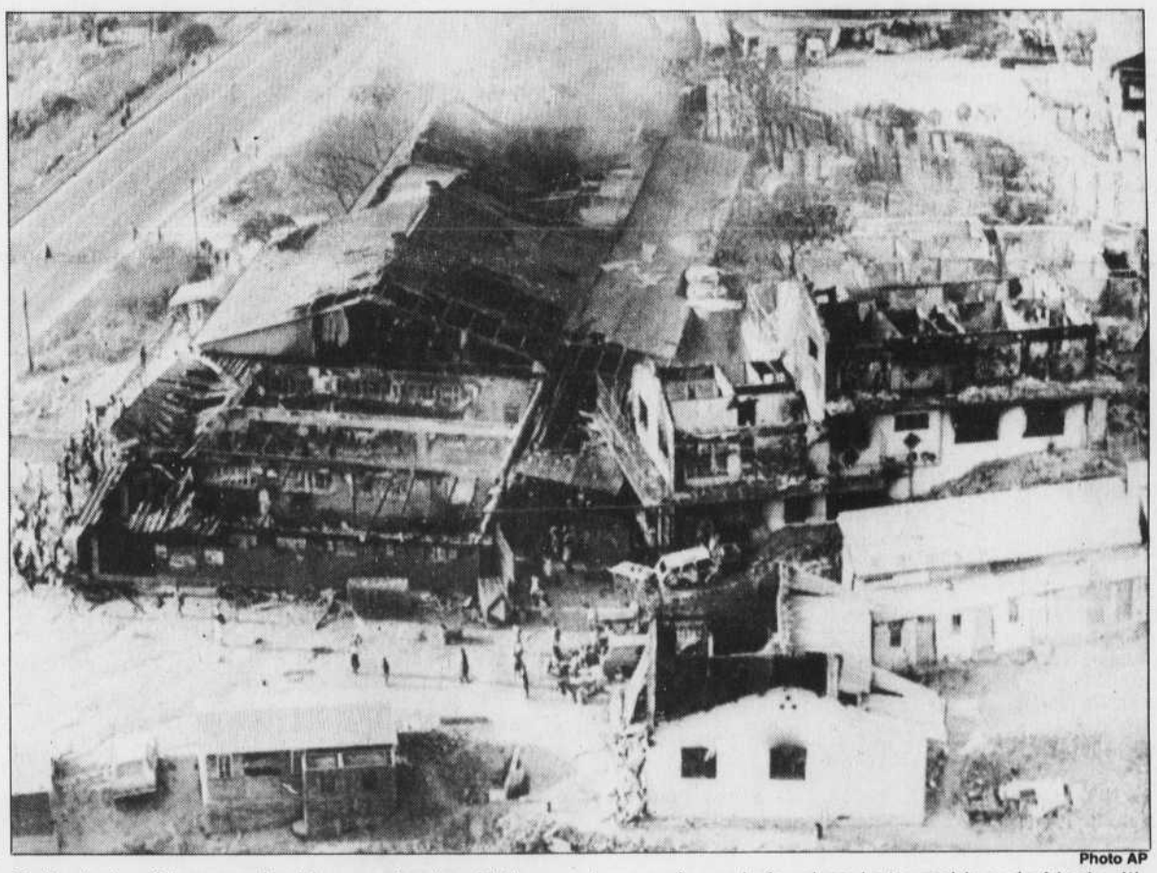


Photo AP

Cette photo aérienne, prise hier, montre des édifices endommagés par le feu dans le *township* sud-africain d'Inanda en banlieue de Durban. Ces dégâts sont le résultats d'une nuit d'émeutes et de pillages.

Les trois jours d'émeutes à Durban ont coûté 53 vies

Le compromis de Pretoria irait jusqu'à accorder la citoyenneté à certains Noirs

DURBAN (AFP, AP, Reuter) — Alors que la tension subsistait dans les cités noires et indiennes de la région de Durban, le bilan de la flambée de violence qui embrase la région depuis mardi s'est encore alourdi samedi pour atteindre 53 morts, avec l'annonce par l'hôpital King Edward de 12 nouveaux décès dans la nuit qui s'ajoutaient aux 41 autres victimes précédentes.

Un porte-parole a déclaré samedi matin que neuf nouveaux cadavres avaient été transportés l'hôpital dans la soirée. Deux autres personnes sont mortes peu après avoir été hospitalisées.

À Washington entre-temps, la Maison-Blanche, tout en se disant préoccupée des événements à Durban, s'est félicitée, hier, des entretiens américano-sud-africains de Vienne jeudi et hier.

Les autorités américaines ont refusé d'élaborer sur la nature des concessions que Pretoria envisage, mais on laissait entendre de source diplomatique dans la capitale des États-Unis, qu'à la suite de ces entretiens, le gouvernement de l'Afrique du Sud serait prêt a accorder la citoyenneté à plusieurs Noirs qui en sont actuellement privés.

Plusieurs Noirs sud-africains sont, en théorie du moins, citoyens de ce qu'on appelle des *homelands*, entités mises sur pied par Pretoria et sévèrement critiquées par la plupart des pays d'Occident, qui refusent de les reconnaître.

Le diplomate qui a parlé de ces concessions, qui pourraient être annoncées mardi prochain par le président Botha, a préféré garder l'anonymat. Des diplomates américains en auraient été informés par le ministre des Affaires étrangères de l'Afrique du Sud, M. Pik Botha, lors des entretiens de Vienne. Aucun lien de parenté ne lie M. Pik Botha au

Voir page 8: Le compromis

PARTI QUÉBÉCOIS

Les prédictions de Lepage font trois heureux

PIERRE O'NEILL

L'opinion du l'as-sondeur du Parti québécois, M. Michel Lepage, selon qui l'élection du nouveau chef nécessitera un deuxième tour de scrutin, ne fait pas l'unanimité des candidats à la présidence.

Les réactions recueillies hier indiquent néanmoins que les candidats Jean Garon, Bernard Landry et Paline Marois sont non seulement d'accord avec celui qui fut depuis dix ans l'expert-sondeur du PQ, mais également tous trois évidemment heureux que M. Lepage ait fait connaître publiquement son évaluation du déroulement de la campagne au leadership.

C'est au cours d'une entrevue au DEVOIR que M. Michel Lepage s'est efforcé de démontrer que l'écart se rétrécit sensiblement entre les différents candidats à la présidence du

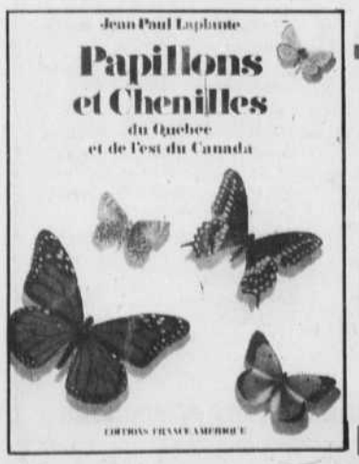
Voir page 8: Les prédictions



Photo Jacques Grenier

Michel Lepage: vivement critiqué

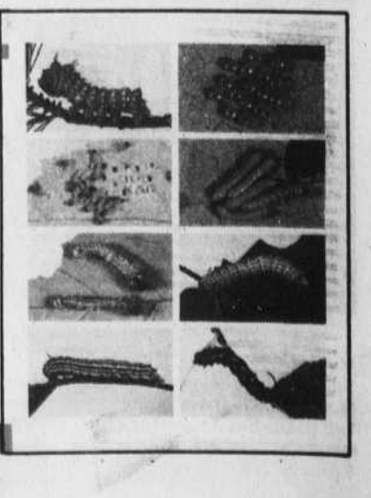
Autres informations, pages 2 et 8



Papillons et chenilles
du Québec et de l'est du Canada
Jean Paul Laplante

Résultat de plus de 30 années de recherche, *Papillons et chenilles du Québec et de l'est du Canada* est sans aucun doute, l'ouvrage le plus complet sur le sujet. Traitant de près de 300 espèces et sous-espèces de papillons et de plus d'une centaine d'espèces de chenilles, oeufs etchrysalides, ce livre, qui comporte plus de 1,000 sujets en couleurs, s'avère un instrument essentiel pour tous ceux qui s'intéressent aux papillons et chenilles de l'est du Canada.

FRANCE-AMÉRIQUE



Marois fait le constat d'échec de son gouvernement

PIERRE O'NEILL

Ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Mme Pauline Marois fait le constat d'échec de son gouvernement qui, reconnaît-elle, n'a pas pris les bons moyens pour combattre le chômage.

A l'occasion de l'ouverture officielle de son comité central d'organisation, rue Ontario à Montréal, Mme Marois a déclaré que le taux de chômage de 12% est une preuve que les « outils » auxquels a eu recours le gouvernement dans sa lutte au chômage, n'ont pas donné les résultats escomptés.

Cette confession publique n'a pas plu au ministre du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, pour qui les propos de Mme Marois relèvent « d'une erreur manifeste d'analyse » de la performance du gouvernement Lévesque depuis 1976.

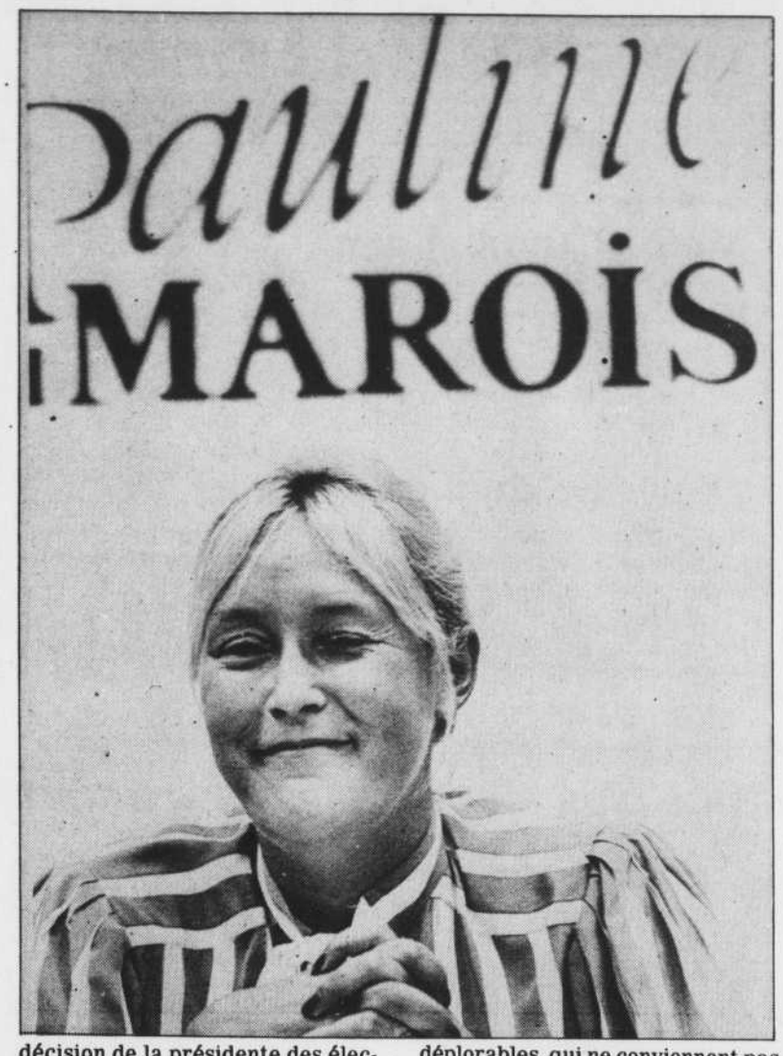
En conférence de presse, le candidat Bernard Landry a invité son « estimée collègue et amie Mme Marois », à refaire avec plus d'application son évaluation des politiques et programmes mis en place par son gouvernement au cours des derniers dix ans, en lui rappelant les faits suivants: lors de l'arrivée au pouvoir du PQ, l'écart entre le taux de chômage du Québec, de l'Ontario et de la moyenne nationale, était de 30% alors qu'il n'est plus que de 10%; lors de l'arrivée au pouvoir du PQ, les militants du parti réclamaient la reprise en mains de l'exploitation des richesses naturelles, qui sont aujourd'hui majoritairement la propriété du gouvernement; les Québécois étaient absents en 1976 du club des 26 institutions milliardaires, dont font partie aujourd'hui la Caisse de dépôt, le Mouvement Desjardins et la Banque du Canada; en 1976, le Québec souffrait d'un manque chronique d'investissements alors qu'en 1984 il a connu une hausse de 40% de ses inventissements, la plus forte sur le continent nord-américain.

Mme Marois ne renie rien du rôle qu'elle a joué dans les décisions du gouvernement et dont elle demeure d'ailleurs solidaire. Et à l'instar de son collègue Bernard Landry, elle reconnaît que le PQ a fait progresser le Québec. Mais elle invite les militants du parti à se «rendre à l'évidence » que la situation économique ayant évolué, continuer à subir un taux d'échec de 12% oblige au constat d'échec.

Comment résoudre le problème et baisser le chômage? Mme Marois admet qu'elle n'a pas encore dans sa valise toutes les solutions-miracles. Cependant, elle a parcouru le Québec, rencontré des gens de tous les milieux et de toutes les régions, les a consultés et surtout les a écoutés. C'est au cours de ces tournées que Mme Marois a compris que les Québécois de plusieurs régions savaient quoi faire pour résoudre leurs problèmes, pourvu que le gouvernement en ait confiance et leur donne les pouvoirs d'agir. « Les gens en ont assez d'être consultés, ils veulent décider ».

Dans un premier temps, Pauline Marois proclame que pour sortir de cette impasse, il faudra de part et d'autre un changement d'attitude et de comportement. A savoir, que le gouvernement accepte de décentraliser ses décisions et d'accepter de partager ses pouvoirs avec les gens des régions, qui devront, en retour, accepter un partage des responsabilités. « Il faudra axer toutes nos actions sur l'emploi, provoquer une véritable participation des partenaires, aller au délà de la simple consultation, susciter de nouvelles mentalités, créer un climat de travail productif. Il faut dépasser ce processus dans lequel on s'est engagé de bonne foi comme gouvernement, dépasser ce processus de consultations et d'échanges, pour passer à autre chose ».

Pendant ce temps, à quelques coins de rue du comité de la candidate Pauline Marois, le ministre du Commerce extérieur, Bernard Landry, était interrogé sur la difficulté des candidats de s'entendre sur la formule des assemblées régionales. MM. Landry et Garon, considérés comme les deux meilleurs orateurs du parti, souhaitent que la direction du parti permettent des échanges avec l'auditoire ainsi qu'entre les candidats. Mais M. Johnson et Mme Marois y sont opposés. Faute d'entente, M. Landry se soumettra à la



décision de la présidente des élections Mme Jutras. En revanche, il tentera d'attirer M. Johnson et Mme Marois dans un débat télévisé où les concurrents seraient interrogés par quelques journalistes.

A propos d'un autre candidat, M. Guy Bertrand de Québec, qui considère que les quatre ministres-candidats se sont rendus coupables de trahison en approuvant le projet d'accord constitutionnel, Bernard Landry y voit des écarts de langage déplorables, qui ne conviennent pas aux militants du parti. Il l'invite à respecter un niveau de langage plus convenable.

Enfin, M. Landry partage la déception de Mme Louise Harel, qui n'a pu poser sa candidature, considérant le coût élevé de la campagne au leadership. Il croit que le parti aurait pu assumer les dépenses de la campagne et les répartir également entre les candidats. « Je me serais contenté d'une campagne modeste ».

Plusieurs jeunes leaders du PQ donnent leur appui à Landry

LYNDA BARIL

Une douzaine de jeunes leaders du Parti québécois ont hier donné leur appui au ministre du Commerce extérieur et candidat à la présidence, M. Bernard Landry. Parmi ces jeunes, principalement engagés dans les milieux étudiants et communautaires, figure l'un des membres de l'éxécutif national du PQ, M.Martin Brault.

Celui-ci a déclaré qu'il était temps de placer à la tête du parti « un homme d'avant-garde, une personne qui puisse faire preuve de créativité, de volonté et de courage politique, une personne qui puisse répondre aux attentes de la population et particulièrement à celles de la jeunesse ».

Selon lui, Bernard Landry représente le candidat qui se préoccuppe le plus de la condition des jeunes, autant au niveau de l'emploi, de l'éducation que de leur place au sein du parti. Prié de dire s'il avait déjà songé à fixer son choix sur Mme Pauline Marois, le jeune militant a répondu par la négative en affirmant qu'elle posait beaucoup de questions, « beaucoup plus qu'elle n'apporte de réponses ». La semaine dernière, le seul autre représentant de la jeunesse sur l'exécutif national, M. Harold Lebel, a indiqué qu'il appuyait Mme Marois.

Pour sa part, M.Landry, entouré des ses douze supporters, s'est dit particulièrement heureux d'obtenir l'appui de jeunes pour qui « les idées ont plus de force que les images ».

Le ministre Landry a remis à la presse un court document dans lequel sont esquissées les grandes lignes du programme qu'il propose aux jeunes à l'occasion de la course au leadership. Ce programme s'articule autour de quatre grands thèmes: la création d'emplois, la responsabilité et la participation des jeunes, les jeunes et le monde et les jeunes et le Parti.

Il s'y engage, entre autres, à oeuvrer pour la diminution de la semaine de travail, le temps partagé, la reconnaissance des organismes-jeunesse et la revalorisation du secteur communautaire. Il y réitère également le désir de réécrire Option-Québec, la Bible du Parti québécois. « Et ce n'est pas renier l'option du parti que de la rajeunir » a t-il précisé.

En conférence de presse, il a souligné qu'il souscrivait pleinement à l'idée émise par le Conseil national des jeunes de tenir un débat entre les candidats et candidates à la succession de M.René Lévesque. Ce débat devrait avoir lieu le 14 septembre prochain lors d'un Rallye national. Les jeunes du PQ y exprimeront alors leurs attentes et voteront de facon indicative pour le choix d'un chef. Les responsables de l'évènement espèrent attirer à cette rencontre quelques 1,200 jeunes péquistes. On estime à 16,000 le nombre de membres de moins de 30 ans.

Un peu plus tôt dans la journée, M.Landry de même que son collègue, M.Pierre-Marc Johnson avaient assisté à la cérémonie de clôture de la Conférence sur la loi pour l'Année internationale de la jeunesse(AIJ). Installés sur le même podium, les deux hommes se sont parfaitement ignorés sinon que pour échanger une poignée de main furtive.

Dans une phrase sans doute inspirée de celle du président américain John F. Kennedy « Ne vous demandez pas ce que le pays peut faire pour vous mais ce que vous pouvez faire pour le pays », M. Johnson a félicité les participants d'être à la recherche de ce « qu'ils pouvaient donner à la société plutôt que de ce qu'ils pouvaient en demander ».

Devant la centaine de jeunes avocats et juristes venus de partout dans le monde, M. Landry a de son côté déclaré: « Vous pouvez être assurés que le gouvernement du Québec portera la plus grande attention aux résultats de cette conférence, qui ne manqueront pas de l'inspirer dans ses politiques envers les jeunes ».

Avant la cérémonie, le ministre du Commerce extérieur s'était entretenu avec le secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ONU pour l'AIJ, M.Mohammad Sharrif. Celui-ci a qualifié d'« exemplaire » le caractère des activités qu'ont organisé les québécois depuis le début de l'Année internationale de la jeunesse.

Les leaders du PC-Québec et de l'UN discutent d'une alliance

QUÉBEC (PC) — Le chef du Parti conservateur du Québec, Me André Asselin, et le chef de l'Union nationale, Me Jean-Marc Béliveau, ont rencontré hier le directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté, à son bureau.

M. Béliveau a expliqué aux journalistes que tous deux étaient allés « chercher des directives » après avoir discuté « d'une possibilité de faire corps pour les prochaines élections provinciales ». Il a ajouté qu'aucune requête n'avait été remise à M. Côté à l'occasion de cette visite.

À un journaliste qui lui demandait s'il y avait vraiment une fusion dans l'air, M. Béliveau a répondu: « Dans ma tête, il n'a jamais été question d'entrer dans le Parti conservateur. Et je n'ai jamais demandé à M. Asselin d'entrer dans l'Union nationale. Il est question cependant d'une formule où les uns et les autres seraient à l'aise pour faire corps pour les prochaines élections. »

« Chose certaine cependant: si cela se fait, c'est M. Asselin qui en serait le chef, je le dis sans aucune hésitation. Il reste des choses à régler. »

De son côté, M. Asselin a révélé que des rencontres se poursuivaient depuis cinq mois entre des comités des deux partis.

« Il y a une pression très grande qui s'exerce au niveau des comtés. M. Béliveau vient d'annoncer que je serai appelé à diriger l'ensemble des troupes aux prochaines élections. »

M. Asselin a expliqué que lui et M. Béliveau avaient une série de questions à poser à M. Côté.

« C'est une première au Québec, une fusion. Ça ne s'est jamais fait en vertu de la loi électorale. Il y a des précédents qui vont être créés. Ça va compliquer considérablement la tâche du directeur général des élections de même que celles des chefs des deux formations. »

Il a révélé qu'un certain nombre de questions posées à M. Côté, notamment celles portant sur l'état financier des deux formations, sont demeurées sans réponse, le directeur général des élections ayant demandé une dizaine de jours pour y répondre.

Dès que ces informations auront été reçues, a dit M. Asselin, les deux chefs se rencontreront de nouveau et tenteront dans un délai relativement bref « de réaliser ce que les militants des deux formations politiques souhaitent depuis fort longtemps: la fusion ou l'alliance des deux partis ».



Photo CP

Le leader du Parti progressiste conservateur du Québec, M. André Asselin, à gauche, et le leader de l'Union nationale, M. Jean-Marc Béliveau, se sont réunis à Québec pour discuter de la fusion de leurs partis.

M. Asselin a expliqué que, « en vertu de la loi, ça s'appelle fusion, ça s'appelle pas autrement ». Il a ajouté qu'il n'était pas question « de savoir qui avale qui là-dedans ».

« On se met ensemble pour faire les élections générales parce qu'on pense tous pareil. On veut tous travailler dans la même formation. Il s'agit de savoir quelle est l'étiquette, quel est le choix que les militants vont faire pour affronter l'électorat lors des prochaines élections générales. »

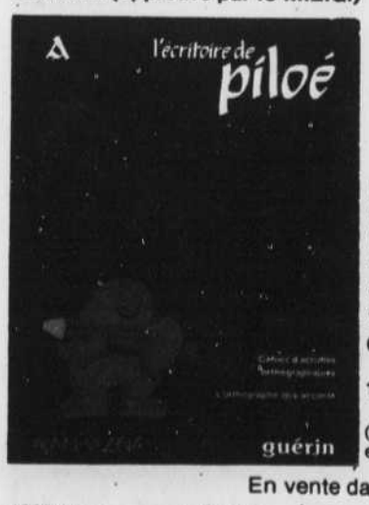
Il a parlé de la possibilité de tenir « un congrès commun et conjoint » dans la deuxième ou troisième semaine d'octobre.

Les deux partis y referaient leurs instances et se mettraient d'accord sur un certain nombre de modifications à leur programme électoral.

Mais auparavant, il faudra calculer l'état financier des deux partis et pour cela, il faudra attendre les réponses de M. Côté, a dit Me Asselin.

La permission de fusionner appartient au directeur général des élections et non pas à une commission, a-t-il encore expliqué. De sorte que si M. Côté est d'accord, l'affaire « peut se terminer dans des délais suffisamment courts ».

M. Asselin a déclaré que les éléments soumis à M. Côté étaient très importants mais il a refusé de les révéler. M. Béliveau a abondé dans le même sens, en promettant qu'il aura des choses à dire dans 10 jours.

guérin
l'éditeur qui édite
Collection
PILOÉ
de Alain Vézina
1re cycle au primaire
3e année: (approuvé par le M.E.Q.)
En vente dans toutes les librairies


guérin
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481
Manuel de l'élève 10,95$
Cahier d'activités A 2,50$
Cahier d'activités B 2,50$
Guide de l'enseignant 29,95$
Clé de correction (à paraître)
1re et 2e année: (à paraître sous peu)
(à noter qu'il n'y aura pas de « Travaux pratiques en orthographe » pour le 1er cycle au primaire)
En vente dans les librairies:
4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 843-6241

Aux usagers de l'autoroute des Laurentides
Transports Québec vous rappelle que d'importants travaux de voirie sont en cours sur l'autoroute des Laurentides.
Pour moins d'inconvénients au moment de votre retour en ville:
■ Empruntez des routes secondaires
■ Évitez la concentration de 21 heures
■ Choisissez d'autres heures de départ
■ Utilisez les accotements
■ Obéissez à la signalisation d'appoint
Et surtout, en tout temps, roulez prudemment.
Transports Québec entreprend ces travaux pour vous assurer l'usage d'un réseau routier en bon état.
Québec

Consultation PUBLIQUE
AVIS D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR LA VOCATION DU VIEUX-PORT
Le Comité consultatif du Vieux-Port de Montréal annonce la tenue de la première partie des audiences publiques sur LA VOCATION DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL les 26 et 27 septembre 1985. Les audiences seront précédées de séances d'information les 4 et 5 septembre. La deuxième partie des audiences, les 18 et 19 novembre, portera sur certaines options d'aménagement.
Nous invitons toute personne ou association intéressée par l'avenir de ce site au coeur de la région métropolitaine à venir exprimer son opinion lors de ces audiences, sous forme de mémoire ou de vive voix.
Le Comité consultatif a préparé un document d'information et de synthèse disponible dans ses bureaux, où toute personne peut aussi consulter le centre de documentation. Nous invitons également la population à visiter l'exposition «Imaginer le Vieux-Port», au centre d'exposition situé sur le quai de l'Horloge, au pied de la rue Berri.
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Comité au (514) 283-8208.
Le Comité consultatif du Vieux-Port de Montréal
333, rue de la Commune ouest
Montréal (Québec)
H2Y 2E2
Tél.: (514) 283-8208
Canada

3e Conférence annuelle en gérontologie de l'INRS-Santé
«MARQUEURS ET MODÈLES DU VIEILLISSEMENT BIOLOGIQUE»
JEUDI 29 AOÛT 1985
Palais des Congrès de Montréal
PRÉ-INSCRIPTION
Étudiants à plein temps 15$
Professionnels de la santé et autres 40$
Paiement
Chèque ou mandat-poste (à l'ordre de «INRS-Santé»)
Date limite de pré-inscription
15 août 1985
(tel que reconnu par le cachet d'oblitération)
— Après cette date, les frais d'inscription seront de 25$ (pour les étudiants à plein temps) et de 60$ (pour les professionnels de la santé et les autres), perçus le jour de la conférence
— Les pré-inscrits qui seraient empêchés de venir seront remboursés sur avis avant le 15 août 1985
— Chaque participant doit remplir un formulaire d'inscription, et le paiement doit accompagner le formulaire de pré-inscription
— Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le secrétariat de CAGIS-85 à l'INRS-Santé: (514) 253-2832
— Le 29 août 1985, il sera possible de s'inscrire à partir de 7:45 hres
Traduction
Un service de traduction simultanée sera assuré gratuitement pendant la conférence.
PROGRAMME
AVANT-MIDI (Salle 408 ABC)
7:45-9:00 Inscription
9:00-9:10 Adresse d'ouverture, Denis Gauvreau, Ph.D., Président (INRS-Santé)
9:10-10:20 "Biomarkers of aging: Of mice and men" I. Normal human aging (1ère partie), Dr. Jordan Tobin (Gerontology Research Center, Baltimore)
10:20-10:35 Café
10:35-11:05 I. Normal human aging (2ème partie)
11:05-12:00 "Biomarkers of aging: Of mice and men" II. Experimental animal models, Dr. Donald Ingram (Gerontology Research Center, Baltimore)
APRÈS-MIDI (Salle 408 ABC)
13:30-14:45 «Les qualités du modèle expérimental pour l'étude du vieillissement biologique: Études sur le cristallin», Dr. Yves Courtois (Unité de recherches gérontologiques - INSERM, Paris)
14:45-15:00 Café
15:00-16:15 "Progeria and Werner's syndrome: Genetic models for the study of aging", Dr. Ted Brown (New York State Institute for Basic Research in Developmental Disabilities, New York)
16:15-16:45 Période de questions et de discussion générale
16:30 Vin d'honneur
P.M. Séance d'affiches, En présence de l'auteur entre 16:30-18:30 hres (Salle 409 AB)
Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

Montréal connait une inquiétante poussée de coqueluche

CAROLE BEAULIEU

Les hôpitaux pédiatriques de Montréal font face depuis la mi-juillet à une augmentation « inquiétante » du nombre d'enfants atteints de coqueluche.

Depuis le mois dernier, une cinquantaine de cas ont été diagnostisqués dans la grande région métropolitaine. Au cours des six premiers mois de l'année à peine 11 cas avaient été enregistrés.

Le Bureau régional des maladies infectueuses a recommandé hier aux parents d'enfants de moins de 7 ans de s'assurer que leur enfant a bien été vacciné contre cette maladie. L'organisme, qui dessert huit départements de santé communautaire, a de même invité les Montréalais à consulter un médecin si un membre de leur famille présente des symptômes de coqueluche.

Rarement mortelle, la coqueluche se manifeste par des quintes de toux violentes qui peuvent durer d'un à deux mois. Elle est particulièrement dangereuse pour les enfants de moins d'un an chez qui elle peut se compliquer de convulsions, d'encéphalopathie ou d'insuffisance respiratoire. Son taux de mortalité a été considérablement réduit depuis la découverte d'un vaccin il y a maintenant près de 50 ans. Aujourd'hui la coqueluche fait au Canada, entre 2 et 5 victimes par 1,000 enfants atteints.

« Mais cas ne veut pas dire que nous ne pouvons pas faire mieux. Une vaccination adéquate pourrait éviter aux enfants une maladie incommodante et douloureuse qui les laisse amaigris et léthargiques », a fait valoir hier le directeur du bureau régional, le docteur Robert Rémis.

Les jeunes Montréalais atteints sont âgées d'un mois à 13 ans. Cinq d'entre eux ont dû être hospitalisés et l'un d'eux est toujours aux soins intensifs. La majorité des cas diagnostiqués sont concentrés sur la Rive-Sud, à Verdun et dans les quartiers est de la métropole.

Le docteur Rémis s'est dit incapable de déterminer la cause de cette poussée. Depuis les 15 dernières années, le nombre de cas de coqueluche a atteint des sommets environ à tous les cinq ans. Son dernier nombre record de personnes atteintes remonte à 1981 alors que 247 cas avaient été enregistrés dans l'ensemble de la province. Le sommet précédent remontait à 1976 avec 284 cas.

L'actuelle poussée ne semble toutefois pas être ressentie ailleurs au Québec, a indiqué hier le docteur Rémis. L'Ontario connait toutefois une poussée encore plus importante, a-t-il précisé, avec « une dizaine de cas par semaine ».

La seule façon d'éviter ces sommets serait, a expliqué hier le médecin montréalais, d'assurer un meilleur taux de vaccination des jeunes enfants. On estime actuellement que 90% des jeunes Québécois âgées de moins de deux ans sont vaccinés contre la coqueluche. Ce taux s'abaisse toutefois à 70% et 80% lorsqu'il s'agit d'enfants d'âge scolaire. « Bon nombre de parents oublient la dose de rappel prévue avant l'entrée à l'école », précise le docteur Rémis.

La municipalité de Lac-Brome décidera si elle doit congédier son chef de police pour brutalité

LAC-BROME (PC) — Le conseil municipal de Lac-Brome se réunira la semaine prochaine pour décider du sort qui sera réservé à deux membres de son corps de police, dont le directeur, qui ont été sévèrement blâmés par la Commission de police pour avoir infligé « une véritable séance de torture » à un prévenu.

Dans un rapport d'enquête rendu public, hier, la CPQ recommande au conseil municipal de congédier le chef de police Alyre Thireau et le constable Mario Beaumont.

Elle recommande en outre au procureur général de déposer des accusations au criminel contre les deux hommes de même que contre un ex-policier de Lac-Brome, Paul Roy, qui a démissionné du corps de police depuis les événements survenus il y a trois ans.

Le maire de cette municipalité de l'Estrie, Homer Blackwood, a déclaré hier que les deux policiers demeureraient en fonction jusqu'à ce que le conseil se soit prononcé.

« La Commission de police a mis deux mois pour préparer son rapport, nous pouvons prendre quelques jours pour faire notre travail », a-t-il précisé au cours d'un entretien téléphonique.

Le substitut du procureur général, Me Michel Pinard, a déclaré de son côté qu'il étudiait le rapport de la CPQ et déciderait aussi la semaine prochaine s'il y a lieu de déposer des plaintes au criminel.

La preuve à l'enquête a révélé que David Allen Gauthier, 26 ans, de Dawson Creek, en Colombie-Britannique, avait été battu à coups de poing, à coups de pied et à coups de matraque dans la nuit du 28 février au 1er mars 1982 pour avoir refusé de répondre aux questions des policiers Thireau, Beaumont et Roy qui le soupçonnaient d'être l'auteur du vol d'un coffre-fort.

Il a également été établi que les policiers lui avaient brûlé les parties génitales avec des allumettes, lui avait enfoncé la tête dans un bol de toilette jusqu'à ce qu'il soit sur le point d'étouffer et l'avait abandonné pendant plus d'une heure menotté à un poteau, dans un champ, par une température de plusieurs degrés au-dessous de zéro, alors qu'il ne portait qu'un pantalon et un chandail à manches courtes.

Un rapport médical déposé à l'enquête a démontré que Gauthier avait subi des engelures aux mains et aux pieds.

A son retour au poste, il aurait été l'objet de nouveaux sévices, les policiers lui vaporisant du gaz lacrymogène dans la figure et la bouche.

Pour leur part, les policiers Thireau et Beaumont ont déclaré devant la commission qu'il ne s'était presque rien passé: quelques gifles, un ou deux coups de poing, une poussée brusque et des engelures.

Leur version a toutefois été écartée par la commission « face à la preuve concluante des autres témoignages qui sont concordants ».

De son côté, le maire Blackwood s'est interrogé sur les raisons qui ont amené la CPQ à enquêter dans cette affaire.

Selon lui, la plainte n'a pas été déposée par Gauthier. En outre, a-t-il soutenu, sept des témoins à l'enquête avaient des dossiers judiciaires et ont témoigné avec la protection de la cour.

Gauthier, qui fut relâché le lendemain de ces événements, devait toutefois être mis en état d'arrestation en mai dernier lorsqu'il est revenu au Québec pour témoigner devant la commission. Il a depuis reconnu sa culpabilité en rapport avec le vol du coffre-fort et a bénéficié d'une sentence suspendue de trois ans.

Aucune accusation criminelle ne sera portée contre les «faiseurs d'ombres»

CAROLE BEAULIEU

Les 89 « faiseurs d'ombres » appréhendés cette semaine à Montréal ne seront pas accusés de méfaits en vertu du Code criminel. Certains pourraient même ne pas faire l'objet de poursuites en Cour municipale.

C'est ce qu'a déclaré hier au DEVOIR le procureur en chef de la Cour municipale de Montréal, Me Pierre Fontaine.

Selon Me Fontaine les gestes posés par les personnes appréhendées ne « vont pas jusqu'au vandalisme ou au méfait » et « la sanction doit être proportionnelle au geste ».

Les procureurs municipaux étudient actuellement la possibilité de poursuivre les personnes appréhendées pour infraction à l'un de deux règlements municipaux concernant l'affichage. L'amende maximum pour une telle infraction est de $100. Une décision à ce sujet sera prise « au plus tard mercredi prochain », a fait savoir hier le procureur en chef.

Selon Me Fontaine il est aussi possible que certaines de ces personnes ne fassent l'objet d'aucune accusation, par exemple, lorsqu'elles n'étaient qu'observatrices au moment de leur arrestation. « Nos avocats étudient actuellement chacun des rapports de police », a-t-il expliqué.

Les 89 « faiseurs d'ombres » ont été appréhendés à Montréal dans la nuit du 5 au 6 août alors qu'ils prenaient part, avec une soixantaine d'autres Montréalais, à une opération visant à commémorer le 40e anniversaire de la destruction d'Hiroshima par une bombe atomique américaine.

La police avait alors confisqué le matériel des artistes improvisées qui n'avaient pas jugé bon de demander un permis à la Ville de Montréal pour peindre sur le sol, à la craie liquide, des ombres rappelant les silhouettes des centaines de victimes japonaises « vaporisées » par la chaleur dégagée à l'épicentre de l'explosion.

Soupçonnnant trois cas de légionnellose

L'hôpital Royal Victoria désinfecte son système de climatisation et de tuyauterie

(PC-LE DEVOIR) — Deux patients de l'hôpital Royal Victoria, à Montréal, sont décédés récemment et les médecins pensent qu'ils auraient pu être atteints de la maladie du légionnaire, cette mystérieuse infection qui avait fait 34 morts en 1976 à Philadelphie.

Le vice-président aux services corporatifs de l'établissement, M. Richard Stock, a confirmé hier que l'hôpital avait mis en branle dès lundi dernier une vaste opération de désinfection de son système de ventilation et de climatisation, opération qui est terminée depuis hier.

Les experts estiments que le bacille de la maladie du légionnaire, *legionella pneumophila*, est transmis par l'environnement et non par des contacts inter-personnels.

Tous les tuyaux d'eau chaude de l'établissement hospitalier ont été désinfectés à l'eau bouillante et des mesures préventives ont été prises auprès des patients. Le fonctionnement de l'établissement n'a pas été perturbé, le nettoyage de l'un des blocs opératoires ayant été compensée par la réouverture d'un bloc fermé pour l'été, a précisé hier M. Stock.

Toute cette opération a été réalisée avec les conseils du Centre américain de contrôle des maladies infectieuses d'Atlanta.

Il faudra toutefois attendre dix jours pour savoir si l'établissement est vraiment à l'origine de la contamination et quel en était le foyer, a expliqué M. Stock.

Le Dr Sylvia Cruess, administratrice du Royal Victoria, a précisé hier qu'une des victimes est décédée jeudi soir, et l'autre, la semaine dernière. Les deux décès sont survenus quelque temps après que les patients aient subi d'importantes interventions chirurgicales.

Identifiée la première fois en 1976 à la suite du décès de 34 personnes qui assistaient à une convention de légionnaires à Philadelphie, la légionellose a une période d'incubation de deux à dix jours.

Elle affecte souvent des personnes déjà affaiblies et se manifeste par une forte fièvre, une toux sèche et une congestion pulmonaire. Une fois identifée, la maladie du légionnaire peut être traitée.

Un troisième patient qui semble aussi souffrir du mal du légionnaire repose actuellement dans un état satisfaisant à l'unité des soins intensifs de l'hôpital Royal Victoria.

Des analyses sont en cours pour confirmer si cette maladie est véritablement responsable des deux décès survenus plus tôt cette semaine, comme semblaient l'indiquer des tests préliminaires.

Selon le Dr Peter Riben, directeur intérimaire du Bureau du contrôle des infections au ministère fédéral de la Santé, les décès survenus à l'hôpital Royal Victoria sont des « cas isolés » et la population en général « ne devrait pas s'inquiéter ». « Je suis certain que les hôpitaux ont pris des mesures pour en prévenir la diffusion », a-t-il déclaré.

CASAVANT
vous offre des
réductions
de 15% ET PLUS
sur toute la marchandise et
ce jusqu'à la mi-septembre
Voici donc une occasion rêvée d'acquérir des meubles distinctifs qui gardent leur valeur dans le temps.



Ils ont été conçus en fonction des habitations modernes et de la vie en milieu urbain, du petit appartement à la résidence spacieuse, ils dégageront chaleur et raffinement.

IL NOUS FAIT PLAISIR DE VOUS ANNONCER

— une nouvelle collection de meubles en chêne.
— une grande variété de moquettes & carpettes de laine.
— l'avantage de vous procurer fauteuils & divans sur mesure.
— un choix de plus de 500 tapis «Design».

VOTRE VISITE EST TOUJOURS TRÈS APPRÉCIÉE, À VOUS D'EN PROFITER

LA MAISON CASAVANT INC.
Venez nous rendre visite au 206, rue Saint-Paul ouest,
Vieux Montréal, téléphone 845-7118

Décidons d'entreprendre l'avenir

Pauline MAROIS

35, Grande Allée est, Québec (Qc), (418) 524-5035, 1-800-463-2651
21, Ontario ouest, Montréal (Qc), (514) 288-5534, 1-800-361-2859

7e Congrès

Société internationale de recherche en littérature d'enfance et de jeunesse

Thème: «Fantasy» et fantastique en littérature d'enfance et de jeunesse: aspects littéraires

du 19 au 23 août

à L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Pour informations, appelez: 282-3456/4012

COURS D'ART DRAMATIQUE

EXPRESSION VERBALE ET CORPORELLE
Improvisation — interprétation — diction — pose de voix — rythmique — respiration — mise en scène — techniques de scène — exercices pratiques de scène — animation.

ATELIERS: a) débutants b) intermédiaires c) avancés d) métiers

Au choix, selon ses objectifs: un ou deux ateliers semaina + ateliers libres d'apprentissage en équipes restreintes, locaux de répétitions + bibliothèque + spectacles publics.

ADULTES: COURS DU JOUR OU DU SOIR
(cours pour jeunes de 4 à 14 ans les mardis, ou vendredis ou samedis)

INSCRIPTIONS DÈS MAINTENANT
tous les mardis et jeudis de 16h à 18h

STUDIO-THÉATRE DA SILVA
4303, rue Saint-Denis (métro Mt-Royal)
843-4384

LECTEUR DISQUE DE LASER SONY®

de $399 à $795



CD-5A
Le modèle le plus compact de nos lecteurs de disque laser.
• Corde de branchement fournie pour votre système à la maison • Sortie pour écouteur • Batterie rechargeable disponible • Adapteur pour voiture disponible.



CDp-70
• Programmation 16 mémoires • Contrôle à distance disponible • Garantie 3 ans, pièces et main-d'oeuvre.



CDp-302
• Contrôle à distance inclus • Filtre digital • Lecteur par 3 rayons laser • Sélection de plage le plus rapide.



CDp-610ES
Modèle de luxe Sony
• Contrôle à distance avec volume • Filtre digital
• Système de correction des plus élaborés.

Spécial
GRAND ASSORTIMENT DE DISQUES LASER COMPACTS
À PRIX SPÉCIAL DE $15.00 CHACUN

VIDEO & SOUNDS — Le CDP-202 est un appareil de toute première classe, surpassant de nombreux autres plus coûteux, tant pour la performance que pour la facilité d'utilisation. Il va de soi que l'une de ses caractéristiques les plus intéressantes est son prix, quelque 150$ de moins que les modèles Sony de la génération précédente. Quel progrès!

CONSUMER REPORTS-JUIN 1985
Le Sony D-5, tout ce dont vous avez besoin? Nous pouvons recommander le Sony pour toute pérsonne qui souhaite un appareil de qualité à prix très étudié. Le D-5 est portable, ce qui constitue un attrait de plus. Le Sony CDP-302 se classe tout en haut de liste, car il est possible de programmer votre sélection exactement dans l'ordre que vous désirez, grâce à la télécommande et grâce aussi aux touches de lecture très faciles.

AVIS: Les divers modèles d'appareils annoncés peuvent différer selon les quantités détenues en stock.

RADIO LORENZ
115, rue Ste-Catherine Ouest
(Place des Arts)
849-8229

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Deux groupes revendiquent en commun l'attentat de Francfort

WIESBADEN (AFP) — La Fraction armée rouge ouest-allemande et le groupe français Action directe ont revendiqué hier, pour la première fois en commun, l'attentat à la voiture piégée de la base aérienne américaine de Francfort, relançant ainsi « l'euro-terrorisme », annoncé par les organisations terroristes allemande, française et belge en janvier dernier.

L'attentat de jeudi, qui a tué deux américains et blessé près d'une vingtaine d'autres selon le dernier bilan de la police allemande, a également prouvé que la Fraction armée rouge reste active malgré la détention à perpétuité de ses principaux dirigeants, confirmant ainsi les craintes du parquet fédéral et du ministère de l'Intérieur ouest-allemands.

La police a confirmé hier, qu'elle recherchait une jeune femme, âgée de 30 à 35 ans dans le cadre de cette affaire.

C'est elle qui, le 28 juillet dernier, a acheté d'occasion la voiture utilisée pour l'attentat, une Volkswagen Passat de couleur vert métallisé.

La police dispose d'un signalement précis de la jeune femme : grande (1,70 m) et mince, à l'allure soignée, elle porte des cheveux mi-longs et a un nez droit et fin.

Les enquêteurs essaient de déterminer, en appelant la population à les aider, où la voiture a pu être vue entre le 28 juillet et le jour de l'attentat.

Le véhicule piégé contenait au moins deux bouteilles de gaz, sans doute d'une contenance de 3,2 kg chacune. Pour que la bombe ait un effet encore plus dévastateur, des écrous et des boulons avaient été placés auprès des bouteilles de gaz. Ils devinennt au moment de la déflagration des projectiles très dangereux.

Des bouteilles de gaz du même genre avaient déjà été utilisées comme explosifs par la RAF au cours des derniers mois. En particulier lors de l'attentat contre la mission technique d'armement de l'ambassade de France à Bonn, le 31 décembre dernier, de même que contre une école de la Bundeswehr, l'armée ouest-allemande à Bad Ems, deux mois avant.

Sur les 20 blessés recensés par l'armée américaine, deux sont toujours dans un état sérieux : un Allemand employé de la base et un soldat de l'armée de l'air américaine. Les 18 autres blessés ont tous pu quitter l'hôpital.

Selon le texte du message de revendication, parvenu hier matin à l'agence de presse ouest-allemande DPA, ainsi qu'à deux journaux allemands de Francfort et Berlin, l'attentat était dirigé « contre la base aérienne américaine qui sert de plaque tournante aux guerres contre le tiers monde ainsi qu'aux réseaux des services secrets ».

Le 15 janvier les deux groupes avaient annoncé dans une lettre de cinq pages rédigée dans les deux langues « une offensive de guerilla en Europe occidentale contre la stratégie impérialiste et sa structure de domination la plus avancée, l'Otan », faisant état d'une mobilisation renforcée, en RFA, en France, en Belgique, en Italie et en Grèce notamment.

Il s'ensuivit effectivement une série d'attentats, ayant coûté la vie au général français René Audran fin janvier tué par Action directe, suivi du meurtre du patron de l'industrie aérospatiale allemande, Ernst Zimmermann le 2 février près de Munich, revendiqué par la RAF, et une série d'attentats sans faire de victimes dans plusieurs pays européens, signés soit de l'AD, de la RAF ou des CCC (Cellules communistes combattantes belges).

Selon les services de sécurité ouest-allemands, « la RAF tient toujours ses engagements » et ainsi la trêve six mois observée depuis le meurtre de M.Zimmermann a en fait permis la préparation minutieuse de ce nouvel attentat.

La mobilisation a vraisemblablement été faite depuis Francfort, où deux jeunes femmes, membres actives de la RAf ont été arrêtées le 4 juillet dernier pour avoir loué sous un faux nom un appartement servant de « planque » et qui renfermait cinq armes à feu, des munitions et une collection de faux-papiers.

L'affaire Greenpeace

Wellington n'a pas de preuves sur l'implication des services français

WELLINGTON (AFP) — La police néo-zélandaise a indiqué hier qu'elle n'avait pas, pour le moment, de preuves pour appuyer la thèse de plusieurs journaux français selon laquelle l'attentat contre le bateau de Greenpeace aurait été organisé par les services secrets français.

« Tout ce que je peux dire c'est que l'attentat portait la marque de gens qui savaient ce qu'ils faisaient », a déclaré lors d'une conférence de presse le commissaire Alan Galbraith, chargé de l'enquête.

Il a qualifié de « spéculation », l'attribution de l'attentat à quelque organisation que ce soit, tout en précisant qu'il n'écartait pas la possibilité qu'une organisation française soit impliquée.

De son côté, le premier ministre néo-zélandais par intérim, M. Mike Moore, a exprimé sa satisfaction de la désignation par le président François Mitterrand d'un haut fonctionnaire, connu pour son intégrité, M. Bernard Tricot, pour mener l'enquête sur une éventuelle implication des services secrets français dans l'attentat du 10 juillet.

Le gouvernement néo-zélandais, a-t-il dit, « ne porte pas d'accusations » quant à l'implication des services secrets français dans cette affaire. M. Moore a estimé qu'il y avait eu une « réelle collaboration avec les autorités françaises » pour la recherche de la vérité.

Interrogé sur le point de savoir si la France pouvait devenir une terre d'asile pour des terroristes poseurs de bombes, M. Moore a estimé que « le gouvernement français, et particulièrement le président Mitterrand, n'aimeraient pas être considérés comme accueillants pour les terroristes ».

Le premier ministre par intérim a estimé que l'intérêt personnel que M. Mitterrand portait à cette affaire signifiait qu'il avait mis tout son poids politique dans la recherche de la vérité. Quant à la nomination de M. Tricot, à ses yeux, elle « donne une véritable intégrité politique à l'enquête et signifie que personne ne peut dire que la bureaucratie a étouffé l'affaire ».

Le commissaire Galbraith a confirmé que trois inspecteurs allaient partir bientôt pour la France dans le cadre de l'enquête.

Ils rejoindront une femme-inspecteur qui se trouve déjà à Paris pour enquêter sur l'identité réelle du couple francophone, porteur de faux passeports suisses qui est inculpé de meurtre et d'incendie volontaire pour l'attentat contre le Rainbow Warrior.

Selon un magazine français, la jeune femme, qui voyageait avec un passeport suisse au nom de Sophie Turenge aurait été identifiée par les services de renseignement britanniques comme un capitaine de la DGSE, le service de renseignement français.

Le commissaire Galbraith a également indiqué que deux autres policiers allaient partir pour la Nouvelle-Calédonie pour reprendre l'enquête sur la disparition de trois membres d'équipage de l'Ouvéa, un voilier qui avait été aperçu près des lieux de l'attentat au début du mois de juillet.

À Paris, un ancien colonel des services secrets français, cité jeudi par le quotidien *Le Monde* comme pouvant être mêlé à l'attentat contre le chalutier de Greenpeace, a démenti hier toute implication dans cette affaire.

« Je n'ai rien à voir avec cette malheureuse affaire », a déclaré dans un communiqué à l'AFP, M. Jean-françois Charrier, qui parle de « manoeuvres grossières ». « On comprend aisémment, ajoute-t-il que le gouvernement puisse chercher un bouc émissaire pour se démarquer dans la situation délicate sinon impossible dans laquelle il est plaçé aujourd'hui ».

Épreuve de force au sein de l'Église du Nicaragua

D'Escoto entreprend un nouveau combat

LUC SIMARD
Collaboration spéciale

MANAGUA — Avec la fin du jeûne qu'il observait depuis le 7 juillet, le père Miguel d'Escoto, ministre des Affaires étrangères du Nicaragua, a entrepris, mardi, la seconde étape de son « insurrection évangélique » contre Washington.

Le médecin personnel de d'Escoto, Kevin Cahill, est accouru en vitesse de New York, vendredi dernier. La veille, une indigestion avait empêché son patient de boire la totalité du volume d'eau prescrit, soit trois litres et demie. La déshydratation prévisible risquait d'entraîner des défaillances graves des fonctions cardio-vasculaire et rénale. Cahill, qui avait dirigé l'équipe médicale au chevet de Jean-Paul II à la suite de l'attentat dont il avait été vicitme en 1981, a recommendé la suspension du jeûne. Depuis, d'Escoto suit une diète à base de protéines.

C'est pour combattre sur le même terrain que le président Reagan, qui fait appel à des arguments moraux et religieux dans sa croisade contre le Nicaragua, que d'Escoto a ouvert ce qu'il nomme une « tranchée théologique ». Inspiré par Martin Luther King qui est pour lui « le plus grand saint de notre temps », le religieux de l'ordre Maryknoll a opté pour l'action non-violente. Son jeûne s'adressait d'abord au peuple américain, « qui peut et qui doit arrêter Reagan ! ».

D'Escoto disposait de certains atouts pour faire vibrer l'opinion américaine. Il est né aux États-Unis, y a étudié à partir de l'âge de quatorze ans et il y a été ordonné prêtre. Il a longtemps dirigé à New-York l'important bureau des communications de l'ordre Maryknoll. Mais les médias américains l'ont boudé, lui dont la maîtrise de la langue anglaise en avait fait un invité prisé des actualités télévisées. Prise de court, l'église catholique américaine, qui s'oppose pourtant à la politique de Washington en Amérique centrale, n'a pas bougé. Deux seuls membres du Congrès — sur 535 — ont soutenu d'Escoto.

Au Nicaragua, son geste a provoqué une partie de bras de fer entre les autorités religieuses et les catholiques des « communautés de base » qui s'inspirent de la « théologie de la libération ». Après un silence embarassé, les évêques ont désapprouvé, le 23 juillet, le jeûne de d'Escoto et la « journée nationale de jeûne et de prière » annoncée par le gouvernement. Le message des évêques affirme « une fois de plus, que seule la légitime autorité de l'église catholique peut légiférer pour ses fidèles ».

Invité à commenter cette position, le fougueux porte-parole de l'archevêque de Managua, l'évêque Bismark Carballo, s'est éloigné des considérations théologiques; « Si le jeûne de Miguel est une question politique, a-t-il déclaré au correspondant du DEVOIR, qu'on le présente comme tel, mais qu'on ne sème pas une confusion qui créée des déchirements chez les simples gens ». L'église a vu dans le jeûne de d'Escoto, une tentative pour porter ombrage à l'archevêque de Managua, Miguel Obando Y Bravo, élevé le 25 mai au rang de cardinal. Le cardinal n'a d'ailleurs pas ménagé, dans ses homélies, « les faux prophètes au service du pouvoir ».

Les « communautés de base » ont critiqué la position des évêques, rompant ainsi avec leur attitude traditionnellement discrète. « La communauté de l'église n'est pas l'uniformité et elle n'est pas non plus l'alignement servile des idées des prêtres et des fidèles sur les propos des évêques » a déclaré le franciscain Uriel Molina chef de file du mouvement et directeur du Centre oécuménique Antonio Valdiveiso de Managua.

L'Église du Brésil — la plus puissante d'Amérique latine — a alimenté la controverse. Au nom de 23 autres évêques brésiliens, Pedro Casaldaliga est venu se joindre au jeûne de d'Escoto, le 29 juillet. Le cardinal « rouge » de Sao Paulo, Paulo Arns, a écrit à d'Escoto que son jeûne était « un geste prophétique qui dénonce les tentatives pour tuer la graine de la vie nouvelle plantée par la révolution sandiniste ».

La conférence épiscopale du Nicaragua a promptement réagi par l'envoi d'un télégramme a son homologue brésilien, où elle invite les évêques du Brésil à respecter l'autorité des évêques nationaux et à éviter les ingérences qui peuvent amener des conséquences graves pour l'église du Nicaragua, déjà suffisamment affligée ».

Le front sandiniste a envenimé ses relations déjà tendues avec les autorités religieuses en soutenant publiquement le geste de d'Escoto. Pour les neuf commandants de la Direction nationale du front qui conservent toujours l'essentiel du pouvoir au Nicaragua, le jeûne était « en accord avec les hautes valeurs morales du sandinisme et avec les sentiments religieux de notre peuple. » Indice du profond clivage politique du pays, aucun autre parti n'eût soutenu d'Escoto.

Mardi, d'Escoto a quitté définitivement sa modeste chambre contigue à la salle paroissiale du quartier populaire « Monsenor Lezcano » de Managua. Il a perdu 14 kilos (il en pesait 93,5 au début du jeûne) et sa convalescence durera plusieurs semaines. Il a choisit l'anniversaire du bombardement d'Hiroshima pour débuter une nouvelle étape de son combat « pour le droit à la vie et à l'autodétermination du peuple du Nicaragua ». Reconnu pour son habileté politique, le « padre Miguel » n'a pas encore joué sa dernière carte.

Le sommet arabe de Casablanca se termine

CASABLANCA (Reuter) — Le sommet arabe extraordinaire de Casablanca s'est achevé hier par la publication d'une déclaration finale mentionnant expressément l'accord d'Amman entre la Jordanie et l'OLP.

Fruit d'un compromis entre les 16 délégations présentes, elle constitue, de l'avis de diplomates arabes, un soutien non négligeable à l'initiative commune du roi Hussein et de M. Yasser Arafat.

Dans leur communiqué, lu en direct à la télévision par M. Chedli Klibi, les 16 ont déclaré « prendre acte » de l'accord du 11 février, en ajoutant que la Jordanie et l'OLP le considéraient « en conformité » avec le plan de paix adopté lors du sommet arabe de Fès de septembre 1982.

Le secrétaire général de la Ligue arabe a annoncé également que le sommet avait chargé le roi Hassan II du Maroc de prendre contact avec Moscou et Washington pour présenter la position arabe sur le Proche-Orient avant le sommet qui doit réunir en novembre MM. Ronald Reagan et Mikhail Gorbatchev.

Même avec les réserves exprimées, le communiqué final ne manque pas de refléter un soutien indirect, à défaut d'être total, à l'approche commune jordano-palestinienne dans le processus de paix au Proche-Orient.

Jordaniens et Palestiniens étaient venus chercher un tel soutien à Casablanca. La présentation de leur accord sur le même plan que celui de Fès, même placée dans la seule bouche des deux protagonistes, ne manquera pas de donner un poids considérable à leur initiative, estiment les diplomates.

Ils ajoutent que le communiqué constitue dans le même temps un avertissement du bloc arabe modéré à un pays comme la Syrie, le plus virulent adversaire de l'accord d'Amman, qui a boudé le sommet de Casablanca.

L'accord du 11 février, qui prône la création d'une confédération jordano-palestinienne, aura dominé les débats de ce sommet extraordinaire convoqué avec obstination par le roi Hassan II.

Le fait que le document final ait été présenté comme une déclaration, et non sous la forme d'une résolution, constitue une petite concession aux cinq pays ayant boycotté ces assises; Algérie, Libye, Syrie, Liban, Yémen du Sud, qui ne seront pas liés par ce texte.

La déclaration n'en représente pas moins un succès pour le roi Hassan II, qui avait engagé tout son prestige pour organiser ce sommet.

Car, même souffrant de l'absence de cinq pays et du roi Fahd d'Arabie Saoudite, ces assises n'auront pas manqué d'aborder la question arabe la plus controversée du moment.

Dans leur déclaration, les délégations ont enfin réaffirmé leur solidarité avec l'Irak dans son conflit avec l'Iran et ont renouvelé leur appel, Déjà lancé à Fès, en vue de la fin des hostilités entre la Somalie et l'Éthiopie à propos de l'Ogaden.

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP

je m'inscris!

Renseignez-vous au cégep de votre région ou à

CÉGÉPHONE
(514) 271-1124
du lundi au vendredi jusqu'à 21h.
nous acceptons les frais d'interurbain

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Code postal _____ Tél.: _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

CAHIER SPÉCIAL DU DEVOIR

Éducation

"Les parents à l'école"

- Les parents en milieu populaire
- Les parents dans les collèges
- L'expérience du Home and School Associations
- Les parents à l'école privée: participants ou tolérés
- Les parents gestionnaires de garderie
- L'expérience des comités d'école: un bilan
- L'expérience des parents handicapés: les associations
- Les parents dans l'éducation de la foi des jeunes
- Les directeurs d'école et les parents
- Les parents des communautés culturelles
- L'éducation des parents

Date de parution: **30 août 1985**
Date de tombée: **15 août 1985**

Vous pouvez réserver votre espace publicitaire en appelant **Francine Côté au 844-3361**

ENCOURAGEMENT QUÉBÉCOIS À LA RESTAURATION RÉSIDENTIELLE

Équerre PHASE II

Subvention maximale par logement: 3 000 $ non imposable

Les formulaires sont disponibles aux endroits suivants:

- Banque d'Épargne de la Cité et du district de Montréal
- Banque Nationale du Canada
- Bureaux régionaux de Communication-Québec
- Caisses populaires et d'économie Desjardins
- Entrepreneurs en construction
- Marchands de matériaux de construction
- Quincailliers
- Régie des entreprises de construction
- Société d'habitation du Québec

Pour plus d'informations,
— À Québec: **643-7676**
— Partout ailleurs au Québec sans frais: **1-800-463-4315**

Adresse des bureaux régionaux du programme Équerre:

Québec: 1039, de la Chevrotière, 5e étage (Tour) Québec (Québec) G1R 5E7

Montréal: 201, rue Crémazie est, 2e étage Montréal (Québec) H2M 1L2

Hâtez-vous!

La phase II prend fin le 12 août 1985 à minuit.

Les demandes de subvention mises à la poste (le cachet postal faisant foi) et celles reçues à la S.H.Q. avant la fermeture des bureaux à cette date, seront considérées par la Société.

Québec

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 15

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-039149-849. SEARS CANADA INC., demanderesse, -vs- RICHARD ET CLAUDETTE PARRIS, défenderesse. Le 14 août 1985 à 10.00 heures au domicile du défendeur au No 1225 rue Bellevue en la cité de Greenfield Park et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur , saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Admiral 20", 1 radio AM/FM stéréo ampli Fisher et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANIEL DUCHARME, huissier, 288-6263. Montréal, ce 31 juillet 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No: 700-02-3208-841. CLAUDE BLOUIN, GUY SAULNIER, demanderesse, -vs- NINO DELCUL, LISETTE HENLEY, défenderesse. Le 23 août 1985, à 13:30 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3870 rue Chemin Oka en la cité St-Joseph du Lac, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Monte Carlo 1976, couleur bleu. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC SAULNIER, huissier, 472-9196. St-Eustache, le 7 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015442-853. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse, -vs- PETER LYMBERNER, défenderesse. Le 21 août 1985, à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1335 rue Éthier en la cité Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: une moto de marque Suzuki 1983, couleur bleu et blanc, modèle 65550es. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 10 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 087291. VILLE DE SAINT LÉONARD, demanderesse, -vs- PRODUCTION MARC VERREAULT, défenderesse. Le 21 août 1985, à 10.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 4570 rue est Jean Talon apt. 105 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: petit congélateur Danby, divan 2 places rouille (Love Seat), filière bureau couleur brun etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 10 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-010502-839. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse, -vs- RICHARD & AGATHE MATHIEU, défenderesse. Le 20 août 1985, à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur Richard Mathieu au No 28 rue Bar le Duc en la cité Lorraine, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: tv couleur 12" Panasonic, jeu vidéo coleco vision & acc., table bois antique et 6 chaises etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 10 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020067-851. EXCLUSIVE LEATHER PRODUCTS CORP., demanderesse, -vs- ANDRÉ EDERY, défenderesse. Le 20 août 1985, à 13.00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 275 St-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau, 1 fontaine et réfrigérateur Oasis, 1 paymaster, comptoir vitre etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 10 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-010502-859. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse, -vs- RICHARD ET AGATHE MATHIEU, défenderesse. Le 20 août 1985, à midi heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse Agathe Mathieu au No 388 rue Marcel Bourdeau en la cité Bois des Filions, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 bibliothèques murales blanches, tv couleur 20" et acc., 1 sculpture en bronze, 1 bicycle d'exercice cmm etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 10 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-008489-853. LA BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse, -vs- JACQUES L'ÉCUYER ET DANIEL GIRARD, défenderesse. Le 21 août 1985, à 11.30 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 231 rue Labonté en la cité Rosemère, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 cabine pour camion GMC modèle astro 1973, série no TOH 92HU 57097 couleur base rouge avec barre noire et blanche.. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 10 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-017646-827. SHARMAN INVESTMENT CORP. ET AL, demanderesse, -vs- LONGMOORE BUILDING COMPANY (QUÉBEC) LTD. ET ALS, défenderesse. Le 10 septembre 1985, à 10 heures de l'avant-midi au No 276 rue St-Jacques ouest, suite 918 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse JOLUB CONSTRUCTION LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: All of the shares of the Corporation owned by JOLUB CONSTRUCTION LIMITED, whose address is Suite 204, 407 Speers Road, Oakville, Ontario L6K 3T5, the shares of the said JOLUB CONSTRUCTION LIMITED consisting of Thirty-Nine Percent (39%) of the issued and paid up stock of IMMEUBLES DENIA LTÉE. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. IRVING FRUITMAN, huissier, 842-9192. Montréal, le 10 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal. No: 500-02-10496-854. CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE MONTRÉAL, demanderesse, -vs- BERNARD LAPOINTE, défenderesse. Le 21 août 1985, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1975 rue Villeray app 1, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Nova 1974 de couleur brun. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN FÉLIX BOUCHARD, huissier, 472-9196. St-Eustache, le 7 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-000935-850/Gr 3-B. MARIE-PAULE LEVERT, AGISSANT POUR ET AU NOM DU PROCUREUR GÉNÉRAL (SOUS-MINISTRE DU REVENU), partie demanderesse -vs- LESAGE, ANDRÉ, partie défenderesse. Le 23 août 1985, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7760 rue Desormeaux, app. 3, à Anjou, dans le district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Couleur Portative Sanyo, 1 Set de Salon 2 morceaux en velours gris etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX huissier, 845-1147. Montréal, le 10 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015973-857. RICHARD S. GOTTLIEB ET AL, demandeurs, -vs- CLAUDE LÉGER, défendeur. Le 22 août 1985, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4062 rue Vendome en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Sony & contrôle et Acc., 1 T.V. port. Toshiba & Acc., et meubles de ménage etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 842-9192. Montréal, le 10 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-8079-703. LUCETTE DESCHENEAUX, demanderesse, -vs- CLAUDE LABELLE, défendeur. Le 21 août 1985, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du tier saisie au No 2530 rue Leclaire en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du tier saisie, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur 3mm "546" copier & base & acc., 1 dactylo Smith Corona, 1 filière grise 4 tiroirs, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Pelletier, Pelletier & Ass, huissier. Montréal, le 7 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011268-856. GUS CANADA INC/DIV LÉGARÉ, demanderesse, -vs- CHRISTIANE BEAULIEU, défenderesse. Le 10 septembre 1985, à 10 heures de l'avant-midi au No 276 rue St-Jacques ouest, suite 918 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse JOLUB CONSTRUCTION LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: All of the shares of the Corporation owned by JOLUB CONSTRUCTION LIMITED, whose address is Suite 204, 407 Speers Road, Oakville, Ontario L6K 3T5, the shares of the said JOLUB CONSTRUCTION LIMITED consisting of Thirty-Nine Percent (39%) of the issued and paid up stock of IMMEUBLES DENIA LTÉE. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. IRVING FRUITMAN, huissier, 842-9192. Montréal, le 10 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036785-845. GUS/DIV LÉGARÉ, demanderesse, -vs- GUY MÉTIVIER & LUCILLE MÉTIVIER, défenderesse. Le 22 août 1985, à 13h00 et 13h15 heures de l'après-midi au lieu d'entreposage du gardien judiciaire au No 600 rue St-Joseph est, en la cité de Québec, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 grand divan de salon beige & brun, 1 petit divan beige & brun, 1 table de coin, 1 téléviseur noir et blanc Sanyo et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 489-9711. Montréal, le 7 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-023224-848. GUS CANADA INC/DIV LÉGARÉ, demanderesse, -vs- SERGE BARIBEAU, défenderesse. Le 22 août 1985, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 303 rue Kirouac, en la cité de Québec, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 meuble Stéréo et acc., 1 téléviseur couleur Vista Color, 1 téléviseur couleur Admiral, 1 laveuse couleur ivoire. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 489-9711. Montréal, le 7 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-010745-840. RAY RÉFRIGÉRATION INC., demanderesse, -vs- 127640 CANADA INC., défenderesse. Le 21 août 1985, à 10.00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 1400 rue Montcalm en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 air climatisé Model cha 6 1353-4-550 FW Lennox U/série 66.7 (sur le toit9, 1 air climatisé Model cha 6 1353-4-550 FW Lennox no série: 66.7 (sur le toit), 1 filtre électronique Honeywell. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier, 288-6317. Montréal, le 10 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002302-854. LA BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse, -vs- RENÉ BOISVERT (Laboratoire optique Montréal-Nord enrg.), défenderesse. Le 21 août 1985, à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 8424 rue St-Denis en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 durex lentilles model cn 6xl no 43832, 1 kit mark forme pour verre no 3616, 1 essel technic, lentimètre cat. 216570 no. 2591. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 10 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025841-847. LA BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse, -vs- EXPÉDITION CANADA U.S. INC., défenderesse. Le 20 août 1985, à 11.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 8672 rue Le creusot apt. 202 en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: bureau de secrétaire, calculatrice, dactylo IBM électric etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 10 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020213-851. DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL, demanderesse, -vs- RUBERTHA PHILIPPE, défenderesse. Le20 août 1985, à 10.00 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage de la gardienne au no 2660 Mullins, Montréal en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'articles et effets variés portant le numéro 83083584. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier, 288-6317. Montréal, le 10 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-013805-853. BOIS GOODFELLOW LTÉE, demanderesse, -vs- ROSENBAUM INTERIORS INC., défenderesse. Le 21 août 1985, à 10:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5025 rue Buchan en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 8 chaises bois matériel rayé, 2 fauteuils beiges, causeuse, plusieurs meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 10 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014883-859. BOIS IBERVILLE INC., demanderesse, -vs- ARMEL INC., défenderesse. Le 22 août 1985, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse Armel Inc., au No 2091 rue Beaudry, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse Armel Inc., saisis en cette cause, consistant en: articles de bureau et accessoires de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES CLOSSEY, huissier, 443 rue St-Vincent, #2, Montréal, P.Q. 866-1325. Montréal, le 6 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-022583-848. GUS CANADA INC/DIV LÉGARÉ, demanderesse, -vs- DENIS BOURQUE & ROSA THOMPSON BOURQUE, défenderesse. Le 22 août 1985, à 14:30 heures de l'après-midi au domicile et place d'affaires de la défenderesse et tierce saisie au No 2203 rue De Lisieux en la cité de Beauport, dist. de Québec, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse et tierce saisie, saisis en cette cause, consistant en: 1 frigidaire Deep Freeze, 1 laveuse et sécheuse Simplicity. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 489-9711. Montréal, le 7 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021569-855. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse, -vs- RESTAURANT LUIGI & GIOVANNI INC, défenderesse. Le 22 août 1985, à 13 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 351 rue Pl. d'Youville en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur à bière en acier inoxydable à 4 portes d'environ 8' dessus fini arborite et accs, 1 réfrigérateur horizontal à liqueurs douces en acier inoxydable identifié Pepsi Cola, 1 comptoir fini arborite avec un évier à deux lavabos et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 395-8593. Montréal, le 7 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020882-853. CENTRE D'ÉQUIPEMENTS ET PRODUITS DE NETTOYAGE MTL. LTÉE, demanderesse, -vs- EXCAVATION ROBEC INC, défenderesse. Le 21 août 1985, à 13 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2415 rue Arcan en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 armoire en métal beige 2 portes COLE et accs, 1 armoire en métal beige STUART STEEL et accs, 1 air climatisé sans marque, 1 photocopieur SCM #132 sans n.s. et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 395-8593. Montréal, le 7 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-038971-847. ALFRED DALLAIRE INC, demanderesse, -vs- SUZANNE FORTIN, défenderesse. Le 23 août 1985, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse de Ste-Rose, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur PHILIPS modular 26 pouces avec support, 1 set de salon 6 pièces corduroy orange, 1 table de coin chrome et verre et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAGNÉ, huissier, 395-8593. Montréal, le 7 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-004620-850. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse, -vs- BUFFET ORIENTAL SHERBROOKE EST INC, défenderesse. Le 21 août 1985, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 6406 rue Sherbrooke est en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 table à réchaud pour buffet chinois en acier inoxydable, fini arborite de forme en 'U' en 3 sections dont deux sections chauffantes d'environ 10' chacune de marque custon modèle ST 108 et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 395-8593. Montréal, le 7 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021564-856. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse, -vs- ESMAIL Aminmohomed & KARA Mahamed, défenderesse. Le 23 août 1985, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1358 rue Van Horne, en la cité d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 3 paniers en plastique, 1 boîte de la jarre de 1 litre Domglass, 1 boîte de la bocaux à conserve de 1 litre Consumers glass et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 395-8593. Montréal, le 7 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-27-003935-849. LE PERCEPTEUR DES AMENDES EN SA QUALITÉ DE SAISISSANT, demanderesse, -vs- COUVREUR F.M. INC., défenderesse. Le21 août 1985, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 26 rue Monette, en la cité de Delson, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'environ sept rouleaux d'aluminium et acc. en feuille, tous ¾ épaisseur, 1 lot d'environ sept bombonnes de propane 100 lbs, 1 échelle quatre sections de 4 pieds chacun et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 395-8593. Montréal, le 7 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-011561-844. MARIE PAULE LEVERT, percepteur des amendes agissant pour et au nom de l'Honor. Proc. général (sec. routière), demanderesse, -vs- JUTRAS YVON, défenderesse. Le 21 août 1985, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 280 rue Larochelle, en la cité de Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 four à micro-onde KENMORE micro convection sans n.s., 1 lave vaisselle encastré WHIRLPOOL modèle custom 340, 1 combiné laveuse/sécheuse automatique HOTPOINT de couleur amande sans modèle et n.s. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 395-8593. Montréal, le 7 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 750-27-4368-844. NICOLE TARDIF PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, -vs- YVAN PLOUFFE, défenderesse. Le 23 août 1985, à 12:45 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3000 rue Alton Goldbloom en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Sanyo + access., 1 mobilier de salon 7 mcx et autres biens saisis.. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. BERNARD GIGUÈRE, huissier, 288-6263. Montréal, le 7 août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 4353694130. Dossier JPL. LA VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- GALAXIE ENTERPRISES, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 août 1985 à 10:30 heures au 725 Décarie, St-Laurent, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GALAXIE ENTERPRISES, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en mélamine 3 tiroirs couleur bois naturel, 1 chaise en cuirette brune sur roulette et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 01 août 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-010564-859. Dossier 2840904280113. PRODUITS PETRO-CANADA INC., p. demanderesse, -vs- GHYSLAIN BÉLANGER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 août 1985 à 11:30 heures au 2561 Papineau, Longueuil, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GHYSLAIN BÉLANGER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Hitachi 26" avec dessus de bois noire, 1 section de bois 2 laces fait à la main et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 01 août 1985.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-001988-847. Dossier GK/26-72-301. BANQUE FÉDÉRALE DE DEVELOPEMENT, p. demanderesse, -vs- CLOUTIER MARIO, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 août 1985 à 11:00 heures au 3815 Sabrevois, Montréal-Nord, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIO CLOUTIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 vacuum, 1 camion econoline Ford 150, 1 presse de marque Geo Mann, 1 compresseur et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD BEAUPRÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 30 juillet 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 43737224. CAUSE(S) NO: 832149872. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- COTÉ SERGE, p. défenderesse. INTERVENTION 8400. PRENEZ AVIS que le 22 août 1985 à 10:00 heures AU CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, le véhicule de COTÉ SERGE saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: Un véhicule de marque Ford Custom 250, 1976 jaune, imm F 488986 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GERARD MIGNAULT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 07 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-043102-842. ÉLECTRIMAT INC., demanderesse, -vs- ALAIN DESPRÉS ET DESPRÉS ÉLECTRIQUE INC., défenderesse. Le 21 août 1985, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1198 rue Lavallée #4 en la cité de Longueuil et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Nissan couleur rouge avec boîte blanche, 1 bureau en bois et autres biens saisis.. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANIEL DUCHARME, huissier, 288-6263. Montréal, le 7 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-043102-842. ÉLECTRIMAT INC., demanderesse, -vs- ALAIN DESPRÉS ET DESPRÉS ÉLECTRIQUE INC., défenderesse. Le 21 août 1985, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1198 rue Lavallée #1 en la cité de Longueuil et district de Mohtréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Sears Silvertone 20" couleur, 1 bibliothèque 3 mcx et autres biens saisis.Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANIEL DUCHARME, huissier, 288-6263. Montréal, le 7 août 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-006214-857. RYDER TRUCK RENTAL LIMITED, demanderesse, -vs- FORMATION ROUTIÈRE DESCARRIÈRES, défenderesse. Le 23 août 1985, à 12.30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1959 rue Rosemont en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau, plusieurs chaises en cuir, 1 projecteur singer 1 fan rotor. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 10 août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 83181. VILLE SAINT LAURENT -vs- MARC LEDUC. Le 22-08-85 à 10:30 heures au 2656 Toupin, St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARC LEDUC, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Sony, 1 système de son de marque Technich. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 436353853. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LAPIERRE LISE. Le 23-08-85 à 11:30 heures au 7472 Mousseau, Anjou, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAPIERRE LISE, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. coul. 20", 1 set de fauteuil 5 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 838595251. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LARAMÉE ROBERT. Le 23-08-85 à 10:30 heures au 872, 1ère Ave, Verdun, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LARAMÉE ROBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur, 1 vidéo meuble et accessoire de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: THÉRÈSE THÉORET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 837013520. Dossier 0345! .. MONTRÉAL C MUNICIPALE p. requérante, -vs- JOSEPH ANDRÉ, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 21 août 1985 à 10:00 heures au 11817A, Alexandre Lacoste, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ JOSEPH saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Pick Up, de marque Toyota, 1973 imm ADX670 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC PERRON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 07 août 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 837709014. Dossier 034983. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- PHILIPPE CORMIER, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 21 août 1985 à 11:00 heures au 5905 De La Roche, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PHILIPPE CORMIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 motocyclette Suzuki 1984 imm MFG 998 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 07 août 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-018065-859. COMPAGNIE D'HUILE CORTINA INC. -vs- LES ÉQUIPEMENTS JAPEX INC.. Le 21-08-85 à 10:00 heures au 150 Donald Drive, Ville St-Pierre, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de LES ÉQUIPEMENTS JAPEX INC., consistant en: 1 ensemble à machines Max de Luxe Industrial Supplies, 1 coupe tuyau Ridgid 300 et acc., 1 sableur à métal portatif Mitachi & acc., équipements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: PHILIPPE PROVENÇAL, huissier, 879-1007. Pelletier & ass., huissiers. Montréal, le 06/08/85.

QC, District de Montréal. No: 500-05-043878-847. COMITÉ PARITAIRE VETEMENT POUR DAMES -vs- TRICOPLUS LTÉE. Le 21-08-85 à 12:00 heures au 9500 Meilleur #504 à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de TRICOPLUS LTÉE, savoir: 3 moulins à coudre Signer, 1 moulin à coudre Lewis etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Terrebonne. No: 700-02-000766-841. COMITÉ PARITAIRE VETEMENT POUR DAMES -vs- CONNIE BARBATO. Le 22-08-85 à 11:00 heures au 8 Pl Loison à Lorraine, district de Terrebonne, seront vendus les biens et effets de CONNIE BARBATO, savoir: 1 télévision couleur avec meuble marque Zenith, 1 vidéo cassette VHS marque JVC etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: GAETAN GUENETTE, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Montréal. No: 500-32-010251-843. CHRISTINE MICUSAN ET AL -vs- BENOIT GOSSELIN. Le 22-08-85 à 13:00 heures au 253 Couture à Rosemère, district de Terrebonne, seront vendus les biens et effets de BENOIT GOSSELIN, savoir: 1 téléviseur couleur 26" avec meuble de marque Admiral, 1 table en bois et une table de coin etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: GAETAN GUENETTE, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Montréal. No: 500-32-000252-850. MARIE ROSE SORELLA -vs- TUCCI MONTPETIT INS BROKERS INC.. Le 21-08-85 à 14:00 heures au 7715 Papineau à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de GIAFRANCO TUCCI, savoir: 1 bureau brun, 4 chaises noir, 1 photocopieuse Xerox 23000 etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Montréal. No: 500-32-010170-845. MOE OPPEN -vs- CHAVANNES FRITZ HARRY. Le 22-08-85 à 14:00 heures au 6735 A Viau à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de CHAVANNES FRITZ HARRY, savoir: 1 table à café en vitre, 1 télévision RCA etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Montréal. No: 500-32-006291-845. ANTOINE HENRI VOLGO -vs- GEORGE SUROVICH. Le 22-08-85 à 10:00 heures au 171 Meunier à Pont-Viau, Laval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de GEORGE SUROVICH, savoir: 1 auto de marque Chevrolet Nova couleur rouge 1977 imm. PQ85 10GM020 série 1X69 V7W162941 et acc.,

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Christian Bellavance

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay

Directeurs adjoints: Denis Lord, Pierre Beaulieu

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

LES REMANIEMENTS

DEUX REMANIEMENTS sont attendus à Ottawa dans les prochaines semaines. Le premier, d'ordre administratif, sera considérable; le second, d'ordre politique, sera vraisemblablement mineur. Indissociables, les deux opérations visent notamment à donner au gouvernement Mulroney une cohérence qui lui a fait défaut depuis un an, à renouveler et élargir les ressources qui entourent les travaux du bureau du premier ministre et les décisions du gouvernement, à accélérer la prise de contrôle de l'appareil administratif de l'État par l'équipe ministérielle et à la consolider.

À moins de changement de dernière heure, le remaniement du cabinet ne devrait pas être spectaculaire, M. Mulroney estimant injuste de soumettre ses collègues à un examen définitif moins d'un an après leur assermentation. Certains ministres occuperont de nouvelles fonctions, mais l'exercice serait conçu d'une manière telle qu'il confondrait ceux qui y chercheraient des signes clairs de démotion. À Ottawa, on estime que les ministres Benoît Bouchard et Otto Jelinek pourraient accéder à des responsabilités plus importantes, le premier remplaçant Walter McLean au secrétariat d'État, le second devenant titulaire du ministère de l'Environnement. On estime de plus que le ministre Jack Murta, responsable du multiculturalisme, pourrait être invité à quitter le cabinet. Enfin, les rumeurs des derniers jours voulant que David Crombie devienne titulaire d'un super-ministère de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme apparaissent difficiles à réconcilier avec le projet majeur de révision de la Loi de l'immigration prévue pour l'automne, dossier auquel Mme Flora MacDonald a consacré une bonne partie de son travail depuis un an.

Bref, le second cabinet du gouvernement Mulroney ne compterait pas de nouvelles figures; les ministres titulaires des grands ministères seraient confirmés dans leur responsabilité à une ou deux exceptions près, et la représentation du Québec au sein du conseil resterait la même.

M. Mulroney opterait donc pour la plus grande prudence et justifierait son choix en invoquant le caractère odieux d'un jugement définitif porté sur des ministres qui ont trimé dur depuis dix mois pour maîtriser leur ministère, contrôler les dossiers dont ils ont la charge et préparer des projets législatifs qui devraient normalement être soumis au Parlement dès la prochaine session. Cette manière de voir prend aussi en compte le calendrier politique qui laisse au chef du gouvernement une bonne douzaine de saisons pour refaire plus substantiellement l'équipe ministérielle qui l'entoure. Enfin, au bureau du premier ministre et dans les cabinets ministériels, on attache une grande importance au remaniement administratif en cours. On y voit le signe d'un renouvellement majeur qui pourrait apporter cette régénérescence dans les idées, les modes de fonctionnement et la solidité des projets gouvernementaux dont le gouvernement à un besoin si évident. Depuis un an, les ministériels ont découvert l'extrême importance de la haute fonction publique, son rôle essentiel dans la préparation et la mise en place des grandes politiques de l'État et quant au dynamisme des fonctionnaires aux échelons intermédiaires.

L'envergure du remaniement administratif en cours est incontestable. Outre la refonte de certains ministères, on attend en effet, dans les prochaines semaines, les nominations d'un véritable état-major de sous-ministres en titre, aux ministères de la Justice, de l'Environnement, de l'Énergie, de l'Industrie, et vraisemblablement aux Affaires extérieures. Aux Finances, le poste a été comblé ces derniers jours par la nomination du juriste et économiste montréalais Stanley Hartt.

La nomination de Paul Tellier au poste de greffier du Conseil privé et secrétaire du cabinet coiffe en quelque sorte ce renouvellement majeur des mandarins fédéraux. Premier fonctionnaire de l'État canadien, la cote de M. Tellier n'est pas très élevée chez certains nationalistes québécois. Mais l'homme jouit d'un prestige considérable à Ottawa où son autorité et son ascendant sur la fonction publique qui compte sont incontestables. Son expérience prise au service des gouvernements québécois et canadien, ses qualités intellectuelles et sa réputation de gestionnaire efficace pourraient avoir des effets considérables. Elles devraient normalement rétablir la prépondérance et la force du bureau du Conseil privé dans l'ensemble plus large de consultants et de conseillers entourant le premier ministre, recréer une marge plus réelle d'autonomie pour des ministres mieux au fait des intentions du gouvernement, assurer une cohérence et une constance dans la planification et la mise en oeuvre des politiques gouvernementales.

■

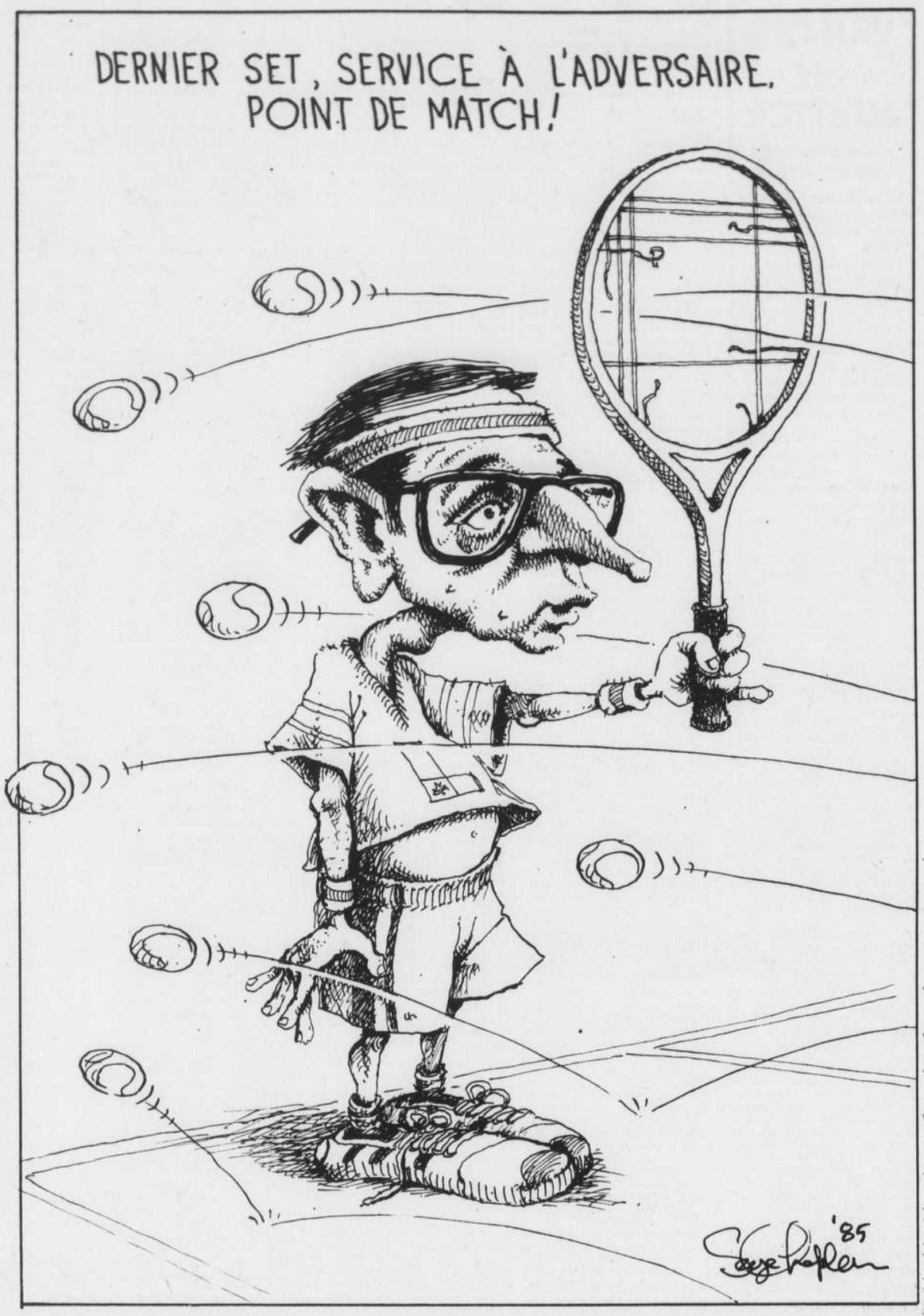
Le choix du premier ministre apparaît clairement. À cette étape-ci, il accorde la prépondérance au remaniement administratif sur le remaniement politique. Certes, le renouvellement de la haute fonction publique pourrait avoir un impact considérable sur la qualité des travaux et des décisions, dans la mesure où les nominations à venir seront du même calibre que celles de MM. Hartt et Tellier. Mais cet effort est insuffisant.

Pour douloureux que soit l'exercice, M. Mulroney ne devrait pas hésiter à se séparer de certains ministres. On pense notamment au solliciteur général Elmer MacKay. Ce dernier a démontré qu'il n'avait pas le jugement requis pour occuper cette fonction.

De plus, la représentation québécoise au sein du cabinet doit être enrichie substantiellement. La grande région de Montréal y est sous-représentée en nombre et en qualité. Cette situation doit être corrigée dès le prochain remaniement. Les ministres d'État à la Jeunesse, Mme Champagne, et à la Petite Entreprise, M. Bissonnette, sont tous deux de cette région. L'un et l'autre devraient être invités à céder leur siège au cabinet. Ce mouvement pourrait constituer la première phase du rééquilibrage de la présence québécoise et montréalaise au sein du cabinet par rapport à la présence ontarienne et torontoise.

Enfin, ces équipes renouvelées doivent être pleinement mises à contribution. Les dossiers des rapports Canada-États-Unis, de la désindexation des pensions et de la transaction avortée visant l'achat de Gulf Canada, pour ne citer que ces exemples, démontrent les limites de la centralisation administrative, du pouvoir personnel et de l'indécision politique. À ce niveau aussi, un remaniement des perspectives et du jugement s'impose.

— JEAN-LOUIS ROY



La Ve République en danger

LA FRANCE pratique depuis vingt-trois ans la meilleure des constitutions qu'elle ait connues depuis 1789, après en avoir expérimenté plus d'une quinzaine. Pour la première fois depuis deux siècles, le régime politique fait l'objet chez nous d'un consensus à peu près général. En apparence, la Ve République est donc solide. En réalité, elle se trouve en danger de mort.

On ne parle pas ici du rétablissement de la proportionnelle, qui tend à ramener la nation dans le marais d'instabilité et d'impotence où elle a pataugé de 1875 à 1958. Ce risque-là ne se développera sans doute qu'à long terme, au bout d'une ou deux législatures. Il laisse donc espérer cinq à dix ans de répit, pendant lesquels le retour au scrutin majoritaire reste possible. Un péril immédiat et irrémédiable menace plus gravement nos institutions. Si l'opposition l'emporte en 1986, elles pourraient affronter le triangle des Bermudes.

La contradiction entre une majorité de droite et un président de gauche n'empêcherait pas le régime de fonctionner si chacun des partenaires se conformait aux règles de la Constitution. Dirigeant le gouvernement, disposant du pouvoir exécutif et du pouvoir réglementaire, contrôlant l'Assemblée nationale, le nouveau premier ministre serait à peu près dans la même situation que Mme Thatcher ou le chancelier Kohl. Obligé de promulguer toutes les lois votées, François Mitterrand n'aurait pas les moyens d'empêcher la droite d'appliquer sa politique. Les institutions ne seraient pas moins efficaces qu'elles l'ont été jusqu'ici.

Elles seraient seulement un peu plus démocratiques. Depuis 1962, leur application présente un défaut incontestable : la formidable concentration des pouvoirs entre les mains du chef de l'État. Investi par la nation elle-même, orientant l'élection des députés, maître de la majorité parlementaire, bénéficiant de prérogatives juridiques importantes, celui-ci dispose d'une puissance dont aucun pays d'Occident ne connaît l'équivalent. S'il n'en a point abusé jusqu'ici, c'est par l'effet de sa modération personnelle et du pluralisme de la société. La Constitution ne méconnaît pas le principe posé par Montesquieu : « Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir. » Mais la disposition des choses qu'elle établit se trouve en échec par la conjonction du président et de la majorité.

Certes, l'existence d'une majorité disciplinée affaiblit aussi la séparation entre les régimes parlementaires. À Londres ou à Bonn, l'autorité du premier ministre sur le parti ou la coalition qui domine l'Assemblée fait tomber le législatif sous la coupe de l'exécutif. Mais le chef du gouvernement n'est pas tout à fait libre de ses mouvements. Il reste surveillé par un chef de l'État dont l'autorité symbolique pourrait mobiliser les citoyens en cas de violation des règles démocratiques. Dans le régime français, quand le président domine la majorité, aucune autorité ne peut le contenir, hormis les interventions du Conseil constitutionnel, qui restent limitées.

L'avènement d'une majorité opposée au président permettrait au contraire l'application d'une séparation des pouvoirs d'un type nouveau : entre le pouvoir majoritaire du premier ministre, et ce pouvoir que Benjamin Constant appelait modérateur, qui appartiendrait en l'occurence au président de la République. En dehors de la dissolution, arme de dissuasion exceptionnelle dont il a l'exclusivité, ce dernier dispose de prérogatives dans la politique internationale, la nomination et la révocation des hauts fonctionnaires, la signature des décrets en conseil des ministres et des ordonnances. Dans tous ces domaines, rien ne peut être fait sans l'accord du chef de l'État et du chef de gouvernement, dont les deux signatures sont nécessaires à la validité des décisions.

L'utilité d'un tel compromis entre les pouvoirs a été mise en lumière par l'incident — généralement méconnu — qui a provoqué les déclarations du président de la République sur la cohabitation, les 10 et 14 juillet derniers. Elles ont été suscitées par l'inquiétude du roi d'Espagne devant les propos de Jacques Chirac lors de la réception à l'Hôtel de Ville. Le maire de Paris avait affirmé que, si l'opposition devenait majoritaire en 1986, elle ne se tiendrait pas pour engagée par l'accord sur l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté européenne, mais qu'elle exigerait une nouvelle négociation. Quelques heures plus tard, Juan Carlos souleva le problème devant François Mitterrand, qui jugea nécessaire de rassurer le souverain en rappelant publiquement le lendemain les pouvoirs constitutionnels du président dans les relations extérieures. En l'espèce, ils permettraient d'empêcher que la continuité de l'État ne soit mise en cause par l'alternance des majorités.

Les adversaires actuels de la cohabitation entre un président de gauche et une éventuelle majorité de droite sont en réalité des adversaires de la séparation des pouvoirs. Ils ont profité de son absence pendant près de vingt ans, de 1962 à 1981. La gauche en a profité ensuite pendant cinq ans seulement. Ils ne seraient donc pas défavorisés si une alternance à la suite d'élections législatives les obligeait à respecter le pouvoir modérateur que la Constitution attribue au chef de l'État. Il rendrait la pratique du gouvernement un peu plus difficile qu'aujourd'hui et hier. Mais cela renforcerait la démocratie. Et surtout, les institutions seraient sauvées.

Les intégristes de la République gaullienne vont-ils la détruire en voulant la maintenir ? Qu'on ne s'y trompe pas : si un président de la République était acculé à « se soumettre ou se démettre » après des élections législatives contraires, tous ses successeurs se trouveraient désormais paralysés par l'Assemblée nationale. Leur désignation par le suffrage universel ne le mettrait pas à l'abri de la dévalorisation qu'ont subie nos chefs d'État après l'éviction de Mac-Mahon. En Autriche, en Irlande, en Islande, le président est élu directement par les citoyens, comme chez nous. À Vienne et à Reykjavik, ses prérogatives constitutionnelles sont plus importantes qu'à Paris. Mais il n'a presque aucune influence dans ces trois pays, parce que l'habitude de son effacement s'y est établie.

Quel qu'il soit, le successeur d'un François Mitterrand démis par une majorité parlementaire tiendrait son pouvoir des députés plutôt que du peuple. Ils sauraient d'autant mieux lui faire sentir leur suprématie qu'elle correspondrait à une tradition enracinée depuis la Convention. Ses anciens bénéficiaires piaffent d'impatience de la voir restaurée. Ils y parviendraient si l'on admettait que la légitimité du président de la République soit remise en cause par chaque élection législative.

Passons sur le fait que le général de Gaulle tenait les députés pour émanant de « compétitions locales », le président seul recevant à ses yeux un « mandat national » : ces formules sont contestables. Il reste qu'aucune des deux investitures ne peut remettre l'autre en cause, parce que chacune est limitée au domaine que la Constitution lui attribue. Les élections à l'Assemblée nationale désignent des législateurs et des contrôleurs du gouvernement. Les élections présidentielles investissent un chef d'État chargé de fonctions très différentes. Au lendemain de son avènement, ce dernier peut renvoyer les députés devant le pays, en décidant la dissolution. Conférer à ceux-ci un pouvoir symétrique serait violer la Constitution sur un point fondamental et détruire le régime qu'elle établit.

— MAURICE DUVERGER
(*Le Monde* du mardi 6 août)

Le mépris qui honore

BILLET

LISE BISSONNETTE

J'AVAIS, depuis quelque temps, un petit agacement envers *Liberté*. « La revue littéraire la plus lue au Québec quoi qu'en disent ceux qui disent ne pas la lire » — comme ils disent — avait publié le texte d'un dépité du DEVOIR dont la démesure mal informée en trahissait autant que le nez de Pinocchio. Ces messieurs de *Liberté*, qui connaissent pourtant les plaisirs de la vigne par leurs libations intelligentes auxquelles j'avais eu le bonheur d'assister une seule fois, me semblaient curieusement démunis de l'instinct du raisin vert.

Bref, je les attendais de travers quand je reçus le numéro 159, de juin 1985, qui aurait mérité qu'on en parle. Car ils y faisaient ce qu'ils font de meilleur : regarder le nombril du Québec sans le prendre pour un diamant, déshabiller nos modes intellectuelles et politiques avec le sain cynisme qu'on souhaiterait de tous les « observateurs » patentés, et avoir la discipline de l'écrire plutôt que de se contenter de s'épater l'un l'autre aux cafés-terrasses, les soirs où le verbe se porte bien.

Tout ça pour vous renvoyer particulièrement à une nouvelle chronique, *Légitime offense*, où Jean Larose faisait l'autopsie à vif d'un numéro spécial de la revue *Voix et images* consacré à *La Barre du jour*, le haut lieu littéraire du mouvement formaliste québécois qui se veut depuis vingt ans le canal et la règle de la modernité en cette province. Présenté comme ça, l'article pourrait vous expédier dans le labyrinthe de nos marginalités. Mais non. Et ce n'est pas pour le procès assez savant qu'il fait aux admirateurs éperdus de Mme Nicole Brossard que je vous y prie. C'est pour l'esquisse, à travers ces pages bouillantes et soupesées, jamais gratuites, des travers des avant-gardes québécoises depuis près d'un quart de siècle, et des boursouflements qui nous ont rendus, si souvent, si risibles. Les courants d'air, la facilité, la prétention, la préciosité, l'adoration de soi, et la conviction, si traditionnelle, d'un destin singulier qui inventera, au confluent de l'Europe et de l'Amérique, une roue qui ne l'a jamais été. Comme on le sait, l'Europe et l'Amérique n'ont jamais eu besoin de nous pour se rencontrer ailleurs, et nous sommes restés sur le carreau, entre nous, à nous partager leurs citations, en nous exaltant de notre propre usage normal de la parole. Il faudrait transposer Jean Larose dans le politique, l'esthétique, le sociologique. Pour cesser, est-ce possible, un jour, de nous prendre si mortellement au sérieux.

Comme LE DEVOIR, *Liberté* n'est pas à l'abri du mal, et il reste à nos amis des indignations sévères et condamnantes, dans le même numéro : à l'égard des méchants Canadiens anglais qui récupèrent Hubert Aquin, ou d'André Ouellet qui stéréotype, quelle triste affaire, les intellectuels. Tout ça est bien malheureux mais je n'arrive pas à en trouver ma *liberté* très égratignée. J'aime mieux *Liberté* sur le qui-vive, plutôt prête à retourner nos certitudes dès qu'elles commencent à prendre en évangile. Lisez ainsi le journal d'André Major, quand il se demande s'il ne vaudrait pas mieux expédier sa progéniture au cours de religion qu'en « option morale » où une prof féministe transforme George Sand en précurseur opprimé de la nouvelle doctrine. Quelques lignes qui valent tous les discours sur l'inculture, quand elle lève au surplus le petit doigt.

C'est ainsi que vous requerrez le numéro de juillet, le 160, arrivé au moment où je planchais encore sur celui de juin. Il vaut le déplacement pour une page, pas seulement elle mais au moins celle-là, de Pierre Vadeboncoeur sur « les révolutions marrantes ». C'est sur l'art, celui qui se croit contemporain, assassin, et qui suinte l'imprécation de pacotille, et qui ne tue que votre intérêt pour les états d'âme de tout ce monde. « Mais il y a aussi, en art, les demeurés de demain des avant-gardes d'hier. Les novateurs de la répétition. Les iconoclastes rétroactifs. L'avenir des futurs périmés. Les frondeurs d'aujourd'hui des défis d'autrefois. Les hardiesses entendues. Les révoltes révolues. » Écrit Vadeboncoeur, d'une plume mortelle pour nos « révolutions enregistrées sur disques ». *Liberté*, dit-il froidement, les méprise. Ce n'est pas un très beau sentiment, monsieur, mais pour une fois, il honore.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Le gai Moyen-Âge*

Lettre adressée à M. Jérôme Choquette, maire d'Outremont.

JE VOUS FÉLICITE. Une fois de plus, la valeur immobilière a triomphé de l'immoralité. Vous avez enfin su établir avec clarté la séparation qui manquait tant à notre belle ville. Ceux qui ne possèdent pas de cour ne viendront plus (horreur !) blesser l'oeil de ceux qui en ont une. Comme le dit si bien le proverbe, un agent immobilier vaut mieux que deux locataires.

J'aimerais, puisque l'ambiance municipale semble se tourner avec vigueur vers ce gai Moyen-Âge que nous regrettons tant, vous suggérer quelques autres règlements visant à épurer encore un peu le ciel d'Outremont afin que le prix de nos maisons puisse s'y élever en toute tranquillité.

a) Contrôlez l'admission ! Vous réaliseriez une économie de temps monstre si, au lieu d'avoir à réglementer la racaille, on lui interdisait tout simplement l'accès. Une liste d'attente, un comité de sélection, le tour est joué !

b) Redonnez au quartier locatif d'Outremont (vous savez, le ghetto des Renault 5 qui ne peuvent pas se garer) la vocation de parc industriel qui semble tant vous tenir à coeur. La morale, les bonnes moeurs et les coffres de la ville vous en sauront gré; vous résoudrez ainsi l'épineux problème de sauvegarder la valeur des maisons des uns pendant que celle des autres chute à cause de la proximité desdites industries.

Et, si rien ne fonctionne :

c) Vendez ce sous-secteur disgracieux à un autre quartier de la ville. Une fois expulsés les trouble-fête, ce sera un jeu d'enfants d'établir une frontière bien gardée pour briser dans l'oeuf les excursions des indésirables.

Nous vous saluons, Jérôme, du pays où le soleil ne brille plus pour tout le monde.

— BENOÎT ROUSSEAU
JOHANNE LÉVEILLÉ
Outremont, 6 août.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.
Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.
LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75$. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: (418) 687-2022
ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Trou de mémoire

LES ANNÉES QUI VIENNENT

JEAN-PAUL L'ALLIER

EST-CE un proverbe ou seulement un dicton ? On l'entend souvent répéter par les gens qui avancent dans la vie et qui ont vraisemblablement eu l'occasion de le vérifier plus d'une fois : « Pour savoir où l'on va, il vaut mieux savoir d'où l'on vient. »

C'est, à la fois, d'expériences personnelles et de connaissances acquises qu'il s'agit pour chacun de nous. Ceux qui ont mémoire de la dernière guerre mondiale ne lisent pas aujourd'hui les nouvelles concernant le désarmement de la même façon que ceux qui n'en ont aucune conscience. Ceux qui ont connu et vécu les grandes bouffées d'air frais du début des années soixante portent vraisemblablement un jugement fort critique à l'analyse de ce qui se passe en politique ces années-ci.

Quant à ceux qui ne connaissent pas les goûts, les habitudes et même le vocabulaire de la jeunesse et des adolescents, ils sont bien incapables de comprendre la façon dont ils voient l'avenir et d'imaginer leur contribution valable à l'organisation et à l'évolution, dans cette optique, de la société.

Trou de mémoire. C'est, bien sûr, le titre d'un roman d'Hubert Aquin, mais c'est par coïncidence plutôt que par inspiration que je l'ai choisi pour la chronique de cette semaine. Je suis néanmoins retourné après coup au livre d'Hubert Aquin pour constater qu'il n'avait rien à voir avec mon propos d'aujourd'hui; il était cependant toujours une lecture troublante qui dérange et qui vaut infiniment plus que le temps qu'on peut y consacrer.

C'est, à vrai dire, plutôt à l'occasion de conversations avec des jeunes d'aujourd'hui, dans la vingtaine, qui me parlaient de politique, d'écologie, de littérature que j'ai constaté à quel point il nous manquait tous, selon notre âge, la connaissance de cette période d'à peu près trois décennies qui précède notre naissance.

Pour plusieurs, le trou de mémoire se creusera au fur et à mesure de leur existence s'ils n'absorbent pas régulièrement leur ration d'information. Ils vivront le quotidien et le très court terme, insensibles aux contradictions.

Pour d'autres, l'ombre s'atténuera peu à peu avec le temps et ils mettront patiemment en place les pièces du casse-tête qui comblera l'écart entre ce qu'ils ont appris et ce qu'ils ont effectivement vécu. Ils seront plus critiques mais beaucoup moins nombreux. Toujours, cependant, ce trou de mémoire est particulièrement net et précis dans ses contours chez les jeunes; il ne peut en être autrement.

À l'école, au collège sinon à l'université, l'histoire qui s'enseigne et qui est déjà fortement synthétisée et même simplifiée s'arrête, dans le temps, à peu près à une génération derrière ceux à qui elle est enseignée. L'enseignant peut bien témoigner de sa propre expérience, le temps qu'il peut y consacrer ne suffit jamais à informer convenablement et objectivement.

Les faits et les événements sont encore trop chauds, trop d'acteurs sont encore actifs et imprévisibles et trop de situations n'ont encore ni commencement précis ni fin dans l'esprit des analystes et des historiens pour pouvoir constituer une matière d'enseignement.

Pour la majorité de ceux qui sont à l'école ou au collège, cette période de temps inaccessible au processus pédagogique s'ajoute à celle de leur enfance et de leur adolescence alors qu'ils étaient eux-mêmes trop jeunes et, dès lors, incapables de saisir, d'analyser et de comprendre l'essentiel de ce qui pouvait se passer sur le plan économique, social, politique, culturel.

Même en supposant qu'ils aient eu d'excellents professeurs, qu'ils se soient fortement motivés pour ce qui leur a été enseigné et qu'ils aient retenu l'essentiel des cours qui leur ont été offerts en histoire contemporaine, il y aura inévitablement, pour eux comme pour nous, chacun à notre époque et dans leurs connaissances acquises, un trou de mémoire de deux générations qui les suivra toute leur vie durant.

Les décisions qu'ils pourront prendre et leurs choix sociaux et politiques en seront nécessairement marqués. Il est ainsi plus facile de comprendre mieux qu'en voulant être différents de ce qu'ils voient autour d'eux, ils ne réussissent souvent qu'à copier ce qui se faisait quelques années auparavant.

Ils illustrent, en les vivant pour eux-mêmes, les cycles de la vie collective, dans toutes leurs apparentes contradictions mais où les tendances profondes ne sont pas évidentes sauf peut-être, longtemps après, pour les historiens de Kennedy à Reagan, de Duplessis à Trudeau, de la gauche à la droite, de l'État et du « privé », de la doctrine comme guide d'action aux sondages comme source de décision ...

La télévision servira bien à rappeler, ici et là, par des émissions ponctuelles et même à l'occasion par une brève série isolée parmi les dizaines d'autres, tel ou tel aspect de la vie d'ici et d'ailleurs dans le passé relativement récent. En informant superficiellement, elle pourra au mieux exciter la curiosité de quelques-uns qui entreprendront peut-être l'apprentissage de ce qui n'a jamais pu leur être enseigné.

Mais la télévision a aussi l'effet spectaculaire de nous condamner quotidiennement au silence et à l'isolement, tous ensemble, même quand on la consomme entre amis ou en famille. Longtemps avant elle et jusqu'au milieu du siècle à peu près, c'était en effet la plupart du temps en famille et avec la présence des parents et même des grands-parents que se transmettait naturellement, oralement, l'information décrivant ce qu'on avait retenu des 15, 20 ou 30 dernières années. Ce temps n'est plus.

Il n'est donc pas surprenant de constater que les jeunes sont bien prêts à considérer comme neufs ou inédits des discours qui ne sont pourtant pas très vieux mais qui leur sont néanmoins inconnus. Pourquoi se souviendraient-ils de Lester B. Pearson, des années du gouvernement Johnson à Québec, ou même de la « première vie » de Robert Bourassa ?

Même s'ils ont considérablement accru l'angle de vision et de perception que nous pouvons avoir des choses et des situations présentes à l'échelle de la planète, les médias d'aujourd'hui ne sont pas près de pouvoir corriger cette situation qui, par ailleurs, échappera encore longtemps au processus pédagogique. C'est maintenant un problème ou, mieux, un défi culturel.

Ce trou de mémoire a, de toute évidence, des conséquences certaines et même assez prévisibles. Ceux qui savent en tenir compte et qui analysent à froid la situation telle qu'elle se présente peuvent dès lors en tirer des avantages politiques et démagogiques indéniables en remettant sur le marché des idées et des concepts déjà trop vieux pour être utiles mais encore trop jeunes pour que cela soit évident.

Dans une société où les cellules familiales, sociales et politiques sont très fortes, on réussit mieux à éclairer suffisamment cette zone pour qu'elle soit prise en compte dans la définition des choix personnels à faire pour l'avenir.

C'est également vrai pour les sociétés qui partagent encore fortement et d'une façon assez monolithique les mêmes principes moraux et religieux.

Cependant, si les valeurs à la hausse sont celles du progrès économique avant toute chose, de la consommation comme moteur principal de développement, de la primauté absolue, de la concurrence personnelle et des choix individuels, quels qu'ils soient, sur un minimum de bien commun et d'intérêts collectifs, le progrès et la qualité de vie démocratique en sont dès lors plus lourdement taxés.

La qualité intrinsèque des individus, la pertinence des progrès qu'ils pourraient effectivement générer, l'innovation durable ne suffisent plus à concerter les forces et à produire l'effort constant que requiert aujourd'hui le développement et même, plus simplement, le maintien au point zéro de la qualité de vie démocratique, culturelle et sociale dont, par ailleurs, on sent de plus en plus l'urgente nécessité.

Ce trou de mémoire n'est pas sans rappeler, à bien des points de vue, cette zone invisible que connaissent bien les conducteurs de camion ou d'automobile : quand on file sur la route, on voit, par ses rétroviseurs, les voitures qui suivent. S'il arrive qu'elles veulent doubler, elles disparaissent toujours du champ de vision du conducteur au moins pour quelques secondes pendant lesquelles on pourrait croire qu'elles n'ont jamais existé. Cela peut produire, avec la meilleure bonne foi, les accidents les plus absurdes.

LE VATICAN SAISI PAR LA GÉOPOLITIQUE

I — L'anti-Machiavel

PHILIPPE PONS
du journal *Le Monde*

CITÉ DU VATICAN — « Dieu est partout mais Jean-Paul II l'a précédé. » Cette boutade qui court les palais apostoliques témoigne, certes, de l'acrimonie de certains à l'égard d'un « pape non résident », en tour du monde permanent, mais aussi du caractère planétaire d'un message qui dépasse la communauté des croyants. De la fenêtre ouverte sur la place Saint-Pierre, ses prédécesseurs se sont toujours adressés au monde, mais jamais leur voix n'a porté aussi loin que celle de Jean-Paul II, car à la force de la parole, il a associé le charisme de la présence (vingt-six voyages en moins de sept ans de pontificat).

De monarque-diplomate du petit État du Vatican, le pape est devenu le « *pasteur universel* », selon l'expression qui figure pour la première fois de l'histoire de la chrétienté dans l'annuaire pontifical à la suite du nom de celui qui est le 264e successeur de Pierre. Même les grands États doivent désormais compter avec cette « offensive » de la parole qui tend à faire accepter la légitimité de la question morale dans les débats séculiers. Il s'ensuit une résurgence de l'Église romaine sur l'échiquier international. Les ambassades de pays socialistes (qui, à l'exception de la Yougoslavie, n'ont pas de représentation au Saint-Siège) suivent avec attention ce qui se trame au Vatican. Les États-Unis de M. Reagan — qui ont établi en 1984 des liens diplomatiques avec le Saint-Siège — cherchent à faire bénéficier leur politique de la cause papale, et Rome, de son côté, a joué les médiateurs entre l'Argentine et le Chili dans le règlement du conflit séculaire du canal de Beagle.

Et pourtant, plus que d'une diplomatie au sens traditionnel du terme, discrète et efficace, on serait tenté de parler, à propos de l'action de Jean-Paul II, d'une véritable géopolitique de la papauté qui, au-delà des États, a pour interlocuteurs les peuples.

Il ne s'agit plus, en effet, de pieuses exhortations mais d'une tentative, reposant sur une vision globale de la situation politique mondiale, pour faire prévaloir certaines valeurs.

Cette résurgence de l'Église et de son message tient à plusieurs facteurs. Assurément, d'abord, au tempérament et au charisme d'un homme qui a rompu avec la tradition des papes diplomates : malgré la diversité de leurs personnalités, ses prédécesseurs avaient, pour la plupart, en commun, leur carrière dans la curie. Jean-Paul II n'est pas de ce cénacle et, loin de chercher à minimiser cette extranéité, il en a fait un style, inaugurant une nouvelle manière de diriger l'Église en incarnant à la première personne la politique mondiale du Saint-Siège. Autant Paul VI, par sa foi aussi ardente qu'inquiète, avait démythifié la papauté, autant Jean-Paul II tend à en faire un instrument messianique. Son action planétaire traduit en réalité sa conception de l'Église et sa conviction du rôle de ferment qu'elle est appelée à jouer en cette fin du deuxième millénaire de la chrétienté.

L'Église de Jean-Paul II est une Église des certitudes. La grandeur de l'Église de Paul VI fut d'être autant celle des questions que des réponses : devant la diversité des situations historiques, le pape se refusait « *à prononcer une parole unique et à proposer une solution universelle* ». « Du reste, ce n'est ni notre ambition ni notre mission », écrivait-il en 1971 à l'occasion du 80e anniversaire de l'encyclique *Rerum novarum*. Jean-Paul II ne semble pas partager de tels doutes et se veut, au contraire, prédicateur de vérité.

L'Église de Karol Wojtyla ne cache pas sa mission planétaire. Le pape annonçait dès 1979, devant l'assemblée des Nations unies, ce qui lui paraît dominer cette fin de siècle : « *La confrontation entre la conception religieuse du monde et la conception agnostique et même athée.* »

En cela, d'ailleurs, l'Église de Jean-Paul II est bien aussi fille de son temps : face à la crise des idéologies, à l'incapacité des États de droit de créer des valeurs, Jean-Paul II nourrit la conviction que l'Église a un terrain à occuper, une terre brûlée par la Raison à reconquérir. Notre époque est, selon lui, un moment historique, « le temps d'un nouvel avent ... un temps d'attente » (encyclique *Redemptor hominis*, 1979). À partir de ces prémisses s'organise la vision mondialiste de Karol Wojtyla.

L'Église des certitudes est aussi l'Élige de la reconquête. Celle-ci passe par la présence : celle d'un pays itinérant, dont la dimension symbolique a encore été renforcée par la tentative d'attentat dont il fut l'objet; celle d'une Église visible qui, loin de se fondre dans la société séculière, doit apparaître dans toute sa différence (d'où la recommandation du port de la soutane). Mais cette reconquête passe aussi par l'affirmation, aussi fréquente que possible, d'une parole, indépendante des pouvoirs temporels, transcendant les idéologies, mais néanmoins — et c'est là, sans doute, la grande originalité du message de Jean-Paul II — enracinée dans une réalité historique.

L'État et la nation

Dans la constitution pastorale *Gaudium et Spes* (1965), l'Église affirmait son droit de porter un jugement « partout et toujours », même en des matières touchant la politique, « quand les droits fondamentaux de la personne ou le salut des âmes l'exigent ». Jean-Paul II souscrit assurément à cette formulation conciliaire, mais il pousse ce souci éthique plus loin en faisant de l'Église l'expression des besoins fondamentaux



de l'homme. Non pas de l'individu reconnu par l'État, du citoyen, mais de l'homme de chair et de sang, dans son « immense dignité » qui réalise son être dans une culture dont les expressions fondamentales sont la famille et la nation.

La culture laïque a tendu à confondre les deux notions d'État et de nation. Selon Jean-Paul II, il convient de les distinguer. L'idée de nation, expression de la mémoire d'un peuple qui, pour un Polonais, n'est rien moins qu'une notion abstraite, est la clé de lecture de toute la géopolitique de Jean-Paul II, car c'est elle qui légitime l'État. Plus qu'à ce dernier, avec qui le Vatican traite au niveau des ambassades et des nonciatures, Karol Wojtyla s'adresse aux nations, c'est-à-dire à une entité indépendante des institutions politiques en tant qu'expression d'un vouloir-vivre ensemble d'une communauté. Dans la nation, déclarait Jean-Paul II le 2 juin 1980 à l'Unesco, s'exprime une souveraineté fondamentale : celle de la personne.

Dans la pensée de Jean-Paul II, l'homme, comme « fait unique », englobé dans une culture « qui a fait de lui un être spécifiquement humain » (déclaration de Mexico, 1982), échappe aux déterminations des États car son destin de créature de Dieu ne peut être réduit à un horizon politique. Mais cet homme est aussi, souvent, un sujet humilié de l'histoire et, en tout cas, toujours désarmé, auquel il faut redonner voix. L'Église a pour mission d'être à son service, et à celui de la nation, qui est l'expression de sa communauté culturelle. Elle doit exprimer les besoins à la fois concrets et spirituels, et, à ce titre, elle est appelée à jouer un rôle de médiation entre l'État et la nation.

Influencer son temps

L'idée de nation et celle de culture qui s'exprime en elle constituent les piliers de la politique mondiale de Jean-Paul II : « *Le dialogue de l'Église avec les cultures de notre temps est un domaine vital dont l'enjeu est le destin du monde en cette fin de siècle* », déclarait le pape lors de la création en mai 1982 du Conseil pontifical pour la culture. C'est, en fait, en s'adressant aux nations dans un dialogue avec les cultures, c'est-à-dire en se plaçant sur un autre terrain que celui des États, que Jean-Paul II réconcilie en quelque sorte l'Église avec l'histoire, la première restant extérieure aux péripéties de la seconde.

Avec Vatican II, l'Église avait voulu se mettre à l'écoute du monde, des problèmes de notre temps. Avec Jean-Paul II, l'Église ne cherche plus seulement à vivre avec son temps mais entend influencer celui-ci : l'Église est, certes, toujours au-dessus des États, elle ne légitime aucun régime, mais elle intervient auprès d'eux en s'adressant à la nation (disons à l'opinion publique) et en rappelant la mesure à laquelle doit être jugée (et par conséquent légitimée ou non) leur action, c'est-à-dire la dignité de l'homme.

L'Église, sujet désarmé, ne peut parler qu'aux consciences : c'est là une situation qui n'est pas nouvelle. Mais l'« interventionnisme » de Jean-Paul II est en train de transformer ce qu'il appelle les « moyens pauvres » de l'Église (liés à son primat spirituel) en une véritable force politique, portant à ses ultimes conséquences le droit revendiqué par les pères conciliaires de se prononcer quand les droits fondamentaux de la personne l'exigent, exerçant ainsi *de facto* son autorité spirituelle dans le domaine politique.

(À suivre)

Les révolutions sociales et la nouvelle sociologie américaine

LU

CLAUDE COUTURE

★ Theda Skocpol, **États et révolutions sociales**, Paris, Fayard, 1985, 486 p. (Traduction française de *States and Social Revolutions*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979, 407 p.)

D'AUCUNS considèrent cet essai de la sociologue américaine Theda Skocpol comme le plus brillant en sociologie/science politique depuis *Les Origines sociales de la dictature et de la démocratie* de Barrington Moore (Boston, 1966). Publié une première fois en 1979, ce livre fut tout de suite reconnu comme un classique et a valu à son auteur quelques prix, notamment celui de l'Association américaine de sociologie en 1980.

Au départ, un projet ambitieux, voire carrément téméraire : comparer les révolutions française, russe et chinoise à partir de principes d'analyses nouveaux et d'une approche résolument critique vis-à-vis les théories existantes. Compte tenu de l'ampleur du sujet, les possibilités de dérapage étaient nombreuses et il a fallu une force de caractère exceptionnelle à l'auteur pour réaliser un travail remarquable d'érudition et de créativité analytique.

Reprenant le mot de C. Wright Mills, « il y a autant de principes du changement historique que de structures sociales », Theda Skocpol n'a pas cherché à établir un modèle universel des révolutions. Son objectif fut plutôt de mettre au point une méthode d'analyse comparative des révolutions sociales les plus importantes et de proposer de nouveaux angles d'interprétation. Trois principes ont guidé son étude.

Premièrement, les révolutions sociales doivent être compromises dans une perspective *structurale* et non *volontariste*. L'auteur prend ici le contre-pied des analyses systémistes des révolutions (Ted Gurr, Chalmers Johnson) et celles des marxistes, néo-marxistes et théoriciens du « conflit politique » (Charles Tilly) qui, malgré des divergences spectaculaires mais apparentes, posent le même diagnostic : l'ordre sociétal repose sur un consensus de la majorité et la disparition de cet appui consensuel est une condition nécessaire à la révolution. L'émergence d'une classe « pour soi » serait essentielle au processus révolutionnaire et aucun régime ne peut survivre si les masses sont « consciemment » mécontentes. Au contraire, pour Theda Skocpol, ce « volontarisme » n'est pas une condition exclusive et nécessaire. Les crises révolutionnaires se sont en fait développées à partir d'événements qui ont échappé au contrôle des protagonistes. D'où la nécessité d'appréhender la complexité des processus révolutionnaires par une analyse structurale des rapports institutionnels et de la situation des différents groupes dans la société. De plus, chaque cas doit être situé dans le « contexte mondial du développement historique des structures internationales ».

C'est là le deuxième principe exposé par Theda Skocpol qui s'attaque cette fois au concept de *modernisation*. Marxistes et évolutionnistes structuro-fonctionnalistes ont conçu la *modernisation* comme un processus socio-économique « intranational » à partir d'un « idéal-type » posé comme modèle universel : l'Angleterre du 18e siècle. Cette vision de la *modernisation* a conduit plusieurs théoriciens à centrer leur analyse des révolutions sur les seuls facteurs internes et à y chercher des scénarios comparables à ce qui se produisit en Angleterre aux 17e et 18e siècle. Or, pour Theda Skocpol, il faut constamment faire référence aux structures internationales et aux « développements historiques mondiaux » pour rendre compte des révolutions et non se limiter aux seuls facteurs internes. Le déclenchement des révolutions se situe alors au point de rencontre des pressions internationales, économiques et militaires, et ces crises socio-politiques et institutionnelles internes, spécifiques à chaque pays et forcément différents du « modèle anglais ».

Le troisième principe d'analyse est celui de l'autonomie potentielle de l'État. Pour Skocpol, l'État est un organe « administratif et coercitif, potentiellement indépendant des intérêts et des structures socio-économiques », quoique conditionné par elles. Elle refuse de « céder à la tentation » d'absorber l'État et la société et de voir dans l'appareil étatique le simple jouet des classes dominantes. Car des conflits d'intérêts sont toujours possibles entre ces classes et l'État. Dans ses relations avec les classes dites dominées, l'État peut en effet développer des intérêts spécifiques qui ne sont pas nécessairement ceux des classes dominantes. D'autant plus que dans un contexte international, de fortes pressions économiques et militaires conduisent les États à tenter des politiques inconciliables, voire contradictoires dans certains cas, avec les intérêts d'une classe dominante. En somme, les États se trouvent au centre de l'analyse de Theda Skocpol en tant qu'organisations potentiellement autonomes « situées au point de rencontre des structures de classes et des situations internationales ».

En appliquant ces trois principes à la France de 1789, à la Russie de 1917 et à la Chine des années 1911-1949, l'auteur, tout en tenant compte des différences de contextes et des spécificités de chaque pays, propose un ensemble de facteurs de causalité identiques. Les trois pays étaient politiquement ambitieux, dotés d'une agriculture relativement prospère et coiffés d'une autocratie protobureaucratique. Dans les trois cas, à la veille de leur révolution sociale, ces États subirent de graves échecs militaires face à des pays plus développés économiquement (la France contre l'Angleterre, la Chine et la Russie contre le Japon). Ces crises extérieures, combinées aux tendances structurelles internes, ont conduit à la défaillance des appareils étatiques centraux. Confrontés à la nécessité de réformes, ces appareils étatiques s'aliénèrent une partie des classes dominantes foncières et marchandes qui tentèrent alors de s'approprier, dans le but de maintenir leur situation privilégiée, des projets de développement calqués sur ceux des rivaux économiques et militaires. Mais une fois amorcé, le processus de contestation des appareils étatiques d'ancien régime déclencha de violentes révoltes paysannes qui bouleversèrent tout l'édifice sociopolitique. Chaque révolution se termina par la formation d'un État-nation centralisé, bureaucratique et disposant à nouveau d'un pouvoir de grande puissance.

Brillante, sans pitié pour les théories classiques, la démonstration de Theda Skocpol laisse quand même le lecteur sceptique sur quelques points. Ainsi, dans son utilisation de l'Angleterre comme pôle négatif à la France du 18e siècle (le Japon et la Prusse servant de contre-exemple pour la Chine et la Russie), Skocpol reprend à son compte les thèses courantes sur les révolutions politiques anglaises du 17e siècle et la révolution industrielle du 18e. Il est vrai qu'elle a bien vu le simplisme des théories de la modernisation fondées sur l'universalisation du cas anglais. Mais de plus en plus, des auteurs contestent même pour l'Angleterre l'application d'un modèle de modernisation qu'on croyait, il n'y a pas si longtemps, universel. Aussi, l'écart entre la France et l'Angleterre au cours des années 1780 n'était peut-être pas aussi considérable que celui décrit par Skocpol. Et, à l'évidence, cet écart ne fut en rien comparable à celui de la Chine et de la Russie par rapport aux nations occidentales et au Japon à la veille de la Première Guerre mondiale.

Par ailleurs, Theda Skocpol conclut au renforcement sur la scène internationale de la position des trois États-nations secoués par des révolutions sociales. Mais la France de 1815 était-elle plus influente et plus puissante que celle de 1780 ? On peut se permettre d'en douter. Cela dit, ces lacunes n'altèrent pas l'ensemble d'une démonstration impressionnante et, surtout, riche d'une méthodologie comparative originale.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Les prédictions

parti et qu'il faudra en fin de course avoir recours à un deuxième tour de scrutin.

Selon M. Lepage, plusieurs des péquistes qui appuyaient M. Johnson en début de campagne sont en voie de changer d'allégeance en faveur de Mme Pauline Marois, parce qu'elle est une femmme, ou de MM. Garon et Landry, parce qu'ils sont économistes.

En tournée dans le comté de Bellechasse, le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, a été le premier des candidats à commenter les propos du sondeur. Il a d'abord indiqué que cette analyse du déroulement de la campagne ne l'étonnait pas outre mesure. M. Garon a soutenu qu'il avait déjà constaté que ses appuis s'étaient sensiblement accrus depuis le début de sa courte campagne.

Quant à Mme Pauline Marois, elle s'est dit encouragée des progrès accomplis en si peu de temps et dans ce sens ne peut que souscrire aux impressions recueillies par M. Lepage. Elle reconnaît que la solidarité féminine a pu être un facteur de cette remontée aux dépens de M. Johnson. Cela dit, Pauline Marois souligne qu'il y a autant d'hommes que de femmes qui lui ont donné un appui officiel et ont signé leur adhésion à sa candidature. À cet égard d'ailleurs, Mme Marois, tout en souhaitant bénéficier de la solidarité ministérielle, dit y voir « un couteau à double tranchant ». Il lui apparaît risqué que des militants, qui entretiennent des préjugés contre l'idée d'élire une femme, ne lui laissent pas la chance de se faire connaître et de montrer qui elle est, avant de faire leur jugement et d'exercer leur droit de vote.

Pour sa part, M. Bernard Landry soutient avoir senti sur le terrain exactement la même impression que décrit le sondeur Michel Lepage. M. Landry y voit comme facteur principal le fait que les militants sont conscients que Robert Bourassa choisira le thème de l'économie pour se battre et que dans cette « bagarre, certains craignent que Pierre-Marc Johnson pourrait se faire rudoyer ». Il est même convaincu qu'il se développe une nouvelle catégorie de partisans, « les ex-Johnsonnistes ». Concernant la popularité de Mme Marois, le candidat Bernard Landry reconnaît qu'il y a là « un événement », mais il ne voit pas très bien ce que vient faire dans cette course la solidarité féminine. « C'est aussi sexiste de voter pour une femme parce que c'est une femme que de voter contre une femme parce que c'est une femme ».

«Le premier ministre ne fait pas son travail»

Pour Turner, le voyage du *Polar Sea* est un «affront au Canada»

EDMONTON (PC) — Le chef de l'opposition fédérale John Turner a qualifié le passage du brise-glace américain *Polar Sea* à travers les eaux de l'Arctique d'«affront au Canada».

Le chef du Parti libéral fédéral a expliqué à Ottawa vendredi qu'il avait attendu deux semaines avant de commenter le voyage du *Polar Sea* pour laisser au premier ministre Brian Mulroney le temps d'intervenir auprès du gouvernement américain.

«Il m'apparaît clairement maintenant que le premier ministre n'a pas l'intention de prendre les mesures nécessaires pour dire au président qu'aucun navire étranger ne peut voyager à travers les eaux canadiennes de l'Arctique sans la permission du Canada», a-t-il déclaré.

«Pour parler franchement, le premier ministre ne fait pas son travail».

La station météorologique de Tuktoyaktuk, dans les Territoires du Nord-Ouest, a indiqué que le *Polar Sea*, après avoir frayé son chemin à travers les îles de l'Arctique, se trouve maintenant au nord des territoires. Il devrait entrer dans les eaux américaines en fin de semaine.

Le brise-glace a quitté Thule, au Groenland, il y a une semaine et demie. Les États-Unis ont négligé de demander au gouvernement canadien la permission d'emprunter le passage du Nord-Ouest, que le Canada considère comme faisant partie de ses eaux nationales, faisant naître ainsi de nombreuses protestations.

Le gouvernement américain a simplement informé le Canada du voyage, et a soutenu que le passage, une série de détroits entre les îles de l'Arctique, faisait partie des eaux internationales.

Par ailleurs, l'association Inuit Tapirisat du Canada, qui représente 27,000 Inuit de l'Arctique, a déclaré hier qu'elle était «profondément déçue» par la réponse «anémique» du gouvernement canadien à ce défi à la souveraineté canadienne.

La présidente de l'association, Mme Rhoda Innuksuk, a affirmé qu'«étant les Canadiens qui sont les plus affectés par ce problème, nous trouvons inacceptable le fait que le gouvernement fédéral n'est ni préparé ni désireux de s'élever pour défendre la souveraineté canadienne et protéger les intérêts des Inuit dans l'Arctique».

Selon Mme Innuksuk, les Inuit estiment que le gouvernement est «mal avisé s'il n'accepte pas le fait que les Américains ont réussi à affaiblir les revendications du Canada au sujet du passage du nord-ouest en ne demandant pas la permission pour y faire passer le *Polar Sea*».

Beaumier appuie Johnson

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Le dernier ministre nommé par M. René Lévesque, M. Yves Beaumier, est devenu hier le 31e député péquiste (et le 15e ministre) à appuyer la candidature de M. Pierre-Marc Johnson à la présidence du Parti québécois.

De passage hier après-midi en Mauricie, M. Johnson a reçu l'appui du ministre délégué à la politique familiale mais aussi d'un des treize membres actuels de l'exécutif national du PQ, M. Guy Vachon, qui est aussi président régional de la Mauricie.

M. Vachon est le quatrième membre de l'exécutif national à se prononcer pour M. Johnson, après MM. Yves Blais, Clermont Côté et Henry Milner. M. Landry a recueilli deux appuis, ceux de MM. Michel Leduc et Martin Brault tandis que Mme Pauline Marois est épaulée par M. Harold Lebel. Cinq membres de l'exécutif national ont décidé de rester neutres (Mmes Nadia Assimopoulos, Pierrette Dupont-Rousse et Chantal Mallen, MM. Marcel Léger et Jean-Pierre Latour).

Seul M. Jules-Pascal Venne, conseiller au programme, n'a pas encore fait connaître ses couleurs. Plusieurs savent que des liens d'amitié personnelle le lient à M. Johnson depuis leurs années de collège à Jean-de-Brébeuf. On ne peut cependant pas en extrapoler la position qu'il prendra éventuellement dans la course à la présidence du PQ.

Par ailleurs, il faudra attendre lundi pour connaître la décision de la présidente des élections, Mme Francine Jutras, au sujet du déroulement des assemblées régionales, dont la première se tient dans huit jours, le dimanche 18 août, à Rimouski.

Alors que les modalités de ces assemblées devaient être connues jeudi soir, les négociations avec les quatre candidats officiels n'ont pu aboutir à un accord et Mme Jutras a préféré attendre quelques jours avant de préciser notamment s'il y aura ou non une période de questions pour les membres du PQ qui assisteront à ces assemblées contradictoires.

Les candidats officiels seront alors au moins cinq puisque Mme Francine Lalonde a annoncé hier qu'elle remettrait lundi midi son bulletin de candidature, signé par 250 supporters. Il restera alors trois jours aux deux autres candidats présumés (Me Guy Bertrand et M. Luc Gagnon) et à d'éventuels candidats-surprise pour imiter Mme Lalonde puisque la date-limite pour le dépôt des candidatures est le jeudi 15 août.

Des quatre candidats concernés par l'entrevue accordée au DEVOIR par M. Lepage, seul M. Pierre-Marc Johnson a refusé de commenter. Son attachée de presse, Mme Denise Courteau, a rappelé au DEVOIR que M. Johnson ne commentait jamais les résultats des sondages et encore moins les impressions recueillies par un sondeur.

Il permis de croire qu'un certain nombre de partisans de M. Johnson sont mécontents des opinions émises par M. Michel Lepage. C'est le cas de Me Pierre Cloutier, membre de l'exécutif régional de Montréal-Centre. Me Cloutier, qui a fait tenir au DEVOIR une lettre dans laquelle il s'indigne de l'importance accordée aux déclarations de M. Lepage et accuse ce dernier de s'être livré à un règlement de comptes à l'endroit de M. Johnson. M. Cloutier reproche à M. Lepage d'avoir livré publiquement ses impressions. Il prédit quant à lui que si M. Johnson est élu chef du PQ, il n'aura plus recours à ses services de sondeur professionnel. Puis, il conclut: « J'ai l'impression que les militants et militantes du parti se moquent éperdument des impressions de ce monsieur Lepage ».

◆ La nouvelle

les négociations dans le secteur de l'Éducation et pour d'éventuels arrangements locaux dans le secteur des Affaires sociales.

La réunion du 28 août permettra aussi aux dirigeants des syndicats du secteur public de décider s'ils dressent ou non une liste des représentants des associations de salariés qui siégeront au conseil d'administration du nouvel Institut de recherche et d'information sur la rémunération. La loi 37 prévoit que le gouvernement nomme six des 15 à 19 membres de l'Institut en choisissant parmi les noms suggérés par les syndicats et les centrales syndicales accrédités dans le secteur public.

Amorcée au début de l'année, la préparation des négociations s'intensifie aussi au gouvernement et chez ses partenaires patronaux. Dix comités et sous-comités patronaux se mettent en place actuellement. Il y a trois comités patronaux en Éducation, un comité et cinq sous-comités en Affaires sociales, et enfin un comité pour la Fonction publique.

Le Conseil du Trésor et les ministères analysent actuellement tout le contexte dans lequel se dérouleront les prochaines négociations, notamment les perspectives budgétaires et l'évolution des clientèles. À cause de la loi 37, la préparation des positions patronales (tout comme syndicales) pourra cependant s'étaler sur un plus grand nombre de mois.

En effet, au lieu d'un seul dépôt des offres et des demandes, il y aura d'abord un dépôt de documents fin septembre-début octobre pour tout le domaine normatif des Affaires sociales et pour une partie de ce normatif en Éducation. Il faudra attendre le 30 novembre pour entendre le point de vue de l'Institut sur la rémunération. Le Conseil du Trésor aura alors jusqu'à la mi-mars pour discuter ses offres monétaires avec les syndicats, avant de les rendre publiques à l'Assemblée nationale, pour adoption vers la mi-avril.

Désireux de recruter une vingtaine de nouveaux employés, et notamment 12 médiateurs, le Conseil des services essentiels doit pour sa part déposer, sans doute la semaine prochaine, un mémoire en ce sens au Conseil du trésor. Le président du Conseil, Me Bernard Bastien, estime que le budget annuel de l'organisme devra passer de $1.2 million à $ 2.5 ou même $ 3 millions pour pouvoir remplir les nouvelles missions qui lui ont été confiées par la loi 37, aussi bien dans la prévention des grèves que dans le «redressement» des situations illégales.

Les nouveaux médiateurs seront recrutés d'ici la fin-septembre afin de pouvoir participer à la tournée des différentes régions du Québec que songe entreprendre cet automne le Conseil des services essentiels. Il veut prendre contact avec les différents organismes qui relèvent maintenant de sa juridiction. Me Bastien compte aussi en profiter pour expliquer l'approche préventive chère aux huit membres du Conseil.

Créé à la fin de 1982 sur l'initiative du ministre du Travail d'alors, M. Pierre Marois, le Conseil des services essentiels n'a jusqu'ici traité qu'avec environ 700 organismes, notamment dans le monde municipal. Il devra ouvrir environ 3,000 nouveaux dossiers, dont 926 dans le seul secteur des Affaires sociales.

Il lui faudra se doter d'un véritable greffe s'il veut recevoir et examiner rapidement les listes de services essentiels qui devront lui être remises 90 jours avant le déclenchement d'une grève dans les établissements de santé et de services sociaux. Le Conseil prépare actuellement un projet de réglement sur la détermination des services essentiels et sur la négociation des ententes à ce sujet. La principale difficulté sera de créer des listes «évolutives» de services essentiels puisque la norme n'est pas la même dans les établissements selon le jour de la semaine ou selon le mois de l'année.

Lors d'une entrevue au DEVOIR hier, Me Bastien n'a pas caché que plusieurs questions se posent encore pour le Conseil des services essentiels puisque les statégies syndicales et patronales ne sont ni connues ni même élaborées. Il doit assimiler les nouveaux concepts contenus dans la loi, notamment le nouveau «pouvoir de redressement». Ainsi par exemple, y a-t-il action concertée (donc illégale) lorsque des policiers municipaux ne distribuent plus de contraventions, comme c'est le cas à Valleyfield? Y a-t-il préjudice? Le Conseil doit-il s'en mêler?

La pire des situations que pourrait affronter le Conseil des services essentiels en 1986 serait celle où les syndicats, qui n'aiment pas la loi 37 comme on le sait, décident et réussissent à déclencher de nombreuses grèves illégales sur des sujets de négociation locale (donc privés du droit de grève, qui est restreint aux questions normatives en négociation nationale et aux questions monétaires tous les trois ans).

«Si 3,000 unités de négociation étaient en grève (illégale) en même temps, aucun Conseil des services essentiels n'y résisterait», commente Me Bastien qui ne retient nullement cette possibilité. «Ce n'est certainement pas l'ensemble des institutions qui voudront défier la loi», dit-il.

Le Conseil des services essentiels doit aussi réussir à faire comprendre qu'il est adversaire de toute grève. En effet, selon Me Bastien, même si le Conseil doit se préoccuper longtemps à l'avance des conditions dans lesquelles se déclenchera éventuellement une grève, il ne s'agit pas qu'il joue à l'organisateur de grève... ou que son travail invite à choisir la grève comme moyen de pression.

Par ailleurs, trois des huit membres du Conseil ne travaillent pas à plein temps à l'organisme. À cause du surcroit de responsabilité imparti au Conseil, il n'est pas inimaginable que tous les membres du Conseil soient contraints d'y travailler à plein temps. De plus, le Conseil a maintenant l'autorisation de se scinder en deux groupes de quatre membres et il peut donc multiplier son action.

◆ Les jeunes

dante de la Commission des droits de la personne — a également noté que la compagnie d'assurances n'avait pas démontré que l'utilisation de critères non discriminatoires dans l'établissements de la tarification (comme la feuille de route de l'assuré) causerait des problèmes économiques à la compagnie. En Ontario comme au Québec (notamment lorsqu'elles ont comparu au Québec devant la Commission parlementaire permanente de la Justice, en octobre 1981) les compagnies soutiennent que leurs primes découlent de données scientifiques telles les facteurs de détermination de risques.

En Ontario, un jeune homme célibataire de moins de 25 ans est celui qui paie le plus cher pour s'assurer.

Au Québec, les classes d'assurés ne sont pas exactement les mêmes mais la philosophie de base l'est. Ainsi, les hommes célibataires y sont pénalisés puisqu'ils leur faut atteindre la trentaine avant de voir les primes rabaissées au niveau de celles des hommes mariés de 25 ans. Quant à ces derniers, il est spécifié qu'ils doivent habiter avec leur épouse s'ils veulent se prévaloir de leur privilège matrimonial. Les femmes de 25 ans et plus se retrouvent dans la même classe que ces deux groupes, qu'elles soient ou non mariées.

Au Québec, cela fait depuis 1980 que le Surintendant des assurances souligne la «désuétude» de cette pratique discriminatoire .

Cette année-là, M. Jacques Roy notait dans son rapport annuel que « le manque d'homogénéité des classes d'hommes et de femmes tend à démontrer que l'utilisation du sexe dans la classification en assurance automobile est très contestable. » Il ajoutait que « si on constate que les rôles traditionnels des deux sexes et leurs habitudes de conduite se tranforment et tendent à se rapprocher, on ne peut que conclure à la désuétude de plus en plus évidente de cette classification ».

Au cours des années suivantes, la discrimination selon l'âge et l'état civil fut également dénoncée mais, en juin de cette année, l'Inspecteur général des assurances, M. Jean-Marie Bouchard, relevait le manque d'empressement des compagnies à bouger. La situation ne change pas, concluait-il.

À la Commission des droits de la personne, on fait valoir que dans ce cas précis des assurances automobiles, le lobby féministe, qui se révèle à l'occasion très bien organisé, n'est pas très actif car il est avantagé par les dispositions actuelles. (Mais c'est une autre histoire si l'on considère non pas seulement l'assurance automobile mais les régimes d'assurances dans leur ensemble). Et comme le lobby «jeunesse» n'est pas le puissant au monde...

En Ontario, les sanctions imposées à la compagnie d'assurance Zurich seront décrétées le mois prochain mais la compagnie a déjà fait part de son intention de porter le jugement en appel.

◆ Le compromis

président.

Selon le porte-parole de l'hôpital King Edward, à Durban, tous les tués hier étaient des Noirs. Depuis le début de la semaine, on rapporte aussi la mort d'un Asiatique, tué à coups de pierre. 127 personnes, a-t-il ajouté, ont en outre été admises et soignées à l'hôpital, dont 40 blessées par balles. Selon le porte-parole, la plupart des victimes venaient de la cité noire d'Umlazi, située au sud de Durban.

Il semble que, comme les précédentes, les victimes aient été tuées dans les incidents qui opposent des émeutiers noirs à la police et à l'armée, ainsi qu'à des milices improvisées d'Asiatiques qui tentent de défendre leurs boutiques et leurs maisons face aux pillards.

Les victimes de vendredi ont succombé à des coups de couteau plutôt qu'à des blessures par balle. « Ils (les Noirs) se combattent entre eux », a déclaré un temoin souhaitant conserver l'anonymat.

La plupart des émeutes signalées vendredi s'étaient déroulées à Kwamashu et Inanda, des cités noires et indiennes au nord de la métropole de Durban, sur l'ocean indien. Cette precision montre que les violences se sont en fait poursuivies dans l'ensemble de la région de Durban.

Le dernier bilan officiel, de la police, ne faisait état que de 22 morts depuis mardi.

Il restait difficile de savoir comment les victimes avaient été touchées, mais les témoignages semblaient indiquer qu'elles avaient été atteintes lors de l'intervention de la police contre les émeutiers en révolte dans les cités noires et indiennes de la région de Durban.

La poursuite des émeutes à Inanda ainsi qu'à Kwamashu, la *township* noire voisine, faisait hier redouter un bilan beaucoup plus lourd.

Inanda restait une cité en guerre et en état de siège. Incendies, pillages et jets de pierres par des groupes de Noirs continuaient. L'entrée de la *township* indienne, qui borde la citée noire de Kwamashu au nord de Durban, était bloquée d'un côté par une large foule de Noirs, d'un autre par des Indiens lourdement armés de fusils et de pistolets.

Des appels ont été lancés par la communauté indienne pour que la police et l'armée viennent en aide à des centaines d'Indiens restés à l'intérieur d'Inanda. Un millier au moins ont déjà quitté Inanda et passé la nuit à Phoenix, cité indienne voisine.

« Ce dont nous avons besoin est une action immédiate des autorités afin de sauver la vie de ces gens. Je crains que beaucoup d'enfants aient disparu, n'importe quoi peut leur arriver », a déclaré M. R. Panday, membre du comité des affaires locales de Durban-Sud.

Hier en fin de journée un reporter de l'AFP a observé trois autobus bondés de Noirs armés de bâtons, machettes et de lances se dirigeant vers Phoenix.

Kwamashu, la plus grande cité noire d'Afrique du Sud après Soweto, était elle aussi hier le théâtre de pillages et d'incendies et de jets de pierres par des groupes incontrôlés de jeunes Noirs.

D'une colline avoisinante dominant la lisière des deux cités soudain ennemies, un photographe de l'AFP a observé des groupes de Noirs se ruant sur des magasins, en sortant les mains pleines, se dispersant à l'arrivée de la police, puis recommençant un peu plus loin.

Il a également vu à la lisière d'Inanda une foule d'environ un millier de Noirs converger sur un groupe d'une centaine d'Indiens. L'un des Noirs cependant a parlementé avec un représentant des Indiens, et finalement évité la confrontation directe qui menaçait. La police, présente à bord de deux blindés, n'est pas intervenue.

À Durban, les Noirs qui habitent Kwamashu exprimaient la crainte de rentrer chez eux le soir d'un jour de paie, d'être attaqués et de se faire voler achats et argent. Il craignaient aussi de ne pouvoir s'approvisionner à Kwamashu où de nombreux magasins ont également été incendiés et pillés.

Le chef Gathsa Buthelesi, premier ministre du Kwazulu, le *homeland* autonome qui entoure Durban, a déjà déclaré que les émeutes étaient le fait de voyous, une affirmation corroborée par de nombreux autres témoignages. Selon plusieurs résidents, et hommes politiques interrogés, les émeutiers semblent peu motivés politiquement.

À Washington, la Maison-Blanche s'attendait hier laissant entendre qu'un assouplissement prochain de la politique de Prétoria pourrait résulter de la rencontre américano-sud-africaine de Vienne.

M. Robert McFarlane, conseiller du président Ronald Reagan pour les affaires de sécurité nationale, et M. Roelof « Pik » Botha, ministre sud-africain des Affaires étrangères ont eu jeudi à Vienne un « sérieux échange » qui a notamment permis « l'expression franche du point de vue américain » sur la situation en Afrique du Sud et dans la région, a indiqué la Maison- Blanche.

Le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes, a précisé que le gouvernement sud-africain avait entrepris une révision de sa politique et que celle-ci serait terminée « dans les prochains jours ou les prochaines semaines ».« Nous sommes encouragé par ce que les Sud-Africains nous ont dit », a déclaré M. Speakes.« À leur crédit, les Sud-Africains ont pris en considération l'opinion du gouvernement américain et celui d'autres pays », a ajouté M. Speakes.

Pour sa part, un porte-parole du département d'État, M. Bernard Kalb a déclaré que Washington « attendait des résultats dans un avenir rapproché. » « Nous sommes profondément troublés par la situation à Durban », a-t-il déclaré.« Cette violence et cette répression créent des conditions propices à une augmentation de polarisation raciale. »

Les responsables de la Maison-Blanche ont indiqué que M. Botha avait décrit les mesures que son gouvernement compte prendre et avait pris acte du point de vue du président Reagan exprimé par M. McFarlane qui était assisté de M. Chester Crocker, secrétaire d'État adjoint pour les questions africaines.

M. McFarlane a rendu compte de la rencontre hier matin au président américain alors que M. Crocker poursuivait ses entretiens avec les responsables sud-africains dans la capitale autrichienne.

La Maison-Blanche a précisé hier que la situation au Congrès, qui est sur le point d'adopter des sanctions économiques contre Pretoria malgré l'opposition du président Reagan, avait également été évoquée lors des entretiens américano-sud-africains de Vienne, qui se sont déroulés à la demande de Pretoria.

Le Sénat devrait adopter dès la rentrée parlementaire du 9 septembre un projet de loi déjà voté par la Chambre et qui prévoit l'interdiction de la vente aux États-Unis des pièces d'or sud-africaines, les Kruggerands, et l'arrêt des prêts bancaires et de l'exportation d'ordinateurs au gouvernement sud-africain.

L'annonce de mesures d'apaisement par Pretoria pourrait modifier la situation au Congrès, espère-t-on à la Maison-Blanche, et éviter au président Reagan d'avoir à oposer un veto à un projet de loi qui jouit d'un appui considérable au Congrès comme dans l'opinion publique aux États-Unis.

Mais le gouvernement du Brésil, lui, condamnant l'apartheid en « opposition flagrante avec les principes démocratiques », a interdit dès vendredi la vente d'armes et de pétrole à l'Afrique du Sud et les échanges culturels et sportifs avec ce pays.

Ce décret présidentiel, lu par le ministre des Affaires étrangères Olavo Setubal, n'a toutefois pas rompu les relations diplomatiques ni interdit les autres relations commerciales avec l'Afrique du Sud.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200



Photo AP

Louise Brooks, dans une photo prise l'an dernier.

La Garbo rebelle

Louise Brooks meurt à 78 ans

ROCHESTER, N.Y. (d'après AP et AFP) — La comédienne Louise Brooks, l'héroïne inoubliable de *Loulou* de Pabst tourné en 1929, et l'un des grands noms du cinéma muet pour qui plusieurs générations de cinéphiles ont voué un véritable culte, est décédée jeudi à son domicile de Rochester, d'une crise cardiaque, à l'âge de 78 ans. Elle souffrait depuis un certain temps d'arthrite et d'emphysème.

Louise Brooks, qui avait commencé sa carrière à l'écran en 1925 pour tourner une trentaine de films, était une des « rebelles » de Hollywood. Objet de culte, égérie du metteur en scène allemand G.W Pabst (l'auteur de *Loulou*, son plus beau rôle), elle avait abandonné le cinéma en 1938, refusant de se plier aux exigences de Hollywood.

« Louise Brooks est la femme de rêve sans laquelle le cinéma ne serait rien. Elle est bien plus qu'un mythe, elle est une présence magique, un fantôme réel, le magnétisme du cinéma ». Cet hommage du critique français Ado Kyrou, depuis Paris hier, témoigne de la passion qu'aura suscitée cette star du muet immortalisée dans le chef-d'oeuvre de Pabst.

Rarement vit-on beauté aussi photogénique que celle de Louise Brooks, dans toute l'histoire du cinéma où elle laissa une impression magique assez proche de celle de Greta Garbo, qui également quitta l'écran abruptement. Cependant, Brooks avait un caractère rebelle et quasi pervers que Garbo n'avait pas.

Née en 1906, fille d'un avocat, elle avait commencé sa carrière comme danseuse, alors qu'elle était adolescente. Elle tourna son premier film à 19 ans en 1925 et apparût ensuite dans *Une fille dans chaque port*, de Howard Hawks, en 1928, et *Beggars for Life* de William Wellmann où sa célèbre frange sur le front et son air faussement garçonnier la feront remarquer. Elle aura imposé un « style ». Sa moue boudeuse et ce mélange de candeur et de perversité étonnaient et cinquante ans plus tard, lors de la reprise à succès de *Loulou*, le charme opéra toujours. Pendant l'hiver 1980, plein de femmes se mirent à adopter le style « Louise Brooks ».

À la fin des années 20, elle partit pour l'Europe où elle tourna pour celui qui allait la révéler véritablement et faire d'elle une très grande star: Georg Whilhem Pabst. Le film *Loulou*, tourné en Allemagne, où elle incarnait une jeune femme séduite par Jack l'étrangleur, reste un film-culte où sa beauté encore aujourd'hui a conservé tout son pouvoir magnétique. Il fut suivi par *Le journal d'une fille perdue*, en 1929. En France elle tourna *Prix de beauté* en 1930.

De retour à Hollywood, elle joua surtout des petits rôles, dont un dans un autre film de Wellman, *L'ennemi public*, en 1931. Hollywood ne lui pardonnait pas son indépendance et ne lui offrira que des rôles de second ordre. Après quelques westerns de série B, elle prit sa retraite, fuyant les fastes clinquants de Hollywood qu'elle a toujours détestés sans le dissimuler, et vivant désormais en recluse tout comme Garbo. Son dernier film fut *Overland Stage Raiders*, avec John Wayne, en 1938.

Elle était née à Cherryvale, Kansas, et déménagea avec ses parents dans une autre ville de l'État, Witchita, en 1919. Elle n'aimait pas les habitants de ce petit coin de l'Amérique profonde. Elle déclarait en 1978 au *New Yorker* que son retour dans le Kansas après sa retraite était « un autre type d'enfer. Les habitants de Witchita me détestaient pour avoir eu du succès ou me méprisaient pour mes échecs. Et moi-même, je n'étais pas exactement enchantée par eux ».

Elle avait déménagé à Rochester en 1958 et écrivait de temps en temps des articles sur sa carrière pour des magazines spécialisés. En 1982, elle publia un essai sur sa carrière, *Loulou à Hollywood*, où elle ne ménageait pas ses critiques envers « l'establishment » cinématographique.

Devenue pauvre à la fin de sa vie, elle refusa toujours de revenir au cinéma. Elle refusa une proposition du réalisateur américain Mike Nichols qui voulait faire un film sur sa vie. Elle écrivit une autobiographie mais la brûla ensuite. « Personne n'a besoin d'un livre écrit par moi sur les moyens de ruiner sa vie », disait-elle.

Elle fut mariée quelques années pendant les années 20 au réalisateur Eddie Sutherland, qui la dirigea en 1926 dans *It's the Old Army Game*, avec le comique W.C Fields.

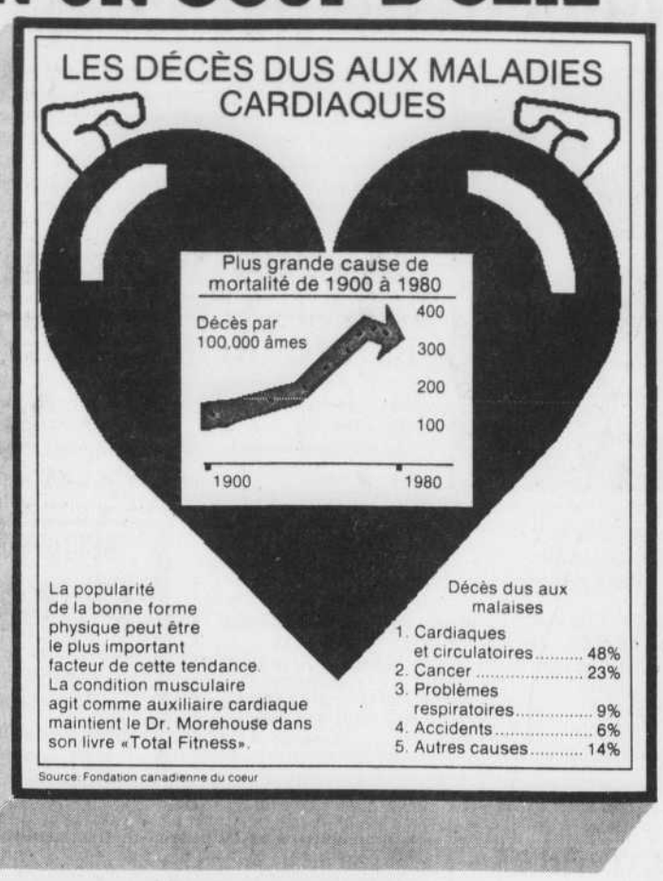
Plusieurs ouvrages (dont des albums de photos) ont été consacrés à Louise Brooks, et pour tous les historiens du cinéma elle restera celle qui, tout comme *Loulou*, est insaisissable, l'anti-star par excellence.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, samedi 10 août 1985

EN UN COUP D'OEIL



LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ NORCEN RACHÈTE SES PROPRES ACTIONS ORDINAIRES

La société Norcen Energy Resources Ltd. de Toronto fera une offre au comptant pour racheter jusqu'à cinq millions ou 17.8 % de ses actions ordinaires comportant droit de vote et jusqu'à cinq millions ou 18.8 % de ses actions ordinaires ne comportant pas droit de vote, à un prix unitaire de $ 15 ¾.

Les principaux actionnaires, Hollinger Argus Ltd. et sa filiale Labmin Resources Ltd., qui détiennent ensemble 10.2 millions d'actions comportant droit de vote et 9.6 millions ne comportant pas droit de vote, ont déjà avisé la compagnie qu'ils n'entendaient pas soumettre leurs actions. En fait, l'opération fera en sorte de porter la participation de la famille Black de 36 % à 45 %.

Selon un porte-parole de la compagnie, l'offre vise à raffermir le prix du titre qui serait sous-évalué par le marché. Le programme de rachat de $ 157.5 millions sera financé par un emprunt bancaire et le fonds de roulement.

■ O'Keefe perd du marché

Carling O'Keefe Limitée de Toronto a essuyé une forte régression de ses résultats d'exploitation pour le premier trimestre terminé le 30 juin 1985 en raison de la diminution du volume des ventes du secteur canadien de la bière, qui accuse un déclin de 8 %, et d'un rétrécissement de sa part du marché.

Le bénéfice consolidé pour le trimestre terminé le 30 juin 1985 se chiffre à $ 1.2 million ou trois cents par action ordinaire au lieu de $ 14.5 ou 64 cents l'action pour la même période de l'an dernier. Le chiffre d'affaires consolidé pour le trimestre s'établit par ailleurs à $ 241 millions, soit une baisse de 8 % par rapport au chiffre de $ 264 millions pour 1984.

■ Rothmans subit une chute des ventes

La Compagnie Rothmans de Pall Mall Canada Limitée de Toronto accuse une forte chute de son bénéfice consolidé pour le trimestre arrêté au 30 juin 1985. Celui-ci s'est établi en effet à $ 3.6 millions soit 58 cents par action ordinaire seulement, contre $ 11.6 millions ou $ 2.03 par action pour le trimestre correspondant l'an dernier. Le chiffre d'affaires consolidé a régressé entre temps de 7 % pour se chiffrer à $ 383.6 millions.

Outre les difficultés évoquées pour sa filiale en participation majoritaire, Carling O'Keefe Limitée, la baisse de bénéfice pour ce dernier trimestre tient à un recul des ventes de cigarettes coïncidant avec un alourdissement des frais, deux facteurs dont l'effet a été plus grand que celui des majorations de prix.

■ Ciment St-Laurent se fait gourmande

Ciment St-Laurent Inc. recourra prochainement à nouveau à l'épargne publique à la faveur du régime d'épargne-actions du Québec afin de rembourser partiellement l'acquisition projetée de la cimenterie de Hagerstown, dans l'état du Maryland.

L'émission projetée concerne cette fois encore, les actions de classe A ne comportant qu'un droit de vote limité. Les actionnaires majoritaires ont par ailleurs déjà manifesté leur intention de souscrire à des actions classe B afin de maintenir leur proportion de titre de participation de la compagnie.

Ciment St-Laurent avait soulevé l'ire de M. Stephen Jarislowsky de l'importante société de conseillers en placement Jarislowsky, Fraser quand elle avait procédé à une semblable émission publique d'actions ne comportant qu'un droit de vote limité, pour un montant de $ 10 millions, en octobre dernier.

■ Cineplex Odeon : un succès de salle

Cineplex Odeon Corp. a déjà tiré des bénéfices de la récente fusion de Cineplex Corp. et de Canadian Odeon, qui en faisait la deuxième plus importante chaine de cinémas au Canada, après Famous Players Ltd.

Les recettes de la société de Toronto ont en effet presque quadruplé en atteignant $ 73.3 millions pour les six mois terminés le 27 juin dernier, par rapport à $ 14.6 millions pour la même période de l'année précédente. Le bénéfice net a par ailleurs explosé de $ 154,000 à $ 4.2 millions.

■ Innovations en Informatique : + 52 %

La société Innovations en Informatique dans laquelle Bell Canada acquérait récemment une participation de 48 %, a réalisé une augmentation de ses ventes de 52 % pour le premier trimestre.

Le revenu de la société spécialisée qui compte plus de 50 centres de vente et de service au Canada, en plus de fabriquer et de vendre des terminaux de validation en direct des billets de loterie, s'est élevé à $ 27.9 millions pour la période de 13 semaines terminée le 29 juin 1985, comparativement à $ 18.3 millions pour la même période en 1985.

Annonce à Saint-Laurent d'une sixième expansion depuis 1977

CAE détient le tiers du marché mondial des simulateurs de vol commerciaux

CLAUDE TURCOTTE

CAE Électronique Ltée a annoncé hier sa sixième expansion depuis 1977. Il s'agit cette fois d'un agrandissement de 30 % de la surface de travail, au coût de $ 10 millions, qui survient seulement six mois après la cinquième rallonge, qui augmentait la superficie de 25 %.

Cela témoigne de l'extraordinaire dynamisme de cette entreprise de Saint-Laurent, qui a présentement 2,200 employés, dont plus de la moitié sont des ingénieurs, des scientifiques et des techniciens. On y a créé 750 emplois au cours des 16 derniers mois, dont 350 sont allés à de jeunes universitaires. On prévoit en créer 150 autres au cours des six prochains mois.

« Aujourd'hui, a déclaré M. Byron Cavadias, président de la compagnie, nous pouvons embaucher de jeunes diplômés et les former nous-mêmes. Une majorité provient des universités québécoises et je suis heureux de dire que leur qualité est très bonne. »

CAE Electronique Ltée, qui a établi sa réputation en fabriquant des simulateurs de vol, détient présentement le tiers du marché mondial pour les simulateurs de vol commerciaux; elle est présente dans 25 pays et 32 lignes aériennes importantes.

Elle a aussi mis au point des technologies pour la simulation des centrales nucléaires, des systèmes de commandes, de contrôle, de supervision et d'acquisition de données pour les centrales hydro-électriques. Hydro-Québec et Hydro-Ontario comptent parmi ses clients. CAE fabrique des simulateurs d'avions de chasse pour le Canada et divers pays du pacte de l'Otan; elle produit des systèmes de propulsion marine et de contrôle de trafic aérien. Elle a inventé un système avancé de détection d'anomalies magnétiques servant au repérage des sous-marins ennemis à partir d'hélicoptères. Elle a même conçu et mis au point le système de commande du bras manipulateur de la navette spatiale de la Nasa.


Dômes pour système visuel de simulation de vol d'appareils militaires en cours de mise au point chez CAE Electronics Ltd.

Pas moins de 75 % de ses ventes s'effectuent à l'étranger. Son chiffre d'affaires est passé de $ 15 millions en 1973 à $ 150 millions en 1984. Ses principaux concurrents dans le monde occidental sont des manufacturiers américains et britanniques. Comme elle oeuvre dans un secteur à la fine pointe de la technologie nouvelle, CAE Électronique consacre environ 18 % de son chiffre d'affaires à la recherche et au développement, ce qui est nettement supérieur à la moyenne dans le monde industriel.

CAE Électronique est une filiale à part entière d'une compagnie de Toronto, CAE Industries Ltd., qui compte 14 divisions au Canada et en Allemagne de l'Ouest, se spécialisant dans l'électronique, la fabrication de pièces d'auto, l'entretien et la réparation d'avions et la fabrication de produits industriels. Toutes ces activités fournissent du travail à 4,300 personnes.

Inscrites aux bourses de Montréal et de Toronto, les actions de CAE Industries ont aujourd'hui une valeur 81 fois supérieures à celle de 1962. En fait, $ 1 investi en 1962 dans CAE vaut à peu près $ 350 en 1985. CAE Électronique Ltée figure parmi les filiales les plus rentables de CAE Industries.

Pour le dernier exercice financier, CAE Industries a déclaré un chiffre d'affaires de $ 327 millions, en hausse de 15 % sur l'année précédente. À peu près le quart des ventes sont faites à une clientèle militaire. Le rendement de l'avoir des actionnaires pour la plus récente année fiscale fut de 36.1 %, presque trois fois la moyenne des compagnies canadiennes.

C'est donc avec grand plaisir que M. Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie et du Commerce, et le maire de Saint-Laurent, M. Marcel Laurin, ont participé à la cérémonie symbolique de la pelletée de terre pour le huitième agrandissement de l'entreprise depuis sa création en 1947, en voyant dans cette entreprise un modèle pour l'avenir industriel québécois.

Selon la Fédération canadienne des étudiants

Le fédéral est responsable de la hausse de 19,000 chômeurs étudiants en un an

DENIS LESSARD
de la Presse canadienne

OTTAWA (PC) — L'insuffisance des programmes fédéraux de création d'emplois destinés aux jeunes du gouvernement fédéral est directement responsable de l'augmentation de 19,000 chômeurs étudiants de plus depuis un an.

En conférence de presse, hier, la Fédération canadienne des étudiants, appuyée par les deux partis d'opposition aux Communes, a réclamé qu'Ottawa consulte davantage les jeunes à l'avenir, dans l'élaboration des programmes qui leur sont destinés.

La fédération a en outre obtenu l'appui de l'Association canadienne des professeurs d'université, qui constate dans une lettre au ministre de l'Emploi, Flora MacDonald, que l'actuel programme *Défi 85* « a été fait sans, selon nous, beaucoup

Voir page 10 : Chômage étudiant

Le fisc québécois assume un « manque à gagner » de $ 430 millions

Depuis sa création, le régime d'épargne-actions du Québec a canalisé $ 2 milliards d'épargne

PAUL DURIVAGE

Le régime d'épargne-actions du Québec (RÉA) continue de gagner des adhérents, bien que le rythme soit moins rapide qu'au cours des premières années, révèle une étude que vient de publier la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ).

Selon l'étude conduite par M. Martin Martin, il y a aujourd'hui près de 191,000 adhérents au RÉA. La seule année 1984 a vu apparaître près de 45,000 ce ces nouveaux comptes chez les courtiers et les fiducies. C'est toutefois une augmentation beaucoup moindre que celle de 75,000 survenue en 1983.

Par ailleurs, le nombre de comptes actifs a diminué sensiblement. En effet, seulement 81 % du nombre de comptes ont reçu une contribution l'an dernier, comparativement à 86 % en 1983.

Revenu Québec nous apprend par ailleurs que la contribution moyenne des participants au régime a été de $ 4,500 lors de la présentation de leur déclaration de revenus pour 1983. Celle-ci a d'ailleurs encore légèrement progressé l'an dernier, laissent croire les statistiques plus récentes compilées auprès des courtiers.

Somme toute, les contribuables ont investi à ce jour plus de $ 2 milliards dans leur RÉA, dont plus des deux tiers dans les seules années 1983 et 1984. Ils ont ainsi soustrait aux revenus du fisc, environ $ 430 millions.

D'autre part, alors que les années précédentes avaient vu les crédits accordés par le gouvernement du Québec profiter principalement aux sociétés ayant plus d'un milliard de dollars d'actif, au grand damn de celui-ci d'ailleurs, l'implantation de la nouvelle grille de déduction fiscale a eu pour effet de canaliser une plus grande partie des épargnes vers les compagnies qui en avaient le plus besoin.

C'est ainsi que les sociétés importantes n'ont placé au Québec que $ 515 millions l'an dernier, à comparer avec $ 618 millions en 1983. La majeure partie de ces sommes a d'ailleurs été recueillie au moyen des plans de réinvestissement de dividendes et de souscription d'actions, une façon pour ces sociétés d'accroître leur capital-actions à bon compte.

Par contre, les sociétés qui comptent un actif de moins de $ 25 millions ont recueilli ensemble $ 106 millions, soit 68 % de plus que l'année précédente. Les sociétés intermédiaires, c'est-à-dire celles qui affichent un actif de $ 25 millions à $ 1 milliard, ont pour leur part recueilli $ 94 millions, plutôt que $ 84 millions un an plus tôt.

D'un autre point de vue, la moitié des 44 sociétés qui ont fait publiquement appel à l'épargne l'an dernier peuvent être qualifiées d'en voie de développement, comparativement à 12 seulement l'année précédente. Dix-huit d'entre elles en étaient d'ailleurs à leur premier placement.

Selon M. Martin, les sociétés en voie de développement devraient être encore plus particulièrement favorisées et la demande également soutenue cette année puisque c'est la dernière où les titres de ces sociétés donnent droit à une déduction égale à 150 %.

Il s'est cependant inquiété que le risque de voir surgir des placements de moindre qualité se trouve ainsi augmenté : « Les épargnants qui ne recherchent qu'une simple déduction fiscale pourraient en effet être démesurément attirés vers ces sociétés, d'autant plus que les placements dans les actions des sociétés importantes ne permettront qu'une déduction de 50 %. »

Il s'est aussi dit préoccupé qu'une éventuelle pénurie relative de titres de qualité n'entraîne une surévaluation du prix d'émission par rapport à sa valeur intrinsèque, au désavantage du consommateur.

M. Martin a par ailleurs souligné à nouveau l'importance du régime pour l'actionnariat au Québec : « Le RÉA présente un net avantage sur tous les autres régimes, car il oblige les épargnants à prendre eux-mêmes leurs décisions d'investissement. Cet apprentissage ne peut que procurer à long terme des résultats intéressants pour l'essor de l'actionnariat ».

Participation aux régimes donnant ouverture à des déductions fiscales

Rubriques	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982[P]	1983[P]
Régime d'épargne-retraite								
nombre de participants	287 691	322 851	364 856	411 915	468 200	488 430	473 231	532 742
Pourcentage de participants	9,4	10,4	11,4	12,4	13,6	13,2	12,8	14,3
Valeur des déductions (000 $)	419 106	483 391	568 701	657 918	773 456	819 324	853 004	974 431
Régime d'épargne-logement								
Nombre de participants	152 146[1]	121 652	137 523	138 395	149 543	143 602	127 964[2]	s.o.
Pourcentage de participants	5,0	3,9	4,3	4,2	4,3	3,9	3,5	s.o.
Valeur des déductions (000 $)	141 891	112 718	127 202	129 278	140 229	134 379	151 540	s.o.
Régime d'épargne-actions								
Nombre de participants	s.o.	s.o.	s.o.	14 348	28 393	33 530	44 017	108 380
Pourcentage de participants	s.o.	s.o.	s.o.	0,43	0,83	0,9	1,19	2,9
Valeur des déductions (000 $)	s.o.	s.o.	s.o.	49 357	103 940	120 378	175 527	486 734

[P] Données préliminaires
(1) Première année d'application du Régime d'épargne-logement
(2) Dernière année d'application du Régime d'épargne-logement
Source: Statistiques des particuliers du Québec.

Voyez Sentez Goutez
La différence Provigo.
LES SUPERMARCHÉS provigo

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Demande de protection et $ 25,000

Un informateur affirme avoir découvert une conspiration

PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

OTTAWA — Un individu anonyme, spécialiste de l'information clandestine pour le compte de la GRC et ancien détenu, a fait enquête sur une présumée conspiration visant à contrôler les prix d'un certain produit dans l'Ouest du pays pour le compte du ministère de la Consommation et des Corporations.

Depuis, il a demandé au même ministère une prime de $ 25,000 pour lui permettre de fuir ceux qui l'ont menacé de mort à trois reprises et de changer d'identité et d'adresse.

Le personnage en question, prénommé Bob, qui réside, semble-t-il, en Colombie-Britannique, a purgé deux ans de prison dans l'Ouest du pays pour un crime qu'il a refusé d'identifier et il est devenu, à ce moment-là, à l'intérieur des murs de l'institution pénitentiaire, informateur clandestin pour le compte de la GRC.

Une fois libéré, il s'est lancé en affaires dans le même domaine de l'information clandestine et il a fréquemment été utilisé, depuis une dizaine d'années, par la GRC dans l'Ouest du pays dans des histoires de traffic de drogues.

Il y a quelques mois, il a été embauché par le ministère de la Consommation et des Corporations, sur recommandation de la GRC, pour participer à une enquête concernant une affaire de complot en vue de fixer les prix d'un produit canadien par une grande entreprise.

C'est le député libéral de la région de Toronto, M. John Nunziata, qui a permis, hier, au cours d'une conférence de presse tenue dans son bureau de la capitale, au dénommé Bob de raconter son aventure par téléphone.

Après avoir reçu son mandat du ministère fédéral, Bob a organisé, pour une somme de $ 5,000, une rencontre clandestine entre les présumés auteurs du complot et un enquêteur du gouvernement.

C'est lors de cette rencontre, a indiqué Bob, que le représentant du gouvernement, « inexpérimenté dans ce genre d'opération délicate », aurait bousillé toute l'opération en mentionnant à ses interlocuteurs son véritable nom. « C'était la première opération clandestine à laquelle participait cet enquêteur, a mentionné Bob, et il a commis cette erreur magistrale qui compromettait définitivement la poursuite de l'enquête. »

Depuis ce temps, Bob a reçu des menaces de mort en trois occasions. Un représentant de la compagnie en question l'a rencontré et lui a dit « qu'il s'était mis le nez dans une affaire qui ne le concernait pas et qu'il serait éliminé ».

Plus tard, il a reçu deux appels téléphonique anonymes « d'une personne d'âge mur » qui lui a dit qu'il disparaîtrait d'ici deux semaines.

Craignant pour sa propre sécurité, celle de son épouse et de son enfant, Bob a communiqué avec un représentant de la GRC pour lequel il a souvent travaillé pour demander de la protection, mais il s'est fait dire que cela relevait maintenant du ministère de la Consommation et des Corporations.

Devant l'indifférence du ministère, il s'est ensuite adressé au député libéral John Nunziata afin qu'il rende publique toute l'affaire et fasse pression auprès des responsables de l'enquête.

Hier, un représentant du ministère de la Consommation et des Corporations, M. Ian Nielsen-Jones, a confirmé que l'enquête de la GRC était authentique et que les policiers ne croyaient pas que les menaces adressées à Bob étaient vraiment sérieuses.

Selon M. Nielsen-Jones, c'est Bob lui-même qui s'est exposé aux présumés auteurs du complot. Il a ajouté que c'était la première fois que le bureau d'enquête du ministère fédéral payait un informateur pour effectuer ce genre de travail délicat et il s'est dit satisfait par le travail accompli par Bob.

Tout en refusant d'identifier l'entreprise impliquée dans le complot, M. Nielsen-Jones a révélé que l'affaire touchait plusieurs petites compagnies dans une seule province de l'Ouest du pays.

Les compagnies qui ont fait l'objet d'une enquête du ministère de la Consommation et des Corporations sont passibles d'une amende de $ 1 million chacune.

Pour John Nunziata, les menaces adressées à l'informateur Bob sont sérieuses et le ministère a l'obligation morale de le protéger. « Je ne crois pas, a-t-il dit, que vous pouvez mettre un prix sur la vie des gens et je crois qu'une somme de $ 25,000 représente très peu pour sauver la vie de trois personnes. »

Quant à Bob, qui a prétendu gagner entre $ 50,000 et $ 60,000 annuellement pour son travail, il a avoué être devenu informateur à un très jeune âge — il a indiqué qu'il approchait la trentaine — parce qu'il détestait les trafiquants de drogues. En plus de travailler pour la GRC, il a aussi accepté des contrats des Forces armées canadiennes et le Service correctionnel.

Investissement de $ 5 milliards pour la construction d'une petite voiture

Grâce à une technologie révolutionnaire, *Saturne* de GM multipliera la productivité par cinq

(LE MONDE) — Le syndicat américain des travailleurs de l'automobile a approuvé récemment l'accord négocié avec General Motors depuis plusieurs mois, dans le cadre du projet *Saturne*, de construction d'un nouvelle petite automobile.

Qui connaît *Saturne* ? Ce projet, lancé il y a trois ans par General Motors, le géant de l'industrie automobile mondiale, risque pourtant de déboucher sur une véritable révolution technologique, bouleversant les méthodes de production à la chaîne — « taylorisme » — appliquées depuis un siècle dans ce secteur. À mesure que se précisent les contours de cette opération, à laquelle General Motors consacrera la bagatelle de $ 5 milliards (44 milliards de francs environ), les ambitions initiales du constructeur se confirment.

Il s'agit tout bonnement de faire table rase du passé et d'inventer une nouvelle façon de produire à bas coût des véhicules en série, utilisant toutes les ressources de la technologie la plus avancée : intelligence et vision artificielles, communication, nouveaux matériaux, robotisation, etc., et de nouvelles relations sociales. Les méthodes traditionnelles, même aidées par les techniques de pointe, ne peuvent permettre à l'industrie américaine de combler l'écart de coût avec les Japonais — estimé à $ 2,000 dollars par véhicule. De plus, les prix des automobiles atteignent, en valeur absolue, des niveaux dissuasifs. Partant de ce constat, la direction du groupe américain a d'abord constitué en juin 1982 un groupe de travail pluridisciplinaire, chargé, sans aucune contrainte, d'imaginer ce que serait l'usine et l'automobile du futur.

Cette réflexion prend corps. En janvier 1985, le groupe a créé une compagnie autonome, nommée Saturne, ajoutant pour la première fois depuis l'absorption en 1918 de Chevrolet, une nouvelle marque à sa panoplie. Cette société, dotée d'un capital de 5 milliards de francs, construira aux États-Unis, probablement dans le Tennessee, d'ici la fin des années 90 une nouvelle usine révolutionnaire, employant 6,000 salariés. Cette usine devrait produire 400,000 à 500,000 petites voitures par an, soit une moyenne actuellement dans l'ensemble des usines américaines de General Motors. Devant servir également de « laboratoire », son coût ($ 3.5 milliards) sera près de six fois supérieur aux autres installations les plus modernes créées par le groupe ces dernières années.

L'accord social accepté il y a quelques semaines par l'Union des syndicats américains de l'automobile, après des mois de négociation avec la direction de la société, montre que cette nouvelle unité sera également un laboratoire social.

Pour la première fois dans l'histoire de l'industrie automobile américaine, où le droit de licencier quasiment sans préavis est une règle d'or, il donne à une majorité (80 %) des salariés employés dans l'usine une garantie d'emploi « sauf événements imprévisibles ou catastrophiques ». Les salariés, organisés en groupes de travail de six à quinze personnes, totalement responsables d'une opération de montage — y compris la maintenance —, seront en outre associés à toutes les décisions par le biais de comités spéciaux. Enfin, un cinquième de leur salaire sera lié à des objectifs précis de production et de rentabilité.



Toutes les ressources de la technologie la plus avancée seront utilisées pour *Saturne* : intelligence et vision artificielles, communication, nouveaux matériaux, robotisation, etc.

Selon le « rapport d'intérêt public » publié récemment par General Motors avec son rapport annuel, le véhicule *Saturne* sera assemblé à partir de modules préfabriqués et testés par des équipes autonomes. Les chaînes d'assemblage, beaucoup plus courtes, seront alimentées par des nombreuses lignes utilisant des techniques de pointe.

Les ventes de voitures japonaises croissent de 35 % aux USA

TOKYO (AFP) — Les ventes de véhicules à moteur japonais aux États-Unis ont augmenté de 35.2 % en juillet 1985 par rapport à juillet 1984 atteignant le niveau record de 294,344 unités, a-t-on appris vendredi de source industrielle.

Cette forte augmentation est due, selon la même source, à l'accroissement du quota volontaire à l'exportation que s'impose le Japon depuis quatre ans, et qui est passé de 1.85 million à 2.3 millions d'unités pour l'année fiscale se terminant en mars 1986.

Toyota a pris la première place des exportateurs en juillet avec 114,357 unités (plus 53.8 %), suivi par Nissan avec 69,565 unités (plus 43.8 %).

Voir aussi en page 16

◆ Chômage étudiant

de consultations directes ».

« Les programmes fédéraux d'emplois d'été ont très peu fait pour soulager les problèmes des étudiants », a souligné Mlle Barbara Donaldson, présidente de la Fédération.

Selon elle, bien que d'après Statistique Canada 29,000 emplois supplémentaires soient apparus chez les étudiants en juillet 1985 par rapport à juillet 1984, les 178,000 chômeurs laissés sur le carreau sont de trop. S'il y a eu plus d'emplois, il y a eu beaucoup plus d'étudiants qui ont déferlé sur le marché du travail, souligne-t-elle.

Pour Mlle Donaldson, le gouvernement devrait à l'avenir faire connaître plusieurs mois à l'avance ses intentions quant aux initiatives de création d'emplois pour les jeunes afin que les groupes étudiants puissent apporter des suggestions. « Il faut aussi alléger les procédures; dans le cas des *Jeunes entrepreneurs*, ceux qui avaient des projets devaient les faire approuver à six endroits différents avant d'obtenir leurs subventions », a-t-elle dit.

Pour le Parti libéral, le député de Shefford Jean Lapierre a soutenu que les données du chômage chez les jeunes prouvaient que le programme *Défi 85*, annoncé ce printemps par le ministre de l'Emploi Flora MacDonald « est tout simplement une fraude ».

« Il y a un an et demi, avant l'élection, Brian Mulroney parlait du chômage des jeunes comme d'une tragédie nationale, aujourd'hui c'est au même point », a-t-il déclaré.

Pour le Nouveau parti démocratique, M. Ian Waddell de Colombie-Britannique a annoncé que son parti entreprendrait cet automne une tournée pancanadienne pour consulter les jeunes et recueillir leurs suggestions pour la création des futurs programme d'emplois d'été.

Dans ses données du chômage publiées hier, Statistique Canada révèle que le chomage non désaisonnalisé pour les étudiants de 15 à 24 ans s'élevait à 14.4 % en juillet, 0.5 % de moins que l'an dernier. Chez les jeunes de 15 ans ce taux est de 16 %, comparativement à 16.8 % l'an passé.

En revanche, chez ceux de 20 à 24 ans la proportion de sans emplois a grimpé, montant à 9.7 % comparativement à 9.3 % l'an passé.

Cet été, il y avait 1,058,000 million d'étudiants au travail, une hausse de 29,000 sur l'été dernier. Presque 70 % des étudiants qui retournent à l'école en septembre étaient au travail en juillet.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle — Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont Montréal

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal Bureau 3100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668-8910)
Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Commission de la Capitale nationale / National Capital Commission

GESTIONNAIRE, PLANIFICATION SECTORIELLE (QUÉBEC)

La Commission de la Capitale nationale cherche un urbaniste — aménagiste expérimenté pour organiser, coordonner et vérifier les études d'urbanisme portant sur les biens-fonds fédéraux dans la partie québécoise de la région de la Capitale nationale. Les fonctions englobent la liaison avec les fonctionnaires supérieurs à tous les paliers d'administration publique et avec les cadres du secteur privé, ainsi que la surveillance d'un personnel professionnel et technique.

Les candidats doivent avoir obtenu un grade de deuxième cycle en aménagement urbain et régional ou l'équivalent, disposer de plusieurs années d'expérience pertinente et avoir assumé des fonctions de surveillance. La connaissance du français et de l'anglais est essentielle.

Le traitement peut s'élever jusqu'à 49 982$ selon les compétences et l'expérience.

Les candidats sont priés d'envoyer leur demande à l'adresse ci-dessous avant le ***26 août 1985,*** *en indiquant le numéro de concours 1985-19 (DE); les demandes doivent donner des renseignements complets sur les compétences et l'expérience des candidats.*

Agent de dotation principal
Commission de la Capitale nationale
161, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario)
K1P 6J6

Canada

NOTRE RUBRIQUE **CARRIÈRES ET PROFESSIONS** a été spécialement créée pour établir un lien entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 1,50 $ la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution.

Pour renseignements et réservations, contactez

Chrisitiane Legault
à 844-3361

LE DEVOIR
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

PROFESSEURS DE FRANÇAIS
LANGUE SECONDE

Fonctions:
Cours à Montréal et banlieue
— temps plein/partiel

Méthodes utilisées:
— Dialogue Canada I, Transition et autres
— Approche fonctionnelle

Exigences:
— Minimum B.A. relié aux langues
— Expérience pertinente
— Voiture essentielle

Envoyez curriculum vitae:

Dossier 1266
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal, Qué.,
H2Y 3S6

DES CARRIÈRES INTÉRESSANTES
ASSOCIATION SECTORIELLE - FABRICATION D'ÉQUIPEMENT DE TRANSPORT ET DE MACHINES

CONSEILLER À LA PRÉVENTION
(Nouveau concours no. 8)

Tâches:
Sous l'autorité du directeur général, le conseiller à la prévention assiste, conseille, forme et informe les employeurs et les travailleurs du secteur en matière de prévention en santé et sécurité du travail. Il peut être appelé à concevoir des programmes, à organiser des cours et à élaborer des guides de prévention. Il s'occupe également de recherche et de documentation.

Qualifications:
Expérience pertinente en milieu de travail de préférence avec un diplôme universitaire en génie, hygiène industrielle, en sciences sociales ou en sciences de la santé. Aptitudes à l'animation de groupes. Aptitudes spéciales à la conception et à la rédaction de documents pertinents aux tâches précitées. Disposer d'une automobile pour son emploi.

Traitement: Jusqu'à $675.00/semaine.

Avantages sociaux:
Assurance collective, Régime de retraite, etc...

AGENT DE LIAISON
(Nouveau concours no. 9)

Tâches:
Sous l'autorité d'un conseiller, l'agent de liaison assiste celui-ci dans l'exécution des tâches précitées.

Qualifications:
Expérience pertinente en milieu de travail avec ou sans diplôme universitaire ou collégial. Aptitudes à la communication et à l'animation de groupes. Disposer d'une automobile pour son emploi.

Traitement: Jusqu'à $548.00/semaine.

Avantages sociaux:
Assurance collective, Régime de retraite, etc...

Les intéressés doivent transmettre au plus tôt leur curriculum vitae à l'Adjointe administrative, Association Sectorielle, Secteur Fabrication d'Équipement de Transport et de Machines, 6020 est, rue Jean-Talon,

STAGIAIRE OU JEUNE JURISTE (AVOCAT(E) OU NOTAIRE)

Notre firme est à la recherche d'un(e) stagiaire ou d'un(e) jeune juriste (avocat(e) ou notaire) bilingue pour se joindre à son cabinet de propriété intellectuelle.

La personne choisie recevra une formation pratique (marques de commerce, brevets, droits d'auteur, dessins industriels) lui permettant d'accéder à un poste permanent au sein de notre équipe.

Jeune et dynamique, notre cabinet de propriété intellectuelle offre un plan de carrière à la mesure des ambitions du jeune juriste désirant se lancer en pratique spécialisée.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'un relevé de leurs notes au:

CABINET DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (INTELPRO)
434, RUE ST-PIERRE, SUITE 200
MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 2M5

ÉCHÉANCE: LE 15 AOÛT 1985

REPRÉSENTANT(E) PUBLICITAIRE

Un important media d'information est à la recherche d'un professionnel de la vente afin de compléter son équipe de vente nationale. Le candidat idéal possédera un diplôme universitaire de premier cycle en marketing ou l'équivalent. Il possédera aussi une expérience pertinente d'au moins 5 ans, acquise dans l'industrie des communications auprès de medias d'information ou d'agences de publicité. Nous offrons un défi de taille pour un individu ambitieux, dynamique et agressif qui saura nous représenter efficacement à Montréal et à Toronto auprès d'une clientèle sophistiquée. Notre plan de rémunération est largement supérieur à la moyenne de l'industrie et nous offrons également une gamme complète de bénéfices marginaux. ***Si le défi vous intéresse, faites-nous parvenir votre c.v. à:***

Dossier 1263
Le Devoir
C.P. 6033,
Succ. Place d'Armes
Montréal, Qué. H2Y 3S6

CAHIER SPÉCIAL SUR L'ÉDUCATION

LE DEVOIR publiera le 30 août prochain un cahier spécial sur l'Éducation ayant pour thème:

Les parents à l'école

Les individus ou organismes qui désirent obtenir des copies supplémentaires de ce cahier spécial du **DEVOIR** peuvent le faire en complétant le coupon-réponse ou en communiquant avec:

LE DEVOIR — département du tirage 844-3361

NOM _____ PRÉNOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____
QUANTITÉ _____ X 0,35¢ = _____ $
RETOURNEZ AVEC VOTRE CHÈQUE OU MANDAT À **LE DEVOIR — TIRAGE 211 ST-SACREMENT MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 1X1**

Les parlementaires réagissent

Les *macro-fusions* soulèvent des craintes

NEW YORK (AP) — La multiplication ces dernières années des fusions de grandes sociétés américaines inquiète les parlementaires, qui songent à y mettre un frein.

La manie des absorptions a créé une nouvelle race d'investisseur, particulièrement énergique, et un nouveau type de spéculateur, qui s'enrichit des mariages industriels. Elle a ses vedettes, qui ont nom Boone Pickens, Carl Icahn et Ivan Boesky, ce dernier passant pour avoir gagné $ 150 millions en spéculant sur les fusions. Il est l'auteur d'un livre intitulé précisément *La fusiomanie*.

Au Congrès, une bonne vingtaine de textes restrictifs concernant les acquisitions d'entreprises sont en cours d'examen.

La vague des grandes opérations de ce genre a commencé en juillet 1981 avec l'achat par Dupont, le premier Américain de la chimie, de la société pétrolière Conoco pour la somme de $ 7.4 milliards. US Steel, numéro un américain de l'acier, lui a emboîté le pas en absorbant Marathon Oil en novembre 1981 ($ 6.5 milliards).

En septembre 1983, c'est une énorme fusion ferroviaire : Santa Fe achète la Southern Pacific $ 5.2 milliards. En 1984, les dollars se déplacent très fort dans l'industrie pétrolière : Texaco achète Getty Oil pour $ 10.1 milliards, Mobil fait l'acquisition de Superior Oil pour $ 5.7 milliards, le groupe anglo-hollandais Shell donne $ 5.7 milliards pour Shell États-Unis.

Enfin, et c'est la plus grosse opération de ce genre jamais effectuée jusque-là aux États-Unis, Socal avale la Gulf Oil pour la somme plus que rondelette de $ 13.4 milliards.

En 1985, la fièvre ne tombe pas : Hospital Corp. of America offre $ 6.6 milliards à l'American Hospital Supply, Turner Broadcasting propose $ 5.4 milliards à CBS, l'une des trois grandes chaînes de télévision; et Reynolds (tabac) acquiert pour $ 4.9 milliards l'une des plus grandes sociétés de produits alimentaires, Nabisco. Puis la General Motors s'empare de Hughes Aircraft moyennant $ 5 milliards.

Chacune de ces opérations obéit à des motivations différentes.

En acquérant Hughes Aircraft, après une compétition avec Ford, la GM pose un pied dans la haute technologie de l'électronique pour mieux faire face à la concurrence japonaise (les « analystes » prévoient que d'ici 1990 l'automobile moyenne contiendra pour plus de $ 1,500 d'électronique; l'année précédente, la GM avait déjà absorbé Electronic Data System pour $ 2.5 milliards).

Quant à Royal Dutch Shell, elle cherche à mettre une plus grande partie de ses oeufs (capitaux et réserves de pétrole) dans le panier américain, politiquement plus stable : c'est le but qu'elle poursuivait en portant à 100 % sa participation de 69 % à sa filiale américaine.

En général les acquisitions se font dans la même branche industrielle, même s'il y a des exceptions (US Steel achète une société pétrolière pour se diversifier face à la crise de la sidérurgie; Reynolds achète dans l'alimentaire pour réduire sa dépendance vis-à-vis du tabac). La tendance est donc à une plus grande concentration dans une branche donnée, tendance pourtant combattue par la loi anti-trust destinée à empêcher ou à casser les monopoles de fait.

Business Week peut écrire dans son numéro du 1er juillet que « le relâchement de la politique anti-trust a huilé le marche des absorptions » industrielles. Mais si des parlementaires s'alarment des conséquences de la « fusiomanie » sur l'économie américaine, le *Wall Street Journal* ironise en notant que les législateurs tiennent avant tout à préserver les industries et les emplois dans leur circonscription. Selon le journal financier, nous assistons à ce que l'économiste Joseph Shumpeter a appelé « la destruction créatrice, le capitalisme qui crée de nouvelles structures pour répondre à de nouvelles exigences du marché ». La société absorbante apporte à la société absorbée un nouveau *management* plus efficace, et les actionnaires dont les parts sont achetées voient leur argent libéré pour de nouveaux investissements dans des entreprises plus prometteuses. Malgré quelques abus, les absorptions constituent donc « une saine activité », estime le journal.

De surcroît, en y regardant de plus près on voit que la tendance vers le grand, le monopole, n'est pas aussi évidente qu'il paraît.

Des entreprises se dépouillent délibérément d'acquisitions qu'elles avaient faites lors d'un précédent accès de fusiomanie des années 1970. La vogue était alors à la constitution de conglomérats : des super-sociétés comme International Telephone and Telegraph s'adjoignaient des activités totalement différentes comme l'immobilier. Ces dernières années, ITT a revendu plus de 80 filiales pour se concentrer sur son activité principale, les communications. *Business Week* relève que pour la seule année dernière, les sociétés américaines se sont défaites de 900 filiales — cela représente un total de $ 28 milliards. Nombre de ces filiales sont achetées par les fusiomanes d'aujourd'hui qui cherchent plutôt une concentration dans la même branche indudstrielle.

Quant au nouveau spéculateur engendré par la fusiomanie, il n'a nullement l'intention de mettre la main sur une société quelconque.

Il cherche simplement à faire de l'argent en s'efforçant de deviner les prochains enjeux et en achetant des actions d'une société avant que le véritable preneur se manifeste en faisant monter le prix.

C'est ainsi qu'Ivan Boesky, un maître dans cet art, passe pour avoir fait $ 100 millions de bénéfice en achetant deux millions d'actions de Getty Oil, avant de les revendre à Texaco au double du prix d'achat. Son livre est un manuel à l'usage des pêcheurs dans ces eaux financières et subtiles, mais il avertit qu'il n'y a pas de formule magique.

Tous les analystes affirment qu'il n'y a pas de péril

À la lumière des statistiques de la SCHL, la construction résidentielle amorce une descente

SERGE TRUFFAUT
collaboration spéciale

Les plus récentes statistiques communiquées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) sur les mises en chantier indiquent l'amorce d'une phase descendante dans la construction résidentielle au Canada. Mais tous les analystes de cette importante activité économique sont unanimes, il n'y a pas péril en la demeure. En 1985, on assiste ni plus ni moins à une stabilisation du marché. « Ce rajustement à la baisse, notamment dans l'unifamilial, est sain pour l'industrie en général », a indiqué M. Anh Trinh, conseiller et analyste à la SCHL. Au cours du premier semestre 1985, le nombre réel de mises en chantier au Québec totalise 22,250 unités de logements.

Si l'accroissement des mises en chantier au Québec était de 9.9 % au premier trimestre 1985 par rapport à la même période pour 1984, la comparaison entre le 2e trimestre de 1985 et celui de l'an dernier révèle une augmentation de 4.4 %. En effet, aux premiers trimestres de 1984 et 1985 on avait respectivement enregistré 8,536 et 9,306 mises en chantier. Alors que les compilations concernant les deuxièmes trimestres sont de 12,445 pour 1984 et 12,944 pour 1985. C'est dans la catégorie de l'unifamilial que l'activité a été la plus faible. La SCHL a calculé que l'addition de l'unifamilial et du jumelé totalisait 10,262 mises en chantier, alors qu'en 1984 il y en avait eu 11,414. Cela équivaut à une diminution de 6 %.

En fait, la progression enregistrée est principalement due à la vitalité dans le domaine d'unités résidentielles multiples, à savoir triplex, quadruplex et autres. Pour l'ensemble du Québec, il y a eu de janvier à juin 1985, 10,513 mises en chantier alors que de janvier à juin 1984 on en dénombrait 8,904. Ainsi pour la région montréalaise on compte 5,454 constructions en cours depuis janvier, comparativement à 4,459 pour les deux premiers trimestre de 1984. À Québec, pour les mêmes périodes, on a respectivement 624 et 1,545, à Hull 553 et 890, à Chicoutimi 106 et 235. Seules les villes de Sherbrooke (670 et 400) et Trois-Rivières (413 et 198) sont, à ce chapitre, en baisse. Mises à part ces deux dernières, cela devrait rehausser les taux de vacance du secteur locatif qui sont relativement faibles un peu partout au Québec. Présentement, ce taux est de 2 % à Montréal, de 1.3 % à Québec, de 2.5 % à Hull et de 1.8 % à Chicoutimi.



Pour l'ensemble du Québec, il y a eu 10,513 mises en chantier de janvier à juin 1985 comparativement à 8,904 au cours de la même période l'an dernier.

M. Serge Carreau, commissaire à la CIDEM Habitation, a expliqué au DEVOIR « qu'au fur et à mesure que l'année 1985 progresse il semble y avoir un rattrapage par rapport à 1984. La légère régression notée à Montréal est causée principalement par la fin de *Corvée-Habitation* en décembre 1984. Globalement, l'année 1985 sera de très peu inférieure à 1984. Cela dit, les données de juillet étant d'ores et déjà supérieures à juillet 1984, si cette tendance se maintenait, « nous dépasserions éventuellement le niveau de 1984 ». Pour le premier semestre de 1985, la Ville de Montréal a émis des permis pour la construction de 2,776 logements soit une valeur de $ 125 millions, excluant le prix du terrain et les frais de financement.

Parmi les projets importants entrepris cette année, CIDEM-Habitation a mentionné la phase 4 du Sanctuaire Mont-Royal, le développement des terrains Angus, l'addition de 126 appartements au Domaine Saint-Sulpice, un projet de 81 logements communautaires à ville Émard et la construction de 38 cottages sur la rue l'Espérance par la Société de développement de Montréal (SODEMON).

Cet affaiblissement du degré de progression des mises en chantier partout au Canada s'explique notamment par « le maintien des taux d'intérêt à un niveau relativement bas qui reflète la réaction de l'autorité monétaire américaine — M. Paul Volcker — à l'égard de la croissance plus faible que prévue de l'économie américaine », a déclaré M. Trinh de la SCHL.

Le quart de l'humanité à nourrir

L'industrie agroalimentaire chinoise constitue un des piliers du développement économique

MICHÈLE HOUX
de l'Agence France Presse

PÉKIN (AFP) — Le développement de l'industrie agroalimentaire, enjeu vital dans un pays qui doit nourrir le quart de l'humanité, est l'une des priorités que se sont fixées les dirigeants chinois, conscients de l'énorme retard à rattraper dans ce domaine par rapport aux pays occidentaux.

Selon Jiang Jun, secrétaire général de l'Association nationale de l'Industrie alimentaire, l'agroalimentaire est un des piliers du développement économique.

Actuellement, la production croît à un rythme annuel de neuf pour cent et cette industrie se situe au troisième rang dans le pays, après l'industrie mécanique et le textile, en termes de production en valeur.

Les dirigeants chinois, selon M. Jiang, ont décidé de concentrer leurs efforts sur le développement de cette industrie encore faible et l'État y consacre annuellement $ 1.4 milliard de crédits.

M. Jiang est le premier à reconnaître qu'il s'agit d'un secteur arriéré, avec des matériels vétustes et qui, selon les experts occidentaux, datent pour leur quasi-totalité, des années 50. L'industrie alimentaire chinoise, selon M. Jiang, est essentiellement basée sur les matières premières et la transformation est encore peu développée. La part de la production agricole transformée en agroalimentaire est de l'ordre de 30 % en Chine alors que dans les pays développés, cette proportion atteint 67 à 80 %.

M. Jiang évoque aussi les gaspillages et les pertes énormes subies chaque année du fait de la carence du transport, du conditionnement et de la transformation de produits frais, comme le poisson, les fruits et légumes ou encore les oeufs.

Selon un rapport officiel du ministère des Finances, la Chine aurait perdu en 1982 environ $ 1,178 millions au cours de l'époque, soit 22 % de plus qu'en 1981.

Les pertes les plus importantes se situaient dans le secteur de l'élevage des porcs, avec $ 363 millions, des fruits et légumes, $ 230 millions de yuans et des oeufs avec $ 32 millions.

Selon les experts occidentaux, du fait de ces pertes, plus de la moitié des industries agroalimentaires sont déficitaires.

Les dirigeants chinois entendent rattraper le retard. Les objectifs fixés sont ambitieux : multiplier par cinq la valeur de la production d'ici l'an 2000 afin qu'elle atteigne de $ 104.5 à $ 125.5 milliards et représente 15 % du PNB contre 11 % actuellement.

Ils souhaitent aussi porter la part de la production agricole transformée de 30 à 50 %.

À cet égard, M. Jiang fait preuve d'une confiance que rien ne paraît devoir ébranler. La carte maîtresse, selon lui, c'est la coopération avec les pays étrangers et, assure-t-il, l'avenir de cette coopération est très prometteur.

Formes de coopération privilégiées : les sociétés mixtes et la compensation. Selon les experts occidentaux, pour avoir des chances de s'implanter sur le marché chinois, il faut non seulement apporter le matériel et la technologie, mais aussi produire avec la Chine et réexporter les produits issus de cette coproduction sur les marchés extérieurs. S'écarter de ce schéma à un moment où la Chine connaît une chute de ses réserves monétaires devient problématique, affirme l'un d'eux.

Les responsables chinois entendent faire porter notamment leurs efforts sur les boissons, comme la bière, le lait et les produits laitiers, les plats préparés et les aliments traditionnels. En ce qui concerne la bière, la demande, selon les experts occidentaux, excède largement l'offre, et la consommation devrait atteindre deux millions de tonnes en 1985.

Pour faire face aux besoins, les dirigeants chinois ont l'intention de moderniser et de créer 200 brasseries en faisant appel à l'étranger. Deux contrats de création de sociétés mixtes ont été récemment signés avec la France (l'un avec Technip à Canton, dans le Sud, et le second avec Kronenbourg à Ningbo dans le Zhejiang, à l'Est) et deux autres avec le Japon et la RFA.

Autre domaine de coopération prometteur : le lait et les produits laitiers, compte tenu des perspectives de développement de l'élevage. Selon les experts occidentaux, des possibilités importantes existent non seulement pour la vente de bétail sur pied, mais aussi de semences et d'embryons congelés.

Les responsables chinois entendent développer la consommation de lait en Chine, qui est actuellement très faible : deux litres par personne et par an. Là aussi se pose le problème du transport des lieux de collecte du lait (nord-est et nord-ouest) vers les lieux de consommation (est), du conditionnement et de la transformation.

L'industrie laitière offre d'autres domaines de coopération, notammment dans le domaine des emballages en plastique ou de la fabrication de fromages et de yaourts.

En matière d'alimentation traditionnelle, une étude demandée par les dirigeants chinois a montré que les ménagères passent quatre heures par jour devant leurs fourneaux à préparer les repas.

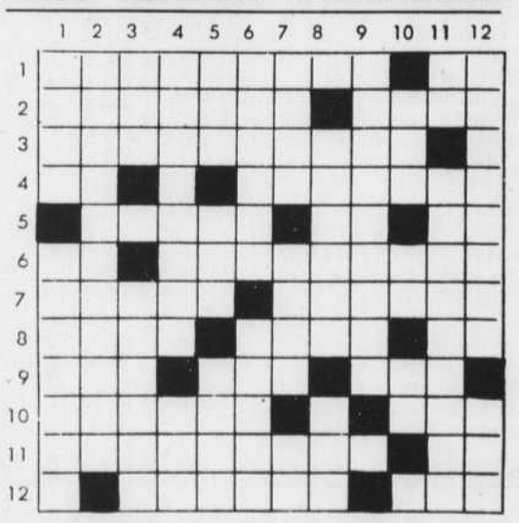
Séminaire

Comment s'habiller pour le succès pour les femmes professionnelles

Eddy Kal, consultant
pour informations: 331-6100 ext.: 1046

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Relatif à l'orbite de l'oeil. — Technétium.
2— Dimension verticale. — Augmentation du débit moyen d'un cours d'eau.
3—Espace de temps entre deux périodes.
4—Du dialecte provinçal. — Débarrassais une étoffe des noeuds.
5—Un des métaux usuels, blanc. — Usages. — Sans vêtement.
6—Notre-Seigneur. — Réunir un total.
7—Sert à serrer des bijoux. Dans l'os.
8—Domaine noble qu'un vassal tenait d'un seigneur. — Salé, puis séché à la fumée. — Erbium.
9—Premiers éléments d'une science. — Venus au monde. — Unité de travail.
10—Descente à ski consistant en une succession de virages. — Débit de boissons.
11—Transmettre par télévision. — Sans vêtement.
12—Pas précis. — Saison.

Verticalement

1—Un des États unis d'Amérique. — Funeste.
2—Susceptible de rancir.
3—Point que l'on vise. — Refusé à un examen.
4—Fait ou répété plusieurs fois. — Unité monétaire bulgare.
5—Trois fois. — Atome électrisé. — Étoile.
6—Petit toit devant une baie. — Manière de semer.
7—Sa capitale est Téhéran. — Tas. — Tellement.
8—Chien. — Partie d'une église.
9—Relative à l'écluse.
10—Roue à gorge d'une poulie. — Saint-Luc. — Rubidium.
11—Familièrement. — Discourtois.
12—Interdire la représentation. — Chemin de ville.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	O	T	O	R	I	S	T	E	■	A	N
2	A	Z	Y	G	O	S	■	A	X	O	N	E
3	G	O	R	I	L	L	E	S	■	N	E	F
4	I	N	■	V	E	A	U	■	H	C	L	■
5	S	I	S	E	■	N	■	D	I	L	U	E
6	T	S	U	■	A	D	O	U	C	I	R	■
7	R	A	C	E	■	A	B	C	■	E	A	U
8	A	T	R	A	B	I	L	A	I	R	E	S
9	L	I	E	U	■	S	I	L	O	■	T	E
10	■	O	R	■	V	E	G	E	T	I	E	Z
11	A	N	I	M	E	■	E	■	A	L	■	■
12	S	■	E	N	T	U	R	E	■	E	P	I

DÉCÈS



Exprimez vos condoléances par un don aux Oeuvres du Cardinal Léger.

Vous aiderez aussi les plus pauvres de la terre.

Envoyez votre don directement au Cardinal ou utilisez les cartes disponibles dans les maisons funéraires.

Nous enverrons à la famille éprouvée votre message de sympathie.

Fondation Jules et Paul-Émile Léger
130, ave de l'Épée
Outremont H2V 3T2

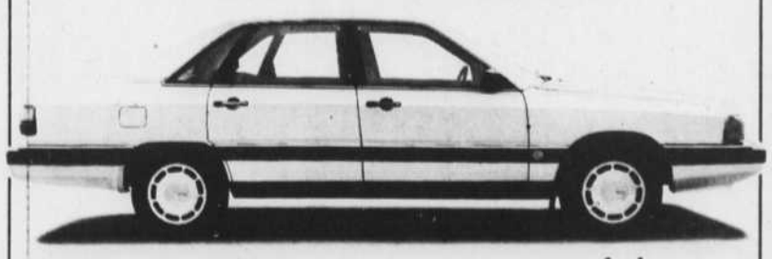
ARTHUR, Gérard. — À Montréal, le 4 août 1985 à l'âge de 71 ans, est décédé, M. Gérard Arthur époux de Sheila Mappin. Outre son épouse il laisse dans le deuil sa fille Isabelle et son fils Pierre. Un service privé a eu lieu le jeudi 8 août 1985. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation Cardiologique de l'Hôpital Reine-Élizabeth seraient appréçiés. Direction Urgel Bourgie Ltée.

BERNARD GUY — subitement à Menthon, France, le 4 août 1985 à l'âge de 69 ans, est décédé, M. Guy Bernard, époux de feu Pauline Lamy. Il laisse ses enfants: Francine, épouse de Bruce Raby et Jean, époux de Diane Brazeau, 4 petits-enfants; Christine et Stéfanie Bernard et Nicolas et Stéphanie-Michelle Raby, ses beaux-frères et belles-soeurs; Ferdinand Robillard, époux de feu Rita Lamy, Simone Lamy, épouse de feu Henri Clément, Dr et Mme Georges Lachaine et Mme Margaret O'Shea, épouse de feu Jacques Lamy, de nombreux neveux et nièces ainsi que sa très chère amie Fernande Corbeil. Selon sa volonté la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Une messe sera célébrée le lundi 12 courant à 13:30 heures en l'église Ste-Jeanne De Chantal, rue de l'Église Pointe-Claire. Direction Urgel Bourgie.

SPÉCIAL DES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

LOCATION AUDI 5000 S 1985

(Offre en vigueur jusqu'au 6 septembre 1985)



549$ par mois + TAXES
LOCATION 48 MOIS

3 ans sans frais d'entretien ni de réparation!

★ Valeur résiduelle disponible sur demande
★ Assurance disponible

Cette offre de location inclut tous les avantages de la fameuse carte Audi.

LA CARTE AUDI
Elle redéfinit les caractéristiques standard.
Elle paie à peu près tout, sauf votre carburant.
3 ans/kilométrage illimité

Audi
Leroux Automobiles
Depositaire autorisé Audi
Audi 4000S Audi 5000S 5000 CD Turbo Coupe GT
15 Rabastalière E St-Bruno 653-1553-4-5

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:

À Montréal: 332-3891
À Québec: (418) 687-2022

Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Le marché demeure à la hausse

TORONTO (PC) — Le marché était en hausse pour la seconde séance consécutive, hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a clôturé avec un gain de 6.20 points, à 2778.40.

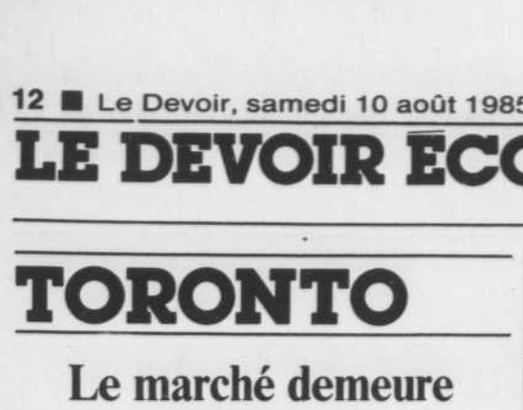
Le volume a grossi jusqu'à 12.57 millions d'actions au lieu de 10.49 millions jeudi.

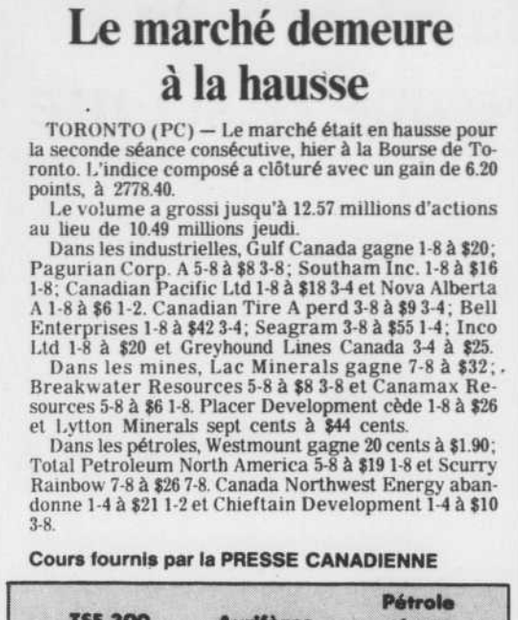
Dans les industrielles, Gulf Canada gagne 1-8 à $20; Pagurian Corp. A 5-8 à $8 3-8; Southam Inc. 1-8 à $16 1-8; Canadian Pacific Ltd 1-8 à $18 3-4 et Nova Alberta A 1-8 à $6 1-2. Canadian Tire A perd 3-8 à $9 3-4; Bell Enterprises 1-8 à $42 3-4; Seagram 3-8 à $55 1-4; Inco Ltd 1-8 à $20 et Greyhound Lines Canada 3-4 à $25.

Dans les mines, Lac Minerals gagne 7-8 à $32; Breakwater Resources 5-8 à $8 3-8 et Canamax Resources 5-8 à $6 1-8. Placer Development cède 1-8 à $26 et Lytton Minerals sept cents à $44 cents.

Dans les pétroles, Westmount gagne 20 cents à $1.90; Total Petroleum North America 5-8 à $19 1-8 et Scurry Rainbow 7-8 à $26 7-8. Canada Northwest Energy abandonne 1-4 à $21 1-2 et Chieftain Development 1-4 à $10 3-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	600	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
AMCA Int	13100	$16¾	16½	16¾	+ ⅛
AMCA p	900	$24⅝	24⅝	24⅝	— ¼
AMCA 2 p	3125	$26½	26¼	26½	+ ⅜
Abatera o	43600	70	65	70	+ 5
Aberford	2300	$9⅜	9⅜	9⅜	
Aberford w	4600	143	140	143	— 2
Abti Price	28575	$20⅜	20½	20⅜	+ ⅛
Aces ATM o	550	58	8	8	
Agassiz	15000	252	246	252	+ 6
Agnico E	42570	$18⅜	18⅛	18⅜	+ ⅛
Agra Ind A	100	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Aiguebel o	15400	$5¼	5	5⅛	+ ⅛
Albany o	2200	31	31	31	
Alt Energy	62590	$18¼	17¾	18⅛	+ ¼
Alt Enr A	1200	$29	28⅝	28⅝	— ⅜
Al Enr 1125	600	$35	35	35	— ¾
Al Enr 775	2700	$26	25⅞	26	+ ¼
Alta Nat	3300	$14¾	14½	14½	
Alcan	13398	$37	36¾	36¾	— ¼
Alcan w	8000	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Algo Cent	1400	$23⅜	22¼	22¼	— ⅛
Algoma St	4716	$23¼	23	23¼	+ ¼
ASfel p	200	$25¾	25¾	25¾	
Algma St B	1100	$23½	23½	23½	
Altex o	1000	110	110	110	
Alum A	1800	$27	26¾	26¾	— ⅛
Alum c p	1900	$25	24⅞	24⅞	
Am Eagle o	4000	168	160	162	+ 2
Am Leduc	1500	31	30½	31	+ ½
Andrs WA f	1100	$25⅞	25½	25⅞	+ ½
Ang dGld o	5000	125	125	125	+ 5
Anthes	z200	32	32	32	
Arbor B f	3000	$10	10	10	— ¼
Argcen	500	$22	22	22	+ ⅜
Argus	z3	$12	12	12	
Argus C pr	z10	$10⅞	10⅞	10⅞	
Argyll A f	2500	185	185	185	
Asamera	24700	$11⅞	11⅜	11¾	+ ⅛
Asamera 8	13450	$25⅞	25⅜	25⅞	+ ¼
Asoc Porc o	2000	300	290	300	
Astral A f	200	$6¼	6¼	6¼	
Astral B f	200	$6¼	6¼	6¼	
Atco I f	46600	$9¾	9½	9½	+ ¼
Atco 11½	1025	$31g2	31⅛	31⅛	+ ⅜
Atco w	5400	203	195	195	— 5
Atlas Yk o	2000	28	28	28	
Augmitto o	1400	120	120	120	+ 4
Aur Res o	1500	125	120	120	—13
Avinda o	1000	80	80	80	
BC Rail p	20200	$27½	27⅜	27½	+ ⅛
BC Sugar A	3904	$24	23⅞	24	+ ¼
BC Sugar w	400	350	345	350	+ 5
BGR A	19200	$7⅜	7⅜	7⅜	
BGR w	8600	65	63	65	+ 1
BMB Comp	1000	320	320	320	
BP Canada	1930	$32¼	32	32¼	
BRISA o f	440	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
Banister C	15100	$10	9¾	9¾	
Bk Alberta	1000	$8⅛	8	8	
Bank BC	10965	$5⅜	5¼	5⅜	
Bk BC 228	200	$24⅛	24⅛	24⅞	+ ⅜
Bk BC 222	600	$24½	24¼	24½	+ ¼
Bank Mtl	32075	$38g4	30	30⅛	— ¼
Bk Mtl 285	1580	$36	35⅞	35⅞	— ⅛
Bk Mtl 250	3400	$26⅛	26¼	26⅛	
Bk Mtl 31	5200	$26½	26¼	26½	+ ⅜
Bk Mtl w	10550	470	455	455	—20
Bk NS	157762	$13⅞	13½	13⅜	
Bk N S Ip	3800	$25⅞	25¾	25⅞	+ ⅛
Bazrick o	42428	170	162	167	
Baringtn o	16500	106	100	100	— 6
Baton B	9500	$19⅝	19½	19⅝	+ ⅛
Baxter	67000	17	13	17	+ 4
Bay Mills	5575	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Beau CA o	5500	85	85	85	— 2
BCE	125414	$43	42¾	42¾	— ⅛
BCE 1.80 p	950	$30¼	30	30	— ¼
BCE 1.96 p	200	$51⅛	51⅛	51⅛	+ ⅛
BCE 2.70 p	6640	$43½	43⅛	43⅜	+ ⅜
Bentall 1 p	400	$26¾	26¾	26¾	
Biotech	200	450	450	450	+ 5
Bkdom o	32800	330	310	325	+ 15
Blackwod	600	365	365	365	—10
Bluesky	1900	350	340	350	+ 5
Bombdr B f	200	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Bonanza R	4619	340	335	335	— 5
Bonza R w	5000	30	29	30	+ 3
Bonar	4800	$18	17⅝	17⅝	+ ¼
Bonar w	8400	$7¾	7½	7⅝	— ⅛
Bow Valy	39460	$14⅞	14¾	14⅞	
Bow Valy 4	11428	$14¾	14¾	14¾	
Bow Vly 205	2200	$25¾	25¼	25⅜	
Bow Valy w	34100	125	120	125	+ 5
Bow Vly R	8400	$5⅝	5½	5½	+ ⅛
Bow VR p	1000	$24¼	24	24¼	
Bralorne	2700	425	420	420	—10
Bralor 8.75	925	$19¼	19¼	19¼	+ ⅛
Bramalea	38000	$17¼	17	17	— ⅜
Brmlea B p	400	$26	25⅞	26	
Brscade p	1321	$39½	39½	39½	
Brascan A	30377	$30½	30⅜	30½	+ ⅜
Brscn 8½ p	201	$27½	27½	27½	
Brscn 1981	3600	$26⅜	26¼	26⅜	+ ⅛
Brkwater o	67800	$8⅜	7⅞	8⅜	+ ⅛
Brenda M	12000	$9¼	9	9	— ⅜
Bright A	19500	$21	21	21	— ⅜
Brinco	3500	180	175	180	+ 19
Brinco p	1100	345	340	340	
BCFP	11389	$9¾	9½	9¾	+ ⅜
BCFP p	z20	$38¾	38¾	38¾	
BC Res	27975	239	236	237	
BC Res p	2850	$31⅜	31	31⅜	+ ½
BC Phone	10935	$22¼	22⅛	22⅛	
BCPh 4.84	z50	$14	14	14	
BCPh 6.80	700	$19½	19⅜	19½	— ⅛
BCP 7.04 p	600	$20½	20½	20½	— ½
Broulan	14600	129	125	129	+ 5
Bruncor	6714	$19⅝	19½	19⅝	+ ⅛
Brunswk	2700	$15⅜	15¼	15¼	+ ⅛
Budd Can	4100	$32⅛	32½	32½	— ¼

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	56932	$16¼	15¾	16	+ ⅛
CO Pak	200	$21⅛	21	21	
CB Pak w	400	$8	8	8	
CCL A	z50	$16¾	16¾	16¾	
CCL B f	10050	17	16⅜	17	+ ½
CDC Life	1050	$23¼	23	23¼	+ ⅛
CFCF f	8700	$14¾	14¾	14¾	
CIL	000	$32⅛	32	32⅛	+ ⅛
CSA A f	100	$6	6	6	
Cobleshor	12400	455	450	455	+ 5
Cobre	500	265	260	260	—10
Cod Frv	14680	$12¾	12⅜	12½	— ¼
Cad Frv A	23001	$9⅜	9¼	9¼	— ⅛
Cad Frv 2	13141	$10⅜	10¼	10⅜	— ⅛
Cad Frv w	400	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Calgary 1 p	1900	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Cambridg	4400	$18⅞	18⅞	18⅞	
Cmbridg w	100	365	365	365	
Camco Inc	6200	$16	15¾	15¾	— ¼
Camel O G	3370	31	30	30	— 1
Camndx o	83900	93	78	93	+ 18
Camp RL	45590	$32⅜	31¼	32¼	+ ½
Camp Res	2715	460	440	460	+ 15
Cam Res A	157	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ½
Camp Soup	400	$22⅛	21⅞	22	
Campeau f	23545	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅜
Cmp B	2400	$23¾	23¾	23¾	
Cmpeau w	7200	56	5⅜	5¾	+ ⅛
Camreco o	1100	54	54	54	+ 2
CCem ex p	3310	11	11	11	
CCem 2 p	1890	$14⅞	14¾	14¾	— ¼
CDC f	59656	$10¾	10½	10⅝	
CDC pr B	315	$11g2½	11g2½	11g2½	
CDC 1980	11195	$18¾	18½	18½	— ⅛
CDC 1983	6300	$26¾	26⅜	26¾	
Can Malt	2060	$20½	20	20½	+ ½
C Nor West	28247	$22	21½	21½	— ¼
CanP Ent	10991	$27⅜	27⅛	27¼	+ ⅛
C Packrs	2820	$34	33½	33½	
CPerm C p	300	$25½	25½	25½	+ ⅛
CS Pete f	z50	435	435	435	
Can Trust	38432	$44½	44¼	44½	+ ¼
CTrust w A	7350	$63¾	63	63¾	+ ¾
C Tung	300	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Canadex o	4500	35	35	35	+ 3
CComrci p	2100	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
CCMan X f	500	$26	26	26	
CC Man Y	1000	$26	26	26	
CForms A f	1000	405	400	400	—10
C Found pr	300	$11	11	11	
CGE	400	360	60	60	
CG invest	200	$44½	44½	44½	— ½
Cl Bk Com	41372	$36⅛	35⅞	36	+ ¼
CIBC 250 p	500	$26	25¾	25¾	— ¼
CIBC 2.05 p	10625	$29½	29⅛	29⅜	+ ⅛
CIBC 35625	5875	$28⅞	28¾	28⅞	
CIBC w	1900	$5⅝	5¼	5¼	
CIBC w A	11270	$6⅜	6¼	6⅜	— ⅛
Cdn Jorex	1000	310	310	310	
C Manoir	200	$12½	12½	12½	
C Marconi	11750	$21⅛	20⅜	21⅛	+ ⅜
CNat R	4000	25	25	25	— 1
C Ocdental	8203	$27¾	27⅝	27⅝	— ⅛
CP Ltd	129646	$18⅞	18⅜	18¾	+ ⅛
Cdn Roxy	4563	430	420	430	+ 5
Cdn Tire	300	$13⅛	13	13	— ⅛
CTr A f	372800	$10	9¾	9¾	— ⅜
CUtil A f	3100	$18	17⅞	18	+ ⅛
C Util 9.24	250	$25¼	25¼	25¼	
CUtil 2nd E	1200	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
CUtil 2nd F	150	$28⅜	28⅜	28⅜	
CUtil 2nd G	2600	$28¾	28⅜	28⅜	— ⅜
CUtil 2nd H	2327	$23½	23	23⅛	
CUtil 2nd I	50500	$26½	26½	26½	
CUtil A w	4200	340	340	340	
CUtil B w	2000	340	340	340	
C Wrld	1111	400	390	390	—10
CWorld A p	150	$19½	19½	19½	+ ¼
CWorld 1 p	1239	$10	9⅞	10	
Cnamax o	26267	$6⅛	5⅜	6⅛	+ ⅛
Cantr Cp 1p	900	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
Cantor	3300	$9	8¾	9	
Cantor pr	1850	$19¾	19¼	19¼	— ½
Canron A	11450	$14½	14¼	14½	+ ⅜
Canterra	5250	$10⅞	10¾	10¾	
Cara	3100	$16¾	16½	16¾	+ ¼
Cara A f	13000	$16½	16	16¼	+ ⅛
Carena	500	$22¼	22¼	22¼	— ½
Carl OK	23525	$15¼	15	15¼	+ ⅛
Carma A	6807	56	55	56	
Carolin o	1700	350	320	350	+ 25
Cartier o	38000	6	5½	6	+ 1
Cascades	920	$18¼	18⅛	18¼	+ ¼
Casidy A p	200	$6	6	6	
Celanese	7855	$10¼	10	10¼	+ ¼
Centenial	1250	240	230	240	+ 10
CFund A f	4500	$6¾	6½	6⅝	+ ⅛
Centrl Tr	15700	$14½	14¼	14⅜	+ ⅛
Chncir	5500	42	39	40	+ 1
Charter Oil	4000	45	45	45	— 2
Chateau A f	700	$22¾	22⅜	22¾	+ ½
Chvco A	4500	470	460	470	+ 10
Chieftan	4600	$10⅜	10½	10⅜	— ¼
Chrysler	z27	$49	49	49	
CHUM B f	400	$38½	38½	38½	— ¼
Cimaron o	7850	$8⅜	8½	8½	
Cinplx	127616	$10	9¾	10	+ ⅛
Cineplex p	7200	$10¼	10	10¼	+ ⅜
Circo Crft	1200	$8¼	8	8	— ⅛
Coastl A f	800	$6⅜	6⅛	6⅛	+ ⅛
Coho A	2550	210	205	205	— 5
Coin Lake o	33300	115	110	115	+ 9
Colonial o	6700	120	120	120	
Cmpix	200	255	255	255	— 5
Cominco	13818	$13¾	13½	13¾	
Cominco A	200	$26	26	26	
Cominco D	300	$28⅛	28⅛	28⅛	+ ¼
Cmrci OG	900	180	180	180	
Compu H o	5000	220	220	220	+ 5
Compu H w	4500	50	50	50	—10
Cmpig	700	$13¾	13¾	13¾	
Cmp Inv o	4825	320	315	315	
Caniagas o	2200	$8	7½	7¾	+ ½
CAscot	3500	28	27	27	— 1
Con Bath A	11518	$19	18¾	18⅞	
Con Bath p	100	$18¼	18¼	18¼	+ ⅛
C Marbnr o	5000	17	17	17	
C Norex	1500	255	255	255	+ 5
Con Prof o	2100	149	145	145	+ 5
C Rexpar o	2850	15	15	15	
Consoltex	1000	56⅞	6⅛	6⅛	— ⅛
C Distb A	7950	$7½	7¼	7½	
CDistb B f	30300	$7¼	7	7¼	
Cons Gas	3955	$24	23⅞	24	
C Gas 13½	300	$30¼	30¼	30¾	
C Gas 9¼	100	$27	27	27	— ⅛
Cons Gas w	600	$8½	8¼	8¼	
Con Glass	4400	$18½	18	18	
CTL Bank	3800	$11¼	11⅛	11¼	+ ⅛
CTL A p	1500	$22¾	22½	22¾	+ ¼
Contrans A	2500	$9	8¾	8¾	— ⅜
Conventrs	3600	$7	6⅞	7	+ ⅛
Conwest A	1100	$8⅞	8⅝	8⅞	+ ⅛
Conwst B f	z22	$8¼	8¼	8¼	
Conwst 12	400	$29½	29	29½	+ ½
Co enerco A	1100	470	470	470	—10
Corby	277	$37	37	37	
Corby B f	z50	$35½	35½	35½	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Cor Mark f	10550	480	460	470	—20
Core Mrk w	4150	140	128	128	—12
Corp Food	100	$17½	17½	17½	
Cr Food A	z17	$29¾	29¾	29¾	
C Falcon C	100	$15¾	15¾	15¾	
Corrida o	19125	22	21	21	
Coseka R	1900	290	290	290	+ 5
Coseka 7 p	500	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Costain Ltd	2516	$9¾	9¾	9¾	
Costain r	21275	4	1	1	— 2
Croin RL f	4000	$20	20	20	
Cr Life Ap	11500	$27	26¾	27	+ ⅜
Crownx	6924	$22¾	22¼	22¼	— ½
Crownx A	117231	$22½	22	22	— ½
Crownx 1 p	33381	$30⅛	29½	29½	—1¼
Crownx 2 p	2700	$25⅞	25¾	25¾	— ⅛
Crnx w	32800	$8¾	8	8	— ¼
Czar Res	1300	165	165	165	—10
Czar Wt	1000	2	2	2	— 2
DRG A f	900	$11⅜	11½	11½	— ⅛
Daon Dev	25515	435	430	435	+ 5
Daon 8⅝ p	14700	$5¾	5½	5½	— ¼
Datatech o	3000	53	53	53	
Datel o	400	115	115	115	
Davidson o	500	450	440	450	
Dejour o	18500	35	34	34	
D Eldona o	1000	62	62	62	+ 2
Delhi Pac o	12500	12	12	12	
Denison A p	23691	$14⅜	14	14⅜	+ ⅜
Denison B	131770	$13⅞	13½	13⅞	+ ½
Denison p	7100	$25½	25	25½	+ ⅛
Denison B p	7500	$24½	23⅞	24½	+ ⅛
Denison w	19800	225	220	225	+ 5
Develcan	500	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Dexleigh o	5500	270	265	270	
Dexligh w	16590	105	100	100	
Dicknsn A f	9500	$7¼	7	7¼	+ ¼
Dicknsn B	600	$7	7	7	+ ⅛
Dicon Sys	8500	465	455	455	— 5
Digtech	14109	31	29	29	+ 1
Discovry f	9240	210	205	210	+ 2
Dofasco	9120	$28	27¾	27¾	— ¼
Dfs 4¾	300	$57	56½	56½	— ½
Dfs 235	100	$25⅜	25⅜	25⅜	
Dfs 260	8425	$35⅝	35⅜	35⅜	— ⅛
Doman A	2710	282	275	275	
Doman B f	3140	199	190	199	+ 9
Dome Cda	51336	$6⅞	6¾	6¾	
Dom M	121764	$11¾	11¼	11⅜	+ ¼
Dome M gw	6150	260	250	260	+ 10
DM sw	105050	335	300	325	+ 15
Dome Pete	91532	283	276	280	+ 4
DPete A p	700	$16⅝	16½	16⅝	+ ⅛
DPete B p	z51	$16¼	16¼	16¼	
D Pete w	14000	52	50	51	+ 1
D Explor f	11720	40	37	40	+ 3
D Textile	1000	$12	12	12	
Domtar	4194	$20⅜	20¼	20¼	— ⅛
Domtar 225	2725	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
Donohue	100	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅜
Dor Val o	100	144	144	144	+ 1
Dorset o	29200	42	40	41	+ 1
Dover Ind	200	$25	25	25	— ¼
Drm Pete o	52000	24½	23½	23½	— ½
Dmag	z90	$5½	5½	5½	
Dmagmi w	z300	38	38	38	
Dunde	20800	25	20	25	+ 7
Dunraine o	5000	35	33	35	+ 3
Du Pont A	200	$22¾	22¾	22¾	
Durham f	10320	220	215	220	+ 10
Durhom w	1000	82	82	82	— 3
Dylex A	16463	$14¾	14½	14½	+ ¼
Dynamar	2300	61	61	61	— 4

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eaton A	100	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅜
Echo	111338	$18¼	17½	18¼	+ ½
Echo 1986 w	700	$6⅝	6⅜	6⅜	
Echo 1987 w	300	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Echo 1988 w	5200	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Echo 1989 w	500	$6½	6⅛	6½	+ ¼
Econ Inv	100	$42	42	42	+ 1½
Ego Res o	1700	22	21	22	+ 1
Elcthom X	46950	$8	7½	8	+ ⅜
Elcthm Y f	10800	$8⅛	7½	8⅛	+ ⅜
Elks	100	380	380	380	— 5
Emco	10400	$20⅜	20¼	20¼	— ¼
Empire A f	300	$18⅞	18¾	18¾	
Energy Ro	z6	105	105	105	
Equity Svr	5900	$7½	7¼	7½	+ ⅛
Equity p	3050	$21⅞	21½	21⅞	+ ⅜
Erickson	4500	400	380	400	+ 15
Evergren o	11500	45	43	43	— 2
Exall o	1750	62	62	62	— 4
FCA Intl	1500	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Fibrdg	37620	$21⅛	21	21	
Ficnbrdg w	300	$43½	43¼	43¼	+ ¼
Fardy Res	1650	290	290	290	
Fathm Ocn	700	460	450	460	+ 10
Fed Ind A	8250	$25½	25⅛	25⅛	— ⅜
Fed Ind II	2675	$35¼	34⅞	35	+ ¼
Fed Pion	100	$23½	23½	23½	— ½
Fidinam p	1500	$28	27½	28	+ ¾
Fin Truco	3908	$9⅛	9	9	— ⅛
F Trsco Ip	2545	$9⅜	9½	9⅜	
Fin Trsco w	28204	145	135	140	
FTrsco B w	3000	$5	495	495	— 5
Finning A	800	$13¾	13½	13½	— ½
Finning B f	200	$13½	13½	13½	
F Calgry p	500	$7½	7½	7½	
F City Fin	2600	$13	13	13	— ⅛
F Cty Tr A	400	$11	11	11	
F Cty Tr B	100	$9	9	9	
F Cty Tr C	1000	$7⅞	7⅞	7⅞	
F Marthon	2900	480	470	480	+ 10
F Mrcn A	4200	$8¾	8⅝	8¾	+ ¼
F Mrcn w	6300	275	275	275	— 5
Flanagan o	77766	207	193	202	+ 7
Fleet Aero f	2010	$16½	16½	16½	— ¼
FAr A f	z10	$14¾	14¾	14¾	
Fleet Aro w	3500	$6	6	6	
Ford Cnda	270	$144	143	144	+ 1
F Seo A pr	1900	$8¼	8¼	8¼	+ ½
Franco o	57000	189	180	189	+ 8
Fruehaut	100	$23¾	23¾	23¾	+ ⅛
Futurtek o	14300	42	40	42	+ 1

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GB Auto	6300	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
GTC TrCan	1000	$14	13⅞	14	+ ¼
Galctic o	51423	$14¾	14¼	14⅜	
Galctic L	44450	$11	10¼	10½	— ⅜
Galctic L w	60350	220	195	210	—10
Galtaco	700	$14½	14½	14½	+ ½
Galtaco w	400	$10	10	10	
Gandalf	2150	$9	9	9	— ⅛
Gane	10280	42	42	42	+ 2
Gaz Metr	3200	$11¾	11⅝	11¾	+ ⅛
Gaz 15 p	500	$29¼	29	29¼	+ ⅜
Geac Comp	2400	$10⅞	10¾	10⅞	— ⅛
Gendis A	500	$30⅜	30⅜	30⅜	— ⅛
GMC	376	$94	94	94	—1⅝
Genstar f	10890	$33½	33⅜	33⅜	+ ⅜
Gnstar 2.35	2210	$34	33⅝	34	+ ⅜
Genstr D p	2100	$30⅜	30½	30¼	— ⅛
Genstr E p	3300	$26¼	26	26¼	
Geocrude	18100	288	284	288	+ 1
Giant Bay o	2600	345	330	345	+ 5
Giant Yk	500	$18½	18½	18½	+ ¼
Gibraltar	900	$8⅞	8¾	8¾	
Glamis o	4900	$10¼	10	10¼	+ ⅜
Glenayre	2200	$7⅝	7½	7½	
Goldale A f	3500	240	235	235	
Goldcorp f	8592	$7¼	7	7¼	+ ⅛
Goldcrp w	61200	90	85	90	+ 4
Gld Kn	66700	$6	5½	6	+ ¼
Gldn Rul o	53800	89	75	89	+ 16
G Sceptr o	38800	$9¼	8¾	9¼	+ ⅜
Gldn Ter o	3500	35	35	35	— 1
Goldast o	988	120	120	120	
Goliath G o	17370	$9½	9	9⅜	+ ⅜
Goodyear	300	$38½	38½	38½	— ½
Grafton A f	6300	$13⅜	13⅛	13⅜	— ⅛
Grandma	1500	62	62	62	— 3
Granduc	2500	50	45	50	+ 5
Granges o f	9531	$5	475	5	+ 30
GL Forest	29140	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
GL Nickl o	15000	30	30	30	+ 3
Greyhnd	12434	$25⅜	25	25	— ⅜
Growth I	4440	$13⅛	12⅞	12⅛	+ ⅛
Growth w	3000	360	350	360	+ 5
Guar Tr p	200	$18⅛	18⅞	18⅞	
Gardn MS f	6400	$7½	7¼	7½	+ ⅛
Gard MS w	11450	100	96	100	+ 3
Gard PA f	11150	$9⅛	9	9	— ⅛
Gardn Ltd	14200	102	90	95	+ 6
Gulf C	859072	$20	19

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Légère remontée

MONTREAL (PC) — L'indice général du marché a monté de 0.44 point et affichait 136.42 hier, au terme d'une séance animée. En tout 2,897,003 actions ont changé de main au lieu de 2,422,510 le jour précédent.

Les pétrolières ont progressé de 2.00 à 130.08, les minières de 0.95 à 126.64, les services publics de 0.49 à 138.94, les forestières de 0.38 à 142.83 et les industrielles de 0.11 à 122.01, tandis que les bancaires retraitaient de 0.49 à 140.12.

Selkirk A a inscrit un gain de 1-8 à $22 3-4 dans un volume de 181,500 actions. Long Lac Minerals, en hausse de 7-8 à $31 7-8 s'est traité à 26,072 exemplaires.

D'autre part, Dome Mines gagne 3-8 à $11 3-4, Asamera Inc. 1-4 à $11 3-4, Gulf Canada 1-4 à $20, Aiguebelle Inc. 22 cents à $5 1-8, Gaz Metropolitain 1-8 à $11 3-4 et Dome Petroleum six cents à $2.80.

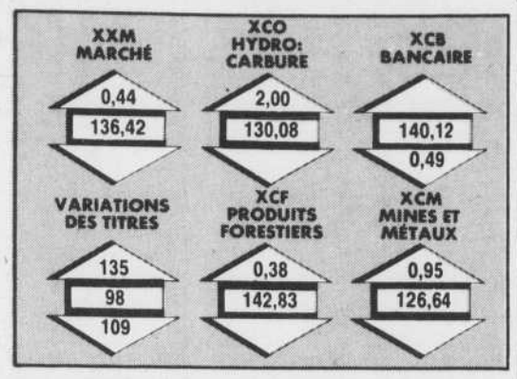
Banque nationale a cédé 1-8 à $21.

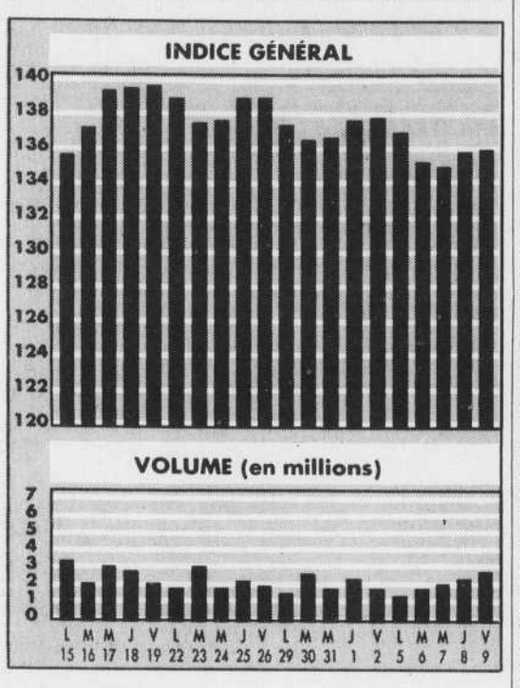
Etaient inchangés: Bell Canada Enterprises à $42 3-4, Hiram Walker à $32 3-8 et Moore Corp. à $25 5-8.

Sur 342 titres mis en jeu 135 sont gagnants, 109 perdants et 98 stables.

Dans les juniors: Bruneau gagne quatre cents à 64 cents et Golden Group un cent à $1.15, mais Golden Group (cert.) baisse de deux cents à 30 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Abti Prce	z31	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅛
Agnico E	8200	$18⅜	18⅛	18⅜	+ ⅛
Aigue	28960	$5⅛	5	5⅛	+ 22
Alta energ	8585	$18⅛	17⅞	18⅛	+ ½
Alcan Alu	6868	$37	36¾	36¾	— ⅛
Alcan Wt	3750	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Algoma St	2716	$21½	21	21½	— ½
Alum 2.312	1000	$26¾	26¾	26¾	— ⅛
Alum 2.00	200	$25⅝	25⅝	25⅝	— ⅛
AMCA int	4675	$16¾	16⅝	16⅝	— ⅛
Amusecor	1000	90	90	90	+ 1
Argcen.H.I	800	$21⅞	21⅞	21⅞	— ⅛
Asamera	15900	$12	11⅝	11¾	+ ¼
fAtco I	200	$9½	9½	9½	+ ⅛
Atco.wt	6500	203	195	195	—10
Atco 11.5	200	$31¼	31¼	31¼	— ¼
BCE	56844	$43	42¾	42¾	
BCE 2.70p	550	$43¼	43¼	43¼	+ ⅛
B C Forst	4357	$9⅝	9⅜	9½	
BGR A	5000	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
BC Phone	1600	$22⅝	22⅝	22⅝	
BP Can	11100	$32	31⅞	31⅞	— ¼
Bank NS	9692	$13¾	13⅜	13⅜	
B NS srl	500	$25¾	25¾	25¾	— ⅛
Baue Cont	2400	$11⅛	11⅛	11⅛	
Bq Mercn	3800	$13½	13½	13½	
Baue Mtl	20620	$30⅜	30	30	— ¼
BMO 2.85	1050	$36	36	36	
BMO $2.50	100	$26¾	26¾	26¾	+ ⅛
BMO Sr3	100	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
BMO Wts	3500	470	455	455	—15
Bq Eparg	1710	$23	22¼	22½	
BqEp 2.62	400	$28¼	28¼	28¼	+ ¼
Baue Nat	64372	$21¼	21	21	— ⅛
B.Na.W	22600	365	355	355	+ 5
BqNat 2.94	6800	$42½	42⅜	42⅜	+ ¼
Bq Nat s4	700	$28¼	28¼	28¼	
Bq Royale	5236	$31	30¾	30⅞	
Bq Ry Wt	1175	375	375	375	+ 10
BqRy 1.45	3950	$17⅜	17¼	17¼	— ⅛
BqRy 2.75	700	$31⅞	31¾	31¾	— ⅛
Barrick R.	4100	169	160	169	—1
Baton B	1700	$19½	19¼	19½	+ ¼
Baxter Tc	5000	14	14	14	+ 1
Berkley pr	3700	430	415	415	—15
Biotech	2000	450	440	440	—5
fBomb A	710	$15	15	15	
fBomb B	8610	$15	14⅝	14⅞	— ⅛
Bow Val	22700	$14⅞	14¾	14¾	
Bow V Rs	200	$5½	5½	5½	+ ⅛
Brascade	1350	$39⅝	39½	39⅝	+ ⅛
Brascan A	2601	$30½	30⅜	30½	+ ⅜
Brcan prF	z1	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
Brinco	1500	180	170	180	+ 15
Bruncor	3725	$19¾	19½	19⅝	+ ¼
C D					
CAE Ind	15607	$16⅛	15¾	16⅛	+ ⅛
CB Pak	5450	$21¼	21	21	
CB Pak.wt	1250	$8¼	8	8	
CIL	z55	$32	32	32	— ¼
CMP 84 u	850	$42	41½	42	
Cad Frvw	1600	$12¾	12½	12½	— ⅛
Ca.f.wt	1000	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Camp R	900	440	440	440	—15
Cmpbel.Sp	100	$21⅞	21⅞	21⅞	— ⅛
fCamp	10550	$26½	26⅛	26⅜	+ ¼
Capwt	1850	$6	5⅞	6	+ ⅜
fCDC	4200	$10¾	10½	10⅝	— ⅛
CDC Pr B	400	$112½	112½	112½	+ ½
CDC 1980	2300	$18⅝	18½	18½	— ⅛
C Imp Bk	10475	$36⅛	35⅞	35⅞	
CIBq 2.05	170	$29¼	29¼	29¼	— ⅛
CIBQ 3.562	600	$28⅞	28¾	28¾	— ⅛
CIBC w	1100	$5⅜	5⅛	5⅛	
CIBC w.a	2900	$6½	6⅜	6⅜	
CP Ltee	25864	$18⅞	18⅝	18¾	+ ⅛
fC Tire A	12250	$10	9¾	9¾	— ¼
fC Utilit A	4342	$18	17⅞	17⅞	
C Util wtb	11000	340	340	340	+ 5
fCmnac.A	2450	$15⅜	14⅞	15⅜	+ ¼
Canron A	4950	$14⅜	14⅛	14¼	
Carl Ok	31600	$15¼	15	15⅛	
Cascades	17290	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅛
Cassidys	700	385	385	385	+ 25
Celanese	1957	$10¼	10	10	
Cent Dvn	1000	88	88	88	
Centrol Tr	1000	$14½	14⅜	14½	+ ⅜
fCFCF	10900	$14¾	14⅜	14¾	+ ⅛
Charan	1000	$9⅛	8⅞	8⅞	— ¼
Charan.wt	2350	$6⅛	6	6	— ⅛
fChateau	150	$22⅝	22⅝	22⅝	
Circo Craft	7400	$8¼	8	8	— ⅛
CimL PrE	4000	$11⅛	11	11	— ⅛
Cominco	6383	$13¾	13½	13⅝	— ⅛
Comin3.25	200	$28⅛	28⅛	28⅛	— ½
Cmp Inv	5058	320	315	315	
Comterm	14500	170	167	170	+ 4
Comt.Wt	8025	70	68	70	+ 5
C Bath A	3805	$18⅞	18¾	18⅞	
Cons Gas	700	$24	23⅞	23⅞	+ ⅛
C Gas Wt	200	$8½	8½	8½	+ ⅛
C gas 1312	100	$30¾	30¾	30¾	
Corby A	288	$37	37	37	+ ¼
fCrain RL	700	$20¼	20	20¼	+ ¼
CIDesi pr	z10	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
Daon Dvlp	2500	435	430	430	
Datagram	1796	335	330	330	—5
Datmrk	12550	330	290	325	+ 40
Denison.A	5750	$14⅛	13⅞	14⅛	+ ⅜
fDensB	10450	$13⅜	13½	13⅜	+ ⅜
Den9.50	2300	24	24	24	
Denison.wt	700	225	224	225	+ 5
Dofasco	12000	$28	27¾	27¾	— ¼
Dfs	3100	$35½	35⅛	35½	— ¼
Dofasc Wt	200	$38½	38½	38½	+ 1
Dofor A	2400	$10¼	10⅛	10¼	+ ¼
Dome Cda	8500	$6¾	6¾	6¾	
Dome Mns	21220	$11¾	11¼	11¾	+ ⅜
Dme.M.wt	1500	260	260	260	+ 10
Dome Pet	16200	280	276	280	+ 6
Dome.wt	1000	50	50	50	
Domtex	18381	$12	11¾	11¾	— ¼
Domtar	3202	$20⅜	20¼	20¼	— ⅛
Domtr.2.25	200	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
Donohue a	300	$18¾	18¾	18¾	
DuPont A	825	$23	22¾	23	+ ¼
fDylex Ltd	8500	$14¾	14½	14½	+ ¼
E F					
Echo Bay	5050	$18⅛	17⅝	18⅛	+ ¼
Entrep CP	9376	$27¼	27⅛	27⅛	
Epitek Int	19000	44	44	44	
FCA Inter	910	$18½	18⅛	18⅛	— ¼
Falcn Cop	2600	$15¾	15¾	15¾	
FalLtee	3665	$21⅛	21	21	
Forex	1750	85	85	85	—3
G H					
GBC Ltd	1000	180	180	180	
Gaz Metr	131142	$11¾	11½	11¾	+ ⅛
Gaz 5.5 pr	z10	$96¾	96¾	96¾	— ¼
Gen Motrs	z67	$93¾	93½	93¾	—2
Genstar	5500	$33½	33⅜	33½	+ ⅛
Genstar c	1867	$33⅜	33½	33⅜	— ⅜
Geocrude	5700	287	285	287	
Gldcrp.Wt	1000	90	90	90	+ 4
Goodfellw	550	440	440	440	+ 10
Grma Lee	2150	68	62	62	—3
Gr Lk For	1600	$20¾	20¾	20¾	— ½
Gr.T.GTC	2025	$14⅛	14	14	+ ¼
Gdcor.wt	z800	90	80	80	—10
Guard prB	750	$8¾	8¾	8¾	
Gulf Can	130788	$20	19⅞	20	+ ¼
Hawker	500	$20½	20½	20½	— ⅛
Hees.Int	3700	$22⅜	22	22⅜	+ ⅜
Hees.wt	2800	$6⅞	6¾	6¾	+ ¼
Helix.Circ	1500	$8⅜	8½	8⅜	
Hir Walkr	28200	$32½	32⅜	32⅜	
H Wlkr D	400	$29	29	29	+ ⅛
H Wlkr E	1500	$30¼	30⅛	30¼	— ¼
H Wlkr f	100	$28½	28½	28½	
H.Wlkwt88	1275	480	480	480	+ 10
H Bay Co	1800	$23⅞	23⅝	23⅞	
Husky Oil	5125	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
I J					
Imasco Ltd	18740	$27¼	26¾	26⅞	— ⅛
Imp Oil A	8994	$49¼	48⅝	48⅝	— ⅜
Inco Ltd	21975	$20	19⅞	20	
Inco Wts	4900	400	400	400	—15
Indal	1500	$16⅞	16¾	16⅞	
Innopac	1000	$15¼	15¼	15¼	
IBM	z52	$173¾	173¾	173¾	—2¾
Inter Pipe	8915	$43	42⅝	43	
Irwin Toy	z27	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Ivaco A	12000	$21⅜	21	21¼	+ ⅛
Ivaco B	2500	$21¼	21	21	+ ½
Ivaco E p	1200	$29½	29	29⅛	— ⅛
Ivaco F p	2500	$29½	29¼	29½	+ ⅛
Janock	10900	$16¾	16⅜	16⅝	— ⅛
Janck Wts	1600	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
K L					
Labatt	1404	$28	27¾	28	+ ¼
fLaidlw B	104200	$15¼	15	15	— ⅛
Lanpar T.	1250	470	460	460	—10
Loblaw	1450	$20⅜	20⅜	20⅜	
Lonvest.Wt	650	325	320	320	—15
Louvem	3000	135	135	135	+ 10
LouvmWt3	1000	35	35	35	+ 8
M N					
MICC Inv	5450	425	415	415	—5
McM Bldl	850	$20⅞	20¾	20¾	
MnP.p	1000	$27⅛	27⅛	27⅛	+ ⅛
C Marconi	9710	$21	20⅜	21	+ ¾
Marit El	200	$31½	31½	31½	+ ¾
fMarit Tel	1800	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
Mark Spen	3000	$11¼	11¼	11¼	— ⅜
Mass Fer	13700	325	320	325	—5
Mas F 2.5	1500	$12⅝	12⅝	12⅝	+ ⅛
Mcintyre	200	$39⅞	39⅞	39⅞	—1⅜
McNeil M	1175	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Merland	2289	360	360	360	+ 15
fMeston	500	150	150	150	
Min Lac	26072	$32	31½	31⅞	+ ⅛
Mitel Corp	250	$9⅞	9⅝	9⅞	— ⅛
fMolson A	4550	$16⅛	16	16	
fMonenc a	509	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
MTrustco	1800	$15⅞	15¾	15¾	+ ⅛
MTrco.Wt	200	215	215	215	
Moore	60938	$25⅞	25⅝	25⅝	
Murphy Oil	500	$20	20	20	—1
Mscoch	11300	400	390	395	+ 5
Musco or	1400	$16	15⅝	16	+ ½
NfldLiht A	1500	$18⅞	18⅝	18⅝	— ⅛
Nfldl. 9.84	100	$10	10	10	— ½
Nfld Tel	150	$17¾	17¾	17¾	
Norando	20213	$16⅞	16⅝	16¾	+ ⅛
Norcen	12000	$15¼	15⅛	15¼	+ 2
fNoreNv	4757	$15	13⅞	14¾	+ 2½
Normick	185	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Nor Tel	10589	$51¼	51	51¼	+ ⅛
fNova Alt	42062	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Nova 638	200	$27⅛	27⅛	27⅛	+ ⅛
Nova 15	400	$29½	29½	29½	+ ½
Nova 12	400	$29⅛	29⅛	29⅛	— ¼
O P					
Oakwood	400	$7½	7½	7½	+ ⅛
OakwoodA	1000	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
fOcelot B	7000	$8	8	8	+ ⅛
fOsha A	1500	$32¾	32½	32¾	+ ⅛
Pancdn Pt	4100	$33½	33¼	33½	+ ¼
Perkins.P	500	$5	5	5	+ 5
Pt.Sun.srl	250	270	270	270	—1
Placer Dv	4500	$26	25⅞	25⅞	— ¼
PlacerDwf	1500	315	310	315	—5
fPowr Cr	29430	$19½	19⅜	19½	+ ¼
Power Fin	2600	$27⅜	27⅛	27⅛	— ¼
Precamb	8200	$5¼	5⅛	5¼	+ ¼
Prefac A	1500	105	105	105	
Prefac B	200	100	100	100	+ 10
Prooptic	2000	180	180	180	
Provigo	31405	$25	24¾	24¾	— ¼
Q R					
Que Tel	15251	$39½	39	39	— ½
Quebecor	10099	$12¾	12⅝	12¾	
Redpath	7950	$14	13⅞	14	— ⅛
Reed Sten	200	$21¼	21¼	21¼	
fReitmn A	1200	$21⅞	21½	21½	— ½
Rio Algom	3700	$23¾	23¾	23¾	+ ½
RogersC A	1300	$11	11	11	
fRogerC B	2200	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
fRolind A	5000	$19½	19½	19½	+ ¼
Ro—na.pr.2	2200	$11¼	10⅞	10⅞	+ ⅛
Rothman	200	$37⅛	37⅛	37⅛	— ¾
Ry Trco A	10000	$21⅝	21⅝	21⅝	— ¼
RTrstc2.93	100	$28	28	28	
Rytrc.Wt	100	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅜
S T					
fSI CemA	700	$22	22	22	— ¼
Sceptre	4700	$5⅜	5¼	5¼	+ ⅛
Scot Paper	100	$19¼	19¼	19¼	+ ¾
Seagram	7389	$55½	55⅛	55⅛	— ½
Sears Can	5600	$9	9	9	
fSelkirk A	181500	$22¾	22¾	22¾	+ ⅛
Shell Can	2100	$25⅜	25⅛	25⅛	— ⅛
Southam	9200	$16⅛	16	16	+ ¼
fSpar Aer.	2775	$30	29¾	29¾	
fSparCap	15950	184	175	184	+ 4
fSteinb A	6570	$25¼	24⅜	24¾	+ ¾
Stelco A	4610	$22½	22¼	22½	+ ¼
Stelco Wts	300	160	160	160	+ 7
Stel 1.94	150	$24⅜	24⅜	24⅜	
Sullvn.Min	3400	430	420	425	
fTeck B	8100	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
fTele—Cap	19225	$10⅜	9⅝	9⅞	— ⅛
fTel Mt B	6325	$29¼	28½	28¾	+ ½
Tembec.A	1500	325	320	325	+ 20
Texaco	1600	$31⅜	31½	31¼	— ¼
Texaco.Rc	200	$14¼	14¼	14¼	
Thomsn A	7875	$22¼	21¾	21¾	— ⅛
TIE teleco	200	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
TD Bk	123889	$23⅞	23⅜	23⅜	— ¼
Total Pete	4200	$19⅛	18⅞	19⅛	+ ⅜
Total.P.wt	8000	270	250	270	+ 40
TAIRs.prB	100	$25½	25½	25½	
TAIRs.prC	500	$26¼	26¼	26¼	+ ⅛
TrAlta A	8705	$25¾	25½	25¾	+ ¼
TrAlta 8.4	100	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
TrCan Pl	22050	$25⅞	25⅝	25⅞	+ ¼
TrCan 5.0	840	$50⅜	50⅜	50⅜	+ ⅛
TCda rs A	300	212	212	212	—3
Trimac	1360	390	390	390	+ 5
fTrizec A	1100	$27	27	27	— ¼
Trizec B	360	$28	28	28	
Trust Gen	10545	$10¾	10⅝	10⅝	— ⅛
U V					
fUAP InA	475	$23½	23½	23½	
UAP Wt	139	$20½	20½	20½	
Ultrmar	1020	415	405	415	+ 15
Ultra Ser1	300	$26½	26½	26½	+ ⅛
Uniges A	900	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
fUnigs B	3800	445	440	440	—5
UnigesprA	4370	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Un Carbid	800	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Ugas 14.38	500	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅛
Union.e	14900	$12⅛	12	12	
Unit Corp	400	$33⅞	33⅞	33⅞	—1⅜
Univ Exp	167	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅜
fVIICIA	1800	465	460	460	+ 5
W X					
Wiax A	1100	$15	15	15	
Walwyn	2171	275	265	265	
Wargton	5000	81	80	81	—2
Webb Knp	200	150	150	150	+ 45
Westburne	1400	$13⅛	13⅛	13⅛	
Wcst Trn	10400	$17¾	17⅝	17⅝	— ¼
Wcst TrnB	600	$28⅛	28⅛	28⅛	+ L12
Westm 2.12	200	$28	28	28	+ ⅛
WorldEq.A	100	$8¾	8¾	8¾	
Wrld wt.A	1000	50	50	50	—5
Xerox Cn	200	$22	22	22	— ¼
Xerox wt	500	335	335	335	—15
Junior Mines Oils					
Abcourt	319	107	107	107	
Abitibi As	4500	40	40	40	
Aunor.unit	600	225	225	225	
Barexor	7000	40	40	40	—1
Bateman	17000	25	23	24	+ 1½
Bruneau	143666	64	61	64	+ 4
Chesbar	7500	40	40	40	+ 15
Coniagas	600	$7½	7¼	7½	+ ⅜
Cons I .Rs	6022	22	22	22	
C.Imp. 10	5320	50	50	50	
D'Or Val	7100	144	136	143	+ 7
Dufresnoy	z100	20	20	20	—10
Dumagmi	750	$5½	5½	5½	
Gln.Gr	71700	123	115	115	+ 1
Gln.gW	132000	36	28½	30	—2
G Knight	3000	$6	5⅝	6	
Gold Tigr	24000	50	50	50	
Goldex Ltd	300	150	150	150	
Gordex	2700	245	235	240	
JAG Mine	2000	35	35	35	—3
Kew Gold	2100	36	36	36	
Laduboro	9000	38	36	38	+ 2
Lynx Exp	1000	31	31	31	—2
Massval	2000	10	10	10	
N.Pascalis	3000	70	70	70	—5
NA Rr	151400	27	23	26	+ 3
OrmicoEx	3000	30	30	30	—2
PerronGld	8650	130	125	130	
Rouyn.Rs	1000	100	100	100	—3
Vior	2500	135	130	135	+ 5
Vior.wt	15000	32	30	30	— ½
StandardG	3284	35	27	35	+ 10
Wrightbr	2000	53	53	53	—2

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn gld	20	325.70	322.50	325.70

DIVIDENDES

Canadian General Investments Ltd: 40 cents ou une action; 15 sept., 30 août.

Indal Ltd: 15 cents; 13 sept., 23 août.

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

	Unifamilial Duplex/Triplex				Multilogement				Semi-commercial et commercial				Prêts personnels
Institutions financières	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	
Banques													
Commerce	10	10¾	11¼	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	12¾
Épargne	9¾	10¾	11¼	11¾	10	11	11½	12	10	11	11½	12	11¾
Montréal	10	10¾	11¼	11¾	—	—	11¼	11¾	—	—	11½	12	11¾
Nationale	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	10½	11¼	11¾	12¼	11¼
Nouvelle-Écosse	10	10¾	11¼	11¾	—	—	—	—	—	—	—	—	11¾
Royale	10	10¾	11¼	11¾	—	—	—	—	—	—	—	—	12¾
Toronto-Dominion	10	10¾	11¼	11¾	—	—	11½	12	10¼	11¼	11½	12	11¾
Caisses pop.Mtl.*	10	10¾	11¼	—	10¼	11	11½	—	11	n/d	n/d	n/d	11½
Caisses pop. Qbc.*	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	11½	—	—	—	10¾
Fiducies													
Canada Trust	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	10¼	11	11½	12	13
Crédit-Foncier	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	—
Fiduciaires	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	—
Fiducie Guardian	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11¼	11¾	10¼	11	11¼	11¾	—
First City	—	—	—	—	10	10¾	11¼	12	10	10¾	11¼	12	—
Guaranty Trust	10	—	—	—	10	—	—	—	—	—	—	—	—
Montréal Trust	10	11	11½	12	10	11	11½	12	10	11	11½	12	—
Permanent	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	11¾	10¼	11	11½	11¾	12¾
Prêt et Revenu	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducie	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Général	10	10¾	11¼	11¾	10	10¾	11¼	11¾	10½	11¼	11¾	12¼	—
Trust National	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	10¼	11	11½	12	11¾
Trust Royal	10	10¾	11¼	11¾	10¼	11	11½	12	10¼	11	11½	12	11¾

Compilation **Fiducie du Québec** — 6 août 1985 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

	Court terme						Long terme					
Institutions financières	Dépôt min. ($)	À demande 1 à 29 jrs	30 - 59 jrs	60 - 89 jrs	90 - 179 jrs	180 - 364 jrs	Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Commerce	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10¼	10¼	10½
Commerciale	5,000	—	8½	8¾	9	9	1,000	9¼	9¾	10	10¼¾	10½1
Continentale	5,000	—	7¾	7¾	8	8¾	1,000	9	9¾	10¼	10½	10¾
Épargne	3,000	—	7¼	7¾	7¾	8	1,000	8½	9½	10¼	10¼	10¾
Mercantile	5,000	—	7¾	7¾	7¾	8	5,000	8¼	8½	8¾	9	9¼
Montréal	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10	10¼	10½
Nationale	5,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	10¼	10½	10¾
Nouvelle-Écosse	5,000	—	7½	7½	7¾	8	1,000	8¾	9½	9¾	9¾	10
Royale	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

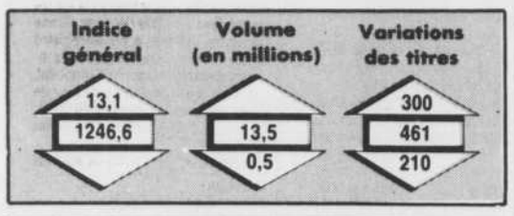
L'indice grimpe toujours

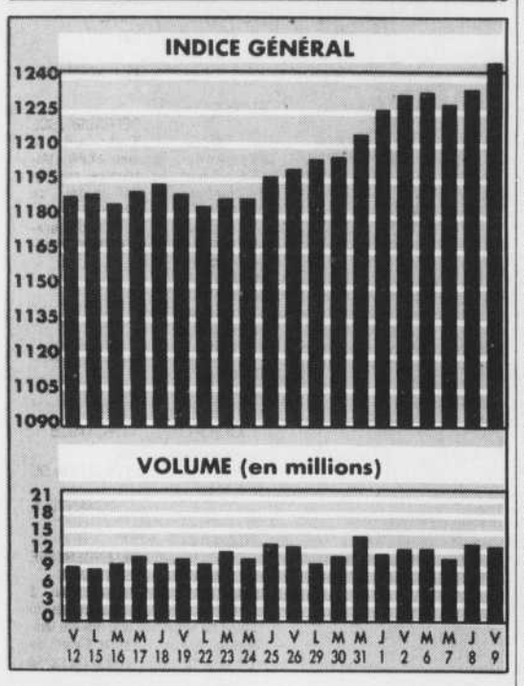
VANCOUVER (PC) — Les cours ont pris de la hauteur hier à la Bourse de Vancouver et les échanges ont porté sur 13,511,549 actions.

On a dénombré 300 titres en hausse, 210 en baisse et 461 stationnaires.

L'indice global du marché a fini la journée à 1,246.5, ce qui représente un gain de 13.1 points sur la clôture de jeudi.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
gabs res i	2300	30	25	30	+4
Aaron Mng	6500	16	16	16	
Abatoni	15000	32	32	32	+V!
Abitbi asbt i	2000	40	40	40	
Abitibi res	533	32	32	32	
Aba oil corp	7000	55	55	55	
Accgraph i	5000	80	78	80	+2
Achats i	18000	40	35	40	+5
Acheron	20000	28	28	28	−2
Achilles i	1333	41	4.	41	−1
Acorn i	209500	33	25	30	+4
Acquest i	12000	24	22	22	−2
Ad dome i	4000	330	325	325	−25
Adams i	16400	107	105	107	+2
Adaptvetc	500	88	88	88	
Adnaron rs i	2000	45	45	45	o82
Adriatc i	18000	48	45	45	
Adv aero i	2500	149	145	149	−1
Aegis res i	5000	42	42	42	
Aerolift inc	6600	60	55	55	−10
Agio i	2000	40	40	40	
Alamo dev i	6000	20	15	18	+3
Alka appl	2500	90	90	90	
Alka w d	20000	1	1		
Alban exp	1000	30	30	30	+1
Alcina dev	4000	20	20	20	−10
Allure rs i	1500	34	34	34	
Alpha omg i	500	37	37	37	
Am mn ws i	3000	6	6	6	−2
Amark expl	1746	25	25	25	
Amazn pete	4500	40	37	37	−3
Ambraust i	8422	30	30	30	
Amble res i	20000	47	44	47	
Am aquatc i	3900	34	34	34	
Amr bdgt i	1000	4	4	4	
Amer res a	62500	265	260	260	−5
Amer tec i	4000	130	125	125	−5
Amer telc i	5300	340	315	340	−10
Ameritex	5500	37	33	33	−6
Amhawk	45000	14	13	13	−1
Amstar i	49850	105	100	102	
Amstar w i	24000	60	58	58	
Anchor i	15000	79	77	77	
Androne rs i	2000	41	40	41	+1
Anglo cdn	61718	77	71	77	+3
Anglo Bom	13000	62	61	62	−1
Ansco bc i	36800	37	34	35	+1
Apex engy	500	20	20	20	
Applied en i	2500	100	100	100	
Aquarius	3000	10	8	10	−1
Arabesqu i	1500	28	28	28	
Arbor res	37000	90	84	84	−6
Arctic Red	2000	25	25	25	
Argentex i	1501	85	80	85	+7
Argo dev	14600	83	77	80	+10
Argonaut i	1000	16	16	16	−4
Aricana i	91200	45	35	45	+9
Arivaca sil	6100	280	266	280	+15
Arizona svr	1700	180	180	180	
Ark ia tex i	63742	148	136	145	+8
Armeno i	1700	136	136	136	
Armor Dv i	600	27	27	27	
Arrowhd i	1000	13	13	13	
Ashct i	4000	22	20	20	−2
Asitka res i	10000	39	37	37	−3
Atlantic	1000	10	10	10	
Avalanche i	1000	40	40	40	
Avalon res i	9000	19	19	19	+1
Avino mns	1000	240	240	240	+10
gaviva i 5	6500	35	30	35	
Aviva w a i	11000	5	5	5	
Award res	2275	14	14	14	+1
Axiom ex i	19700	330	325	325	
Azo i	8000	13	13	13	−2
BC res	7850	240	236	237	+2
BC Tel	439	$22⅝	22⅝	22⅝	
Bah res i	190500	14.	120	120	−8
Bahma i	12000	95	90	90	+5
Balco ind	300	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Banbury	4600	42	40	42	+2
Bank BC	800	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Bangwest i	14000	45	41	41	−4
Bar res	4000	63	61	63	
Bardine i	3000	$8¼	8¼	89	
Baroque i	12833	50	46	47	−2
Bart res	7500	75	72	72	
Bathurst N	3000	69	66	66	+1
BDC ind i	24550	30	28	30	
Beaufield i	44000	88	83	87	+2
Beaver res	43000	125	115	121	+6
Bel air i	1500	16	.6	16	
Belin i	15000	50	45	50	+5
Belmont	12400	190	180	180	
Belmoral	9700	245	240	240	−5
Berglyn i	26000	70	.0	70	+3
Berle res i	22000	25	23	25	+1
Berm sh i	8000	45	44	45	−2
Berm sh wi	5000	8	8	8	−1
Big i dev i	4000	25	25	25	
Bighrn i	20000	15	15	15	+1
Bigstn mnr	1000	24	24	24	
Billikin res i	1000	15	15	15	−1
Bitec dev i	1000	65	65	65	−10
gbik did	14500	34	33	33	−1
Blk swan i	3000	40	40	40	
Bikdom	600	300	300	300	
Blue diamd	18500	19	16	19	+4
Blue lake i	1000	26	26	26	
Bluegrass i	2000	30	30	30	+1
Bonus pete i	1000	100	100	100	+5
Borkn ind i	36800	595	53	53	−2
obouldrmti	49500	25	23	23	−2
Brace res	11500	45	36	45	+5
Bradsuei	8500	46	45	45	−V
Brahma rs i	7000	38	36	38	+3
Bras d or	1000	125	125	125	
Breakwtr	5078	$8¼	7⅞	8¼	+ ½
Brent res	1120	118	115	118	−2
Bresea i	4000	56	55	56	
Brewmstr i	12000	99	91	99	
Brican Res	7500	90	88	88	
Brigade i	1800	25	25	25	
Britcol i	1500	10	10	10	+1
Brit pac i	17200	145	135	141	+6
BRO res i	2000	18	18	18	
Brnco pete i	1000	5	5	5	
Brower i	5000	36	35	36	
Buena ex i	25000	163	158	160	g-2
Bunvaro i	72500	105	95	95	+3
Burlingtn i	5000	11	11	11	−2
Butlr i	49200	114	95	105	−10
Butler r i	11500	15	.2	14	
C D					
CIS tech	1000	186	180	186	−4
CT expinda	37238	49	45	45	−3
Caara i	17000	60	60	60	
Cal denver i	550	205	05	205	
Calaverasi	000	12	12	12	+1
Caledonia	1000	20	20	20	
Calif silver	6500	$7¼	6⅞	7	
Callex mnr i	7000	265	260	260	+10
Calpine i	9000	12	12	12	+1
Cam net i	1000	280	275	280	+10
Can Am gld	500	24	24	24	
Canamera i	10000	90	85	86	+1
Canamex i	5000	25	25	25	+10
Canasl rs i	1000	53	53	53	
Candal dv i	12500	65	60	60	
Canecores	69200	114	102	105	−7
Canfici	4000	10	10	10	
Canguard i	3000	65	65	65	
Canova res i	3500	115	110	110	
Canreos i	6500	63	60	63	
Canstar i	5000	35	30	30	+5
Canuck rs i	12500	205	195	205	+5
Capella rs i	13000	41	33	40	+7
Capella w i	2500	10	10	10	
Capilano r	27100	96	90	96	+3
Capri res i	6000	54	50	54	
Capricorn i	3000	26	26	26	
Caprk eng i	10000	18	15	18	
Cariana itl	500	20	20	20	
Caribe pete	3000	6	6	6	
Carina i	184500	79	67	76	
Carlson i	42500	57	52	57	+7
Carmac i	5000	23	23	23	−1
Carolin	5000	320	320	320	
Carpntr lk i	7500	40	32	40	+10
Carrigan i	1500	52	50	52	
Cascdia i	9000	35	34	35	+1
Casino svr	10000	11	11	11	
Cassia i	120000	34	10	12	
Caulfield	28000	45	39	42	−1
Cdn arctic i	2500	43	43	43	
Cdn conti i	1250	7	7	7	−1
Cdn ferrite	91780	190	180	180	+5
Cdn pw i	50500	40	38	38	−2
Cdn prem i	62600	138	130	135	+1
Cdn united	12000	185	180	180	−5
Ceasar i	14500	20	18	18	
Celico Res	8000	65	60	60	
Cntri crude	10000	25	25	25	
Chalice i	5000	100	100	100	
Champion	30500	25	5	25	−1
Chapel res i	4000	42	40	40	
Charlmgn i	15000	75	73	75	
Chatwood i	7000	21	20	20	
Checkmat i	5000	15	15	15	+1
Cheryl res i	600	42	42	42	+2
Chevy dev i	13000	35	30	30	
Chop cmp i	26605	8⅞	8⅝	8⅞	g- ¼
Churchill i	5000	23	23	23	
CIBC	1000	$36	36	36	
Claymore	1000	21	21	21	
Clearmine i	4500	15	15	15	V¼
Clintonres i	4625	55	50	55	+6
Coast rang i	500	90	90	90	+10
Colony pac	1000	165	165	165	
Compu r i	4200	18	15	15	+2
Compusfti	17100	275	265	275	+ V⅜
Concert rs i	15600	320	310	310	−15
Concord i	9500	30	30	30	
Condaka i	8000	55	52	55	+.
Conquest i	200	00	200	200	−20
Cons andex	z125	10	10	10	
Cons Ascot	3750	23	23	23	
ConsBarier	2460	165	165	1. 5	
Cons bndry	14000	24	24	24	
Cons calin i	4500	45	40	45	+5
Cns canarc i	500	200	200	200	
Cons intl pt	166	290	290	290	
Cons knoby	5800	50	50	50	−1
C paymstr i	5000	30	30	30	
Cons Rio	z100	21	21	21	
Con Slr Butt	1000	25	25	25	
Cons svr std	1920	75	71	71	
Cons slv r	3500	1	1	1	
Consort en i	3000	25	25	25	−3
Contact ven	2500	35	35	35	
Conmersn	12850	245	225	240	+16
Coral eng i	8000	50	49	50	+6
Coralta	13000	15	14	14	−1
Core engy	20000	30	25	30	
Corinth i	4000	20	20	20	
Coronado i	5500	60	54	60	
Coronet rs i	1100	145	145	145	
Corporate	500	5	5	5	
Corrie res i	10500	16	15	16	
Cosmos res	96830	48	43	43	−5
Cous creek i	9000	54	52	52	−4
Cove engy	12000	56	52	56	+4
Crack res i	1500	27	27	27	
Craven i	15008	90	85	89	−1
Cream svr	14600	85	75	80	+3
Crossland	500	80	80	80	
Crowder i	4500	120	115	120	
Cruisr mnrl	4500	72	65	72	
Crystal i	18300	58	56	58	
Cube Res	2000	35	35	35	
Cumbrind i	2700	30	30	30	−3
Curator res	5000	18	18	18	
Currie i	8000	70	61	65	
Cusac ind	3000	95	90	95	+5
Custom pet	1900	20	20	20	
Cutlass res i	500	285	285	285	+5
CV sports i	5600	110	102	.10	
gcvranoi	17167	153	148	150	+2
Dar Val	6956	145	140	141	+1
Dakota i	16000	15	11	11	−1
Dalls env h	1000	145	145	145	−1
Dash lake i	2000	21	21	21	−4
Davenport	45000	20	20	20	
David Mn	14700	85	84	8	
Dawson i	3500	85	73	85	+10
De baca i	26500	71	67	70	
Decker res i	6000	44	40	40	
Deep Sth i	2000	30	30	30	−2
Deex res i	32000	34	32	34	+2
Del norte i	10500	25	22	23	+1
Delaware i	45000	40	31	32	−5
Denar mns i	6000	30	25	30	
Dentonia i	3000	35	32	35	
Desprdo i	8000	45	43	45	−1
Diamond i	3400	170	150	155	+5
Diana res i	1000	19	19	19	
Diatec res	2000	25	25	25	
Diepdm mn	2000	46	45	46	
Discv gld i	25250	80	77	80	+3
Diversifd i	2800	135	135	135	
Dolphin i	1000	43	43	43	
Domego i	4000	45	45	45	+5
Dragoon rs	z50	40	40	40	
Draw res i	1000	360	360	360	
Du well i	5850	68	66	66	+1
Dual Res	2000	216	215	215	
Duck bk i	25270	153	140	145	+5
Duke mnr i	3000	33	33	33	−4
Dynamic i	3600	41	40	40	
Dyntrncs ls	13700	95	90	95	
E F					
ESI ind i	100	450	450	450	
Eastn lts i	1000	20	20	20	
Eastn mn i	6500	25	20	25	
Eastmq gld	400	180	180	180	+10
Eden res i	675	21	21	21	−4
Egemt	13000	51	45	51	+3
Edgewatr i	500	75	75	75	
El dordo sys	2900	50	47	50	−3
El paraiso i	13500	28	27	27	−1
Eldorado	4000	7	7	7	−1
Electra nw i	9500	63	61	62	−1
Electra titl i	4000	19	18	18	−2
elektra pw	8500	20	20	20	
Elite res i	1000	110	110	110	
Emrl is i	17000	64	61	62	+2
Emrld lk i	9700	199	190	195	
Energex	7 500	118	105	105	−10
Enexco intl	800	171	171	171	−4
Enfield res i	3000	56	56	56	−7
Equus pete i	5750	18	.8	18	
Erickson	1500	390	385	390	
Esperanza	2000	70	60	70	
Essex i	6500	90	85	90	+9
Eurocn vnt	4000	30	30	30	
Evresti	13500	160	155	155	−5
Extotal i	3000	58	58	58	+4
ES Res i	4000	50	46	50	
FM res i	1500	45	45	45	
Fairlady i	z334	13	13	13	
Ferber i	7400	61	55	61	−4
Ferber w i	13700	22	21	22	+1
Field pete i	4000	20	16	20	
First cdn i	8500	189	175	180	−9
First devon	4000	64	60	63	+8
First gnrtn i	1400	200	190	190	−10
First gen i	500	25	25	25	
First wstr i	3500	69	69	69	+1
Fleck res	22500	166	165	165	+5
Fleetwood i	11500	58	55	58	+3
Flow re i	5375	38	38	38	
Folkeston i	2000	60	55	55	
Force res i	500	40	40	40	
Foremost i	3000	20	20	20	
Forester i	16500	80	76	80	+2
Fort knox i	33500	70	64	64	−4
Fortune isl i	1000	20	20	20	
Forum Res	1000	20	20	20	
Franklin i	4500	40	25	40	
Freeport i	500	80	80	80	
Freeway	1000	65	65	65	−3
Frobisher i	1000	30	30	30	
Fury exp i	500	5	65	65	−5
Futurity	z300	28	28	28	
G H					
Galactic	17100	$14⅝	14⅜	14⅝	+ ⅛
Galactic i	7000	$10⅞	10¼	10½	− ¼
Galactc i i	7800	215	200	210	−10
Galilen res i	4000	20	20	20	
Gamin res i	6000	59	57	57	
Gator res r	4000	14	14	14	
Geddes res	7000	74	74	74	+4
Gensystem	5000	70	70	70	−V⅝
Genesis i	15500	36	34	35	−2
Genesis w i	22000	16	15	16	+2
Genoveva i	36000	20	18	19	
Geodome	1440	145	131	131	−14
Geostar i	8000	45	43	45	
Giant bay i	200	330	330	330	−5
GiantReef	500	360	360	3. 0	
gpladiatri	1000	16	16	16	+ 1
Glamis Gld	700	$10¼	9⅞	10¼	+ ⅛
Glenvet i	103000	104	90	101	+11
Glnvt w i	z56500	35	25	35	+8
Global gy	1000	12	12	12	
gglowres i	11000	115	101	110	−10
Goldmark	8000	12	12	12	
Gld seekr i	10000	14	14	14	
Gold star i	10250	30	29	30	
Gld medal i	1000	28	28	28	
Goldbelt	54900	95	83	86	+6
Goldbrae i	7000	170	165	165	+10
Gldn br i	99300	315	298	315	+25
Gldn chnc i	2000	69	69	69	+8
Gldn cn i	41400	105	95	98	−7
Gldn crwn i	3500	35	35	35	
Gldn drgn i	7500	35	5	35	
Gldn eye i	2000	28	28	28	
Gldn hind i	2000	28	28	28	
Gldn hope i	6000	50	50	50	+12
Gldn ky i	43000	80	60	75	
Gldn knight	10777	$6	5⅜	6	
Goldn lion i	11600	$8¼	8	8¼	+ ¼
Gld nws i	115000	74	38	70	
Gl north	1600	130	115	130	+5
Gldn pyrm i	9500	42	42	42	−1
Gldn rim i	59000	69	50	65	
Gldn scept	3400	$9¼	9	9¼	+ ¼
Gldn seal i	3000	16	16	16	
Gldn sevil i	50500	70	50	68	+6
Gldn shld i	10000	62	61	62	+2
Gldnbel res	14950	227	225	225	−1
Gldnbel w	56000	50	45	46	−4
Goldera i	44400	105	95	100	−4
Goldfinch i	5000	17	17	17	
Goldpc inv i	9000	18	17	17	
Goldrich	84100	23	23	23	
Goldsil i	22000	99	88	99	+14
Goldstrem i	9300	224	220	222	+1
Goldwest i	3000	42	40	42	+2
Goldwinn	13000	47	45	47	+2
Goliath gld	9400	$9⅜	9⅛	9⅜	
Good hope	2300	245	240	240	
Gordon i	20000	9	9	9	
Gossan res i	2000	6	6	6	
Grancmp i	4000	28	28	28	
Grd canyn i	9000	23	16	20	
Grd trunk	11500	30	29	29	+3
Grandvw i	3 00	300	300	300	
Grange gld i	200	100	100	100	
Greenwell i	4000	22	22	22	
Greyhawk i	9000	25	25	25	
Groundstr	1000	25	25	25	
Grt w pete	3000	29	29	29	
Gulf Cda	200	$19⅞	19⅞	19⅞	
Gulf intl i	5000	20	18	18	
Gulf titan i	14650	270	264	269	+4
Gyro egy i	14000	57	50	57	+7
HTR ind i	1700	425	420	425	+5
Hallmark	9000	57	57	57	−3
Hargor i	3000	23	20	20	−3
Harlin res	5000	54	54	54	
Hector res i	5000	115	115	115	
Helix systm	1900	205	200	205	
Helix w i	1500	60	60	60	−5
Hemgl i	14000	50	50	50	+25
Hemlo i	26000	35	30	35	+7
Hennessy i	4500	25	25	25	
Herdi i	21500	110	105	110	+3
Hi tech i	14000	52	50	52	+1
Hi Cor	68000	53	48	50	−2
High level i	11522	190	185	190	
High rsrv i	6100	73	70	70	−5
High river i	2500	65	65	65	
HilanCrw	6777	75	70	75	
Hihmark i	13500	37	35	35	−3
Hillside i	1500	22	22	22	−2
Hollycroft i	27700	109	105	106	−4
Horton i	13500	60	51	60	+10
Hoylers i	2000	25	25	25	−1
Humboldt	3500	17	15	15	
Huntngtn i	1000	25	25	25	
Hycroft i	125700	220	190	210	+44
I J					
Icon res i	6800	98	95	98	+2
Ice Station	3000	22	22	22	
Ida may i	32000	76	75	75	
Imp Metls	1100	133	127	133	+6
Indn rv i	54500	130	124	125	
Indigo tech	6000	83	80	83	+3
Inind recov	10400	135	130	130	+5
Iniet res i	4928	30	30	30	
Inter globe	19920	125	107	125	+7
I ocean	564880	135	125	128	−2
Intr pac i	500	60	60	60	
Intraction	68395	30	25	27	
Intercn pet i	2000	10	10	10	
Interlake	14600	140	135	136	
Interquest i	5000	47	47	47	
Interstrat i	49900	62	60	60	
Intl biv i	147833	70	56	66	+10
Intl Bramac	2900	18	18	18	
rintcheroki	2000	30	30	30	−1
Intl corona	2100	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜
Intl dmascs	3000	53	50	53	
Intl flyer i	15500	35	31	35	
Intl focus i	14301	120	109	116	+11
Intl hrs	1650	440	435	435	
Itl lonorc	786	4	4	4	
Intl laser i	25700	86	76	76	−9
Intl march	77200	55	48	52	+5
Int mrc w	216000	15	10	11	+3
Intl megaln	500	32	32	32	
Intl pac cyp	1000	26	26	26	
Intl phasor i	3000	36	36	36	+1
Intl prism	17250	70	68	68	+3
Intl rhodes	19000	32	29	32	+1
Intl royaln i	5500	18	18	18	
Int shasta	6000	16	.6	16	−4
Intl sigma i	17700	125	120	125	
Intl Stanrd	8400	105	90	105	+15
I thundrwd	2033	19	19	19	+1
Intl tillex i	6200	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Intl trb i	39600	73	70	72	+2
Intl vndng i	55000	50	45	50	
Intl vrfc i	25200	450	425	430	−20
I wstwrd	48000	23	16	16	−6
Intl wldrse i	1000	30	30	30	
Iona ind	5900	85	80	85	−4
oiris r s i	1000	25	25	25	
Iron horse i	20500	43	40	43	+3
Isind cnyn i	8000	36	36	36	
Island mn i	18900	75	70	71	g-1
Ivory oilsr	2000	40	40	40	+2
Jack crswl i	200	390	390	390	−30
Jacob i	13000	20	18	18	−3
Jina res i	.7000	2	23	23	+1
Jantar a i	2000	35	35	35	
Jarvis res i	2000	70	70	70	
Javelin int	3468	220	215	215	
Jetta res i	2500	47	47	47	
Justce mn i	24000	47	42	44	−2
K L					
Kaaba res i	15600	68	63	68	+5
Kala explor	1075	25	25	25	−5
Kamlode i	14500	46	45	46	+1
Kangeld i	6000	55	50	52	
Kelly Kerr i	6000	28	25	25	+1
Kenar res i	11000	29	29	29	−1
Kerr petro	4000	16	16	16	
Kerrisdal i	4600	82	78	80	
Kerry i	32700	100	93	93	−2
Kerry w i	19500	18	15	16	+2
Kettle river	000	85	85	85	
Kidd res i	45020	22	19	22	+4
Kilembe	6000	62	60	62	+2
Killick gld i	16200	30	30	30	
Kinai res i	1000	29	29	29	+1
King sol i	1000	80	80	80	−9
Knie res i	7000	48	45	48	
Kobold res i	2000	76	76	76	
Kokanee i	5000	20	20	20	
Kyle res i	41000	10	10	10	
La Teko res	8420	145	140	140	−3
Lansco res	1000	31	1	31	
Lansdown i	4000	69	60	60	−8
Laredo pet	10450	15	14	14	
Laurel ex i	11000	72	66	72	+3
Laurel w r	2000	13	13	13	+1
Lawrncei	7000	16	16	16	
Le groupe i	1000	13	13	13	
Lear oil gs i	6500	33	32	32	−2
Lev scntfc i	2250	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Levengd i	9000	106	104	106	+1
Levon res	9550	$5½	5⅛	5⅜	
gliberty bll i	2500	45	45	45	
Lifetrnd i	11600	450	430	440	−10
Lightng i	5500	70	60	68	+8
Ltng mn r i	12000	16	16	16	
Lincoln	2800	120	115	120	+5
Lintex min i	2000	36	36	36	
Loadm tr i	6800	170	169	170	
Lode res i	21300	122	115	122	−3
Lodestar i	3500	60	55	56	−4
Lodi mtls i	5000	23	20	23	
Logan i	5000	34	34	34	
Lone star	33500	8	7	7	
Longrch i	500	23	23	23	
Lornex	300	$35	35	35	
Loyalist rs i	2900	110	108	110	−5
Lucky strk i	7000	35	32	35	+5
Lunar res i	500	28	28	28	+3
M N					
MGM res i	z1

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 5

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-017691-853. MALLETTE, MAJOR, MARTIN, p. demanderesse, -vs- NISSHO IWAI CANADA LTD, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 août 1985 à 13:00 heures au 1 Place Ville Marie #2429 Mtl, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NISSHO IWAI CANADA LTD, saisis en cette cause, consistant en: 1 table de conférence 36"X84" en mélamine brune base en métal chromé, 1 lot de 6 chaises de bureaux en tissus et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 05 août 1985.

QC, District de Boisbriand, COUR MUNICIPALE. No.: 85-01-5471. VILLE DE BOISBRIAND, p. demanderesse, -vs- EDOUARD ST-PIERRE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 août 1985 à 11:00 heures au 133 Dorion, St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EDOUARD ST-PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 micro-ordinateur de marque Commodore model 64 et acc. 1 lecteur de cassette pour ordinateur de marque Commodore et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 05 août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 61-1317. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- GOING PATRICIA, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 août 1985 à 13:00 heures au 1230 Dr Penfield #607 Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PATRICIA GOING, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano à queue type Baby Grand Piano, 1 téléviseur couleur Toshiba et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 25 juillet 1985.

QC, District de Hull, COUR PROVINCIALE. No.: 550-27-009888-840. LISE LEBLANC, p. demanderesse, -vs- GARIEPY DONAT, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 août 1985 à 13:00 heures au 11960 Langelier #303 Mtl-Nord, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DONAT GARIEPY, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Mercury Cougar 1976 imm 1581.786 de couleur gold et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD BEAUPRÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 25 juillet 1985.

QC, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No.: 200-32-000018-852. GAUTHIER JOSÉE ET AL, p. demanderesse, -vs- MARTINEAU DENIS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 août 1985 à 12:00 heures au 2100 St-Denis #26 Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENIS MARTINEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano droit de couleur noir, 1 clarinette Yamaha noire, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 26 juillet 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-013116-85-5. REAL HUOT INC -vs- DEVELOPPEMENTS SOMMERSET INC. Le 22-08-85 à 12:00 heures au 4920 De Maisonneuve Ouest, Suite 501, Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DEVELOPPEMENTS SOMMERSET INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de fourniture de bureau, 13 filières, 40 chaises et fauteuils etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 90161. VILLE DE SAINT-LAURENT -vs- MOHAMED EL HANTOR. Le 23-08-85 à 11:30 heures au 1011 Boul. Hyman, app. 202, Dollard des Ormeaux, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MOHAMED EL HANTOR, saisis en cette cause, consistant en: vidéo Quasar, tv couleur Hitachi, mobilier de salon 2 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL HENAULT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 439106312. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PARADIS FRANCE. Le 22-08-85 à 10:30 heures au 1395 St-Paul Ouest, app. 4, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PARADIS FRANCE, saisis en cette cause, consistant en: meuble de style antiquité. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: THÉRÈSE THÉORET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 424278444. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MIGNOT GÉRARD. Le 21-08-85 à 11:00 heures au 4787 Victoria Beaconsfield, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MIGNOT GÉRARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son, 1 Ciné Kodack, 1 lot de plante, 1 enregistreuse. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 838204371. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LEFORT JEAN CLAUDE. Le 21-08-85 à 10:00 heures au 3966 Henri Julien Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEFORT JEAN CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Volkswagan beige 1968 radio cassette Lasonic télécouleur Granada. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 837021765. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LANDRY MICHEL. Le 21-08-85 à 10:00 heures au 197 Ch Gascon Lachaine Assomption, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LANDRY MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Panasonic 26", 1 système de son Nikko, 1 laveuse et sécheuse Whirlpool amande etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JACQUES BOUTHILLIER, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 832142695. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LAVOIE RÉAL. Le 23-08-85 à 12:00 heures au 7089 Rheaume Anjou, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVOIE RÉAL, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur, 1 bibliothèque. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 815808011. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PICHÉ MICHEL. Le 21-08-85 à 16:00 heures au 12210 Alfred Mtl-Nord, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PICHÉ MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo de marque Panasonic, 1 tv portatif couleur Quasar, 1 piano sur pied et autres articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR FÉDÉRALE DU CANADA. No: ITA-1051-85. LOI DE L'IMPOT -vs- ENFOPRISE INC.. Le 21-08-85 à 11:00 heures au 175 Boul. Bouchard, Ste 200, Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ENFORPRISE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur S.Y.S. 32 National Semi Conductor, meubles, équipements de bureau etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL HENAULT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR FÉDÉRALE DU CANADA. No: ITA 107485. LOI DE L'IMPOT -vs- CANDI MEDICAL IND. Le 22-08-85 à 11:00 heures au 301 Stuart, Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CANDI MEDICAL IND., saisis en cette cause, consistant en: 1 Light Bon S.2 S X Roy Products Inc No. 460A, accessoires de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: PAUL-ÉMILE LINTEAU, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27001577859. MONIQUE DION -vs- SOUDURE YVON BROSSEAU INC.. Le 21-08-85 à 13:00 heures au 4330 Montée St-Hubert, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SOUDURE YVON BROSSEAU INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Dodge Custom 300. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR FÉDÉRALE DU CANADA. No: ITA-1052-85. LOI DE L'IMPOT -vs- ENFOPRISE MARKETING INC.. Le 21-08-85 à 11:00 heures au 175 Boul. Bouchard, Ste 200, Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ENFOPRISE MARKETING INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur S.Y.S., 32 National Semi Conduator, meubles, équipements de bureau etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: PAUL-ÉMILE LINTEAU, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR FÉDÉRALE DU CANADA. No: ITA 107485. LOI DE L'IMPOT -vs- CANDI MEDICAL IND. Le 22-08-85 à 11:00 heures au 301 Stuart, Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CANDI MEDICAL IND., saisis en cette cause, consistant en: 1 Light Bon S.2 S X Roy Products Inc No. 460A, accessoires de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 424375350. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MIGNOT GÉRARD. Le 21-08-85 à 11:00 heures au 4787 Victoria, Beaconsfield, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MIGNOT GÉRARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son, 1 Ciné Kodack, 1 lot de plante, 1 enregistreuse. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 137687841. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SANSCARTIER GÉRARD. Le 21-08-85 à 11:00 heures au 1635 Charles Aubert, app. 206, Lachenaie, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SANSCARTIER GÉRARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Zenith, 1 système de son Toshiba, 1 set de salon etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JACQUES BOUTHILLIER, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 439454363. VILLE DE MONTRÉAL -vs- RYAN FERNAND. Le 23-08-85 à 13:00 heures au 5280 Papineau, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RYAN FERNAND, saisis en cette cause, consistant en: un frigidaire Westinghouse, une cuisinière Westinghouse, télécouleur Toshiba. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 838078964. VILLE DE MONTRÉAL -vs- RYAN FERNAND. Le 23-08-85 à 13:00 heures au 5280 Papineau, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RYAN FERNAND, saisis en cette cause, consistant en: un frigidaire Westinghouse, une cuisinière Westinghouse, télécouleur Toshiba. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 850363695. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ROBITAILLE JEAN MARC. Le 23-08-85 à 11:00 heures au 9462 Gouin O Pierrefonds Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBITAILLE JEAN MARC, saisis en cette cause, consistant en: piscine ronde 12/12. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL HENAULT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-005808-850. DUBÉ & DUBÉ LIMITÉE -vs- E.M.A. SPEC. COMBUSTION CHAUF. LTÉE. Le 21-08-85 à 10:30 heures au 9366, 2e Avenue à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de E.M.A. SPEC. COMBUSTION CHAUF. LTÉE, savoir: 1 camion Ford Econoline 1979 PLF220-841. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-018065-842. B.C.I.C. -vs- LAURENT LABONTÉ. Le 21-08-85 à 10:00 heures au 11250 Lacordaire # 101 à Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de LAURENT LABONTÉ, savoir: 1 auto Ford 1980 GH87D117154. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-013777-854. LES HUILES VELTA LIMITÉE -vs- ALTIA MAINTENANCE INC.. Le 21-08-85 à 13:00 heures au 2415 Arcand à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de ALTIA MAINTENANCE INC., savoir: 1 dactylo, 3 chaises, 1 calculatrice etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-055273-838. G U S CANADA INC. DIVISION WOODHOUSE -vs- JEAN ROBERT GABRIEL ET AL. Le 27-08-85 à 12:00 heures au 9400 St-Laurent #301 à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de LANA LEE FASHIONS INC., savoir: 1 dactylo, 1 calculatrice, 1 système d'intercom etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-032969-847. B.C.C.I. -vs- JOHN LYNCH. Le 28-08-85 à 10:00 heures au 1925 St-François à Dorval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de JOHN LYNCH, savoir: 1 mobilier de salle à dîner, 1 bahut style coloniale, 1 divan 3 places etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN-JACQUES DECOSTE, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-006019-850. AGENCE PRYM EN SERRURERIE INC. -vs- DOUG JOB. Le 27-08-85 à 10:00 heures au 517 Stinson à Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de AGENCE PRYM EN SERRURERIE INC., savoir: 4 couteaux, 114 clefs d'ajustements, 3 livres de codes automobiles, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LUC ST-GERMAIN, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-007232-841. VIDÉO INC. -vs- ANGELO COVONE. Le 22-08-85 à 13:00 heures au 5350 Bessborough à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de ANGELO COVONE, savoir: 1 table de centre, 1 plante tropicale, 1 table de salon etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LUC ST-GERMAIN, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-000438-858. BELL CANADA -vs- ENTREPRISES NOCTAMBULES INC.. Le 21-08-85 à 15:00 heures au 1619 St-Hubert à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de ENTREPRISES NOCTAMBULES INC., savoir: 1 dactylo Olympia, 1 bureau, 1 babillard etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-000245-832. LES PETROLES MOTOCO INC -vs- A. CERVANTES. Le 22-08-85 à 15:00 heures au 56 Quarry Point à Hudson, district de Beauharnois, seront vendus les biens et effets de A. CERVANTES, savoir: 1 sofa beige, 1 love-seat beige, 1 turner-AMP, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LUC ST-GERMAIN, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Montréal. No: 500-02-028268-840. LAMARRE, CHARBONNEAU -vs- DENISE THIBODEAU LÉTOURNEAU. Le 22-08-85 à 11:00 heures au 202 Boul. Des Prairies à Laval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de DENISE THIBODEAU LÉTOURNEAU, savoir: 1 auto Monte Carlo imm: 525M107, 1 camion Chevrolet imm: 610-086 et articles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 150141213. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ROGER JEAN. Le 21-08-85 à 10:30 heures au 11340 Hébert, app. 3, Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER JEAN, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 835669343. VILLE DE MONTRÉAL -vs- POLIFRONI NICK. Le 22-08-85 à 11:30 heures au 9225, 25e Avenue, Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de POLIFRONI NICK, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 91373. VILLE ST LAURENT -vs- RENÉ ROULEAU. Le 27-08-85 à 11:30 heures au 301 Deguire, app. 747, St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RENÉ ROULEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 table de cuisine et 4 chaises. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 830916251. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PICHÉ MICHEL. Le 21-08-85 à 16:00 heures au 12210 Alfred, Mtl-Nord, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PICHÉ MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo de marque Panasonic, 1 tv portatif couleur Quasar, 1 piano sur pied et autre articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 432391282. VILLE DE MONTRÉAL -vs- POIRIER JACQUES. Le 22-08-85 à 10:00 heures au 3475 St-Urbain, #816, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de POIRIER JACQUES, saisis en cette cause, consistant en: télécouleur Magnasonic, un répondeur Téléphonic, un système de son Pionner etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 442711625. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PARKER STEVE. Le 23-08-85 à 11:00 heures au 5774 Bannantyne, Verdun, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PARKER STEVE, saisis en cette cause, consistant en: tv couleur, 1 set de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: THÉRÈSE THÉORET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 438616964. VILLE DE MONTRÉAL -vs- TYPALDOS IRENE. Le 21-08-85 à 11:30 heures au 2168 Prud Homme, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TYPALDOS IRENE, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur portative, 1 tv couleur meuble, 1 radio. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-27-014057-840. MARIE PAULE LEVERT -vs- JEAN LOUIS LEDUC. Le 22-08-85 à 12:00 heures au 38, 7ième Avenue, à Laval-des-Rapides, Laval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de JEAN LOUIS LEDUC, savoir: 1 t.v. couleur 20" RCA avec base, 1 orgue Volonte X 310 avec banc, 1 lecteur cassette, et autres articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Montréal. No: 500-27-011101-849. CLAUDE MEUNIER -vs- LAURA WILLARD. Le 27-08-85 à 10:00 heures au 79 Meloche, à Ste-Anne-de-Bellevue, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de LAURA WILLARD, savoir: 1 Chevrolet Celebrity série 261AW19X7D1836710, 1 système de son Akai avec colonne de son et autres articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LUC ST-GERMAIN, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Montréal. No: 500-27-000460-859. CLAUDE MEUNIER -vs- DENIS FRANTZ LOUIS. Le 27-08-85 à 10:00 heures au 11000 Place Mackay, app. 15, à Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de DENIS FRANTZ LOUIS, savoir: 1 aspirateur Electrolux et acc. 2 tables en marbre, 1 causeuse, 2 fauteuils et autres articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Montréal. No: 500-27-011542-844. MONIQUE DION -vs- YVON CAMPEAU. Le 22-08-85 à 15:00 heures au 906 Bellechasse Est, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de YVON CAMPEAU, savoir: 1 air climatisé, 1 tv couleur 20" et base et autres articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 436664104. VILLE DE MONTRÉAL -vs- VAILLANCOURT MICHEL. Le 22-08-85 à 11:00 heures au 6728 Delorimier #8, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VAILLANCOURT MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: une balayeuse Filter Queen, une guitare électrique, un mobilier de salon moderne. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 441107122. VILLE DE MONTRÉAL -vs- VARDON FREDERICK. Le 23-08-85 à 11:30 heures au 5152 Verdun Ave Verdun, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VARDON FREDERICK, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Montecarlo de couleur bleu plaque 465S471 no série pas lisible. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: THÉRÈSE THÉORET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 838077041. VILLE DE MONTRÉAL -vs- TSATAS EFSTATHIOS. Le 23-08-85 à 10:30 heures au 1974 Dumfries Mont Royal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TSATAS EFSTATHIOS, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Corvette de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 89937. VILLE SAINT LAURENT -vs- STEVEN KLEIN. Le 21-08-85 à 10:30 heures au 3333 Jean Talon #412 Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de STEVEN KLEIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 humidificateur 2 radios 1 glacière 1 casque de moto 1 lot de livre. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 136370894. Dossier 028404. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- NORMAND DUSSAULT, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 21 août 1985 à 10:30 heures au 1880 St-Antoine, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DUSSAULT NORMAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Admiral meuble en bois, 1 bibliothèque murale 10 tablettes 2 portes vitrée et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 07 août 1985.

QC, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No.: 200-32-001853-844. GAUTHIER JOSÉE ET AL, p. demanderesse, -vs- MARTINEAU DENIS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 août 1985 à 12:00 heures au 2100 St-Denis #26, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENIS MARTINEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano droit de couleur noir de marque Samick avec banc, 1 clarinette Yamaha noire et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 26 juillet 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 438459442. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ST PIERRE LOUISE PILAREZIK. Le 23-08-85 à 11:00 heures au 7015 Bélanger, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ST PIERRE LOUISE PILAREZIK, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture brune Pontiac, Grand Prix imm. AJN 271 avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 8ième jour d'août 1985.

QC, District de Granby, COUR PROVINCIALE. No.: 460-27-001817-849. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse, -vs- PILON GILLES, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 août 1985 à 10:00 heures au 127 Callières, Longueuil, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES PILON, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Chevrolet Citation 4 portes couleur bleu ciel imm 957M720 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 31 juillet 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 62-4360. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- JASMIN FRANÇOIS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 août 1985 à 10:00 heures au 8044 St-Michel, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS JASMIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante avec radio am fm stéréo, 1 lot d'environ 110 livres et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 500-04-03006-823. MONIQUE NORMANDIN -vs- LAURENT DUBUC. Le 23-08-85 à 10:00 heures au 12301 Lapierre, app. 4, à Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de LAURENT DUBUC, savoir: 1 bicyclette 10 vitesses, 3 bibliothèques en bois, 1 tv couleur 20" Candle et Jerrold 440, 1 auto Datsun 210- 1981 série 9230814. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Montréal. No: 500-27-021800-844. MONIQUE DION -vs- LES SERVICES DE CONS. STURGEONS INC.. Le 22-08-85 à 11:00 heures au 8459 Dalton, à Mont-Royal, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de SERVICES DE CONSTRUCTIONS STURGEONS INC., savoir: 1 photocopieuse modèle SF-760, 2 tables à dessins, 4 filières, 1 bureau réception avec ralonge et chaise, 1 dactylo et autres articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LUC ST-GERMAIN, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Montréal. No: 500-27-008067-839. MONIQUE DION -vs- MARC BÉRUBÉ. Le 27-08-85 à 12:00 heures au 12301 Langelier, app. 2, à Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de MARC BÉRUBÉ, savoir: 1 Pick-Up Ranger, 1 vidéo Granada, 1 tv 20" Zenith et autres articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 08/08/85.

QC, District de Montréal. No: 500-27-011542-844. MONIQUE DION -vs- YVON CAMPEAU. Le 22-08-85 à 15:00 heures au 906 Bellech

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Voir aussi en page 10

UNIVERSITÉ LAVAL — **Faculté de droit**

PROFESSEUR

DESCRIPTION DU POSTE
Le ou la titulaire de ce poste devra assumer des enseignements réguliers aux différents programmes de la Faculté et effectuer des recherches dans le domaine du droit civil patrimonial.

QUALIFICATIONS REQUISES
La personne choisie devra être titulaire d'un doctorat ou de l'équivalent. Pourront également être considérées les candidatures de personnes sur le point de satisfaire à ces exigences.

TRAITEMENT: Selon la convention collective.

Communiquer confidentiellement le curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 20 septembre 1985:

Me Thérèse Rousseau-Houle, doyenne
Faculté de droit
Université Laval, Québec G1K 7P4

L'ODYSSÉE DES TEMPS MODERNES

Ingénieurs en assurance-qualité

Chez **PARAMAX,** le périple se poursuit jusqu'aux confins de l'imagination. Le rôle de premier plan que nous jouons, au sein du programme de plusieurs millards que représentent les frégates de patrouille canadiennes, démontre à quel point nous sommes en mesure d'affronter les sommets de la technologie.

Si vous possédez les qualifications nécessaires, joignez-vous à notre équipe de professionnels. Les titulaires des postes ci-haut mentionnés devront rédiger les procédures et participer aux négociations et aux réunions avec les sous-traitants. Les titulaires participeront également aux études de la qualité, aux vérifications et aux études d'acceptabilité d'équipements électroniques complexes chez les sous-traitants.

Les personnes choisies doivent posséder un diplôme universitaire en génie électrique avec spécialisation en électronique ou en électromécanique, et au moins 4 années d'expérience incluant l'acquisition de connaissances de travail approfondies en matière de systèmes militaires électroniques ou électromécaniques complexes. Des connaissances du DDN 1015/1016 et du MIL 9858A/45208 sont essentielles.

Bâtissez votre avenir avec PARAMAX et participez à la plus grande odyssée des temps modernes. Faites parvenir votre curriculum vitae, en toute confiance, à l'adresse suivante :

PARAMAX, Service de la dotation, Dossier n° 85.L.08.1
3100, chemin Côte Vertu, 4e étage,
SAINT-LAURENT (Québec) H4R 2J8

PARAMAX

INGÉNIEUR SENIOR CHEF DE PRODUIT

Notre client est une entreprise manufacturière réputée pour l'excellence de sa technologie et de ses produits, filiale d'une multinationale de renom. Son siège social est situé à Montréal. L'entreprise possède douze bureaux régionaux à travers le Canada et sa croissance est continue.

L'ingénieur senior, chef de produit, relève du vice-président, marketing, au siège social. Le titulaire est responsable d'un ensemble de tâches reliées aux aspects techniques des produits existants et des produits en développement, dans le domaine des pompes et des équipements reliés à la mécanique des fluides ainsi qu'au traitement des eaux. En particulier, il prépare les données techniques servant de base aux programmes de vente et de marketing, assure une information technique et une formation continue du personnel de vente, représente la compagnie auprès d'ingénieurs-conseils et d'autres clients importants quant aux caractéristiques techniques des produits de la compagnie et aux façons de solutionner leurs problèmes.

La personne recherchée est membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec, a un diplôme en génie électrique ou mécanique, et possède des connaissances poussées dans le domaine des pompes, des contrôles électro-techniques, des stations de pompage et usines de traitement des eaux. Le bilinguisme, français et anglais, est un attribut essentiel. Le poste offre au titulaire un salaire et des avantages sociaux compétitifs ainsi que d'excellentes possibilités de développement de carrière.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Robert Robitaille, M.B.A.
CONSULTAM Inc.
515, rue Ste-Catherine ouest, bureau 1000
Montréal, Québec
H3B 1B4

CONSULTAM

L'UNITÉ SANITAIRE DE PORCUPINE
EST À LA RECHERCHE D'UNE

ORTHOPHONISTE

POUR
SON BUREAU DE TIMMINS (ONTARIO)

Qualifications:
- Préférence accordée aux détenteurs(trices) de maîtrise en orthophonie.
- Doit satisfaire les critères d'admissibilité de L'Association canadienne et ontarienne de la parole et de l'audition (Canadian and Ontario Speech and Language Association).
- Préférence accordée aux personnes bilingues (anglais — français)

Les personnes intéressées doivent envoyer leur demande à la personne suivante:

Dr. A. Hukowich
Agent Médical
C. P. 2012
169, rue Pine sud
Timmins, Ontario, P4N 8B7
Téléphone: (705) 267-1181

UN PROFESSEUR D'HISTOIRE

Description de l'emploi:
Enseignement de l'Histoire au secondaire.

Qualifications:
Diplôme d'enseignement avec spécialisation en Histoire.

Conditions:
- Selon les convention collectives.
- Frais de déménagement remboursés.
- Prime de disparités régionales.

Avec dépendant	— 4 545$
sans dépendant	— 3 179$

Date d'entrée en fonctions:
Le 26 août 1985

Lieu d'affectation:
Matagami, à l'école Polyvalente Le Delta.

Envoyer curriculum vitae à:

Monsieur Laurent Francoeur, Directeur
École Polyvalente Le Delta
Case postale 690,
Matagami (Québec)
J0Y 2A0

No.de téléphone: (819) 739-2303

Une association nationale avec un mandat pour le développement international est à la recherche d'un

DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMME

Le titulaire aura la responsabilité de la planification et l'exécution d'une stratégie de promotion des services éducatifs canadiens aux agences internationales et étrangères. Ceci impliquera la révision des services de l'organisation déjà existants ainsi que l'analyse de la compatibilité de ces services en regard des besoins de ses membres, des groupes clientèle et organisations. Cet emploi comprendra l'évaluation de l'impact financier et la planification de ressources humaines.

Qualifications: Une vaste expérience internationale et une connaissance de l'essence du marketing international incluant les systèmes et approches dans le développement des ressources humaines, une solide habileté pour les présentations et une bonne connaissance des systèmes éducatifs de l'enseignement post-secondaire serait un avantage. Le bilinguisme est requis. Lieu de travail: Ottawa, Ontario avec déplacements considérables au Canada et à l'étranger.

Le salaire sera en proportion de l'expérience. Veuillez, s'il vous plaît, faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 août, 1985 au:

Dossier No.: 1267
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 3S6

LE C.L.S.C. LA SALINE
EST À LA RECHERCHE D'UN

DIRECTEUR DE PROGRAMMES ET SERVICES

(Concours ouvert également aux femmes et aux hommes)

SOMMAIRE DES REPONSABILITÉS

Sous l'autorité immédiate du Directeur général, le Directeur de programmes et services doit:
- coordonner toutes les ressources humaines affectées à des activités professionnelles;
- collaborer au processus de gestion du personnel;
- s'assurer de l'exécution des programmes à réaliser;
- faire rapport au Directeur général et au Comité de régie.

EXIGENCES

FORMATION ACADÉMIQUE
Diplôme d'études universitaires de premier cycle en Sciences de la santé, ou l'équivalent, en un amalgame de scolarité et d'expérience pertinente.

EXPÉRIENCE
Expérience jugée pertinente dans les domaines de gestion et de travail professionnel.

QUALITÉS PERSONNELLES
- sens des responsabilités
- capacité d'initiative
- intérêt et aptitude à la polyvalence des tâches
- capacité de travailler en équipe et grande disponibilité
- qualités de chef.

STATUT ET RÉMUNÉRATION
Cadre intermédiaire, rémunéré selon la politique salariale du Réseau de la santé et des services sociaux.

ÉCHÉANCE
LES PERSONNES INTÉRESSÉES À CE POSTE DOIVENT SOUMETTRE LEUR DEMANDE, AU PLUS TARD LE VENDREDI 30 AOÛT 1985, À 16 h 30, SOUS FORME DE CURRICULUM VITAE, AU BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRALE:

C.L.S.C. LA SALINE
Case postale 1090
CHANDLER, Québec
G0C 1K0

Conseil Scolaire Catholique Romain du Port au Port
recherche des candidats pour le poste suivant

Conseiller/Professeur

pour l'École Secondaire Notre-Dame du Cap

Le poste comporte approximativement une demi partie du temps comme professeur et l'autre comme conseiller.

Le système scolaire offre un programme d'éducation bilingue et il est essentiel que les titulaires soient bilingues.

Faire parvenir votre curriculum vitae à

M. Andrew D. Butt, Directeur
Conseil Scolaire Catholique Romain de Port au Port,
Case postale 510,
Stephenville, Terre-Neuve,
A2N 3B4

Conseil Scolaire Catholique Romain de Port au Port
recherche des candidats pour le poste suivant

Professeur de français par immersion

Élémentaire
École Notre-Dame-du-Cap
Cap St-Georges

Le poste comporte une demi partie du temps dans l'enseignement au niveau 5 et l'autre partie dans un programme de français par immersion (difficultés d'apprentissage).
La préférence sera accordée aux candidats possèdant un entraînement dans l'éducation spécialisée ou expérience et entraînement dans l'éducation auprès des problèmes d'apprentissage.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
M. Andrew D. Butt, Directeur
Conseil Scolaire Catholique Romain de Port au Port,
Case postale 510,
Stephenville, Terre-Neuve,
A2N 3B4

AVOCAT (E)

Notre étude légale dont les bureaux sont situés au centre-ville, recherche un (e) avocat (e) **bilingue,** ayant un ou deux ans d'expérience en droit corporatif et commercial.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Dossier No: 1269
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, Qué. H2Y 3S6

**** Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.***

AGENT TECHNICO COMMERCIAL

Une PME dynamique oeuvrant dans un domaine de haute technologie offre un poste à un jeune et ambitieux E.T.F. ou équivalent pour la promotion de ses produits. Le candidat aura un profil industriel pouvant relever les défis, parfaitement bilingue et aimant les voyages. Une expérience acquise dans la grande entreprise, les services publics et bureau d'ingénierie est nécessaire.

Faire parvenir curriculum vitae avec photo, accompagné d'une lettre manuscrite détaillant prétentions:

Dossier 1268
LE DEVOIR
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, Qué.
H2Y 3S6

---

concours de recrutement

Gouvernement du Québec
Office des ressources humaines

Conseiller ou conseillère en andragogie et en technologie éducative agent de la gestion du personnel, grade II

Concours spécifique numéro 100J-450007/QC Ce concours vise à combler ces emplois au ministère de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu et, au besoin, tout emploi identique dans la région administrative de Québec à l'intérieur d'un délai de six mois.

Présentement 4 emplois à Québec à la Direction des ressources humaines.

Attributions — Réaliser des activités de formation sur mesure en utilisant les technologies éducatives de pointe. Pour ce faire, concevoir des interventions de formation du personnel du ministère; inventorier et sélectionner les méthodes d'apprentissage les plus appropriées au contenu; analyser les didactitiels existants sur le marché et si nécessaire, concevoir ceux requis; concevoir des activités de formation andragogique; rédiger le devis pédagogique et le scénario du vidéo requis. De plus, réaliser des diagnostics de besoin de formation; dispenser des sessions de formation dans divers domaines et assurer, le cas échéant, la formation d'agents multiplicateurs.

Exigences — Détenir un premier diplôme universitaire teminal dont l'obtention requiert un minimum de 16 années d'études principalement en sciences de l'éducation, en orientation, en psycho-éducation ou en psychologie ET posséder 3 années d'expérience professionnelle en formation dont une année dans la conception de matériel de formation sur mesure utilisant les technologies éducatives avancées tel l'enseignement assisté par ordinateur ou l'audio-visuel. Toute tranche d'études pertinentes de 30 crédits, supérieures à la scolarité exigée, compense pour une année d'expérience pertinente manquante. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente; toutefois, le candidat doit détenir au moins un certificat d'études secondaires équivalant à une 11e année ou à un Secondaire V ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement — de 30 214$ à 39 766$

Période d'inscription — Du 3 au 23 août 1985.

Seules seront considérées les inscriptions reçues à l'Office pendant la période d'inscription.

Inscription — Office des Ressources humaines
1039, rue de la Chevrotière
Édifice «G»
Québec, Qc G1R 5E9

Pour information — Mesdames Hélène Dupuis ou Sylvie Lefrançois

Téléphone: (418) 643-1759

Comment vous inscrire

Veuillez vous inscrire à l'aide du questionnaire **Offre de service de l'Office des ressources humaines**. Vous pouvez vous le procurer dans ses bureaux régionaux ou dans les centres Travail-Québec. **L'Offre de service** doit être expédiée à l'adresse indiquée à cet avis ou être déposée dans un bureau régional de **l'Office des ressources humaines**.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à cet avis.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Québec

CENTRE DE FORMATION POPULAIRE

est à la recherche d'une personne pour assurer de façon permanente, 3 jours par semaine, des tâches de formation, à compter du 16 septembre 1985. Le contrat est d'une durée d'un an avec possibilité de renouvellement.

Exigences
- Expérience et connaissance concrètes du mouvement populaire.
- Capable de faire de la formation, de travailler en équipe et avoir des capacités d'organisation.
- Connaissance du CFP serait un atout.

Conditions de travail
Selon la convention collective en vigueur.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 27 août 1985, 17h00, à:

Centre de formation populaire
3575, St-Laurent
Bureau 406
Montréal (Québec)
H2X 2T7

Tél.: (514) 842-2548

SERVICES COMMUNAUTAIRES
NDG/MTL OUEST (PRÉ C.L.S.C.)
Recherche un(e)

ASSISTANT(E) INFIRMIER(E)—CHEF

PERMANENT TEMPS COMPLET
pour son programme de
Maintien à Domicile

Exigences:
1. Membre de l'OIIQ
2. BSc en Nursing
3. Bilingue (français et anglais écrit et parlé)
4. Expérience de 2 ans en Soins à Domicile
5. Expérience de supervision de personnel infirmier pendant au minimum 1 an.
6. Aptitude à diriger et à prendre un rôle de leadership sans une équipe multi-disciplinaire.

Salaire: Selon la convention collective en vigueur.

Faire parvenir vos curriculum vitae avant le 16 août 1985

a/s Bureau du personnel
Services Communautaires
NDG/MTL Ouest
2525 boul. Cavendish Suite 110
Montréal H4B 2Y4
485-1670

La Commission des droits de la personne du Québec requiert les services de

CONSEILLER(E)S EN PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ
(9 POSTES À COMBLER)
(Offre d'emploi numéro S-85-31)

LIEU DE TRAVAIL: Montréal

ATTRIBUTIONS:
Sous la supervision du supérieur immédiat, assister et conseiller la Direction des Enquêtes dans la cueillette des données lors d'une enquête systémique; analyser et évaluer les systèmes d'emploi et les effectifs des entreprises et procéder à des analyses de disponibilité; évaluer et analyser la portée et l'efficacité des Programmes d'accès à l'égalité tant à la phase de développement qu'à celle du suivi; participer à l'élaboration et à la mise à jour des politiques, procédures et autres documents de support; fournir l'aide technique nécessaire à la poursuite des objectifs des programmes, tant aux entreprises, aux ministères et organismes qu'aux syndicats et aux groupes; accomplir divers travaux relevant de sa compétence.

CONDITIONS D'ADMISSION:
Posséder une formation universitaire terminale de 1er cycle en administration des affaires (gestion des ressources humaines) ou une formation universitaire de 1er cycle en relations industrielles et 5 ans d'expérience pertinente dont au moins 3 ans dans le domaine de la planification des ressources humaines.

TRAITEMENT:
De 22 501$ à 43 277$

ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE
(1 POSTE À COMBLER)
(Offre d'emploi numéro S-85-32)

LIEU DE TRAVAIL: Montréal

ATTRIBUTIONS:
Sous la supervision du supérieur immédiat, recueillir, mettre en ordre, évaluer, analyser et synthétiser des données; proposer des solutions et déterminer un plan de traitement par l'informatique compte tenu des besoins et objectifs; procéder à l'élaboration et à l'implantation de banques de données en élaborant des programmes informatiques, en assurant leur accessibilité et leur mise à jour; accomplir toute autre tâche relevant de sa compétence.

CONDITIONS D'ADMISSION:
Posséder une formation universitaire terminale de 1er cycle en sciences pures, en sciences appliquées ou en administration et un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle dans l'exercice des attributions de ce titre d'emploi, notamment dans l'élaboration et l'implantation de systèmes d'information de gestion.

TRAITEMENT:
De 22 904$ à 43 101$

Toutefois, les candidat(e)s ne possédant pas les diplômes et l'expérience décrite ci-dessus, mais ayant une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans les champs d'intervention sus mentionnés seront considéré(e)s.

Toute candidature sera traitée confidentiellement et devra être soumise au plus tard le 30 août 1985 à:

La Direction des Services administratifs
Commission des droits de la personne
360 rue St-Jacques, 8ième étage,
Montréal, (Québec)
H2Y 1P5

en y indiquant le numéro d'offre d'emploi.

Commission des droits de la personne du Québec

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 10 août 1985

MERCE CUNNINGHAM

Un inventeur qui persiste et danse

MATHIEU ALBERT

DÉFORMÉE par le grésillement de la ligne téléphonique, la voix semblait provenir du bout du monde. Elle provenait en fait de quelque part à New York, un lieu nommé Westbeth situé à proximité de l'Hudson River.

À l'autre bout du fil, Merce Cunningham, un gamin de 65 ans qui persiste, à l'âge où l'on n'aspire plus qu'à la retraite, à mener sa double vie de danseur et de chorégraphe. Une vie traversée comme une aventure, dont la case départ se situe dans l'enfance lorsqu'il demande à ses parents de l'inscrire à des cours de claquettes. Un déclic se fait : la danse s'impose avec la vitesse et la force d'une passion.

Il était venu à Montréal en 1961, et reviendra cet automne pour la seconde fois dans le cadre de la première édition du Festival international de la nouvelle danse. Avec l'Allemande Pina Bausch, invitée du même festival, il sera à coup sûr l'une des vedettes de l'automne dansant de Montréal.

Merce Cunningham est un géant. Son art, dont l'originalité s'est affirmée dès le début des années 40, domine près d'un demi-siècle de l'histoire de la chorégraphie contemporaine. Avec au-delà d'une centaine de « ballets » à son répertoire, l'influence qu'il a exercée auprès de la jeune génération a ouvert un champ de possibilités jusque-là demeurées inexplorées.

Cunningham est un géant au même titre que peut l'être Balanchine. De leurs univers respectifs, ils ont réinventé ensemble le langage des corps. Balanchine en épurant le ballet du falbala romantique, Cunningham, en affirmant l'autonomie du mouvement sur la musique, et en valorisant la simplicité du geste non stylisé comme valeur possible du vocabulaire chorégraphique.

Là pourtant s'arrêtent les affinités. Car pour Balanchine, au tempérament un brin Pygmalion, le ballet est un hymne à la beauté féminine. Pour Cunningham, la danse est la source d'une interrogation infinie : elle se pose en termes de difficultés techniques qu'il doit résoudre. Comme un mécanisme dont il se plaît à démonter les rouages, pour les rassembler selon une logique insolite, qui bouscule les normes établies. Le plaisir de son art réside alors tout entier dans le réseau imprévisible de dédales et de ricochets qui se tissent sans qu'on puisse y déceler l'ombre d'un fil conducteur. « Il faut voir mon travail tout simplement comme une expérience nouvelle » déclare-t-il.

C'est après une escale de six ans chez Martha Graham (de 1939 à 45), que Cunningham amorce sa révolution. Il va d'abord (comme Balanchine), rejeter les thèmes psychologiques et la notion d'expressivité du mouvement. « Je veux voir la forme que prend tel mouvement sur tel danseur et rien d'autre », dit-il. Il va ensuite délivrer la danse de sa subordination envers la musique, puis désarticuler l'espace pour redonner à la scène sa pleine dimension. Finalement, il met au point une façon d'assembler le geste, régie par le seul jeu du hasard.

Mais Cunningham n'est pas seul. Dans son extraordinaire dérive un musicien l'accompagne : John Cage.

Cunningham le rencontre pour la première fois en 1938, alors qu'il est étudiant à la Cornish School of Fine Arts de Seattle (dans l'État de Washington), où John Cage est embauché comme percussionniste-accompagnateur pour les cours de danse. Ensemble, ils collaborent à quelques menus spectacles, puis se perdent de vue. Ils se retrouveront à New York en 43, où le musicien, aussitôt arrivé, incite Cunningham à quitter Martha Graham. Le duo est lancé.

À compter de l'année suivante, ils concoctent une série de spectacles qu'ils promènent à la bohème sur les routes d'Amérique, s'arrêtant ici et là au hasard des engagements. Ils sont mal reçus, incompris, souvent raillés. Pour le public, l'art imaginé par le tandem frise l'anarchie. Cunningham ne danse jamais sur les accents suggérés par la musique, tandis que John Cage, derrière son bric-à-brac d'accessoires, distille une musique faite de bruits, de craquements et de sonorités étranges.

Vingt ans plus tard, rien n'a changé. Lorsqu'ils débarquent en France, en 1966, c'est un concert de voix navrées qui les accueillent. Du Figaro à l'Express, en passant par les revues spécialisées, la compagnie de Cunningham (qu'il a fondée entretemps en 53), est condamnée à mort. « Les voix des chorégraphes intellectuels sont souvent comme celles du Seigneur, impénétrables », se plaint Georges Hirsch dans Carrefour. Sylvie de Nussac, de l'Express, n'éprouve pour sa part « que tristesse, pauvreté et monotonie ». C'est la débâcle !

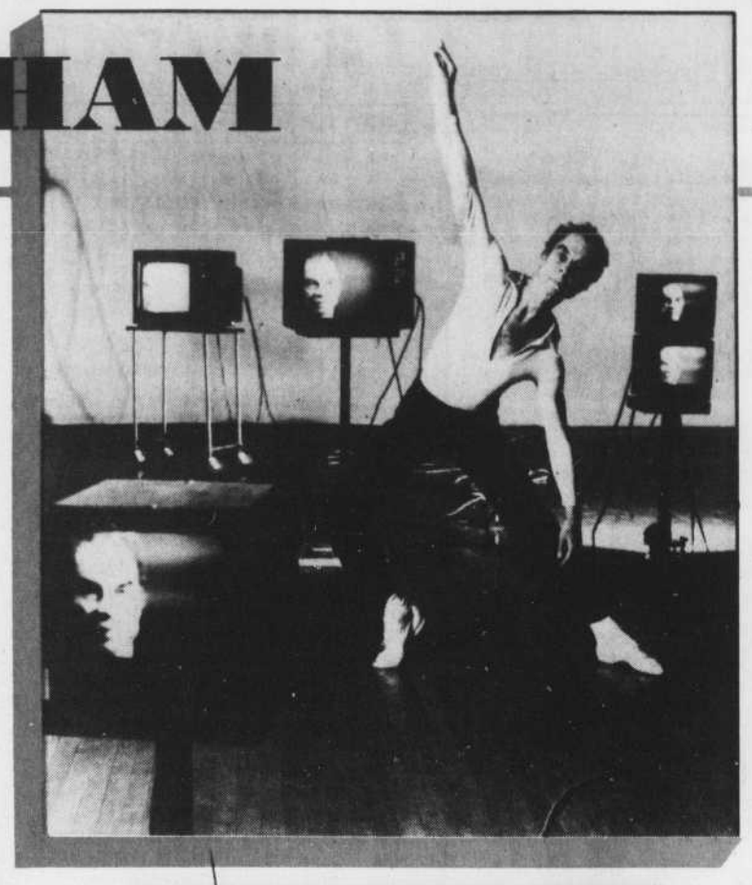
Pour Cunningham, le succès ne viendra qu'au milieu des années 70. Lorsque je lui demande pourquoi l'engouement s'est manifesté si tard, il répond le plus naturellement du monde que c'est « peut-être parce que les gens ont finalement décidé qu'ils aimaient le genre de difficultés qu'on leur présentait ».

Dans l'excentricité de leur art, les deux acolytes ont passé leur vie à semer la controverse. Non seulement par la rupture opérée entre la danse et la musique (que les danseurs eux-mêmes entendent souvent pour la première fois le soir du spectacle), mais également par le mode de composition préconisé par Cunningham.

Chez lui, l'ordre des séquences gestuelles, leur durée et le lieu de leur exécution sur scène sont déterminées par tirage au sort : soit par l'usage de dés, ou d'une pièce de monnaie jetée en l'air, ou par l'emploi du Yi Ching, un vieux livre chinois que Confucius lui-même consultait pour solutionner des énigmes.

« Le hasard m'ouvre un champ de possibilités chorégraphiques auxquelles je n'aurais probable-

Suite à la page 22



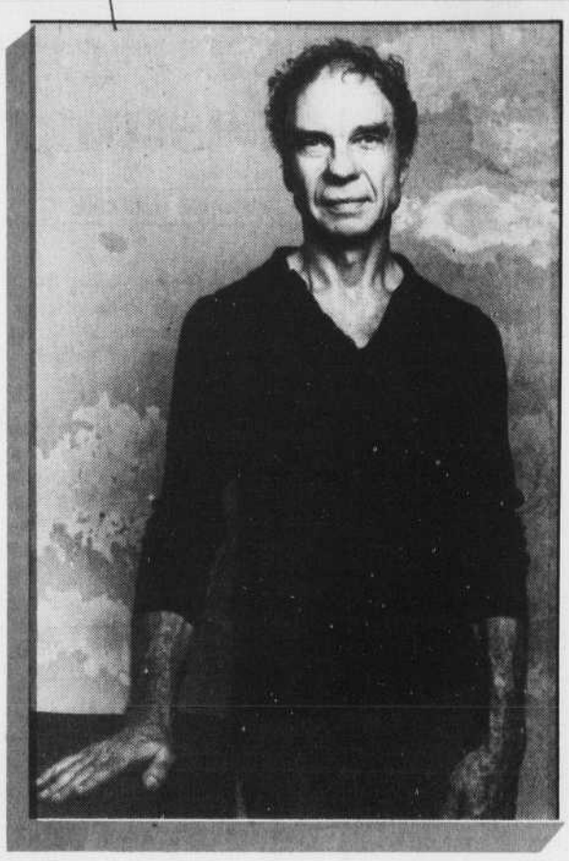




Photo Marie Décary

Les participants au Symposium de sculpture de Lachine photographiés autour de la sculpture de Jean-Pierre Morin.

Hommes d'affaires et hommes de fer

MARIE DÉCARY

LE premier Symposium de sculptures de Lachine crée un intéressant précédent dans le champ de l'art actuel. Pour la première fois, un événement de ce genre est majoritairement financé par la ville participante en collaboration avec les industries et les commerces locaux.

Coordonnateur du Symposium et président de SODIP-ART (Société Diffusion Internationale et Placements sur oeuvres d'art), Dominique Rolland parle avec le verbe prismacolor de celui qui sait convaincre et vendre. Son coup de maître, c'est évidemment d'avoir convaincu l'entreprise (la grande, la moyenne comme la petite) de participer à un projet « artistique ».

Partir à la chasse aux investissements privés n'est pas nécessairement chose facile. À la fin du printemps dernier, aux premières minutes de sa rencontre avec le président d'une usine, Dominique Rolland se fait par exemple tout de suite avertir :

— « Enlève même pas ton manteau, on ne se parlera pas assez longtemps... »

En affaires, il faut avoir le sens du défi et tenir sur le bout de sa langue l'argument vainqueur. Déposant calmement son imper sur la chaise, Rolland prédit à son interlocuteur qu'à la fin de leur conversation, ils auront, ensemble, fait le tour de l'usine. Ce qui fut fait... C'est ainsi qu'il en convainc plusieurs.

Lachine étant, per capita, la ville canadienne la plus industrialisée, je ne les nommerai pas tous. Le dépliant que vous trouverez sur place le fait plus systématiquement. Je vous suggère même de le consulter. Ceux qui croient qu'il est plus difficile de vendre l'art actuel qu'un réfrigérateur à un eskimo prendront note du fait qu'une des plus vieilles pizzerias de la ville est même embarquée dans le coup... Ces démarches ne sont pas vaines. Selon Dominique Rolland, elles risquent, en plus de sensibiliser la population à ce qui se fait aujourd'hui en art, d'en encourager plusieurs à devenir acheteurs, collectionneurs ou même « locataires » d'oeuvres.

Le maire Guy Descary et le directeur du Musée de Lachine, Jacques Toupin, sont également ravis. Investissant environ $ 10,000 (sur un budget total de $ 100,000), la Ville hérite de huit oeuvres monumentales qui constitueront la base d'un jardin permanent de sculptures situé sur la Grande Jetée (un grand parc public qui flâne dans les eaux du Lac St-Louis sur quelques kilomètres).

Sur le site du Musée, les sculpteurs semblent également satisfaits de leur sort (si ce n'était de cette toilette chimique qu'ils réclament depuis le début du symposium). Les matériaux, gracieusement fournis par les industries locales, sont arrivés à temps.

Aux États-Unis, conclut Dominique Rolland, l'art actuel se vend bien parce que le marché peut compter sur l'industrie privée.

★★★

Pour la circonstance, le soleil est de plomb. Par un beau dimanche après-midi, à 30 degrés sans ombre, ils sont tous là, casqués, masqués, gantés, armés de masses ou de torches, suant, soufflant sous cette armure de soudeur qu'ils retirent le temps d'une photo.

Des huit sculpteurs qui participent au symposium, six d'entre eux travaillent le métal, une des ressources industrielles les plus facilement disponibles à Lachine à cause, entre autres, de la présence de la Dominion Bridge. Sur le chantier, Pierre Leblanc et André Fournelle se côtoient comme les frères qu'ils sont devenus depuis le jour où Leblanc a participé aux expériences de fonderie expérimentale de Fournelle.

Amorçant une production à laquelle il songe depuis quatre ans, André Fournelle est en train de réaliser une clôture de 45 pieds de long. Découpée en trois sections géantes,

Suite à la page 21

QUEL ÉTÉ !

Abatis et framboises

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

DE quoi rendre compte quand l'été moutonne aussi bellement, même sur le Saint-Laurent qui s'étale paresseusement, pas intéressé pour une miette à quelque idée que ce soit (parce qu'il est bon parfois de n'être que dans le corps désabrié, à se laisser féconder par du temps tranquille, si enfoncé dans le quotidien des choses qu'il a l'air de s'être viré à l'envers, mettant comme du mythe là où pourtant il n'y a presque rien). C'est-à-dire qu'il faut savoir tirer profit de tout, ne serait-ce que de soi-même. C'est parfois facile quand il n'y a pas d'attente parce que c'est simplement là et que ça ne demande qu'à être mangé saffrement.

Aussi, je me laisse faire. Je veux dire : je marche dans ce champ, tout près de la vaste maison que j'habite dans l'arrière-pays des Trois-Pistoles, vêtu seulement de ce maillot de corps, avec rien dans les pieds et rien dans la tête. Contre ma cuisse balle le seau que j'ai attaché à ma ceinture et ce vers quoi ça s'en va, c'est tout droit vers cette talle imposante de framboisiers sauvages qui fait face à la mer (je sais bien que c'est un fleuve, mais je fais comme les gens d'ici qui ne veulent pas le savoir). De toute façon, l'important n'est pas là. Il est dans la magie du soleil, qui provoque le plaisir — dans le champ voisin, le petit bouc monte la chèvre, halluciné lui aussi par le chaud désir. Il y en a de toutes sortes. Et le mien, sous ce soleil qui guigne de l'oeil, c'est tout simplement de cueillir des framboises sauvages.

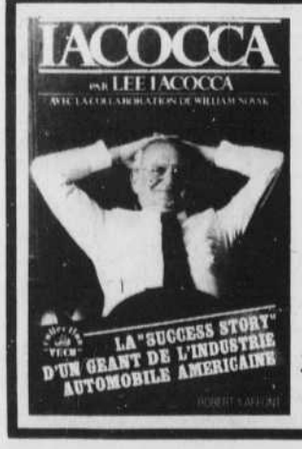
Hier, j'y suis venu avec cet ami de Québec, membre discret de la Fraternité blanche, ce qui ne l'empêche pas d'écouter, à la radio, André Arthur. À ce temps-ci de l'année, sans doute l'animateur doit-il être en vacances, ce qui expliquerait l'arrivée impromptue de mon ami de Québec. Il avait lu ce que j'ai écrit sur les petites fraises il y a peu dans LE DEVOIR, ça lui rappelait quelque chose qu'il ne savait pas vraiment ce que c'était et, pour le savoir, il voulait que j'aille cueillir un plein vaisseau de petites fraises avec lui. Mon ami de Québec prend la nature pour une boîte de conserve Del Monte.

Je veux dire : il ignore que ce qu'elle donne, la nature ne le donne jamais très longtemps pour ne pas rester tout le temps prise toute seule avec elle-même, même dans le plein de sa fécondité. Alors, il a bien fallu que je dise à mon ami de Québec que la saison des petites fraises est terminée depuis belle lurette et que ce sont maintenant les framboises sauvages qui rougissent le paysage de l'arrière-pays des Trois-Pistoles.

Je ne pense pas que ça lui a fait un grand pli sur la différence. En tout cas, ça ne paraissait pas. Je veux dire : il m'a suivi jusqu'au champ de framboises, étonné de me voir y aller aussi dénudé. Je lui ai rétorqué que c'était pour me souvenir encore de mon enfance que je faisais ainsi, parce qu'en ce temps le linge coûtait cher (et quel besoin en avait-on dans la chaleur de l'été ?). Bien sûr, les framboisiers sauvages poussent dans la fardoche, au pays des abatis, ce qui fait que c'est malmarchant, rempli de piquants-culs et de cailloux. Et puis après ? Le pied nu n'a qu'à s'habituer et il n'a pas besoin d'une grosse tête au-dessus de lui pour le guider. Et c'est pareil avec les jambes. Je veux dire : quand on sait s'y prendre avec les framboisiers sauvages, les jambes ne souffrent pas pour la peine. Elles font leur job de jambes, et c'est rare que ça ne marche pas comme il faut.

Le problème, c'est que mon ami de Québec croyait qu'on cueille les framboises sauvages comme on cueille les petites fraises, avec les mains seulement, et sans que le regard n'y soit pour quelque chose. Mon ami de Québec ne savait pas que pour chaque chose, il y a une façon de faire comme pour chaque phrase, il y a une façon de dire. Alors, il mettait ses mains n'importe comment et n'importe où, et il faisait pareil avec ses pieds, et ça

Suite à la page 22



IACOCCA

PAR LEE IACOCCA

AVEC LA COLLABORATION DE WILLIAM NOVAK

COLLECTION "VÉCU"

380 pages

15,95$

Il gravit tous les échelons de la Ford Motor Company.
Il invente la Mustang et en vend 420 000 en un an.
Il ramasse Chrysler au bord de la faillite et lui rend sa prospérité.

LA "SUCCESS STORY" D'UN GÉANT DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE AMÉRICAINE

TOUS LES RECORDS DE VENTE BATTUS AUX USA: 1 MILLION ET DEMI D'EXEMPLAIRES EN SIX MOIS!

Une mine de réflexions sur les relations humaines dans l'entreprise, le management, la publicité, le marketing.

En vente chez votre libraire dès le début de la semaine prochaine.

LE DEVOIR CULTUREL

LA VITRINE DU LIVRE

PIERRE QUESNEL

ÉROS

Cécile Philippe, **Petites histoires horizontales**. Le Pré aux Clercs, 217 pages. Cécile, on l'avait vue à *Apostrophes*, le crâne rasé, pas spécialement jolie, un rien agressive, voire un peu emmerdeuse . . . Une jeune femme délurée, qui ne fait pas de mystère avec le sexe ! Bien au contraire ! Avec elle, en effet, la chose devient pas compliquée du tout, plaisante il va sans dire, non dépourvue parfois de désagréments . . . et engendrant, sinon toujours des enfants, du moins des situations cocasses. Des histoires drôles — et salées —, elle nous en conte ici sur un ton enjoué, naturel. Sans complexe.

BIZARRE

Pierre Darmon, **La veuve sanglante**. Grasset, 354 pages. Un vieux savant fou ambitionne de prouver que la pensée subsiste chez les pauvres gens qui ont eu la déveine d'avoir eu la tête tranchée. (Nous sommes au 19e siècle, en un temps où la douce France exécutait ses condamnés à mort par décapitation.) Or, en cette année 1885, une série de meurtres par décapitation sont commis qui « défraient la chronique et intriguent la police ». De son côté, l'énergumène savant, adonné à d'étranges recherches, inquiète l'université et les milieux médicaux, fait tant de grabuge autour de lui qu'il va jusqu'à mettre en danger la République ! . . . Un roman, aux frontières de l'histoire (l'auteur est aussi historien)) et du fantastique et qui se lit, nous dit l'éditeur, « autant pour le plaisir de frémir que pour le bonheur de découvrir les aspects les plus insolites du 19e siècle ».



LITTÉRATURE

André Pieyre de Mandiargues, **Marbre ou les mystères d'Italie.** Gallimard (coll. L'Imaginaire), 198 pages. Mort du sujet ! Mort des personnages ! Mort du roman ! Mort de la littérature ? . . . Le héros principal (l'héroïne) de ce texte (publié pour la première fois en 1953), au-delà du personnage Ferréol Bucq (!), c'est la littérature d'aujourd'hui, plus ou moins moribonde, d'après certains. L'auteur — écrivain exigeant, « précieux » pour plusieurs — ne fracasse pas les records de vente (il a tout de même eu le prix Goncourt en 1957 pour *La marge*) mais est assuré de l'estime indéfectible de « happy few ».

POÉSIE

Jacqueline Risset, **Sept passages de la vie d'une femme**. Flammarion, 126 pages. Une ancienne copine de Sollers (au temps de *Tel Quel*) qui réussit à épater son ancien patron, notamment pour refuser de se plier à la lourde définition de « l'être-femme », « ce nouveau mannequin de l'illusion historique et de sa prédication religieuse », pour reprendre les mots mêmes de l'auteur de *Femmes*, que ce sujet met toujours en verve et qui trouve dans ces fragments de vie et de poésie « lumière, grâce percussion, vigueur ». Bref, « sept mille éclats de sensualité », nous confiait-il, la semaine dernière, avec enthousiasme, dans *Le Nouvel Obs*.

LE FEUILLETON

La littérature, pays-refuge d'un Sud-Africain

LISETTE MORIN

★ Nadine Gordimer, **Quelque chose, là-bas**, recueil de nouvelles, chez Albin Michel, 273 pages.

« ILS étaient fichus quand ils ont pris le premier esclave », affirme Vusi, l'un des terroristes du récit qui donne son nom au recueil de Nadine Gordimer. « Ils » désignant bien sûr les gens du Pouvoir blanc de Pretoria. Et la bête mystérieuse, qui hante le récit — ce *Quelque chose, là-bas* — c'est une créature tout ensemble réelle et symbolique. Ne serait-ce pas tout aussi bien la peur, dont on sait qu'elle durcit jusqu'à l'imprudence, jusqu'au risque de l'inévitable révolution, l'attitude du gouvernement Botha ?

L'absolutisme raciste, la répression, l'exploitation économique : *l'apartheid*, pour la nommer par son nom, sous-tendent (et comment pourrait-il en être autrement ?) la plupart des histoires que nous donne cet écrivain de race. Mais réduire son oeuvre à son combat politique engagerait sur de fausses pistes les nouveaux lecteurs de Nadine Gordimer. « Un bon évrivain, déclarait-elle récemment en entrevue, doit être capable de rendre bouleversante la mort d'un canari » . . .

Il n'y a pas d'oiseau des îles dans *Quelque chose, là-bas*. Mais de singuliers personnages s'y trouvent, fort éloignés souvent de Johannesbourg, de Soweto, des *townships* sud-africains. Un couple d'Européens de l'est, par exemple, échappé de l'holocauste (*Péchés du troisième âge*) dont l'auteur nous dit que « chacun venait d'un pays différent et (qu'ils) se rencontrèrent dans un troisième pendant une guerre » . . . ; une habituée du marché aux puces, une certaine Beryl Fels (*Brocante*), qui se délecte à la lecture d'une liasse de lettres d'amours, trouvées dans une boîte de fer-blanc ancienne (« les gens collectionnent n'importe quoi », conclut, blasé, l'antiquaire) ; ou l'émouvante, mais en même temps presque cynique « stomisée » de *Terminus* — l'auteur ne lui donne ni nom ni prénom — qui refuse de vivre avec « l'appareil attaché à son corps » parce-que, dit-elle à son mari, « même les chats enterrent leurs crottes (et que) je transporte les miennes avec moi » . . .

Cette romancière déjà célèbre dans les pays anglo-saxons d'outre-Atlantique ne pourra que se faire des amies parmi les lectrices de ce continent. Comment, en effet, ne reconnaîtraient-elles pas comme « une soeur » cette Hester Klopper, dans sa jolie maison « gadgetisée » d'une ville satellite, ici de Pretoria, mais qui pourrait être de Sydney, en Australie, et pourquoi pas ? de Victoria, en Colombie canadienne ? Et cette jardinière précise, efficace, qui s'appelle Pat Haberman, dans la nouvelle intitulée *Par correspondance*, douée comme les sont toutes les Anglaises pour « l'arrangement » floral.

Par la diversité des sujets, la qualité de l'observation portée aux gens et aux choses, l'ironie du traitement, Nadine Gordimer se rattache à la tradition des « conteuses » de langue et de culture anglaises, plus particulièrement, m'a-t-il semblé, à Katherine Mansfield, elle aussi fille, autrefois de « l'Empire », aujourd'hui plus démocratiquement du Commonwealth.

Une nouvelle tout à fait insolite, dans un recueil par ailleurs éloigné des préoccupations « critiques » d'une femme de lettres, se détache avec éclat de toutes les autres. Il s'agit de ce qu'il faut bien appeler « un essai » typiquement littéraire et que l'auteur a intitulé : *Lettre du père*, par opposition à la célèbre *Lettre au père*, de Franz Kafka. Il s'agit d'une brillante démonstration de l'habileté d'un écrivain nourri de fortes lectures. Cet exercice parodique, cet « à la manière de . . . », doit être recommandé à tous les fervents de l'auteur du *Procès* et de *La métamorphose*.

Pour réussir cette « lettre » posthume et bien sûr apocryphe de Hermann Kafka, le père de Franz ; pour en faire une sorte de calque ironique du style, des manies, de l'état permanent d'angoisse « kafkaien », Gordimer n'a pas seulement relu *Préparatifs de noce à la campagne*, qui renferme la lettre « au père » en question, mais elle a certainement potassé tous les écrits rassemblés (avec la piété que l'on sait) par Max Brod, cet ami, ce confident, cet admirateur effréné de Kafka, dont, avec une impitoyable cruauté, se moque le père, ou plutôt Gordimer dans « sa réponse » au fils.

« Si, comme le rappelait encore Nadine Gordimer, venue lancer son livre en Europe, la situation raciale et sociale impose ses difformités » aux écrivains sud-africains, une nouvelle comme *La lettre du père* est la preuve évidente que ces écrivains, comme les autres, constituent leur propre race et leur propre classe. Et qu'une tour d'ivoire, quand on « vit » de littérature, se construit partout, même à Springs, dans la banlieue de Johannesbourg !

Yasunari Kawabata: l'aveu de la déroute

STÉPHANE LÉPINE

★ Yasunari Kawabata, **Le grondement de la montagne**, traduit du japonais par Sylvie Regnault-Gatier et Hisashi Suematsu, Albin Michel, 1984, 264 pages.
★ Yasunari Kawabata, **Les belles endormies**, traduit du japonais par R. Sieffert, Albin Michel, coll. *Le livre de poche Biblio*, 1984, 125 pages.
★ Yasunari Kawabata, **Pays de neige**, traduit du japonais par Bunkichi Fujimori, texte français par Armel Guerne, Albin Michel, coll. *Le livre de poche Biblio*, 1984, 190 pages.

COMMERCIALISÉ, mythifié ou récupéré, le Japon ne cesse de fasciner les Occidentaux. Pourtant, que connaissons-nous de ce pays, de cet univers codifié et rigoureusement stylisé, de cette civilisation millénaire à la fois attrayante et appréhendée ? Si le Japon n'est plus simplement l'Empire du Soleil Levant, si notre vision du Japon a changé, est devenue réaliste, elle a le défaut, comme le souligne fort justement Jean-Jacques Brochier, « de n'être que réaliste, c'est-à-dire fausse ».

En effet, pour la majorité d'entre nous, le Japon se résume le plus souvent aux appareils photos, à l'électronique, aux voitures, aux objets de pacotille. Nous portons des vêtements signés Yamamoto, Kenzo ou Matsuda, mangeons régulièrement des sushis mais demeurons tout aussi ignorants en ce qui a trait aux systèmes de pensée, aux philosophies, aux fondements réels de la culture japonaise.

Malgré le dialogue entretenu plus intensément depuis la Seconde Guerre Mondiale, l'Orient, le Japon conservent leur aura de mystère, leur caractère insondable. Les clichés se font sans doute moins nombreux mais la méconnaissance et l'incompréhension règnent encore. Enivrés que nous sommes par le parfum de l'exotisme, nous fermons les yeux sur la fleur japonaise et sa beauté.

La littérature, comme le théâtre, la musique et les arts visuels, bénéficie effectivement d'une bien mauvaise réception en Occident, réception faite de confusion, de préjugés et de « folklorisation ». Combien pourraient nommer plus de trois romanciers japonais ? (Et l'on n'ose poser la question concernant les poètes ou les dramaturges . . .) La réponse est toujours la même et on en revient sempiternellement à Mishima et Tanizaki qui, à eux seuls, ont la tâche très lourde de porter le poids de toute la littérature japonaise.

Triste sort que le leur mais qui dépeint assez bien la situation : alors qu'une quantité innombrable d'oeuvres nippones ont été traduites en anglais, l'on ne compte pas plus d'une cinquantaine d'oeuvres romanesques japonaises disponibles en français. De plus, ces ouvrages ne rendent compte que de quelques auteurs classiques ou contemporains, négligeant par le fait même une foule d'écrivains, de textes, de mouvements et d'écoles encore inconnus des lecteurs francophones.

Aussi faut-il, dans ce contexte, féliciter les éditions Albin Michel qui ont entrepris la publication des oeuvres complètes de Yasunari Kawabata. Mort en 1972, ce récipiendaire du Prix Nobel de littérature en 1968 a laissé à la postérité une oeuvre importante qui nous est dorénavant accessible. Partagé entre le respect des traditions, la nostalgie du Japon Ancien et les contraintes du modernisme, cet homme, subissant ce dualisme insoluble, n'a cessé de réaffirmer durant toute sa vie son obsession de la destruction et de la mort. La fatalité, le culte de la mort sont, chez lui, omniprésents et annihilent tout désir d'absolu, toute volonté, que ce soit par l'art ou la beauté, de vaincre les forces nocturnes. Le conflit fondamental (fondateur, pourrait-on dire) de l'oeuvre de Kawabata oppose la Beauté, cette pulsion de vie à qui les personnages accordent une valeur absolue, et l'amour, la sexualité qui sont associés à la pulsion de mort.

Comme le chevalier du *Septième sceau*, les personnages de Kawabata traversent des espaces intérieurs ravagés, engagent une partie d'échecs avec la mort, sont amenés fatalement à la perdre et se trouvent emportés par la débâcle. Ces héros à la Don Quichotte, tous masculins, tous obnubilés par la beauté féminine, sont attirés par les femmes, croient trouver un certain réconfort dans une sexualité exacerbée mais sont finalement détruits, non pas par la femme elle-même (qui n'est ici qu'accessoire et qui n'existe que pour servir le désir de l'homme) mais par leurs propres pulsions qui, incontrôlables, les plongent dans l'abîme.

Ces hommes s'abandonnent donc à corps perdu dans leurs relations sexuelles, rient, pleurent, se lamentent, ont peur, forcent le destin, le questionnent, bravent constamment la mort. Ne croyant pouvoir trouver leur identité et parvenir à une pleine reconnaissance d'eux-mêmes qu'en subordonnant l'existence d'une femme à la leur, qu'en la sacrifiant à leur quête, ils s'unissent à elles, s'élancent inconsciemment vers le vide et, victimes du mythe de la mante religieuse, meurent dans un état de déréliction absolue.

Ce parcours tragique, ce combat voué à l'échec se retrouvent dans tous les romans de Kawabata. Vieillards respectables dévorés par une vie intérieure tumultueuse et un *dérèglement de tous les sens*, ils se nomment Ogata Shingo, Eguchi ou Shimamura mais forment une seule et même personne. Que ce soit dans *Le grondement de la montagne* où le vieil Ogata, ayant entendu l'écho de la mort dans la montagne, trouve une consolation dans ses splendeurs fugitives, dans *Les belles endormies* où Eguchi, devenu impuissant, fréquente une maison close où il peut contempler à sa guise le corps de jeunes filles vierges ou dans *Pays de neige* où Shimamura va retrouver Komako, une geisha attachée à la station thermale où il va séjourner, la présentation des « stupres de la vieillesse » est un prétexte à la démonstration de cette lutte éperdue entre la vie (l'art, la beauté pure) et la mort (la sexualité et les instincts).

Dans ces trois romans est soulignée aussi l'inaccessibilité de la femme qui représente l'idéal de la perfection, un objet intouchable qui ne fait que rappeler à l'homme son imperfection, sa laideur et sa mortalité.

L'oeuvre de Kawabata, torturée, impuissante, faite de souffrances corporelles et spirituelles, est ambitieuse. Basée sur l'aveu de la déroute et de l'échec perpétuels, elle ne peut que dérouter et être mise en échec. D'autant plus en Occident où les critères permettant de la juger sont inadéquats.

Oeuvre méditative et contemplative où l'action n'a plus lieu, oeuvre obscène et en quelque sorte indéfendable, pétrie de fantasmes mâles et de plaisirs séniles, elle excède ou enchante, ou les deux à la fois, comme le Japon peut le faire. On y trouve une logique de l'inconscient et du désir, une force d'attraction dans ces nombreux rituels de mise à mort que sont les scènes amoureuses, une exploration des notions de démesure et de sacrifice qui ne sont pas sans rappeler Georges Bataille. En effet, comme chez Bataille (cet autre auteur irrécupérable grâce à qui nous pouvons sans doute mieux comprendre l'oeuvre de Kawabata), les personnages ne regardent ici qu'à la dépense : aux désirs incontrôlables et aux actes refoulés ou impossibles à accomplir. L'esthétique de Kawabata est fondée sur une spiritualisation du corps en même temps qu'une mise en forme corporelle des élans spirituels.

Une poésie à l'eau bénite

GÉRALD GAUDET

★ Michel Muir, **Poètes ou imposteurs ?**, pamphlet, Montréal, Louise Courteau éditrice, 1985, 176 pages.

« ASSEZ du ciel du sable et des mots sans défaut / Assez de l'appareil qui masquait mon regard », avait dit Gatien Lapointe en 1962 dans son poème *Au ras de la terre*. C'est que depuis Rimbaud, Mallarmé, Breton, l'écriture se fait recherche, quête, inquiétude, élucidation progressive, mais toujours déçue, de soi et du réel, les mots prenant l'initiative dans « un immense et raisonné dérèglement de tous les sens ».

Mais voici Michel Muir qui, dans *Poètes ou imposteurs ?*, fait appel, en digne fils des lumières, à « une science de l'être et de sa destinée » pour dénoncer tout un réseau de connivences culturelles voué, dans son esprit d'inquisiteur, à jeter la confusion dans les consciences. Car ce monsieur ne doute jamais : son oeuvre est oeuvre de vérité, et il déclare, affirme, s'indigne, suffoque, pourfend la désobéissance.

Il faut bien qu'il éclaire ceux qui sont « avides de vrai, de beau et de bien » pour que « l'Homme et la Femme recouvrent leur mentalité d'enfants dans la structure divine absolue ». En fait, il s'agit d'un nostalgique d'un ordre qu'on croyait perdu ou en voie de transformations. Et on croit entendre ces voix qui s'indignaient devant *les Fées ont soif* ou qui percevaient un discours subliminal satanique dans la musique rock.

On n'arrive pas à comprendre comment ce livre a pu être possible après l'Avalée des avalés, l'Âge de la parole ou *l'Échappée des discours de l'oeil*. Michel Muir n'a jamais reçu le *Refus global*, traversé la révolution tranquille, entendu les minoritaires.

Imaginez Duplessis pourchassant les « pollueurs de l'esprit », tenant à brûler « les déchets qui souillent la littérature québécoise » et vous aurez un réseau de conspirateurs avec son lieu d'édition (les Herbes Rouges), son lieu de diffusion (les Cégeps via les « poéticailleurs » qui sont aussi professeurs) et son projet satanique (saper les bases de notre système de pensée occidentale éprouvées depuis des millénaires).

Ne parlez pas de transgression, d'éclatement des habitudes, de dispersion des normes (c'est menacer l'ordre), surtout pas d'américanité (c'est perdre sa tradition française et catholique), de difficulté à être bien dans sa peau (c'est une façon de s'arranger pour être toujours en révolte), de la possibilité de vivre et d'écrire le corps homosexuel (c'est une appétence pathologique), de sang menstruel comme symbole et manifestation d'une aliénation et d'une différençe (cela a été voulu par Dieu et il faut respecter les lois de la nature).

Pas de place dans cette civilisation nationale et morale pour les cris de détresse, les angoisses existentielles, les traces divergeantes des minoritaires : « La poésie *couvre* les déficits humains, *arrondit* les angles de la langue vernaculaire, *nivelle* les reliefs d'une sensibilité d'écorché. [. . .] La poésie doit *expurger* les déchets du quotidien pour en offrir, une fois bien dégagée du paradoxe, la quintessence. [. . .] La poésie est la Parole de l'âme qui s'emploie à construire son corps de gloire — et non cet acharnement complaisant à célébrer les latrines des limitations corporelles. »

Michel Muir refuse aux mots leurs histoires, leurs contextes. Avec cette volonté de ne suivre que la voix étroite du « bon sens » venue d'en haut, il ne pouvait dépasser la surface d'un langage qu'il déforme avec son goupillon. Entend-il parler de matérialité de l'imaginaire que son âme aussitôt s'énerve et lui donne à sentir l'infiltration communiste. Aperçoit-il dans une écriture poétique l'intervention de plusieurs codes qu'il criera à l'hermétisme, pire : au désir de prostituer les mots sans comprendre qu'il y a là tentative d'approcher la complexité du cerveau humain, du fonctionnement de sa pensée. André Roy évoque-t-il sa quête de tendresse, qu'il se sent « frappé, et profondément, dans sa dignité d'homme ». Et les femmes cherchent-elles des dispositifs pulsionnels libérés des carcans mythiques qu'on aura droit à ce commentaire « bien inspiré » : « Pourvu que l'autoresse ne porte pas de soutien-gorge et qu'elle écarte toutes grandes les jambes, on entérinerait n'importe quelles bêtises. »

Michel Muir a eu beau dire que la poésie est une expérience individuelle, l'aveuglement qui le déchaîne l'empêche de se rendre compte qu'il lit tout croche, de façon partiale et partielle, qu'il projette ailleurs sa volonté de rallier, d'uniformiser, de figer les êtres dans un infantilisme soumis à un ordre sexiste, dogmatique, élitiste, méprisant. Faire de chaque auteur étudié un cas — un cas de conscience, un cas de pathologie, un cas à inscrire aux dossiers pour conduite anormale —, insulter ceux et celles qui ne sont pas dans le droit chemin en faisant leur psychanalyse-minute, voilà qui n'est pas très inspiré par « la charité chrétienne ».

Et s'en prendre aux Herbes Rouges uniquement, c'est aussi mal lire : c'est mépriser toute la poésie qui se fait, c'est refuser l'histoire et l'époque qui lui a donné naissance. Que *Poètes ou imposteurs ?* ait pu s'écrire prouve la nécessité des écritures actuelles, voire de celles de Denise Bombardier quand elle raconte *Une enfance à l'eau bénite*.

EN PLEIN AIR... FAITES-LE DONC POUR VOIR!
PARTICIPACTION

CARON LIBRAIRE
LIVRES RÉCENTS ET ANCIENS
la plus grande librairie
251 Ste-Catherine E.

LES LIVRES DES PUF QUI QUESTIONNENT LE MONDE



LE CONTRAT SOCIAL LIBÉRAL
Philosophie et pratique du libéralisme
Serge-Christophe Kolm.
Liberté ! De ce principe, déduire ce que doit être la société. "Moins d'État" : mais combien ? Où ? Quels droits, quels services publics, quelle politique, quelles solidarités, rendent chacun de nous le plus libre possible ?
Collection "Politique d'aujourd'hui".
(sous couverture illustrée en couleur) 416 pages - 95 F
puf
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
Distributeur exclusif
LES ÉDITIONS FRANÇAISES INC.
1411, rue Ampère, Boucherville (Québec) J4B 6C5.
Tél. : (514) 641-0514 • 871-0111

Guérin Éditeur Ltée,
le plus grand éditeur canadien au Canada,
publiera, au cours de l'été 1985, 4 ouvrages importants pour le cours secondaire:

• HISTOIRE GÉNÉRALE — Sec. II
Bernard Defaudon et Normand Robidoux

• MON HISTOIRE (Histoire du Québec et du Canada) — Sec. IV
Jacques Marchand, François Charbonneau et Jean-Pierre Sansregret

• WHAT'S ON? — Sec. I
Maryse Bosquet

• MATHÉMATIQUE SOLEIL, Sec. IV
Madeleine Drolet et Hélène Rochette

BONNES VACANCES



Guérin Éditeur Ltée
4501 Drolet
Montréal, Qc. H2T 2C2
842-3481

GRANDE LIQUIDATION
DE LIVRES ET DE JEUX ÉDUCATIFS
20 à 50% DE REMISE*
HEURES D'OUVERTURE:
Lundis, mardis, mercredis:
de 9 à 18 heures
Jeudis et vendredis:
de 9 à 21 heures
les samedis de 9 à 17 heures

Librairie FRANCE-QUÉBEC
STATIONNEMENT FACILE
face à la librairie
3550, rue Rachel, Montréal
MÉTRO: 526-5951
Station Joliette, près du Stade Olympique
*Sauf sur les manuels scolaires

Nicole Lorange

☐ Sur sa deuxième lancée

MARIE LAURIER



Photo Jacques Grenier

Reprendre une carrière internationale interrompue.

NICOLE LORANGE fut une Tosca fort remarquée en Israël en 1979, sous la direction de Zubin Mehta — rôle qu'elle reprenait à Montréal en 1980 — et cela lui valut de relancer une carrière interrompue pendant plusieurs années « volontairement et par choix » par son mariage au sculpteur Kieff Grediaga et la naissance de leurs enfants. Elle fut alors invitée dans plusieurs maisons d'opéra en Europe, et en 1983 elle faisait ses débuts au Metropolitan de New York.

C'est dans sa maison de la banlieue de Montréal que Nicole Lorange reçoit LE DEVOIR par une splendide matinée d'été. Malgré la chaleur, elle porte un foulard autour du cou. « Je protège ma voix », explique-t-elle assise à son piano Yamaha où elle répète intensément *Ernani* de Verdi, présenté lundi prochain à l'aréna Maurice-Richard en version concert.

À cette occasion — le gala musical sera répété mercredi au même endroit — elle chantera avec le baryton Denis Quilico, le ténor Ermanno Mauro et la basse Pierre Charbonneau. Ils seront accompagnés des 70 musiciens de l'Orchestre des concerts populaires d'été sous la direction de Pierre Hétu et un choeur de 60 voix sera dirigé par René Lacourse.

Nicole Lorange, née à Montréal, seule fille d'une famille de sept enfants, a commencé ses études de chant à 13 ans avec Roger Filiatrault. « Toute jeune je voulais chanter. Mon père était lui-même doué d'une belle voix — on l'avait surnommé « la voix d'or » — et il s'était promis d'encourager ceux de ses enfants qui manifesteraient du talent. À 40 ans, il s'inscrivit à des leçons de chant et je l'accompagnais chez son professeur. J'ai su alors que telle serait ma vocation. Chose bizarre: j'avais du mal à mémoriser mes morceaux de piano, mais dès la première lecture d'une partition de chant, je la savais par coeur. »

À 15 ans, elle se fait remarquer aux Matinées symphoniques de l'OSM dirigées par Wilfrid Pelletier. Elle se distingue également à l'école Vincent d'Indy en remportant plusieurs prix. En 1966, elle fait ses début à l'opéra, à la Place des arts, dans le rôle d'Antonia des *Contes d'Hoffman*. Plus tard, elle joint les rangs du Canadian Opera Company à Toronto tout en poursuivant ses études. Plusieurs fois boursière du Conseil des arts du Canada, en 1967 elle se rend à Vienne. « Et là les événements se bousculent, rappelle-t-elle. On me demande de remplacer à pied levé une soprano dans le *Te Deum* de Bruckner pour le jubilé de l'Académie de Vienne. Cela allait m'ouvrir plusieurs portes, si bien que je suis restée plus longtemps que prévu à Vienne. Je m'y suis même mariée! »

De retour au Canada en 1973, dans un désert quasi total au plan vocal et artistique, Nicole Lorange délaisse forcément sa carrière pour se consacrer à sa famille: « Je ne regrette pas ces années d'absence sur la scène lyrique, même si c'est très dur et exigeant de recommencer ensuite à zéro. Je ne force jamais le destin. Je connais des vedettes qui sacrifient leur vie privée et sentimentale et qui en éprouvent plus tard des regrets. J'estime qu'il faut savoir équilibrer son existence et moi, je l'avoue, j'ai été gourmande: je voulais tout avoir! J'ai épousé un artiste d'un domaine tout à fait opposé au mien, il n'y a donc pas de compétition entre nous.

« Mais une chanteuse doit s'astreindre à une discipline très sévère, poursuit-elle. Il faut constamment protéger sa voix, cet instrument si fragile au moindre refroidissement et à l'air climatisé ! J'en sais quelque chose: une coqueluche m'a déjà fait annuler d'importants engagements à l'étranger et une mauvaise grippe, retarder mes débuts au Metropolitan Opera de New York! ».

Cette scène prestigieuse qu'elle fréquente régulièrement depuis 1983, Nicole Lorange en loue le professionalisme: « Les conditions de travail y sont idéales et cela aide les artistes qui n'ont pas toujours un caractère facile à s'accepter mutuellement sur le plateau. J'ai pu constater que les plus grands chanteurs sont souvent ceux qui sont les plus simples et les plus gentils. »

Durant la saison dernière au Met, elle a chanté aux côtés de Renata Scotto et de Placido Domingo dans une nouvelle production, *Francesca da Rimini* de Zandonai et elle fut Dona Elvira dans *Don Giovanni*. Avec Domingo, elle a aussi chanté *Pagliacci* à Barcelone. En Espagne, elle fut aussi Leonora de *La Force du destin*. Mais après *Tosca*, ses préférences vont à *Madame Butterfly* et à *Manon Lescaut*.

Si l'opéra occupe présentement la première place dans la carrière de Nicole Lorange, elle n'en songe pas moins à se constituer un répertoire de récital qui comprendrait des oeuvres de Mahler, Schubert, Handel, Fauré. « Un récital doit se construire avec beaucoup de respect et il n'est pas nécessaire d'y insérer des extraits d'opéra. Il y a tellement de belles oeuvres de l'art lyrique que l'on peut faire connaître dans le climat plus intime d'un récital. »

Nicole Lorange sera Santuzza dans *Cavaleria Rusticana* de Mascagni présenté par l'Opéra de Montréal cet automne.

Un rocker au Kremlin

NATHALIE PETROWSKI

TOUT s'est passé aux environs de minuit. Moscou dormait lorsqu'une rumeur furieuse s'est élevée des cloisons mal insonorisées de l'Hôtel Kosmos. Les rares Moscovites qui osaient encore traîner sur le trottoir à une heure aussi indue, ont tendu l'oreille.

Un son d'harmonica fêlée est venu se briser contre leur tympan, accompagné d'une voix rauque scandant un effroyable bruit de caverne qui ne pouvait être autre chose que du rock. Du rock à Moscou à une heure pareille, impossible, impensable !

Et pourtant, dans la boîte de nuit au chrome suranné de l'hôtel Kosmos un étrange animal, né à Sainte-Agathe et invité par accident au Festival International de la Jeunesse de Moscou, faisait gronder les murs de la prison. L'animal s'appelait Jim Zeller. Il était le seul représentant des artistes québécois à Moscou. Sa chanson s'appelait *Rocking the Kremlin*. Il venait d'ailleurs de la composer sur place, dans l'euphorie du moment.

Devant lui, une foule endiablée de jeunes moscovites en congé de leur culture, tapaient du pied, tortillaient de la hanche, buvaient entre deux rasades de vodka cet étrange élixir sonore en ponctuant le tout de Da Da Da collectifs et convaincants.

Aujourd'hui, tous les jeunes moscovites branchés doivent probablement fredonner la chanson dans leurs écoles ou sur les chantiers, en se rappelant les belles heures de l'été. Jim Zeller leur chantait alors: « le KGB a fait la fête avec les gars de la CIA. Quelqu'un a du mettre quelque chose dans la vodka. C'est le boogie de la Place Rouge. N'est-ce pas choquant de voir que le Kremlin rock enfin ».

Les gens du Comité Canada-URSS qui ont invité Zeller à se joindre à la fête, après l'avoir entendu lors d'un spectacle pour le RAJ, ne s'attendaient peut-être pas à ce qu'il se déchaîne aussi joyeusement. Mais ils ont évité de le rappeler à l'ordre. Certains lui ont proposé de revenir l'année prochaine avec son groupe. « Ils sont plus ouverts avec les Canadiens qu'avec les Américains, raconte-t-il. Ils nous craignent moins peut-être parce qu'il y a moins à craindre. Chose certaine : ils sont plus ouverts qu'on le pense et curieux devant tout ce qui vient de l'ouest ».

Aujourd'hui Jim Zeller est de retour en Occident. Il garde le meilleur des souvenirs de ces deux semaines où 40,000 autres jeunes de toutes les nationalités ont foulé la Place Rouge en même temps que lui. Il a compris ultimement qu'en dépit de la propagande, des idéologies divergentes et des conditionnements sociaux, les jeunes sont partout pareils, qu'ils saluent le marteau ou la faucille ou qu'ils s'inclinent devant Big Brother.

L'oeil toujours aussi charbonneux et le t-shirt tatoué d'épingles et de macarons soviétiques, il s'est transformé en apôtre de la paix et de l'amitié entre les peuples. Il faut dire que Caramade Jim a fait la guerre. Incarcéré pendant deux ans dans la prison de l'État de New York pour trafic de stupéfiants, il a connu l''enfer sur terre. « Après la prison et surtout celle de New York où tu te fais casser la gueule quotidiennement, dit-il, t'as l'impression que tu peux survivre à n'importe quelle situation ».

À choisir entre l'endoctrinement communiste et les prisons américaines, il va sans dire que que Jim Zeller n'est pas du genre à clamer « plutôt mort que rouge ». Plutôt rouge n'importe quand. « Ce qui m'a le plus réconforté c'est de voir à quel point les jeunes ne sont pas «brainwashés», ils sont capable de lire entre les lignes et de voir à travers l'écran de la propagande. C'est des jeunes comme les autres, ils ne veulent pas la guerre et ils aimeraient bien un peu plus de liberté. »

Jim Zeller n'est pas le premier musicien à prendre la défense des Soviétiques. Sting, le célèbre chanteur du groupe Police, mène le bal actuellement sur les palmarès avec la chanson *Russians*. Il y chante entre autres que les pays de l'est et de l'ouest partagent la même biologie et que les Russes aiment leurs enfants autant que n'importe qui. « Monsieur Reagan prétend peut-être le contraire, mais je n'adhère pas à cette idéologie », clame-t-il sur un air grave et solennel. Le montréalais Corey Hart, y va aussi de sa petite chanson sur le Caramade Kiev et sur le besoin de faire la paix entre les peuples.

Certains voient là une forme de propagande inversée, un complot d'acculturation parrainé par la société de consommation. En fait, les musiciens jouent la carte de l'humanisme en prenant parti pour les hommes plutôt que les régimes qui les gouvernent. Le raisonnement est simpliste mais il dénote aussi l'évolution des mentalités. Les jeunes occidentaux ne peuvent pas plus souscrire à l'idéologie anti-communiste que les jeunes de l'Est peuvent souscrire à la propagande anti-impérialiste. Les jeunes d'aujourd'hui sont trop éduqués pour ne pas déceler les limites des idéologies figées dans une sorte de folklorisme désuet. « Les jeunes soviétiques ne sont plus isolés comme avant, raconte Zeller, il y a trop d'information globale qui s'infiltre par la radio, par les disques et les cassettes qui entrent en douce. » Cela revient à dire qu'on peut difficilement écouter la même musique, sans partager les mêmes aspirations, que l'on soit né dans le Bronx ou sur la rue Gorki à Moscou.

Jim Zeller se garde bien de faire de la propagande pour un côté comme un autre. Il préfère l'approche ludique des rockers qui montent sur scène, pour faire de la musique, pas de la politique. Rockers qui veulent contribuer à l'amélioration de la condition humaine en lui injectant une bonne dose d'énergie et d'électricité. Et en matière d'électricité, les jeunes Soviétiques réagissent aussi bien que n'importe qui. Cela fait d'ailleurs longtemps qu'ils ont brûlé leurs balalaikas pour des Stratocaster, flambant neuves et payées par l'Etat.

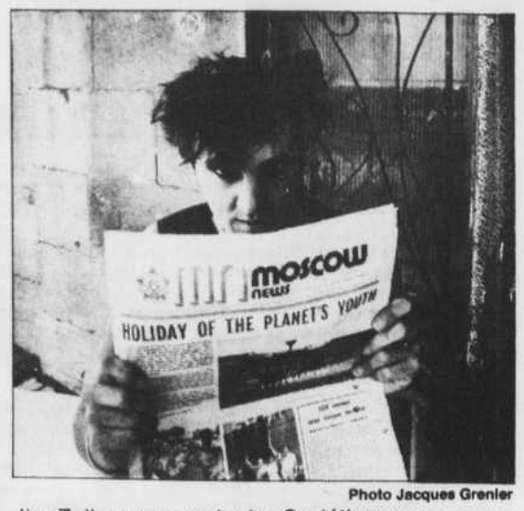


Photo Jacques Grenier

Jim Zeller: surprendre les Soviétiques.

Festival Orford 85
29 juin au 25 août
Directeur artistique:
M. Pierre Rolland

Samedi 10 août — Concert
ORCHESTRE À CORDES DU CENTRE D'ARTS D'ORFORD
(30 musiciens)
Direction: RODNEY FRIEND
Solistes: RODNEY FRIEND, *violon*
BRIGITTE ROLLAND, violon
Mozart — Barber — Bach — Tchaikovsky

Dimanche 11 août — "Concert - Bouffe"
JACQUES MICHEL et ses musiciens
Sur les pelouses du Centre d'Arts d'Oford
(À la salle Gilles-Lefebvre en cas de pluie)
Concert et repas: $10.00 Concert seulement: $5.00 — 17h00

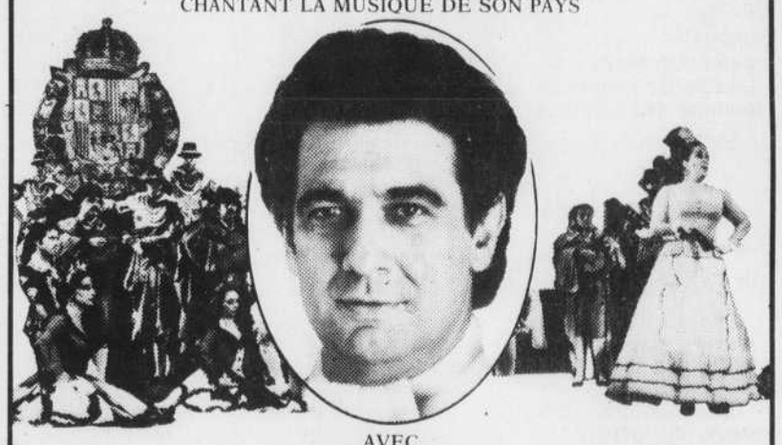
Jeudi 15 août — Musique de chambre
TRIO COUTURE — FRIEND — SOMMER
Jacinthe Couture, *piano* Rodney Friend, *violon*
Raphael Sommer, *violoncelle*
Beethoven — Ravel — Mendelssohn

Vendredi 16 août — Récital
ALVARO PIERRI, *guitare*
Bach — Santorsola — Moreno Torroba — Brouwer
SALLE GILLES-LEFEBVRE — 20h00 — ENTRÉE: $10.00

Centre d'Arts d'Orford JMC
Le Centre d'Arts d'Orford JMC
Sortie 118
Autoroute des Cantons de l'Est
Parc Provincial du Mont-Orford
Route 141 Nord
(819) 843-3981
1-800-567-6155 (Sans frais)

DONALD K. DONALD EN COLLABORATION AVEC
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL PRÉSENTENT

PLÁCIDO DOMINGO
CHANTANT LA MUSIQUE DE SON PAYS



AVEC
ANTOLOGIA DE LA
ZARZUELA
DIRECTEMENT DE MADRID
UNE DISTRIBUTION DE PLUS DE 150 PARTICIPANTS DANS LES SCÈNES DES PLUS CÉLÈBRES ZARZUELAS. UN GRAND SPECTACLE DE THÉÂTRE LYRIQUE, DE MUSIQUE ET DE DANSE.

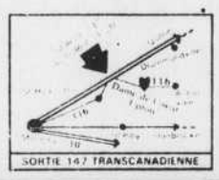
CONÇU ET MIS EN SCÈNE PAR
JOSE TAMAYO
UNE PRODUCTION DE MEL HOWARD

LUNDI, 19 AOÛT – 20:00H
FORUM DE MONTRÉAL
Billet $50 – $35 – $25. maintenant en vente aux guichets du Forum et à tous les comptoirs Ticketron
(PLUS FRAIS DE SERVICE À CERTAINS GUICHETS)
avec la collaboration de la presse

LE THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR
PRÉSENTE



Spectacle de marionnettes géantes à l'extérieur.
Du 21 juin au 1er septembre à Upton.
Du mercredi au dimanche incl. à 21h30.
Texte et mise en scène, Richard Blackburn.
Scénographie, René Charbonneau.
Musique, Alain Blais.
Réservation: 514-549-4617



LA PETITE BOUGRAISSE
de Christian Bédard
avec France La Bonté

AUSSI SPECTACLE À L'INTÉRIEUR
DANS NOTRE THÉÂTRE À 19 h 30

«France La Bonté offre une magistrale performance» (Marc Bouchard, Le Courrier de St-Hyacinthe)
«La Petite Bougraisse rejoint jusqu'au fond des tripes un public surpris par tant d'émotions...» (Nathalie St-Jean, La Voix de l'Est)

LAST CALL



«Le Rail» l'un des plus beaux et des plus subtils spectacles de théâtre que l'on ait vus à Montréal depuis longtemps»
Robert Lévesque — Le Devoir

«Indéniablement la plus imaginative soirée de théâtre offerte cette saison»
Marianne Ackerman — The Gazette

«Prouesse intellectuelle et physique inégalée»
Ray Conlogue — The Globe & Mail

DU 20 AOÛT
AU 7 SEPTEMBRE
LE RAIL

ESPACE LIBRE
1945 rue Fullum
Métro Frontenac
Informations et réservations
521-4191
CARBONE 14

FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE
JEUNES PUBLICS DU QUÉBEC
12e ÉDITION
NOUVELLE APPELLATION DU FESTIVAL QUÉBÉCOIS DE THÉÂTRE POUR ENFANTS

DU 16 AU 25 AOÛT 1985
MONTRÉAL
PARC LAFONTAINE



Les billets sont en vente du 1er au 15 août au
THÉÂTRE ARLEQUIN
1004, Ste-Catherine est (Métro Berri)
du lundi au samedi, de 12h à 18h
et à partir du 16 août
à la billetterie centrale située sur Calixa-Lavallée (entrée par la rue Rachel) près du Jardin des Merveilles.
Cependant, les billets seront en vente aux guichets des salles de spectacles une heure avant chaque représentation.
Au théâtre Arlequin et à la billetterie centrale seulement.

SPECTACLES EN SALLE:

DU QUÉBEC

Le Soldat et la Mort (5 à 12 ans)
Théâtre de l'Oeil
17 août 13h, 19h
18 et 19 août 16h MCPMR*

Les Boîtes (10 ans et +)
Théâtre l'Arrière-Scène
17 août 14h30, 19h
18 août 14h30, 19h SCL

Chouinard et compagnie (tous)
Théâtre de l'Oeil
18, 22, 23, 24 août 13h TDV

Un vrai roman-fleuve (6 à 12 ans)
Les Productions Grib
19 août 19h
20 et 21 août 16h
22 août 14h30 GELP

La Marelle (3 à 7 ans)
Théâtre le Carrousel
20, 21, 22, 23 août 10h et 13h
24 et 25 août 13h SCL

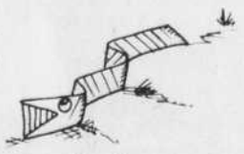
Dis-moi doux (6 à 12 ans)
Les Événements artistiques Bêtes-à-coeur (Québec)
20 et 21 août 14h30 et 19h APL

Création '85 (7 ans et +)
Troupe Circus
20 août 19h
21 août 14h30, 19h GPL
25 août 16h TDV

DU CANADA

Le Nez (6 ans et +)
Théâtre d'la Vieille 17
17 août 16h
18 août 14h30, 19h
19 août 13h APL

Hazard & Darlene in Love
Small Change Theatre
23 août 19h
24 août 13h, 16h (11 ans et +)
25 août 16h GELP



DE L'ÉTRANGER

ITALIE

Così mi piace (4 ans et +)
Teatro dei Piccoli Principi
17 et 18 août 13h
19 août 10h, 13h30
20 et 23 août 11h
22 août 10h
24 août 14h30
25 août 13h GELP

Musica, meccanismi e altre diavolerie
Teatro dei Piccoli Principi
20 août 19h
21 août 14h30, 19h
22 août 19h
23 août 16h (6 à 12 ans)
24 août 19h MCPMR*



BELGIQUE

La lettre qui tue (6 ans et +)
Théâtre Isocèle
17 août 14h30, 19h
18 août 13h, 16h
19 août 14h30, 19h GPL

HOLLANDE

L'Homme au chapeau rouge
Jozef Van den Berg's Theatre
22 août 16h, 19h
23 août 14h30, 19h (6 à 10 ans)
24 et 25 août 14h30 GPL

*Attention: salle à l'extérieur du parc Lafontaine

Prix à l'unité
Enfants: 3,50 $ Adultes: 4,50 $
Prix de groupes
Famille: cinquième billet (enfant) gratuit.
Groupes de 20 personnes: 5 billets (enfants) gratuits (réservations nécessaires)
Carte Festival
Pour voir cinq spectacles différents:
Enfants: 14,00 $ Adultes: 18,00 $

N.B.: Les spectacles sont presque toujours créés en fonction d'un groupe d'âge spécifique. Nous vous prions de respecter les âges qui sont donnés comme indications et le Festival se réserve le droit de limiter l'entrée aux spectacles.

Le Festival international de théâtre JEUNES PUBLICS du Québec, 12e édition est organisé par l'Association québécoise du jeune théâtre, 426, rue Sherbrooke est, Montréal H2L 1J6 (514)288-3722

PETITE LÉGENDE POUR VOUS Y RETROUVER
APL: Auditorium du pavillon Lafontaine 1301, rue Sherbrooke est
GPL: Gymnase du pavillon Lafontaine 1301, rue Sherbrooke est (entrée stationnement rue Calixa-Lavallée)
GELP: Gymnase de l'école Le Plateau 3696, rue Calixa-Lavallée (entrée façade porte en retrait près de la Bibliothèque)
SCL: Salle Calixa-Lavallée 3819, rue Calixa-Lavallée
TDV: Théâtre de Verdure dans le parc Lafontaine près du restaurant
MCPMR: Maison de la culture du Plateau Mont-Royal 465, rue Mont-Royal est

Information et réservations:
(514) 527-2113
L'horaire est sujet à changement sans préavis.

LE DEVOIR CULTUREL

☐ Le Massachusetts vaut bien la campagne anglaise !

MARCEL JEAN

NATIONAL Lampoon's European Vacation est un film comme on se doit d'en réaliser dans un pays où la devise est si forte que tous ceux qui le peuvent décident d'aller prendre leurs vacances à l'étranger. C'est un film qui, sur le ton de la comédie, dit aux Américains moyens — ceux qui, préférant investir dans l'achat d'un pavillon de banlieue, n'ont pas l'argent nécéssaire pour un tel voyage — qu'ils ne manquent vraiment pas grand chose et que, tout compte fait, le Massachusetts vaut bien la campagne anglaise.

La famille Griswald, que nous suivons d'un bout à l'autre du film, fait partie de cette classe moyenne qui a mille préoccupations qui passent toutes avant un éventuel voyage en Europe. C'est d'ailleurs par l'entremise d'un jeu télévisé (où les concurrents sont tous déguisés en porcs dans une métaphore cruelle mais à peine exploitée), donc presque involontairement, que papa, maman, fiston et fillette se retrouvent parachutés sur le vieux continent. Londres, Paris et Rome sont à l'itinéraire d'un grand prix qui fait plutôt figure de prix citron.

Et c'est un hôtel infect à Londres, des serveurs hypocrites à Paris et des voleurs de grand chemin à Rome. Partout, ce sont des monuments (que dis-je, des ruines) qui se ressemblent tous et qui n'offrent que peu d'intérêt. À preuve de cela, cette image où le père (Chevy Chase), devant un monument, fait une croix dans son guide de Rome avec l'allure d'un vérificateur de compteurs



Une scène de la comédie *National Lampoon's European Vacation*.

(quand vous avez vu, cochez ici). L'Europe d'*European Vacation* n'est pas l'Amérique et, de ce simple fait, les auteurs du film en déduisent qu'elle ne vaut pas le détour.

Il est significatif que, cet été, les deux films américains qui nous amènent en Europe nous la présente comme une terre inhospitalière où, en fait, les vacances n'en sont pas. Le jeune Américain de *Gotcha*, film que nous avons pu voir en mai, se trouvait pris, pendant un voyage à Paris, au milieu d'une sombre affaire d'espionnage. Les Griswald, eux, sont au centre d'aventures cocasses dont ils se souviendront longtemps.

Ces deux films sont les symptômes d'une économie trop favorable, d'un taux de change qui encourage trop les Américains à quitter leur barbecue, à prendre leur caméra vidéo sur une épaule et à aller enregistrer des images de leur petite famille devant la tour Eiffel, images qui égayeront leurs soirées d'hiver les soirs où la télévision ne présentera pas d'épisode de *Dynasty*. Ce sont des longs métrages qui, tout en faisant rire, en divertissant, enlèvent l'envie d'aller en Europe ou empêchent de regretter de ne pas y être allé.

Côté cinéma, *European Vacation* ne permet pas à Amy Heckerling de faire preuve de personnalité. Son travail est appliqué et, mis à part le générique d'ouverture, elle n'y va d'aucune trouvaille. Les gags, même s'ils réussissent à faire rire la salle, sont souvent d'une grande pauvreté d'imagination (on a vu mille fois cette séquence où une poursuite en automobiles pétarade devant une église où des gens s'installent pour que soit prise la traditionnelle photo de mariage). Quant aux comédiens, ils sont de diverses valeurs : Chevy Chase joue comme un acteur de télévision, c'est-à-dire qu'il en fait dix fois trop ; Beverly D'angelo est très peu crédible en mère de famille ; Victor Lanoux fait de son mieux avec un rôle inconsistant de voleur italien, et Eric Idle, des Monty Python, est la seule vraie joie du film alors qu'il y va d'une désopilante composition dans le rôle d'un Anglais malchanceux qui se trouve constamment dans le chemin des Griswald.

Il serait temps que les films produits par *National Lampoon* retrouvent le mordant qu'ils avaient du temps d'*Animal House*, qui sans être une grande oeuvre, était suffisamment méchant pour avoir de l'intérêt. Cet empire de l'humour commence sérieusement à souffrir d'obésité. *European Vacation* en est la preuve. (Au Parisien et au Palace)

L'oeil de Borremans et l'oeil rechargeable

REVUES

PAUL CAUCHON

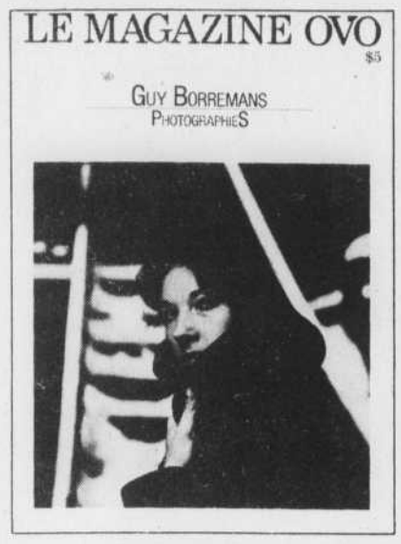
LE *Magazine OVO* ouvre rarement ses pages à un seul photographe. Son numéro d'été (no 57) fait exception : place à Guy Borremans, photographe depuis 35 ans, cinéaste, directeur photo à l'ONF. En avril dernier la Cinémathèque québécoise lui rendait hommage en présentant dans son hall d'entrée l'exposition *Connues, inconnues, malconnues, trop connues.*

Borremans a été en contact avec tout ce qui bougeait à la fin des années 1950 dans le milieu culturel montréalais. Il fréquentait *La Petite Europe*, *L'Échouerie*, des cafés où, dit-il, « il y avait une espèce d'énergie qui n'a peut-être jamais été égalée, sauf aux plus beaux jours du mouvement indépendantiste. » Des cafés où se réunissaient peintres, poètes, artistes tel Gauvreau, Mousseau, Ferron, des cafés où on relisait fiévreusement le Refus Global dans la certitude d'une nouvelle société à naître.

Borremans fréquentait aussi Radio-Canada, rencontrait là de très jeunes comédiens et comédiennes qui rêvaient eux aussi de travailler dans une société véritablement moderne.

Ceci nous vaut ici une très belle galerie de portraits (une partie de l'exposition de la Cinémathèque, en fait) pour la plupart des gens connus : Jean-Paul Mousseau, Hubert Aquin, Clémence Desrochers, Michèle Rossignol, Michèle Lalonde, Luce Guilbeault, Jean-Louis Millette, et plein d'autres, dont une fascinante Pauline Julien osseuse et déliée, les lèvres sensuelles sous un regard tendu ...

Ces photos ne sont pas seulement intéressantes parce que les sujets sont devenus connus plus tard (sinon l'intérêt serait purement documentaire). À



preuve, je ressens le même coup au coeur pour des gens qui me sont inconnus, parce que Borremans saisit cette présence forte et souvent bouleversante qui s'incarne dans un seul moment fugitif.

Le plus frappant, peut-être, c'est la qualité de tous ces regards, affamés, dévoreurs, songeurs, troubles, regards qui semblent défier l'avenir, regards intenses comme si l'oeil de Borremans avait voulu choisir le moment exact où par le regard se révèle une faille, quelque chose d'à la fois essentiel et insaisissable qui nous dérange et fait d'une photo une oeuvre qui demeure.

★ ★ ★

Pour demeurer dans le thème du regard (et faire une transition facile !), parlons de ***L'oeil rechargeable.***

Il s'agit là d'une nouvelle publication. Le petit jeu habituel consiste à deviner si elle va durer ou si elle sombrera dans le gouffre sans fond des innombrables publications qui ont disparu sans laisser de traces.

L'oeil rechargeable avait publié deux numéros confidentiels, mais avec cette troisième parution, il sort de l'ombre et devient mensuel, avec un nouveau look et un plus grand tirage. C'est sous-titré « l'organe de la nouvelle culture ». Vaste et dangereuse ambition : quelle culture ? de quelle nouveauté ?

En éditorial, on pose en exergue la phrase de Rimbaud : « Il faut être absolument moderne », citation passe-partout qui nous est ressortie quelques fois par année depuis cent ans. En fait, on veut ici s'inscrire dans un courant qualifié de « post-modernisme », jonglant avec le concept tout en gardant ses distances.

La meilleure « application » de ce post-modernisme se trouve peut-être dans un article de Richard Martineau qui tente de retracer d'une plume alerte les préoccupations de la jeunesse actuelle. Une jeunesse qui serait fondamentalement immatérielle, « pigeant à droite et à gauche, ré-associant entre eux les codes culturels disponibles ». Les jeunes réutilisent les matériaux existants, explique Martineau, pour créer une mosaïque de signes, faisant oeuvre d'hybridité, consommant leur propre personnalité. C'est le règne de l'apparence, de l'artefact. C'est aussi celui de la performance, et les groupements collectifs sont maintenant perçus comme un chemin menant au salut individuel.

La revue ressemble un peu à cette hybridité. On explore, sans avoir voulu poser de balises éditoriales ou théoriques trop fortes. La couverture culturelle est intense : critiques de livres, de films, d'expositions, de théâtre, comptes-rendus de disques particulièrement « branchés », quelques articles moins convaincants parce qu'un peu fumeux ; bref il faudra voir ce que ça donnera durant les prochains mois, mais déjà la curiosité est piquée.

Fiction d'amour de Louis Dussault

Cinéma: quand le manque d'argent nourrit la recherche formelle

MARCEL JEAN

RÉALISER un long métrage exige parfois une extraordinaire somme de patience et de persévérance. Louis Dussault, qui vient à peine de terminer le tournage de *Fiction d'amour*, en sait quelque chose.

Quand, en août 1976, il fondait les Films du Crépuscule avec son vieux copain Michel La Veaux, c'était dans le but de mettre sur pied une boîte qui s'occuperait de distribuer et de promouvoir le cinéma indépendant, une boîte qui distribuerait des films comme ceux qu'il allait éventuellement mettre en scène. Neuf ans plus tard, Louis Dussault est toujours à la tête de cette corporation à but non-lucratif, mais le catalogue des Films du Crépuscule ne compte toujours aucun long métrage portant sa signature.

En effet, trop absorbé par son travail, il a eu très peu de temps pour satisfaire ses envies de cinéaste. Quelques essais de courts métrages, dont le plus célèbre demeure *Le Facteur*, et des projets inaboutis. C'est en 1980 qu'il reçoit une bourse du Conseil des arts lui permettant de travailler à un projet de long métrage. Deux ans plus tard, en 1982, ce projet se dessine clairement et devient ce qui sera *Fiction d'amour*.

À partir de là, trois années seront nécessaires pour que le film se concrétise. Et ce n'est pas fini, car si le tournage est chose faite, le montage n'est pas encore commencé et il faudra encore financer cette étape définitive de la production du film.

Le front haut dégarni, la moustache épaisse, Louis Dussault parle de son film lentement, avec le calme qui le caractérise, dissimulant bien sa passion pour une entreprise qui le hante depuis déjà fort longtemps. *Fiction d'amour*, c'est un tournage échelonné sur un an. C'est aussi des techniciens et des acteurs qui ont accepté de travailler en participation, c'est-à-dire qu'ils ne seront payés que lorsque le film générera des revenus. « C'est un film que je n'aurais pu tourner si je n'avais pas été quelqu'un du milieu. La plupart des gens ont accepté de travailler parce qu'ils étaient de mes amis. C'est entre autres, le cas de Michel La Veaux, le directeur photo, et celui de Guy Thauvette, qui tient le rôle principal ».

Il semble bien que 1985 sera l'année de Guy Thauvette, puisqu'il apparaîtra aussi dans *Anne Trister* de Léa Pool, *Visage pâle* de Claude Gagnon et *Hold-up* d'Alexandre Arcady (avec Belmondo).

Mais pour en revenir à *Fiction d'amour*, disons que ce sera un film fauché. Réalisé avec la seule aide de l'ONF, qui a prêté du matériel, le film est la somme des contributions de tous et chacun. Ainsi, pas un sou n'a été déboursé pour l'achat de pellicule ; des copains réalisateurs et directeurs photo ont donné à Dussault les restants de récents tournages. Quelqu'un est un jour arrivé en disant : « Tiens, tu essayeras ça pour tes séquences oniriques, c'est de la pellicule sous-marine que Cousteau n'a pas utilisé lorsqu'il est venu tourner dans le fleuve ».

Il est vrai, cependant, que le film est composé d'environ 40% d'archives et de 60% de scènes tournées spécialement pour l'occasion. Louis Dussault affirme que la forme est indissociable du contenu. « On me dit que j'ai des émotions formalistes ».

Fiction d'amour, c'est l'histoire d'une rupture. Une rupture que l'homme (Thauvette) n'accepte pas, ce qui l'amènera à se chercher, à aller jusqu'à faire le tour du monde pour s'apercevoir, en revenant, que le désarroi n'est pas une question de géométrie. « On ne peut pas dire à quelqu'un : fais un voyage et lorsque tu vas revenir tu ne seras plus macho », raconte Louis Dussault.

Ce voyage autour du monde, comme, d'ailleurs, tout le côté fantasmatique du film, a demandé la plus grande inventivité au réalisateur et à toute l'équipe. C'est là que les archives entrent en jeu, et c'est aussi là que plusieurs procédés à la fois économiques et expérimentaux ont été utilisés. Ainsi, on s'est servi de super 8 qu'on a ensuite refilmé en 16 mm. On a aussi filmé directement l'écran de la table de montage (comme chez Philippe Garrel). Même que cette année, lorsqu'il s'est rendu à Cannes en sa qualité de distributeur, Louis Dussault a pris avec lui le veston du personnage principal et l'a photographié un peu partout. Des images fixes seront donc utilisées. C'est de cette façon que le manque d'argent est devenu recherche formelle.

Grand admirateur de Bresson, Louis Dussault affirme que l'ellipse sera la figure de style dominante de son écriture cinématographique. On le sait, un langage elliptique peut éviter de tourner des plans coûteux et souvent inutiles à l'intelligibilité d'un récit. Il faut faire confiance au spectateur.

Le cinéaste affirme quand même essayer d'éviter de tomber dans l'intellectualisme. « Ce n'est pas vrai que *Fiction d'amour* sera un film pour toute la famille. Je n'ai pas fait de concessions commerciales, mais je veux que le film ait quand même un vrai public ». Cela, nous le saurons en décembre alors que le film sera vraisemblablement terminé.

Alain Bergala, le rédacteur en chef des Cahiers du cinéma, et Jean-Luc Godard, lors d'une discussion avec Maurice Pialat, ont déjà dit que le fait qu'un film soit fauché devait, avec une mise en scène adéquate, devenir sa plus grande qualité. Voilà ce que Louis Dussault, avec *Fiction d'amour*, démontrera peut-être.

LISEZ LA REVUE DU CINÉMA, ET NE MANQUEZ PAS:

OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145, 277-2001
Meilleure cote Un film original et inoubliable —Festival E-U (Utah)
l'illusionniste
LE FILM SURPRISE DE LA RENTRÉE
Merveille du cinéma Pas besoin de paroles —S. Dussault (La Presse)
à 9h30 tous les soirs!
Sam. 7h15 LADYHAWKE
Dim. 6h30 LA DÉCHIRURE

L'AUTRE CINEMA 1
6430 Papineau 722-1451
Pablo Picasso
7h00 MYSTÈRE PICASSO
Ben Kingsley dans
8h45 GANDHI

L'AUTRE CINEMA 2
6430 Papineau 722-1451
le vrai visage d'Haïti
7h15 CANNE AMÈRE
avec Gloria Swanson
9h30 QUEEN KELLY

"Virginie Thévenet a en réserve une arme secrète: l'humour. "La nuit porte jarretelles" est un film drôle et intelligent... Virginie Thévenet a de qui tenir... elle vient d'inventer le cinéma parisien des eighties." — PREMIÈRE
UN FILM DE VIRGINIE THEVENET
18 ANS
JEZABEL CARPI
ARIEL CYENET
CAROLINE LOEB
EVA IONESCO
LA NUIT PORTE JARRETELLES
2e SEM.
BERRI 4 ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12:10, 2:00, 3.50, 5:40, 7:30, 9.20.

CARMEN G
70 mm
DOLBY STEREO
19e SEM.
CRÉMAZIE ST-DENIS · CRÉMAZIE 388-4210
Lun. à ven.: 2:00, 8:00. Sam.: 1:15, 4:10, 7:00, 9:45. Dim.: 2:00, 5:00, 8:00

La Route des Indes G
Version française de A PASSAGE TO INDIA
BERRI 2 ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
Ven., sam., dim.: 12:50, 3:55, 7:00, 10:05. Lun. à jeu.: 2:00, 5:00, 8:00.
14e SEM.

EN EXCLUSIVITÉ
L'OEUVRE GRANDIOSE SUR L'ÉGYPTE ANTIQUE
JEAN ZALOUM présente L'OPERA DE VERDI G
AÏDA
Chanté par LA TEBALDI
orchestre dirigé par M.o GIUSEPPE MORELLI
ballets executés par TEATRO DELL'OPERA DI ROMA
interprété par SOPHIA LOREN ● LUCIANO DELLA MARRA
Le PARISIEN 1 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
12.40, 2.30, 4.20, 6.10, 8.00, 9.50. SAM. DERNIER SPECTACLE 11.40

GRAND PRIX SPECIAL DU JURY CANNES 1985
14 ANS
CINÉMAS UNIS
BIRDY
VERSION FRANÇAISE
Un film d'Alan Parker
avec Matthew Modine - Nicolas Cage
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053
SAM. & DIM. 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10; SEM. 7.00, 9.10

PIANOFORTE
14 ANS
GAGNANT DE 3 GRANDS PRIX VENISE-RIO-NICE
Un film de FRANCESCA COMENCINI
Musique de KEITH JARRETT
HÉROÏNE... MON AMOUR.
Avec FRANÇOIS SIENER, GIULIA BOSCHI, MARIE-CHRISTINE BARRAULT
ELYSÉE 2 35 MILTON 842-6053
SAM.DIM.: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. SEM. 7.20, 9.20

PIERRE RICHARD
LE JOUET G
GREENF. et VERS.: Sam.Dim.: 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40. SEM. 6.00, 7.50, 9.40
GREENFIELD PARK 1 GREENFIELD PARK PL. 671-6129
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

LES NOUVELLES AVENTURES ÉROTIQUES des ADORABLES VICTORIENNES
"Vous vous êtes amusée avec mon coeur, moi, je vais m'amuser avec votre corps!" — Lord Maximilian
18 ANS
LA PRISONNIÈRE DU CHÂTEAU
PAULA SENATOR ⊙ JOHN MILES
ALICE ADAMS
PARISIEN: 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40 SAM. DERNIER SPECTACLE: 11.30 GREENFIELD: SAM. DIM. 12.25, 2.10, 3.55, 5.40, 7.25, 9.10 SEM. 7.25, 9.10
Le PARISIEN 5 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129

BRUNO CREMER et CATHERINE ALRIC
avec la participation de CHARLES VANEL
G
LA PUCE ET LE PRIVÉ
un film de ROGER KAY scénario original et dialogues de ROGER KAY
musique de CHRISTIAN GAUBERT
Le PARISIEN 2 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40. SAM. DERNIER SPECTACLE 11.45

Sculpter à Lachine



Photo Marie Décary

Pierre Leblanc travaillant à son projet *Pont d'aries en transfert.*

Suite de la page 17

elle témoigne d'un état de choc, d'un accident qui transforme la progression régulière des éléments verticaux de la clôture. De ces clôtures accidentées, Fournelle en ramasse depuis des mois, les rescapant souvent comme des blessés abandonnés sur le bord des routes pour les dessiner, les étudier. Ici, il cause délibérément des déformations en chauffant le métal pour le tordre.

Si Fournelle rattrape en quelque sorte son temps, Pierre Leblanc, lui, prend de l'avance. Une fois terminée, sa sculpture sera installée aux abords du Musée de la ville, en guise de point final à l'exposition qui lui sera consacrée dans ces mêmes lieux de juin à décembre 1986. D'une manière qui lui est maintenant connue et à partir d'un souvenir de voyage en Provence, Leblanc veut cette fois transporter (presque téléporter) le public à travers l'histoire du pont-levis qu'a immortalisé Van Gogh à Arles. Attiré depuis toujours par les travaux d'engineering, il transpose. Son pont à lui troque le bois pour l'acier et les plaques sont rivetées à la structure comme celles du Pont Mercier qui enjambe les Rapides de Lachine, tout proche.

— Qu'est-ce que ça représente ? demandent fréquemment les passants qui aboutissent sur le site du symposium à la fin de leur course sur la piste cyclable du canal. Pour Guy Nadeau, la réponse est apparemment simple. Introduisant un élément figuratif dans sa sculpture, il s'est justement inspiré des plans d'eau qui entourent cette partie de l'île de Montréal pour créer des plis et des torsions sur ses plaques de métal. Dans la foulée de ce qu'il a réalisé l'été dernier au Symposium de St-Jean Port-Joli, le résultat est bouillonnant et l'empreinte du travail manuel, visible.

Son oeuvre, il la veut la plus intégrée possible à l'environnement auquel elle est destinée et il souhaite qu'elle soit idéalement fixée en parallèle physique avec l'eau.

S'il faut parler du pouvoir d'évocation de certaines sculptures, celle de Jean-Pierre Morin, sans titre, compte certainement parmi les plus intrigantes. Ceux qui circulent sur le chantier de travail des sculpteurs lui ont sûrement tous donné un nom.

— Est-ce un gradon ? a questionné un petit garçon qui passait par là, parlant verlan.

Prolongeant son silence et le suspense, Morin continue à découper et à souder le métal comme s'il dessinait à larges traits d'encre de chine une espèce de graffiti post-historique. Des pointes, des pointes, comme celles qu'il exposait la saison dernière à la galerie Michel Tétrault. À son premier symposium, Jean-Pierre Morin semble comblé. Ce qui l'intéresse surtout, c'est de voir l'impact que cette forme ... a chez le spectateur.

Cette forme comment ? ai-je insinué dans la conversation.

— Pour moi, dit-il, c'est une comète, une météorite qui traverse le ciel ...

Chez Robert Nepveu et Jacques Carpentier, les formes géométriques dominent. Nepveu considère le symposium comme une occasion de matérialiser des idées qui autrement risquent de mourir au stade du dessin ou de la maquette. Les meulant comme les pierres qu'il a l'habitude de travailler, il juxtapose ses 12 modules de métal comme ceux d'une chaîne organique, créant ainsi du mouvement. Jacques Carpentier, lui, revient à la triologie des formes (cercle, carré, triangle) et des couleurs (rouge, bleu, jaune) comme à un mantra. Son matériau de prédilection, depuis quelques années, du tuyau rond souvent peint en rouge comme une veine, son « fil conducteur », dit-il, il le plie une fois de plus à ses fins, fabriquant ici une sorte de jeu aux possibilités infinies.

Des matériaux offerts par les entreprises participantes, Jules Lasalle et André Bécot ont choisi de s'attaquer au béton afin d'en explorer les possibilités de moulage. L'oeuvre de Jules Lasalle, une tête fragmentée, deux fois plus grande que l'artiste, se profile sur le paysage environnant. Tentant, pour la première fois, un modelage aussi monumental en plein air, Lasalle veut rejoindre l'universel. Ayant entrepris une série de portraits tridimensionnels des gens de son entourage, il désire, les magnifiant, leur conférer un vieillissement millénaire instantané et ainsi, peut-être, les faire passer à l'histoire comme ces figures qui surgissent, énigmatiques, sur l'île de Pâques.

Du temps, il en est aussi question chez André Bécot. Si on la compare à celle d'une montagne, la vie d'un humain est éphémère, dit-il. Illustrant la statistique qui veut que nos vies moyennes se limitent à 72 années, Bécot moule cinq personnages identiques, spécimens humains asexués, de taille également moyenne, qui découpent le temps et l'espace en tranches égales. À 36 ans, au milieu de sa vie, cet humain est comme l'aiguille d'une horloge qui marque midi. Puis Bécot le montre déclinant. Il s'en retourne, comme on dit. Le mannequin, maintenant vu de dos, penche alors implacablement vers le sol, la face enfouie dans la terre qui l'attend.

Assis à côté de son modèle, André Bécot attend parfois des heures que l'évaporation de l'enduit au latex se complète entre chaque étape de moulage.

— Ce n'est pas grave, dit-il. J'espère au moins vivre jusqu'à 100 ans. J'ai tout mon temps.

Montréal Est au/at the Centre

Des artistes réussissent un dialogue est-ouest

NORMAND BIRON

LA « fête : c'est un jeu, mais solennel, mais réglé, mais significatif » (Valéry, *Tel quel*, 1941), c'est aussi le lien le plus vigoureux qui unit les 50 artistes que présente jusqu'au 29 août le Centre Saidye Bronfman (5170 chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal) sous l'appellation *Montréal Est au/at the Centre*.

Cette exposition qui n'est point sans rappeler l'importante présentation, l'hiver dernier en ce même lieu, de 95 artistes de New York, *East Village at the/au Centre*, nous permet de découvrir le travail de trois groupes de jeunes artistes francophones — Centre d'art actuel, Atelier/Espace X et le Groupe Zilon. Choisis pour la plupart à partir des 160 participants des soirées dominicales de *Peinture en direct*, organisées par François Gourd au cours des deux dernières années aux Foufounes électriques (Montréal), ces peintres se sont pour la plupart rencontrés au moment de ces fêtes de la création qui ne sont pas loin de nous rappeler la *Factory*, l'« usine » de la 47e Rue Est à New York où Andy Warhol a permis que s'expriment, dans une atmosphère de happening, les courants entrecroisés de la contre-culture des années 1950.

Que, cette année, *Montréal Est au/at the Centre* devienne la Biennale d'art contemporain du Centre, cela apparaît intéressant; du moins, c'est dans cet esprit que le conservateur Peter Krausz a conçu cette manifestation :

« L'exposition n'est pas présentée d'un point de vue critique mais a simplement pour but de faire voir le mouvement artistique typique des artistes de Montréal Est qui travaillent en dehors du système et dont le style va du néo-expressionnisme au mouvement graffitiste rendu populaire par leurs contemporains New-Yorkais. »

En hommage aux Foufounes électriques, 40 artistes donneront deux spectacles de *Peinture en direct*, les 18 et 25 août à 15 h au Centre Saidye Bronfman. Ces toiles de 3 x 4 pieds — l'exposition globale s'est organisée autour de la peinture de grand format — seront vendues aux enchères le même jour.

Le but du groupe de 40 artistes, issus de disciplines et de milieux différents au sein de la communauté artistique de Montréal Est, est de promouvoir leur travail expérimental et explorer de nouveaux sentiers. D'ailleurs certains membres de ce collectif, dont il est impossible ici de mentionner tous les noms, ont admirablement relevé ce défi. On songe aux séances de *Peinture en direct*, organisées au Musée d'art contemporain de Montréal, au deuxième Salon des galeries d'art (Montréal) et à la Danceteria de New York, sans oublier ceux qui ont exposé individuellement à Montréal, New York, Paris et Toronto.

La toile de Claude Lamarche, *Sans Titre*, qui s'apparente à une gerbe de couleurs, réunit, avec une sensibilité extrêmement fine, photo et regard intérieur, tandis que *L'Ange magmatique* de Reynald Connolly pourrait bien avoir rencontré un Tapiès, visité par le New York des graffiti. Le fond de cette intéressante composition pourrait bien être un champ de glace sur lequel on aurait inscrit les fragilités de notre époque. Le *Géant* de Robert Deschênes semble, à travers la douceur d'un rose, d'un rouge, d'un mauve et une discrète figuration, se souvenir d'un Ganesh stylisé, dieu des arts et des sciences dans la mythologie hindoue, représenté avec une tête d'éléphant.

La *Symphonie pastorale pour un nabot* de Sylvie Croteau est une installation qui interpelle le spectateur. Il faut voir ce personnage étendu, assassiné par le graphisme insolent d'une agressive modernité, tandis que debout sur une chaise sombre, un chef d'orchestre paraît conduire à la mort un Saint Sébastien contemporain, criblé de flèches signalitiques. Sans oublier la peinture/installation *Cryptonésie* de Lolly Darcel qui nous mène vers des cimes accidentées, baignant dans des roses et des jaunes qui en adoucissent les arêtes, et au creux desquelles se sont lovés des poissons noirs que vitalisent les eaux d'un modeste réservoir à parois de verre montées sur un bâti.

Se définissant comme artiste post-graffitiste, hyper-graffitiste, néo-expressionniste, compositeur, Zilon rejette et assume toutes les étiquettes. Au moment de l'inauguration de l'exposition *Montréal Est*, le Groupe Zilon — Vava Vol, compositeur/chanteuse/artiste de spectacle; Yana Tape et Simon Eyes, artiste et documentariste en vidéo; Bill Vorn, producteur de vidéo — présentait un spectacle, repris, transformé et projeté simultanément sur des nombreuses caméras vidéo.

En effet, Zilon a peint *en direct* pendant l'ouverture une toile de 18 pieds qui s'est intégrée à l'exposition. Il peint toujours et seulement avec de la peinture en aérosol : « Je suis la *canne de spray* la plus vite de l'Est », dira-t-il. Compositeur, l'artiste fouine dans les rues, les tunnels et les édifices abandonnés avec son studio d'enregistrement portatif pour capter des sons, voire en créer avec les matériaux disponibles — il invente des rythmes sur des morceaux de métal, des pneus, de vieilles portes, des volets, des clôtures métalliques ... et, mêlant à ses découvertes sa voix, ses textes grâce à des synthétiseurs, il crée des *opéras urbains*.

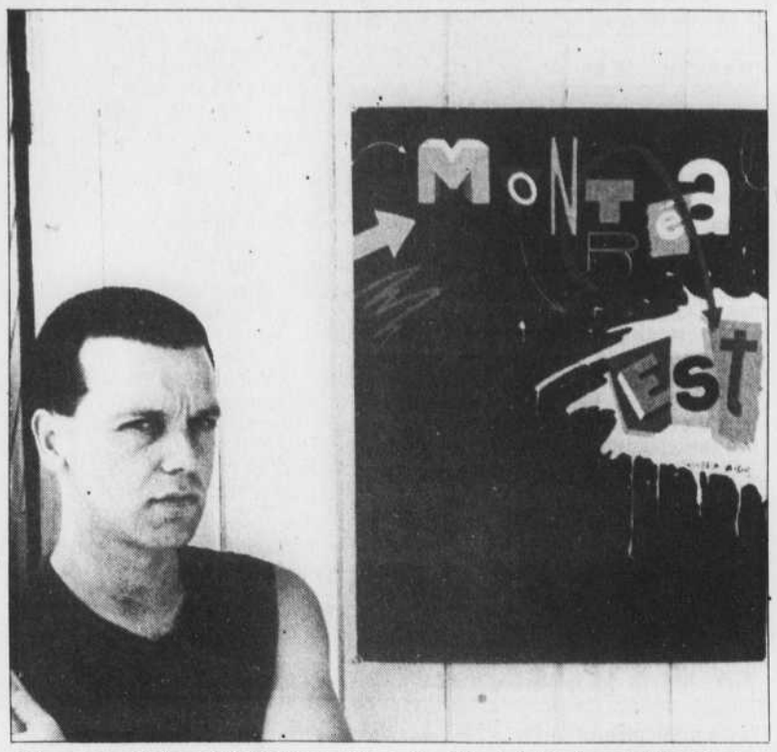
Accompagné par sa musique *urbaine* — musique ici de pulsations, semblable aux fragiles préhensions visuelles du regard —, Zilon a peint, dans une sorte de chorégraphie gestuelle, quatre panneaux où sont apparues quatre figures félines que dominait un oeil de lynx, agile à questionner les spectateurs. L'originalité de ces performances n'est point seulement le fait de *peindre en direct*, mais à la fois d'utiliser les ressources de la technique, les images vidéo traitées en direct par ordinateur et qu'accompagne une musique pré-enregistrée créée par l'artiste/compositeur. Pendant un moment, le lieu de cette théâtrale démonstration redevient son espace, sa rue sauvage.

Dans cet esprit, l'artiste a présenté une « performance graffiti », *Zilon ô Pepsee* le 18 juillet dernier pour inaugurer, dans le site d'un futur restaurant au 5156 rue St-Laurent, une présentation de plusieurs de ses oeuvres qui sont actuellement visibles à la galerie Noctuelle sise au 307 rue Ste-Catherine ouest, suite 555 à Montréal. À cette occasion, les *Ceil and her Dancers* ont accompagné les rythmes visuels et la musique de Zilon pendant que Margie Gillis ouvrait l'exposition par une danse; le tout, ponctué par des images vidéo de Yana Tape et Simon Eyes. Bref, un artiste à suivre, un succès mérité.

Diplômés de l'université de Montréal et Concordia, neuf artistes de l'Atelier/Espace X — J. Amyotte, J. Bernard, M. Chrétien, P. Gauvin, P. Leclerc, J.P. Lemieux, S. L'Espérance, J.P. Seguin et A. Vaugier — ont créé un espace multimédia — tableaux, sculptures, vidéo et diaporamas.

Regroupés à l'origine afin de promouvoir les jeunes artistes actuels, ils planifient des événements, tels des concerts, des spectacles, des lectures poétiques, des tables rondes ... Ils ont récemment organisé une manifestation *Interface I* et *Interface II* qui obtint un succès indéniable. Voilà un groupe dont, de toute évidence, il faut aller voir les captivants travaux et avec lequel il faudra cheminer dans le magnifique parcours des interrogations créatrices.

Non seulement décapante, l'exposition *Montréal Est au/at the Centre* est à voir absolument, ne serait-ce que pour rendre justice à ceux qui n'ont point été mentionnés et dont la qualité de leur participation n'est pas à mettre en doute. L'écrivain Michel Campiche a probablement raison de croire que « le silence est le dernier refuge de la liberté ». Au spectateur maintenant de juger ...



Zilon posant devant l'affiche qu'il a créée *Montréal Est au/at the Centre.*



Une oeuvre de Sylvie Croteau *Symphonie pastorale pour un nabot.*

MICHEL TETREAULT
3e coup d'éclat
Jacek Jarnuszkiewicz
Jennifer Macklem
Ross Racine
Henri Sylvestre
Vernissage le 14 août de 15h à 17h
L'exposition se poursuivra jusqu'au 15 septembre 85
LA GALERIE EST OUVERTE DU MERCREDI AU DIMANCHE ET SUR RENDEZ-VOUS
ART CONTEMPORAIN



La Galerie **La Malvas** présente du 11 au 30 août 1985 une exposition des oeuvres de
Christiane Cheyney
«autoportraits en forme de coeurs»
Vernissage le dimanche 11 août de 13h à 17h
3859 St-Denis
Montréal H2W 2M4
843-3585
HORAIRE DE LA GALERIE
du mercredi au vendredi de 13h à 18h
samedi et dimanche de 13h à 17h

ACCROCHAGE I
10 JUILLET AU 31 AOÛT
YVES BOULIANE, BERNARD GAMOY, JACEK JARNUSZKIEWICZ, JANET LOGAN, RICHARD NOTKIN, FRANÇOISE TOUNISSOUX
FERMETURE ANNUELLE
28 JUILLET AU 6 AOUT
MERCREDI AU DIMANCHE DE 12 À 18 HEURES
GALERIE 13
3772, RUE SAINT-DENIS
MONTRÉAL, QC
H2W 2M1
(514) 288 5903

MAÎTRES de la PHOTO
AFFICHES en noir et blanc à $15.00 seulement
Les Terrasses
Niveau Métro McGill
849-8243
atelier



Pablo Picasso "Tête de Faune"
aquatinte signée
1024 Laurier O.
Outremont 279-2188
atelier

CHAKI
SYLVIA LEFKOVITZ
Jusqu'au 24 août
GALERIE DANIEL
2159 RUE MACKAY
844-4434

«Cette exposition respecte tous mes caprices.»
Jacqueline Picasso
«Un coup de maître: l'exposition Picasso...»
La Presse
Picasso
«Quiconque aime Picasso et se rend à Montréal durant l'exposition doit absolument aller la voir.»
John Russell, *New York Times*
Acclamée par la critique, l'exposition *Pablo Picasso: rencontre à Montréal* n'attend plus que vous!
Jusqu'au 10 novembre, du mardi au dimanche, de 10 h à 22 h.
Entrée principale.
Les portes sont ouvertes toutes les demi-heures.
Picasso côté cour, côté jardin
Picasso Théâtre et Le désir attrapé par la queue.
Une pièce écrite par Picasso en 1941 et une création multidisciplinaire.
Une coproduction du Musée des beaux-arts de Montréal et du Théâtre UBU.
Du 5 septembre au 10 novembre, à 20 h.
Auditorium du Musée.
Billets en vente au Musée:
12$, 10$ (étudiants de moins de 25 ans, Amis du Musée et personnes de plus de 65 ans)
8$ (groupes de 30 personnes et plus)
Présenté grâce à la participation de Price Waterhouse.
Gros plan sur Picasso
Picasso/Films
Une rétrospective de films passionnants sur Picasso dont Le Regard Picasso et Les folles aventures de Picasso.
Jusqu'au 23 août, du mercredi au dimanche, à 14 h, 16 h et 20 h.
Billets: 3$ par programme, 2$ (étudiants de moins de 25 ans, Amis du Musée et personnes de plus de 65 ans)
Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Renseignements: 286-7184
Le Musée est fermé le lundi.

■ HALTE-GARDERIE
11 août de 13:00 à 17:00 heures
Des éducateurs et éducatrices spécialisés reçoivent les enfants âgés de 2 à 6 ans pendant que les parents visitent l'exposition.
MUSÉE
■ GIULIO PAOLINI, jusqu'au 8 septembre
Exposition rétrospective d'une des figures majeures de l'art italien actuel.
Organisée par Le Nouveau Musée, Villeurbanne.
D'ART
■ CIRCUIT V
vidéo/urbanité, jusqu'au 18 août
Oeuvres récentes d'artistes de la vidéo qui explorent le thème de la vie urbaine.
Présentation organisée en collaboration avec Zone Productions de Montréal.
CONTEMPORAIN
■ LA COLLECTION PERMANENTE
Oeuvres choisies jusqu'au 8 septembre
Heures d'ouverture: du mardi au dimanche de 10h à 18h
DE MONTRÉAL
ENTRÉE LIBRE Vos dons à la Fondation des amis du Musée d'art contemporain sont les bienvenus.
Autobus: lundi au vendredi, Ligne 167, stations McGill, Bonaventure et Square Victoria
Le Café: de 11h00 à 16h00.
Visites commentées: sur réservation Tél.: 873-4732
Bibliothèque: du mardi au vendredi de 10h00 à 17h00
Tél.: 873-4708
L'art est vivant
et vous attend à la Cité du Havre.
Tél.: 873-2878

LE DEVOIR CULTUREL

Merce Cunningham

Suite de la page 17

ment jamais pensé par moi-même », dit Cunningham. « Cela me donne la chance de découvrir des choses dont j'ignorais l'existence, et me permet du même coup de dépasser les limites de mes connaissances personnelles ».

À Montréal, où on le connaît surtout par l'écho déformé de ses épigones, il n'est venu qu'une seule fois. C'était en 1961. Il revient cet automne, où il nous fait l'honneur d'un programme double, composé de cinq pièces, qu'il présentera à l'occasion du premier Festival international de nouvelle danse qui se déroulera du 19 au 29 septembre.

Les deux soirées Cunningham auront lieu les 25 et 26 septembre à la salle maisonneuve. Le 25, on aura droit à *Pictures* et *Quartet*, dans lesquels Merce Cunningham va danser, et *Duets* et *Native Green* qu'il a chorégraphié. Le 26, reprise de *Pictures* avec *Double* et *Inlets II*.

Un conseil d'ami : précipitez-vous. Car au rythme où Montréal figure à son agenda, on ne pourra pas espérer son retour avant l'année 2009 . . .

Chez Belfond vous trouverez un livre intitulé *Le danseur et la danse*, dans lequel sont réunies neuf entrevues passionnantes avec Merce Cunningham. Dans un jeu de questions-réponses on chemine à travers l'univers déroutant de celui qui a transformé de fond en comble le paysage de la chorégraphie occidentale.

Pierre Gripari : des contes à écouter

DOMINIQUE DEMERS

DANS sa préface de *La sorcière de la rue Mouffetard*, Pierre Gripari raconte la genèse de ses contes en expliquant comment, un jour, pour engager la conversation avec les jeunes personnes de son voisinage, un certain monsieur Pierre (auquel vraisemblablement il serait étroitement lié) se mit à leur raconter des histoires. Le lendemain, les enfants lui en redemandent, le surlendemain aussi. Si bien que monsieur Pierre doit bientôt se mettre à relire tous les contes de Perrault, Grimm et Anderson de son enfance.

Au bout d'un an et demi, le réservoir est à sec et le conteur suggère aux enfants d'inventer des histoires avec lui. Si l'entreprise réussit bien, le petit groupe se promet de publier ses chefs-d'oeuvre. Ce qui fut dit fut fait et on les appela les *Contes de la rue Broca*.

C'était il y a 20 ans. Aujourd'hui, l'histoire s'écrit parfois à l'envers, les contes appartenant alors à l'écrit *avant* de retourner à l'oral. C'est l'aventure des livres-cassettes qui, jusqu'à récemment, étaient réservés aux tout-petits. Il y a deux ans, les éditions Gallimard décidaient de convertir quelques-uns des meilleurs titres des collections folio benjamin (4 à 10 ans) et folio junior (7 à 14 ans) en « livres à écouter ».

Comme le veut la tradition folio, ces livres-cassettes regroupent aussi bien des oeuvres de la littérature classique que contemporaine, française ou étrangère. De tous les styles et de tous les tons : contes, nouvelles, romans, récits, humoristiques, poétiques ou dramatiques. Il sont signés Marcel Aymé, Henriette Bichonnier, Henri Bosco, Michel Tournier, Jack London, Ronald Dahl et, bien sûr, Pierre Gripari.

Lus par des comédiens ou des conteurs chevronnés, avec effets musicaux et sonores, ces livres possèdent-ils sur cassette le même charme que les histoires jadis racontées au coin du feu ? Qui sait ? La bande magnétique ne remplacera sans doute jamais la complicité chaleureuse qui naît de la présence d'un conteur mais les livres-cassettes ont quand même leurs charmes uniques. Non seulement peuvent-ils être racontés aussi souvent que les enfants le désirent, à l'heure qui leur convient et ce, sans que le conteur jamais ne bronche ou ne se lasse mais, surtout, ces histoires enregistrées sur bandes magnétiques invitent les enfants de tout âge à se laisser envahir par les pouvoirs de l'imaginaire.

★ ★ ★

Pika, l'éclair d'Hiroshima, aux éditions Syros, est une histoire née de l'oral, plus particulièrement du témoignage. Alors que Toshi Maruki, peintre japonaise, exposait une série de toiles intitulées « Visions de la bombe atomique », une visiteuse vint lui raconter ses propres visions d'horreur : l'histoire d'une petite fille qui avait sept ans le 6 août 1945, à Hiroshima.

Toshi Maruki a décidé de transformer ce témoignage en un album pour enfants. Un long poème nourri d'images hallucinantes. Des petites phrases courtes et incisives porteuses de douleurs immenses. Un livre inquiétant qui ressemble bien peu à ce qu'on s'attend normalement d'un album illustré pour enfants. Toshi Maruki le sait. Dans la post-face de *Pika, l'éclair d'Hiroshima*, elle s'explique en peu de mots : « Je vais avoir 70 ans, je n'ai pas d'enfants; ce livre est mon testament en faveur de tous les petits enfants. » Un testament amer et éloquent.

Quel été

Suite de la page 17

n'a pas pris une demi-heure pour qu'un nid de guêpes lui saute dans la face. Il est sorti du camp de framboisiers sauvages, méconnaissable même pour lui-même, comme le sont après un hot-lines les auditeurs d'André Arthur. Je veux dire : il faisait dur, si dur qu'il est reparti de nuit pour Québec, me laissant pour moi tout seul tout le bel aujourd'hui. (Et les framboises sauvages tombent dans le seau qui balle contre ma cuisse et c'est chaud comme un sein de femme qui s'y promènerait rien que pour être comme moi, c'est-à-dire dans l'ardence du plaisir.)

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — "Police académie II au boulot" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
ASTRE II: — "Rambo (First blood part II)" 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h, 9 h.
ASTRE III: — "Back to the future" 1 h 15, 3 h 30, 5 h 45, 8 h, 10 h 15.
ASTRE IV: — "Weird science" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BERRI I: (288-2115) — "Dangeureusement vôtre" 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 40
BERRI II: — "La route des Indes" 12 h 50, 3 h 55, 7 h, 10 h 05.
BERRI III: — "Police académie II" 12 h 05, 1 h 50, 3 h 40, 5 h 35, 7 h 20, 9 h 10.
BERRI IV: — "La nuit porte jaretelles" 12 h 10, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20
BERRI V: — "S.O.S. fantômes" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BONAVENTURE I: (861-2725) — "St-Elmo's fire" 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30.
BONAVENTURE II: — "E.T. the extra terrestrial" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — "Fright night" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BROSSARD II: (465-5906) — "Real genius" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BROSSARD III: — "Back to the future" 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20.
CINÉMA CAPITOL: (849-0041) — "Mad Max beyond thunderdome" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "Dangeureusement vôtre" 1 h 45, 4 h 25, 7 h, 9 h 30.
CHAMPLAIN I: (524-1685) — "E.T. l'extra terrestre" 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 45.
CHAMPLAIN II: — "Back to the futur" 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20.
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559) — Sam:"Carmen" 7 h — "The Breakfeast Club" 9 h 45, "Café Flesh" 12 h, Dim:"Casablanca" 7 h, "The falocn and the snowman" 9 h 15.
CINÉMA ONF: 200 o. Dorchester (283-8229) — Sam:"Trèves", "Vivre au jour le jour" 7 h, "L'interdit" 9 h, Dim:"À votre santé" 7 h, "L'interdit" 9 h.
CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — "Fright night" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 20.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — "The Dirty Picture Show" 13 h, 14 h 30, 16 h, 17 h 30, 19 h, 20 h 30, 22 h
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763) — Sam:"Jules et Jim" 18 h 35 — "Willie and Phil" 20 h 35, Dim:"Fantômas" de Jean Sacha à 18 h 35, d'André Hunnebelle à 20 h 35.
CINÉPLEX I: (849-4518) — "E.T. the extra terrestrial" 1 h, 3 h 10, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX II: — "Emerald Forest" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX III: — "Purple rose of Cairo" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉPLEX IV: — "Desperately seeking Susan" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h
CINÉPLEX V: — "Rambo" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX VI: — "Amadeus" 1 h 30, 5 h, 8 h 30.
CINÉPLEX VII: — "Back to the futur" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.
CINÉPLEX VIII: — "Back to the futur" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 20.
CINÉPLEX IX: — "The Legend of Billie Jean" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "S.O.S. fantômes" 1 h 35, 5 h 30, 9 h 30, "Sheena, reine de la jungle" 3 h 30, 7 h 25.
CINÉMA MONTRÉAL II: — "Gremlins" 2 h 20, 6 h, 9 h 45 — "Police Academie I" 1 h, 4 h 15, 7 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — "Destructor" 12 h 05, 15 h 45, 19 h 25 — "Razorback" 14 h, 17 h 40, 21 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS II: — "Le gang des BMX" 14 h 20, 17 h 50, 21 h 20 — "La fillière des charlots" 12 h 30, 16 h, 19 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS III: — "À votre service" 12 h 05, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 20 — "Le second voyage de noces" 13 h 25, 16 h 10, 18 h 55, 21 h 40
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "L'amant de Lady Chatterley" 13 h , 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — Sam:"Repulsion" 19 h — "Salo, the 120 daysn of Sodom" 21 h.
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Carmen" sam. 1 h 15, 4 h 10, 7 h, 9 h 45, dim. 2 h, 5 h, 8 h.
DAUPHIN I: (721-6060) — "Amadeus" 2 h, 5 h, 8 h 30.
DAUPHIN II: — "Les ripoux" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
DORVAL I: (631-8587) — "Cocoon" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
DORVAL II: — "National lampoon's european vacation" 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 50, 9 h 35.
DORVAL III: — "Mad max beyond thunderdome" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
DÉCARIE I: (341-3190) — "Back to the futur" 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 30.
DÉCARIE II: — "Weird science" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 30.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "Birdy" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
ÉLYSÉE II: — "Piano Forte" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
ESPACE 9: (272-1080) —
FAIRVIEW I: (697-8095) — "Paris Texas" 12 h 40, 3 h 20, 6 h, 8 h 40.
FAIRVIEW II: — "Follow that bird" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
GREENFIELD 1: (671-6129) — "Le jouet" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
GREENFIELD 2: — "Witness" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
GREENFIELD 3: — "Les prisonniers du château" 12 h 25, 2 h 10, 3 h 55, 5 h 40, 7 h 25, 9 h 10.
IMPÉRIAL: (288-7102) — "The black cauldron" 12 h, 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10.
JEAN-TALON: (725-7000) — "Dangeureusement vôtre" 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40.
KENT I: (489-9707) — "Follow that bird" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
KENT II: — "National lampoon's european vacation" 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 50, 9 h 35.
CINÉMA DU PARC I: (844-9470) — "Follow that bird" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
CINÉMA DU PARC II: — "Birdy" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 15.
CINÉMA DU PARC III: — "Prizzi's honor" 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 50, 9 h 10.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "Le mystère Picasso" 7 h. — "Canne amère" 7 h 15 — "Gandhi" 8 h 45 — "Queen Kelly" 9 h 30 (9 au 12 août)
LAVAL I: (688-7776) — "National lampoon's european vacation" 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 50, 9 h 35.
LAVAL II: — "Les nuits de New-York" 1 h 05, 2 h 45, 4 h 25, 6 h 05, 7 h 45, 9 h 25.
LAVAL III: — "Witness" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
LAVAL IV: — "Mad Max beyond thunderdome" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
LAVAL V: — "Les zéros de conduite" 12 h 55, 2 h 40, 4 h 25, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
LAVAL-ODÉON I: (687-5207) — "Back to the futur" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 45, 7 h, 9 h 10.
LAVAL-ODÉON II: — "Rambo" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
LOEW'S I: (861-7437) — "Goonies" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 35.
LOEW'S II: — "Prizzi's honor" 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h, sam. der. spec. 11 h 20.
LOEW'S III: — "Explorers" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 20.
LOEW'S IV: — "Birdy" 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 35.
LOEW'S V: — "Witness" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25, sam. der. spec. 11 h 25.
MERCIER: (255-6224) — "S.O.S. fantômes" 1 h 05, 5 h 10, 9 h 15, "Le meilleur" 2 h 55, 7 h.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Sam:"Fort Saganne" 6 h, 9 h 30, — "L'avenir d'Émilie" 7 h, 9 h 15, Dim: "Fort Saganne" 1 h, 4 h 30, 8 h, "Le Seigneur des anneaux" 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.
OUTREMONT: (277-4145) — Sam: "Ladyhawke, la femme de la nuit" 7 h. — "L'illusioniste" 9 h 30, Dim: "La déchirure" 6 h 30, "L'illusionniste" 9 h 30.
PALACE I: (866-6991) — "Mad Max beyond thunderdome" 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35, sam. der. spec. 11 h 40.
PALACE II: — "A view to a kill" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 35, 6 h 50, 9 h 10, sam. der. spec. 11 h 30.
PALACE III: — "Pale rider" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 30.
PALACE IV: — "National lampoon's european vacation" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45, sam. der. spec. 11 h 30.
PALACE V: — "National lampoon's european vacation" 12 h, 1 h 45, 3 h 30, 5 h 15, 7 h, 8 h 45, sam. der. spec. 10 h 30.
PALACE VI: — "The cocacola kid" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40, sam. der. spec. 11 h 30.
PARADIS I: (866-6991) — "Police academy II au boulot" 1 h, 4 h 30, 8 h — "Bonjour les vacances" 2 h 40, 6 h 10, 9 h 40.
PARADIS II: — "E.T. l'extra-terrestre" 1 h 15, 5 h 10, 9 h 15 — "Attention les dégâts" 3 h 20, 7 h 30.
PARADIS III: — "Gremlins" 2 h 50, 6 h 15, 9 h 40 — "Académie de police" 1 h, 4 h 40, 8 h.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) — "Tokyo Ga" 21 h 30
PARISIEN I: (866-3856) — "Aïda" 12 h 40, 2 h 30, 4 h 20, 6 h 10, 8 h, 9 h 50, sam. der. spec. 11 h 40.
PARISIEN II: — "La puce et le privé" 1 h 30, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40, sam. der. spec. 11 h 45.
PARISIEN III: — "Les zéros de conduite" 12 h 35, 2 h 20, 4 h 05, 5 h 50, 7 h 35, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h
PARISIEN IV: — "Witness" 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 35.
PARISIEN V: — "Les prisonniers du chateau" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40, sam. der. spec. 11 h 30.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "Dangeureusement vôtre" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL II: — "Police Académie II" 7 h, 9 h.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — "Almost you" 12 h 20, 2 h 10, 4 h, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30.
PLACE VILLE-MARIE II: — "The man with one red shoe" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "Back to the futur" 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON II: — "Weird Science" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h, sam. der. spec. 11 h 45.
PLACE ALEXIS NIHON III: — "Real Genius" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 30.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Sylverado" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
SAINT-DENIS II: (845-3222) — "Prédateur du futur" 12 h 10, 15 h, 17 h, 19 h, 21h, — "Le jumeau" 13 h 45, 17 h 10, 20 h 45.
SAINT-DENIS III: — "Starfighter" 13 h 50, 17 h 30, 21 h 10 — "Conan le destructeur" 12 h 05, 15 h 40, 19 h 20.
VERDUN: (768-2092) —
VERSAILLES I: (353-7880) — "Le jouet" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
VERSAILLES II: — "Witness" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
VERSAILLES III: — "Les zéros de conduite" 12 h 55, 2 h 40, 4 h 25, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
L'ERMITAGE: (388-5577) — "Mask" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — "The black cauldron" 12 h, 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10.
YORK: (937-8978) — "Cocoon" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.

THÉATRE

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: St-Timothée — « Feydeau » à compter du 13 juin, du mer. au ven. 21h., sam. 19h.30 et 22h.30,dim. 20h.
CAFÉ-THÉÂTRE DU QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mtl (843-4384) — « Le sexe c'est pas toujours rose » de et avec Angéline Parent et Ghislaine Tremblay, m. en s. Réjean Wagner, du 19 juin au 8 sept. du mer. au dim. 20h.
CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PARC HISTORIQUE DE LACHINE: 1255 Boul. St-Joseph, Lachine (637-7433) — Le Théâtre de l'Entrepot présente « J'aurai ta peau » du 21 juin au 16 août, fr. les ven. et sam. à 20h., anglais, dim. 20h.
HÔTEL REINE ÉLIZABETH: Café Arthur, 900 ouest Dorchester (861-3511) — « Gigi » comédie musicale à compter du 2 mai, sem. 21h., sam. 19h.30 et 22h.30, dim. 20h.
MORRICE HALL: Université McGill, 3485 Mctavish, Mtl (392-4695) — « L'Opéra de quat'sous » de Bertolt Brecht et de Kurt Weill, m. en s. Jack Langedijk, dir. musicale Paul Keenan, du 30 juillet au 17 août, du mar. au sam. 20h.30
NOUVEAU THÉÂTRE D'OUTREMONT: 5210 Durocher, Mtl (279-6384) — Les Scenik présentent « Fragments de nuits parisiennes » production de Eric Bernal, m. en s. Denis Senechal, du 5 juillet au 15 août, jeu. et ven. 20h., sam. 19h. et 21h.30
TANGENTE: 3655 St-Laurent, 3e étage, Mtl (878-2803) — Le groupe de la Bifurque présente « Couleurs sur la ville » pièce créée dans le cadre de l'Année Internationale de la Jeunesse, du 7 au 30 août, lun. au ven. 20h.
THÉÂTRE DE LA GALERIE: 6968 St-Denis, Mtl (277-0806) — Le Théâtre Sans Rideau présente « Appartement à louer » de Daniel Audet, m. en s. Claude Côté, du 20 juin au 1 sept. du jeu. au dim. 20h.
AUBERGE BROMONT: Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 78 (534-2200) — « Ça s'peux tu » interprétée par Réjean Wagner et Jacqueline Payette, du 1 août au 1 sept. du jeu. au dim. — Les textes sont signés: Clémence Desrochers, Denise Guénette, Raymond Lévesque et Réjean Wagner
AUBERGE NATIONALE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU: Sortie 22 de l'autoroute des Cantons de l'Est (346-6819) — « C'est pas un syphon, c'est mon frère » de Pierre Légaré, du 15 juin au 31 août, les jeu. ven . et sam. à 21h.
BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: St-Marc-sur-Richelieu (584-2271) — « Les mensonges de papa » de Jean-Raymond Marcoux, m. en s. Gilbert Lepage, à compter du 18 juin, du mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE D'ÉTÉ CALIXA-LAVALLÉE: Autoroute 30, sortie 149, Calixa-Lavallée (583-6273) — « Jamais dans cent ans » comédie musicale, avec douze personnes sur scène, dir. musicale François Harel, m. en s. Maurice Côté, du 21 juin au 2 sept. mer. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.30
CABARET-THÉÂTRE LES FEMMES COLLIN: St-Esprit de Montcalm (839-6105) — Salle I: « Bienvenue aux dames Ladies welcome » de Jean-Raymond Marcoux, m. en s. Pierre Collin, du 21 juin au 31 août, du mer. au sam. 21h. — Salle 2: « Une boîte à surprise » adaptation de Paul Latreille, du 26 juin au 31 août, du mer. au sam: 21h.
CABARET-THÉÂTRE DE LA GRANDE CHAPELLE: Lac McGregor de Val des Monts (671-2866) — « Notr'Quichotte » adaptation et m. en s. Louison Danis, à compter du 27 juin, jeu. ven. 21h., sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE MOLSON: St-Charles sur Richelieu — « Les larrons font l'occasion » m. en s. Sébastien Dhavernas, du 21 juin au 31 août, du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: 1645 chemin du Chenal-du-Moine, Ste-Anne de Sorel (743-8446) — « Le grand traitement » de Marie-Thérèse Quinton, m. en s. Claude Maher, du 11 juin au 24 août, du mar. au sam. 20h.30
AUDITORIUM CÉGEP DE VICTORIAVILLE: Victoriaville — La Troupe à Wilfrid présente « Le Lac Langlois » de André Jean, m. en s. Serge Denoncourt, du 20 juin au 1 sept. jeu. au dim. 20h.30
THÉÂTRE DU PERCE-RÊVE: 9 rang Anctil, Victoriaville (752-5070) — La Troupe du Doux-Délire présente « La maison hantée » comédie de Yvon Brochu, du 20 juin au 18 août, jeu. au dim. 20h.30
MANOIR DU LAC LUCERNE: sortie 69, Autoroute des Laurentides (228-2511) — « Gai froufrou » de Yvon Brochu, du 18 juin au 24 août, du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30
BAR APRÈS-SKI DU MONT-AVILA: Sortie 58, autoroute des Laurentides (227-2603) ou (861-6578) — « Waiter » de Pierre Légaré, du 5 juillet au 10 août, mer. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.30
PATRIOTE DE SAINTE-AGATHE: Sortie 83 Autoroute des Laurentides (861-2244) — « Un amour de décorateur » de Harvey Parker, adaptation de Pierre Labelle, du 15 juin au 1 sept. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.
THÉÂTRE DE SAINTE-ADÈLE: 1069 Boul. Ste-Adèle, sortie 67, Autoroute des Laurentides (514-229-2454) — « La danse des baboons » adaptation de Louise Latraverse et de John Stowe, m. en s. Lorraine Pintal, du 18 juin au 31 août, du mar. au ven. 20h.30, le sam. 19h. et 22h.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa — Salle Théâtre: « Why not stay for breakfast » 1 au 10 août, 20h., matinées 3 et 10 août, à 14h.
THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull (819-771-6669) — « La vénus d'Emilio » de Jean Barbeau, m. en s. Gilles Provost, du 9 juillet au 31 août, du mar. au sam.
THÉÂTRE BEAUMONT SAINT-MICHEL: St-Michel de Bellechasse — « Drôles de valentins » adaptation de Josée La Bossière, m. en s. Sébastien Dhavernas, du 14 juin au 31 août
THÉÂTRE D'ÉTÉ VILLE-MARIE: Ville-Marie — Salle Augustin-Chénier: Le Théâtre de la Crique présente « Tapage nocturne » de Charles Byer, traduction et adaptation Jean-Louis Roux, m. en s. Roch Aubert, du 3 juillet au 25 août, du mer. au dim. 20h.30
CASINO DU MANOIR RICHELIEU: Pointe-au-Pic, Charlevoix — Le Théâtre de la Blonde est au Boutte présente « Hé qh-'mon chum est platte » de André Boulanger et Sylvie Prégent, m. en s. Rachel Moisan, du 23 juin au 29 août, du dim. au jeu. 21h.
HÔTEL CAP-AUX-PIERRES: La Baleine, Iles-aux-Coudres — Le Théâtre à Toni Mage présente « Je t'haime mona moure » de et avec André Boulanger et Rachel Moisan, m. en s. Rachel Moisan, du 17 juin au 29 août, tous les lun. 20h.30
HÔTEL TADOUSSAC: Bord de l'eau, Tadoussac — Le Théâtre à Toni Mage présente « Je t'haime mona moure » de et avec André Boulanger et Rachel Moisan, m. en s. Rachel Moisan, du 17 juin au 29 août, tous les jeu. à 21h.

EXPOSITIONS

ARCHIVES NATIONALES: 100 est Notre-Dame, Mtl — Expos. « Mtl., plaque tournante de la traite des fourrures » jusqu'au 2 sept. tous les jrs.
ATELIER GALERIE DAREDARE: 1320 est rue Laurier, Mtl — Travaux récents de J. Dumoulin, N. Firth et L. Bourque, jusqu'au 14 août
ATELIER GALERIE NOUVEL ÂGE: 350 est Sherbrooke (286-0331) — Affiches litho.: Chagall, Picasso. Gravures : Adami, Arman Buri, Dimitrienko, Feidler, Palazuello, Tapies, Miro, Rebeyrolle, Riopelle etc. jusqu'au 5 sept.
AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078) — Les 365 jours de la création, partic. de plus. artistes, jusqu'au 31 août, mer. au dim. de 13h à 18h.
AXE NEO-7: 205 rue Montcalm, Hull (771-2122) — Guy Perron, instal. extérieure, jusqu'au 15 août, mar. au sam. 12h. à 17h.
BIBLIOTHÈQUE DE BEACONSFIELD: 303 bou. Beacons. (697-9040) — Exposition des aquarelles de Barbara Simmons durant août.
CENTRE D'ART BAIE-ST-PAUL: 4 Boul. Fafard, Baie St-Paul — « Osmose » symposium de la jeune peinture, jusqu'au 1 sept.
CENTRE INTERNATIONAL D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL: Place du Parc, 3575 ave du Parc, Mtl (288-0811) — Les 100 jours d'art contemp. à Mtl., « Aurora Borealis » 30 instal. d'artistes du Québec et du Canada, jusqu'au 30 sept., mer. au dim. 12h. à 21h.
CENTRE D'INTERPRÉTATION DU CANAL LACHINE: 1255 Boul. St-Joseph, Lachine — Evolution et fonctionnement de ce monument de l'histoire de Mtl. qu'est le canal Lachine, jusqu'au 2 sept. de 9h. à 17h.30
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 Côte Ste-Catherine (739-2301) — « Montréal est au/at the centre » expos. d'environ 50 artistes ayant participé durant l'année aux activités du club Les Foufounes Électriques, jusqu'au 29 août.
CENTRE SPORTIF CLAUDE ROBILLARD: 1000 rue Emile-Journeault, Mtl — « Confrontation 85 » expos. organisée par les membres du Conseil de la sculpture du Québec, jusqu'au 2 sept.
LE CERCLE D'ART: 2159 est Boul. St-Martin (384-2551) — Dans le cadre du concours annuel L'Ile-en-Art, oeuvres choisies, jusqu'au 8 sept.
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
COMPLEXE DESJARDINS: Mtl — Les Archives nationales du Québec présentent une exposition de photographies: « Un voyage à Mtl., il y a 40 ans » jusqu'au 10 août
ESPACE GLOBAL: 4297 St-Laurent, 2e étage (289-9725) — « Charge » expos. des tableaux récents d'éléphants de Robert Deschênes, jusqu'au 25 août, tous les jrs de 14h. à 20h.
ESPACE OBORO: 3981 St-Laurent ste 499 (844-3250) — Exposition de peintures, eaux-fortes et sculptures du groupe « Red Cloud » G. Lapointe, D. Hudson, R. Tiravanija et I. Harper, jusqu'au 17 août
EXPOSITION: 3738 St-Dominique, Mtl (844-3489) — Exposition: Alix Bouthillette, 7 au 22 août, peintures/dessins, 13h à 21h.
FORT CHAMBLY: 2 rue Richelieu, Chambly (658-1585) — « Le Fort Chambly et le régime français », en permanence — La mémoire photographique, 100 ans de photos à Chambly, jusqu'au 1 oct. — Le patrimoine urbain, 2 projets étudiants, jusqu'au 1 sept., lun. au dim.
FORT LENNOX: St-Paul de l'Ile-aux-Noix — Exposition d'archéologie subaquatique dans la vallée du Richelieu, jusqu'au 29 sept — Artistes de l'Armée britannique, jusqu'au 29 sept. — La grande manoeuvre, jusqu'au 29 sept.
GALERIE ALEXANDRE: 1456 ouest Sherbrooke, Mtl (844-2593) —
GALERIE AMRAD AFRICAN ARTS: 1522 ouest Sherbrooke ste 4, Mtl (934-4550) — Le couple dans la sculpt. africaine, 23 couples en bois et en bronze représentant l'art de Mali, Côte d'Ivoire, Togo, Cameroun, Nigeria et Zaïre, jusqu'au 31 août.
GALERIE D'ART ACADÉMIE JEAN-GUY LEBOEUF: 5277 ave du Parc, Mtl — « Estiv'Art » 15 femmes présentent leurs oeuvres, Y. Bouthillier, H. Brunet, S. Cournoyer, M. Harvey, N. Héroux Ellis, M. Lauzon-Grenier, M. Leblanc, P. Leblanc, C. Lemay, N. Martin, L. Paskaryk, N. Pelletier, S. Rosé, P. Rouleau Bisson et L. Schmitt, mar. et jeu. de 9h. à 17h., jusqu'au 2 sept.
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944) — Oeuvres d'artistes, peintures d'Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noël tous les jrs de 12h à 18h, ven. de 12h à 20h.
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 ouest Boul. Maisonneuve (879-5917) — Shelley Reeves, reliques, jusqu'au 31 août — Oeuvres de la coll. de Concordia, du 14 août au 14 sept.
GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 ouest Laurier (277-2179) — Oeuvres de G. Archambault, Y. Boulanger, C. Deberdt, H. Dion, A. Harrison, M. Tanobe, L. Scott etc.

Des débuts ratés pour Ashkenazy

JEAN-PHILIPPE BEAUDIN

Récital de Vovka Ashkenazy dans le cadre du Festival d'été de Lanaudière. Programme : Mozart, *Sonate en fa majeur, K. 332* ; Schubert, *Sonate en la majeur, D. 664* ; Beethoven, *Andante « favori », Wo. 057* et *Sonate (no. 28) en la majeur, op. 101*. À la salle Rolland-Brunelle du Cégep de Joliette, le jeudi 8 août à 20 h 30.

C'EST par un récital donné dans le cadre du Festival d'été de Lanaudière que Vovka Ashkenazy, fils du célèbre Vladimir Ashkenazy, a effectué ses débuts nord-américains. Pour l'occasion, le jeune musicien a offert un programme fort bien équilibré où figuraient des sonates de Mozart, de Schubert et de Beethoven. Ce sont des oeuvres brillantes qui font appel à la musicalité de l'instrumentiste beaucoup plus qu'à sa virtuosité. Le pianiste qui choisit un tel programme fait preuve d'une intelligence certaine : plutôt que de se faire applaudir pour l'éclat et le brio de sa technique, il tente de séduire par ses seules qualités musicales.

Hélas, c'est tout le contraire qui s'est produit lors du concert de jeudi dernier à la salle Rolland-Brunelle du Cégep de Joliette. Vovka Ashkenazy s'est en effet avéré un pianiste doté de solides moyens techniques, mais dont la musicalité laisse grandement à désirer.

Il faut bien se l'avouer : ni Mozart ni Schubert ni Beethoven n'ont été bien servis. Le musicien n'est manifestement pas parvenu à maîtriser les oeuvres qu'il interprétait. C'est en vain que l'on chercherait quelques paroles encourageantes pour décrire son jeu somme toute inégal où la beauté des phrases musicales fut trop souvent gâchées par une certaine brusquerie difficilement justifiable.

La liste des griefs pourrait s'allonger ; on ne lui fera pas l'injure de la détailler. Si sa technique est bonne, Vovka Ashkenazy est encore loin de posséder la finesse et la maturité qui font les grands interprètes.

Des chercheurs se penchent sur la « fantasy »

DOMINIQUE DEMERS

QUELS sont les rapports entre les mondes inventés et les mondes réels ? Les pays imaginaires représentent-ils une forme d'évasion ou une approche différente de la réalité ? À l'occasion du 7e congrès de la Société internationale de recherche en littérature d'enfance et de jeunesse qui se déroulera à l'Université du Québec à Montréal du 19 au 23 août, 25 chercheurs venus des quatre coins de la planète présenteront des exposés sur le fantastique et la « fantasy » dans la littérature d'enfance et de jeunesse.

En plus des nombreuses conférences, le congrès propose une exposition des plus beaux albums produits par chacun des pays participants. Pour les amateurs de littérature enfantine, c'est là une rare occasion d'admirer ce qui se fait non seulement au Canada anglais, aux États-Unis ou en France mais aussi en Suède, en Pologne, en République fédérale allemande, en Inde, en Russie et en Norvège.

Selon M. Jacques Lamothe, organisateur du congrès et professeur en littérature jeunesse à l'Université du Québec à Montréal, cette rencontre permettra au Québec de mieux faire connaître sa littérature pour enfants et de s'intégrer au réseau international. « Chez nous, l'explosion de la littérature jeunesse est assez récente et plusieurs pays considèrent que notre production est plutôt marginale, explique-t-il. Le Canada anglais nous précède à cet égard puisqu'il fait partie des réseaux internationaux depuis plus longtemps. »

« La Société internationale de recherche en littérature d'enfance et de jeunesse s'est donnée comme but principal de développer et d'approfondir les aspects littéraires des livres pour enfants, poursuit Jacques Lamothe. Au Québec, c'est justement là que notre démarche achoppe. Contrairement aux États-Unis par exemple, notre littérature jeunesse est presque toujours étudiée sous un angle didactique. Les livres pour enfants sont souvent intégrés aux sciences de l'éducation, rarement à la littérature. Il reste beaucoup à faire pour revaloriser notre littérature de jeunesse, mieux faire connaître nos oeuvres importantes et convertir les grands sceptiques qui considèrent encore les livres pour enfants comme une sous-littérature. »

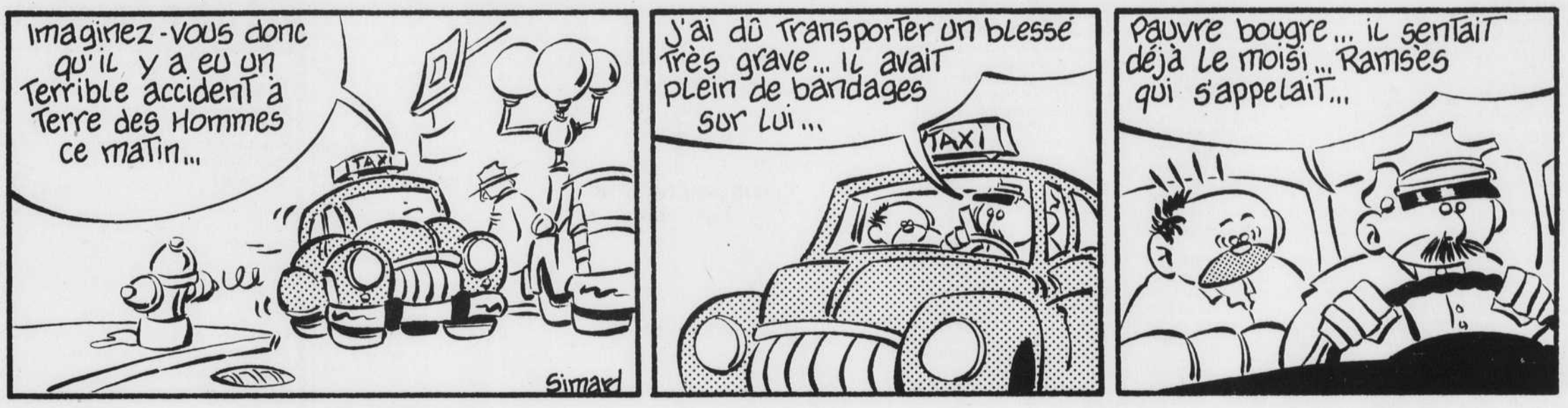
« Malgré tout, de grands pas ont été franchis au cours des dernières années, remarque l'organisateur du congrès. De plus en plus, les maisons d'édition québécoises s'intéressent à la littérature jeunesse et deux éditeurs y consacrent même tous leurs efforts. Nos auteurs sont maintenant traduits et des expériences de collaboration sont amorcées avec d'autres pays. La littérature de jeunesse a fait son entrée dans les écoles élémentaires avec le nouveau programme de français. À l'Université du Québec, un certificat en littérature jeunesse sera offert à compter de janvier. Nous sommes en pleine période d'effervescence. »

À l'heure où la science-fiction envahit nos sociétés, le thème du congrès, *« Fantasy » et « fantastique » dans la littérature d'enfance et de jeunesse : les aspects littéraires*, permettra aux différents chercheurs de faire le point et de confronter leurs approches. De France, Mireille Vagné-Lebas présentera un exposé sur les interférences des genres « fantasy », fantastique, merveilleux, science-fiction ... Jack Zipes, des États-Unis, abordera la quête du fantastique et sa référence à la réalité. On développera aussi le concept du fantastique dans la littérature d'enfance en Inde, ainsi que les différentes tendances en Union soviétique et en Allemagne de l'Ouest. Les représentants des pays nordiques défendront la thèse de la « fantasy » comme approche différente de la réalité. Du Québec, Henriette Major présentera le point de vue d'un auteur sur les rapports entre les mondes inventés et le réel.

Le thème est vaste et nous permet de tracer des parallèles entre des oeuvres récentes et les grands classiques de la littérature jeunesse. « Fantasy » ne doit pas être traduit par « fantaisie ». La « fantasy », c'est l'univers magique des contes de fées, du *Seigneur des anneaux* de Tolkein ou de *L'Histoire sans fin* de Michael Ende. « Fantasy » et littérature fantastique représentent une vaste zone de l'imaginaire, deux genres à la fois intimement liés et fortement opposés qui ne sont pas limités à la littérature enfantine. On les retrouve aussi bien chez Homère ou Chateaubriand que Breton ou Raymond Roussel.

« Le côté conte de fée de la « fantasy » se perpétue dans notre littérature moderne à travers des romans en série comme la collection Harlequin. Les fées d'hier ont encore beaucoup à nous enseigner. Elles nous servent de miroirs pour mieux comprendre nos fées d'aujourd'hui. »

Littératures controversées, le fantastique et la « fantasy » sont aussi des genres en mutation, obéissant à leurs propres lois et échappant encore aux définitions universelles. Le fantastique est-il une hésitation entre le réel et le surnaturel ou une forme de surnaturel expliqué ? La « fantasy » rejette-t-elle entièrement toute forme de réalisme ? « Si on possédait la réponse à ces questions, il n'y aurait pas de congrès la semaine prochaine », répond Jacques Lamothe.



RADIO-MUSIQUE □ RADIO-CULTURE □ RADIO-CANADA

24 HEURES SUR 24 AU RÉSEAU FM STÉRÉO DE RADIO-CANADA

Dimanche 11 août 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Michel Keable.
5h55 Méditation
«L'Offrande lyrique» (Tagore).
6h00 Pour ceux qui aiment...
1re h.: Valse, op. 64 no 1 (Chopin); Sonate pour piano, K. 330 (Mozart); extr. Concerto pour piano, op. 11 et Prélude, op. 28 no 17 (Chopin). - **2e h.**: Variations pour harpe en do (Petrini); Sonate pour harpe (Nadermann); Concerto pour harpe en do (Boieldieu); extr. Sonate pour harpe (Dussek). - **3e h.**: Fantaisie, op. 35 (Spohr); Trois Romances pour harpe (Parish-Alvars); Nocturne, op. 37 no 1 (Chopin); «Concierto par une fiesta» pour guitare (Rodrigo); «La Fille aux cheveux de lin» (Debussy). Anim. Jean-Paul Nolet.
9h00 Musique sacrée
Magnificat du 5e ton (de la Rue); «Via Crucis» (Liszt); «Nunc dimittis» (Reimann); «Ein deutsche Motette», op. 62 (R. Strauss); «O bone Jesu» (Compère); «Ave Maris Stella» (Dufay).
10h30 Récital
Helmut Lipsky, vl.; Mariko Sato, p.: Sonate, op. 13 (Fauré).
11h00 La Sinfonietta de Radio-Canada
Dir. Gilles Auger: Ouv. «The Rival Sisters» et extr. «The Gordian Knot Untied» (Purcell).
11h30 Mélodies
Chantal Lambert, sop.; Janine Lachance, p.: «Nymphs and Shepperds» et «I Attempt From Love's Sickness» (Purcell); extr. «Deux Avares» (Grétry); «Que ne suis-je la fougère?» et «A Serpina penserete» (Pergolèse); extr. «Rusalka» (Dvorak); «Montparnasse», «Hôtel» et «Voyage à Paris» (Poulenc); extr. «La Bohème» (Leoncavallo).
12h00 Pour le clavier
«Frédéric Chopin: les mazurkas». Oeuvres de Chopin: Mazurkas, op. 7 nos 1 et 4: Arthur Rubinstein; Mazurkas, op. 68 nos 1 et 2: Nikita Magaloff; Mazurkas, op. 6 nos 1 à 4, op. 7 no 5, op. 17 no 1, op. 7 nos 2 et 3, op. 30 nos 1 et 2, op. 41 nos 3 et 4: Arthur Rubinstein; Mazurka, op. 59 no 1: Martha Argerich; Mazurka, op. 63 no 1: Nikita Magaloff. Anim. Jean Perreault.
13h00 Les Musiciens par eux-mêmes
Inv. Dimitry Markevitch, violoncelliste. Anim. Renée Larochelle.
14h30 Musique de Canadiens
Inv. Maryvonne Kendergi. Quatuor à cordes, «Séquences», «Ishuma» et «Luminance» (Coulombe-Saint-Marcoux). Int. Janine Paquet.
15h30 Que les peuples chantent
Concours international de chorales d'amateurs organisé par l'Union européenne de la Radiodiffusion. De la Radio de Cologne. Les voix égales (2e partie). Korallerna (Suède), dir. Eva Bohlin; Chorale Saetre Pikekor (Suède), dir. Torgeir Hanssen; Choeur de ch. du lycée Schiller de Heidenheim (Allemagne), dir. Werner Neuber; Choeur Campanella de Tampere (Finlande), dir. Aino Loppela.
16h00 Récital d'orgue
Intégrale de l'oeuvre pour orgue de J.S. Bach (36e de 38). André Laberge, orgue Beckerath, église Immaculée-Conception, Montréal: «Chorals de Leipzig», BWV 658 à 661 et BWV 665. Anim. Jean Perreault.
16h30 Les Grandes Religions
«Vers un nouvel âge». «Pour une transformation du médecin». Inv. Jean Drouin, médecin «en transformation» au département de médecine familiale du Centre hospitalier universitaire Laval de Québec. Rech. et int.: Marie-Andrée Aird et Bernard Ouimet. Anim. Yvon Leblanc.
17h00 Alternances
«Une panthère noire... peut-être» de Michel Chevrier. Lect. Normand Chouinard. Oeuvres de Richard Boucher: extr. «Pensées»: «Mon imagination» et «Rien»: Michelle Allen, lectrice ; Ens. instrumental, dir. Lorraine Vaillancourt.
18h00 Les Goûts réunis
Festival de musique ancienne d'Innsbruck 1984. Marjanne Kweksilber, sop. et Ens. London Baroque: Cantate «Correa nel seno amato» (Scarlatti); cantate «Lucrezia» (Handel); extr. de «Hippolyte et Aricie», «La Ghirlande» et «Pygmalion» (Rameau). Anim. Jean Perreault.
19h00 Musique de notre siècle
De la Radio SWF, Baden-Baden. Orch. symph. de la Radio SWF, dir. Kazimierz Kord: Symphonie no 3 (Lutoslawski); «O Daddy» (Riehm). - De la Radio des Pays-Bas. Ensemble à vent des Pays-Bas, dir. Henry Brant: «Dialogue in The Jungle» (Brant). Anim. Serge Garant.
20h00 Orchestres américains
Orch. philh. de New York, dir. Zubin Mehta; Eva Marton, sop.; Peter Hofmann, t.; Martti Talvela, b.: extr. «La Walkyrie» (Wagner). Anim. Jacques Fauteux.
22h00 Jazz sur le vif
Émission enregistrée au Hot Jazz Club à Vancouver. En vedette, le Sandro Camerin Sextet: Sandro Camerin, gui. élect.; T. Hazlitt, b. élect.; R. Johnson, claviers; C. Hood, fl.; B. Runge, sax. et fl.; I. Hood, batt. «Ascendant», «Mr. Know it All», «Paralysed from The Neck Up», «Under The Volcano», «Capitaine électrique», «The Cloud with an Emerald Living», «Happiness» et «Speaking for Myself». Anim. Christian Bernard.
23h00 Musique de chambre
Quatuor à cordes, op. 76 no 5 (Haydn) et Duo pour deux violoncelles, op. 1 no 2 (Duport).
23h30 Le Voyage intérieur
«Heart» (Melissa Morgan). Anim. Normand Séguin.

Lundi 12 août 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Michel Keable.
5h55 Méditation
«N'entendez-vous pas le bruit de ses pas?» (Tagore).
6h00 Les Notes inégales
1re h.: Six «Épigraphes antiques» (Debussy); extr. «Pygmalion» (Rameau); Adagio et allegro, op. 70 (Schumann). - **2e h.**: Symphonie, K. 79 (Mozart); «Tre recercadas quinta pars» (Ortiz); Trio, op. 16 (Kreutzer). - **3e h.**: «Légendes», op. 59 nos 3 et 5 (Dvorak); «Danses antiques» pour quintette à vent (Farkas); ouv. «Il fanatico pergli antichi romani» (Cimarosa). Anim. Francine Moreau.
9h00 Musique en fête
Giovanni Gabrieli. «Ricercar per sonar», «Rizonanza di Echo», «Magnificat» et «Suscipe» (Gabrieli); oeuvres religieuses et profanes (Willaert); Deux Fantaisies (Telemann); pièces pour clavecin de l'époque de la Renaissance (Gabrieli); Toccata et Ricercares (Diruta); madrigal «Lieto Godea» et «In ecclesiis» (Gabrieli); Canzone (Gabrieli/Guami). Anim. Sylvia L'Ecuyer.
12h00 L'Art vocal
13h00 Au gré de la fantaisie
«Autour de la flûte»: flûtes de différents pays et oeuvres pour flûte de Mozart, Castelnuovo-Tedesco et Olsen. - Reprise de l'émission **Banc d'essai** du samedi 10 août. — «Arlequin et Scaramouche»: «Scaramouche» (Milhaud) et extr. «Arlecchino» (Busoni). Anim. Élizabeth Gagnon.
16h00 Chansons des quatre saisons
Anim. André Vigeant.
16h30 Documents •
«Habiter sa ville» (2e de 4). «Côte-des-Neiges». Inv. Jean-Claude Marsan, architecte et urbaniste. Int. Nicole Saint-Martin-Dionne.
17h00 Bestiaire de l'été •
«Les Chardonnerets». Rech., texte et anim.: Pierre Morency.
17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.
18h30 Actuelles •
«Hollywood Revisited» (1re de 5). «Si les sous m'étaient comptés». Rech. et int. François Ismert.
19h00 Broadway chante et danse •
«Joseph and The Amazing Technicolor Dreamcoat». Paroles: Tim Rice. Musique: Andrew Lloyd Weber. Rech., trad. et texte: Georges-Hébert Germain. Anim. Lizette Gervais.
19h30 Journal intime •
«Louise Maheux-Forcier» (1re de 5). Lect. Françoise Faucher.
20h00 Concerts européens
Festival de Berlin. Orch. philh. de Berlin, dir. Erich Leinsdorf; Petits Chanteurs et Choeur de femmes de la cathédrale Ste-Edwige; Ortrun Wenkel, cont.: Symphonie no 3 (Mahler). - De l'Académie des Sciences de Hongrie. Zoltan Kocsis et Ferenc Rados, p.: Trois Marches, op. 51 (Schubert).
22h00 Jazz-soliloque
«All God's Children Got Rhythm»: Jimmy Raney et Doug Raney; «A Pilgrim's Funny Farm»: Lee Morgan; «Prez-Ence»: Cy Touff; «Images»: Sonny Red; «Two a Day»: Chet Baker; «Yardbird Suite»: Bobby Enriquez; «Syndrome»: Gary Burton. Anim. Gilles Archambault.
23h00 Musique de chambre
Quatuor à cordes no 1 (Janacek) et «Bagatelles» pour deux violons, violoncelle et harmonium no 5, op. 47 (Dvorak).
23h30 Le Voyage intérieur
«Lullabies and Daydreams» (Paul de Benedictis). Anim. Normand Séguin.

Mardi 13 août 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.
5h55 Méditation
«En harmonie avec mon être» (Tagore).
6h00 Les Notes inégales
1re h.: Concerto pour clarinette (Hoffmeister); Sonate pour violon et piano,op. 12 no 2 (Beethoven); Ouv. «Suzanna» (Handel). - **2e h.**: «Les Goûts réunis: concert no 5» (Couperin); Sonate pour piano, Hob. XVI/1 (Haydn); «Stellasplendens» et «Cucti Simus» (Monserrat). - **3e h.**: Ouverture no 5 (J.C.Bach); Mélodie no 8 pour harpe (Thomas); Sonate no 6 pour deux flûtes et b.c. (Rebel); «Suite pastorale», op. 19 (Larsson). Anim. Francine Moreau.
9h00 Musique en fête
Gabriel Pierné et Jacques Ibert. Concertino pour harpe (Pierné); Choral no 2 (Franck); «Paysages franciscains» (Pierné); «Ibéria» (Debussy); «Tzigane» (Ravel); «Escales», «Aria» pour six saxophones et Concerto pour flûte et orchestre (Ibert); «Suite française» (Poulenc). Anim. Sylvia L'Ecuyer.
12h00 L'Art vocal
13h00 Au gré de la fantaisie
«Le Compositeur et l'édition»: oeuvres de Josquin des Prés, Tallis, J.S. Bach, Handel, Haydn, Mozart et Beethoven. - Reprise de l'émission **Les Goûts Réunis**: Gaston Arel, clavicorde: «Inventions à 2 et 3 voix» (J.S. Bach). - Liszt a revu Chopin: Six Chants polonais; Liszt a revu Schubert: Fantaisie «Wanderer»; Liszt a revu Verdi: paraphrase de concert sur «Rigoletto». Anim. Élizabeth Gagnon.
16h00 Chansons des quatre saisons
Anim. André Vigeant.
16h30 Éloges •
«Le Tiroir» par Rose Després. Lect. Françoise Graton et Gilles Pelletier.
17h00 Concours de nouvelles •
«Huit ans déjà» de Daniel Côté. Lect. Monique Joly, Benoit Girard et Madeleine Arsenault.
17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.
18h30 Actuelles •
«Hollywood Revisited» (2e de 5). «Boulevard Hollywood». Rech. et int. François Ismert.
19h00 Connaissance d'aujourd'hui •
«De l'homme de nature à l'homme de raison». «La Chine, pays de l'écriture» (dern. de 2). Inv. le professeur Yves Hérouet, directeur de l'Institut des Hautes études chinoises au Collège de France. Int. Janine Delaunay.
19h30 Journal intime •
«Louise Maheux-Forcier» (2e de 5). Lect. Françoise Faucher.
20h00 Concerts européens
Festival de Berlin. Brigitte Fassbaender, mezzo; Aribert Reimann, p.: Lieder (Schumann). - De la Radio polonaise. Maria Korecka, p.: Grande polonaise, op.6, «Tarantelle» et «Suite polonaise» (Zarebski). - De la Radio hongroise. Zoltan Kocsis, Ferenc Rados, p.: «Polka italienne» (Rachmaninov).
22h00 Jazz-soliloque
«Tune Up»: Lou Levy; «Time after Time»: Miles Davis; «Steppin'»: Bob Berg; «Goin' to Chicago Blues»: Ernestine Anderson; «Solar»: Ben Sidran; «Woody'n You»: Miles Davis; «Tippin' The Scales»: Jackie McLean; «Stretching Out»: Zoot Sims et Bob Brookmeyer; «As Time Goes By»: Super Sax et L.A. Voices. Anim. Gilles Archambault.
23h00 Musique de chambre
Quatuor à cordes no 10, D. 87 (Schubert); «Berceuse sur le nom de Fauré» (Ravel).
23h30 Le Voyage intérieur
«Forest» (Peter Davison); «Tonal Alchemy» (David Muse). Anim. Normand Séguin.

Mercredi 14 août 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.
5h55 Méditation
«Moi qui veux l'immortalité» (Tagore).
6h00 Les Notes inégales
1re h.: Sonate pour violoncelle et clavecin no 6 (Marcello); «The Garden of Fand» (Bax); Symphonie no 23 (M. Haydn). - **2e h.**: Pièces pour luth (Mesangeau); Quintette pour hautbois, deux altos et contrebasse (Stamitz); Concerto pour violon et cordes, op. 10 no 12 (Albinoni). - **3e h.**: «Balleti pro tabula» (Vejvanowski); Introduction, thème et variations (Weber); Toccata, BWV 911 (J.S. Bach). Anim. Francine Moreau.
9h00 Musique en fête
Johannes Nepomuk Maelzel. «Moto perpetuo» (Paganini); Pièces pour luth (Puccini); «Polonaise-Fantaisie», op. 61 (Chopin); extr. «L'Allegro, il penseroso ed il moderato» (Handel); extr. XXIe Ordre (Couperin); «Continuum» (Ligeti); Suite no2 (Forqueray); Sonate pour harpe (Dussek); Symphonie no 7 (Beethoven). Anim. Sylvia L'Ecuyer.
12h00 L'Art vocal
13h00 Au gré de la fantaisie
«Ouverture» à sept concertanti (Zelenka); Reprise de l'émission **Récital d'orgue** (voir dimanche, 16h00). - Compositeurs à la vie brève: Stradella, Pergolèse, Grigny, Bizet, Mozart et Schubert. - «Phantasm» pour piano et orch. (Bridge) et «Fantasmes» (A. Prévost). Anim. Élizabeth Gagnon.
16h00 Chansons des quatre saisons
Anim. André Vigeant.
16h30 Parler de l'Amérique •
«Philadelphie». Int. Raymond Fafard.
17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.
18h30 Actuelles •
«Hollywood Revisited» (3e de 5). «Hollywood, le »Detroit« de la pellicule». Rech. et int. François Ismert.
19h00 La Musique qu'on enregistre •
«Technique analogique vs technique digitale». Inv. Yolande Roberge et Michel Filion, audiophiles. Anim. Claudette Lambert.
19h30 Journal intime •
«Louise Maheux-Forcier» (3e de 5). Lect. Françoise Faucher.
20h00 Concerts européens
Festival de Berlin. Heinrich Schiff, vc.; Christian Zacharias, p.: Sonates, op. 5 no 2 et op. 102 no 1 (Beethoven); Capriccio (Henze); Sonate, op. 38 (Brahms). - Journées de la nouvelle musique de chambre de Witten Ensemble Buccina. «Koss» (Hespos); «Ephemere» (Spahlinger).
22h00 Jazz-soliloque
«What is This Thing Called Love»: Charles Mingus; «Rosanne»: Jack Montrose; «You Stepped Out of a Dream»: Tal Farlow; «This Nearly Was Mine»: Jazztet; «My Funny Valentine»: Michel Petrucciani; «Ne-Afterglow»: Milt Jackson; «Blue Mizz»: James P. Johson; «Cliff's Edge»: John Jenkins et Clifford Jordan; «Lynneand Out»: Joshua Breakstone. Anim. Gilles Archambault.
23h00 Musique de chambre
Trio à cordes avec flûte «Water Music» (M. Mozetich); Aria pour flûte et piano (J. Hétu); Pièce pour flûte et piano (C. Vivier).
23h30 Le Voyage intérieur
«Lyra Sound Constellation» (Michael Stearns). Anim. Normand Séguin.

Jeudi 15 août 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.
5h55 Méditation
«Le Jardinier d'amour» (Tagore).
6h00 Les Notes inégales
1re h.: Quintette avec hautbois, op. 107 (Reicha); «O Maria Vernans Rosa» (Clement); «La Cetra», RV 334 (Vivaldi). - **2e h.**: Sept danses allemandes (Demantius); Concerto pour flûte et orchestre (Quantz); Rondo pour violon et orchestre. K. 373 (Mozart). - **3e h.**: «Le Coranto» et «The Frog Gaillard» (anon./Morley); Symphonie no 1 «Classique» (Prokofiev); Sonate pour hautbois et b.c., RV 59 (Vivaldi). Anim. Francine Moreau.
9h00 Musique en fête
Napoléon 1er. Symphonie «Héroïque» (Beethoven); Quatuor no 5 (Cherubini); «Marche triomphale pour le centenaire de Napoléon 1er» (Vierne); Ouverture «Hermann und Dorothea», op. 136 (Schumann); «La Valse de l'Empereur» (J. Strauss); «Messe du Sacre de Napoléon 1er à Notre-Dame de Paris» (Paisiello); «Fantasia» (Sor); «Ode à Napoléon Bonaparte», op. 41 (Schoenberg); extr. «La Vestale» (Spontini); «Le Pont d'Arcole» et «J'assume tout» (Lama); extr. Sonate, op. 26 (Beethoven). Anim. Sylvia L'Ecuyer.
12h00 L'Art vocal
Anim. Jean Perreault.
13h00 Au gré de la fantaisie
Quelques compositeurs néo-impressionnistes. - Reprise de l'émission **Les JeunesArtistes** du samedi 10 août. - Oeuvres-exceptions dans la production de certains compositeurs: Trio avec piano, op. 8 (Chopin); Grande sonate pour piano (Wagner) et Intermezzo pour quatuor à cordes (Wolf). Anim. Élizabeth Gagnon.
16h00 Chansons des quatre saisons
Anim. André Vigeant.
16h30 C.R.P.L.F. •
«La Matinée des autres: les Doukhobors» par Roland Auguet. Inv. Jacqueline Léridon et Bernard Marchadier. Extraits du «Tolstoï et les Doukhobors» de Bienstock paru en 1902 aux Editions Stock. Prod. Radio France.
17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.
18h30 Actuelles •
«Hollywood Revisited» (4e de 5). «La Téléphagie». Rech. et int. François Ismert.
19h00 Le Second pouvoir •
«Laure Conan». Texte et narr. Laurent Laplante.
19h30 Journal intime •
«Louise Maheux-Forcier» (4e de 5). Lect. Françoise Faucher.
20h00 Orchestres canadiens
22h00 Jazz-soliloque
«The Fox»: Don Sickler; «Decision»: Sonny Rollins; «Stomping at The Savoy»: Teddy Wilson; «Red Clay»: Freddie Hubbard; «Battle Hymn of The Republic»: Joe Newman et Joe Wilder; «Expoobident»: Lee Morgan. Anim. Gilles Archambault.
23h00 Musique de chambre
Quatuor à cordes, op. 79 no 1 (transcr. pour clarinette et trio à cordes) et Sonate pour flûte et piano no 2, K. 11 (Mozart)
23h30 Le Voyage intérieur
«Music for Films» (Brian Eno). Anim. Normand Séguin.

Vendredi 16 août 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.
5h55 Méditation
«Notre père» (Tagore).
6h00 Les Notes inégales
1re h.: Concert-sérénade pour harpe et orchestre (Rodrigo); «Sonate pian'e forte» (Gabrieli); Trois nocturnes pour piano (Liszt). - **2e h.**: Concerto pour hautbois et orchestre (Marcello); «Valse de l'Empereur» (Lumbye); Quintette pour flûte, hautbois et cordes, op. 11 no 6 (J.C. Bach). - **3e h.**: Suite de danses (Brade); Concertino pour flûte et guitare (Werdin); extr. «Il Signor Bruschino» (Rossini). Anim. Francine Moreau.
9h00 Musique en fête
Johann Gottlob Friedrich Wieck. Impromptu et Trio, op. 17 (C. Wieck); extr. Sonate no 3 (Schumann); «Liebst du um Schonheit» (C. Wieck); extr. «Le Crépuscule des dieux» (Wagner); Fantaisie, op. 17, extr. «Dichterliebe» et extr. Symphonie no 2 (Schumann); Quintette avec clarinette, op. 115 (Brahms). Anim. Sylvia L'Ecuyer.
12h00 L'Art vocal
Anim. Jean Perreault.
13h00 Au gré de la fantaisie
Demandes d'auditeurs. Fantaisie, K. 397 (Mozart); extr. «El Pessebre» et «Le Chant des oiseaux» (Casals); Concerto pour piano no 4 (Beethoven); extr. «La Traviata» (Verdi); Symphonie no 7 «Antartique» (Vaughan Williams); choral «Was Gott Tut, das ist Wohigetan» (Pachelbel); Scherzo no 2 (Chopin); Pavane, op. 50 (Fauré). Anim. Élizabeth Gagnon.
16h00 Chansons des quatre saisons
Anim. André Vigeant.
16h30 Los Angeles ou l'autoroute du rêve •
«Nouvel âge, nouvelles images».
17h00 Yves Thériault se raconte •
«1960». Il se retrouve président de la Société des écrivains canadiens. Int. André Carpentier.
17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.
18h30 Actuelles •
«Hollywood Revisited» (dern. de 5). «Studio 84». Rech. et int. François Ismert.
19h00 Le Saint-Laurent par voix et par mots •
Le fleuve vu par le poète-géographe Camille Laverdière. Rech. et int. Clarisse Tremblay.
19h30 Journal intime •
«Louise Maheux-Forcier» (dern. de 5). Lect. Françoise Faucher.
20h00 Les Grands Concerts
Aldo Ciccolini, p.: Trois pièces, D. 946 et Quatre Impromptus, D. 899 (Schubert); Six Intermezzos, op. 4 (Schumann); «Méphisto-Polka», «Valse-impromptu» et «Valse à capriccio sur des motifs de Lucia et Parisina» (Liszt).
22h00 Jazz-soliloque
«Down Home New York»: Archie Shepp; «Tangerine»: Jon Eardley et Al Haig; «Five Years»: Emily Remler; «Willisee»: Dewey Redman; «Llowed»: Bennie Wallace; «Lush Life»: Mark Murphy. Anim. Gilles Archambault.
23h00 Musique de chambre
Quatuor no 2 (Smetana).
23h30 Le Voyage intérieur
«Hymn to a New Age» (Swami Kriya Ramananda). Anim. Normand Séguin.

Samedi 17 août 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Michel Keable.
5h55 Méditation
«La Corbeille de fruits» (Tagore).
6h00 Pour ceux qui aiment...
1re h.: Études, op. 42 nos 1 à 4 et Quatre Préludes, op. 11 nos 14, 15, 24 et 5 (Scriabine); Symphonie no 6 «Pathétique» (Tchaikovsky). - **2e h.**: extr. «Images» pour piano (Debussy); extr. «Gaspard de la nuit» (Ravel); «Les Hébrides» (Mendelssohn); «Jeux d'eau» (Ravel); «La Mer» (Debussy). - **3e h.**: «Valse-chôro», «Première suite infantile», «Bachianas Brasileiras» no 5, extr. «Hommage à Chopin», Trois Préludes pour guitare et extr. «Carnaval das criancas» (Villa-Lobos). Anim. Jean-Paul Nolet.
9h00 Banc d'essai
Minna Shin, p.: Sonate, K. 456 (Mozart); «La Leggerezza», «Méphisto-Valse» (Liszt).
9h30 Les Jeunes Artistes
10h00 Chronique du disque
Georges Nicholson, musicien et chroniqueur à **Présent-musique**. Anim. Jean Deschamps.
12h00 Folklore
«Le Folklore dans l'Outaouais» (6e de 8). «Les ressources folkloriques dans l'Outaouais». Inv. Pierre-Louis Lapointe, directeur du Centre des Archives du Québec à Hull; Paul Carpentier, attaché au Musée de l'Homme et chef du Centre canadien d'études sur la culture traditionnelle. Rech. Lucien Ouellet et François Laliberté. Anim. Denis Binet.
13h00 Musique des nations
«Chorales ukrainiennes». Inv. Françoise Jakimov. Anim. Alain Stanké.
14h00 L'Opéra du samedi
«La Dame de pique» (Tchaikovsky): Wladimir Atlantow, Alexander Woroschilo, Bodo Brinkmann, Yoshihisa Yamaji, Karl Helm, Ulrich Reb, Alfred Kuhn, Friedrich Lenz, Elena Obrastzova, Julia Varady, Ludmilla Semtschuk, Gudrun Wewezow, Carmen Anhorn, choeur et orch. de l'Opéra de Bavière, dir. Algis Suraitis. Anim. Jean Deschamps.
18h00 Figures de danse
Extr. «Dybbuk» (Bernstein); extr. «Namouna» (Lalo).
19h00 Concert intime
Trio Grumiaux: Trio, op. 9 no 2 et extr. Trio, op. 9 no 3 (Beethoven).
19h30 Miniatures
20h00 Orchestres américains
Orch. symph. de Chicago, dir. Erich Leinsdorf: Sérénade, K. 361 (Mozart); Ouv. «La Grotte de Fingal» (Mendelssohn); «La Mer» (Debussy). Anim. Jacques Fauteux.
22h00 Jazz sur le vif
Émission enregistrée au Hot Jazz Club à Vancouver. En vedette, le groupe Hextremeties: M. Gotfrit, synth. et gui. élect.; K. Newby, synth. et sax.; M. Parlett, b. élect. et tb.; A. Kahre, batt. et tabla; D. Boyko, voix: «Spelunking», «Spats», «Nines», «Sundra», «Hammered», «Large Noise», «No-One», «Sort of Salem» et «Road». Anim. Christian Bernard.
23h00 Musique de chambre
Quatuor à cordes, op. 76 no 3 (Haydn); Duo pour deux violoncelles, op. 1 no 2 (Duport).
23h30 Le Voyage intérieur
«Gurdjieff De Hartmann» (G.I. Gurdjieff/T. De Hartmann). Anim. Normand Séguin.

• Émission culturelle

CBJ-FM 100,9 Chicoutimi · CBAF-FM 98,3 Moncton · CBOF-FM 102,5 Ottawa-Hull · CBF-FM 100,7 Montréal · CBV-FM 95,3 Québec · CJBR-FM 101,5 Rimouski · CBF-FM-1 104,3 Trois-Rivières

SPORTS

HORS-JEU

« À propos d'une grève . . . »

JEAN-LUC DUGUAY

C'était mardi soir. Pour une fois, je me sentais sérieux et grave et triste. Je n'avais plus et n'aurais plus jamais le coeur à rire. J'arborais quatre grosses rides soucieuses à mon front de plus en plus dégarni et portais un crêpe en brassard. J'écoutais le *Requiem* d'Amadeus et me proposais de louer un téléviseur noir et blanc pour regarder *Retraite-action* à Radio-Québec. J'étais à l'envers comme un t-shirt que l'on sort de la sécheuse. J'étais si déprimé que j'aurais été incapable de relever le moral à un psychiatre. Pour m'endormir ce soir-là, je dus compter les clous de mon cercueil. Et je me promettais de peindre en noir les murs de ma chambre.

D'où me venait cette immense tristesse, cette irrépressible dépression ? Vous l'avez deviné : de la grève du baseball. Comme Paul sur le chemin de Damas, j'avais eu ce matin-là ma révélation rue Sherbrooke en passant devant le stade des Expos qui, sans son toit, me fait penser à un Londonien obèse ayant oublié son parapluie. Il n'y avait personne aux abords de l'oeuvre taillibertine. Le silence de ce stade infini m'effrayait, comme on dit chez Pascal.

C'est alors que le choc se produisit. Il n'y aurait plus jamais personne dans ce stade parce que le baseball était mort. Bien sûr, il restait les matches des Concordes, les rassemblements des témoins de Jéhovah, les shows tout en rose de Diane Dufresne. Mais ce n'était pas pareil. Ça ne comptait pas. Parce que notre stade troué, c'est d'abord au baseball qu'il s'identifie, c'est d'abord le baseball qui assure sa survie. Mais le baseball était en grève, il n'y en aurait plus de la saison et peut-être plus jamais. Plus jamais pour moi en tout cas car je m'étais promis de ne plus assister à un match si la grève durait, imitant en cela une de mes idoles de jeunesse, homme fiable et sensé, au jugement indéfectible, j'ai nommé M. Richard Nixon.

Au réveil le mercredi matin, j'étais encore plus déprimé. Même la bonne humeur et les joyeuses banalités de nos *morning men* ne parvinrent pas à me dérider. Au contraire, elles accrurent mon désespoir : comment pouvait-on faire semblant d'être heureux quand la tragédie vous frappait ainsi ? Quarante ans jour pour jour après Hiroshima, les Américains portaient une nouvelle fois le grand coup ! Ce ne pouvait être le hasard seul ; cette concordance des dates, cette similarité entre les deux événements avaient un sens...

J'étais donc en train de chercher le mode de suicide le moins douloureux — j'hésitais entre me faire hara-kiri avec un bâton de baseball et me faire sauter la cervelle avec des souliers à crampons — quand, comme un baume, se répandit la nouvelle. La grève du baseball était terminée, vingt-quatre heures encore et tout serait comme avant : les joueurs joueraient, les propriétaires se lamenteraient, les spectateurs regarderaient. Il y aurait de l'animation aux abords de notre très beau stade conçu par un très grand architecte dans notre très belle et très fière ville.

Et moi, comme Richard Nixon et des millions d'autres Nord-Américains, je serais à nouveau de la partie. Je pourrais continuer à me laisser désespérer par les Expos, ces éternels troisièmes, à trouver du génie à Youppi et de la saveur aux hot-dogs relish moutarde. Oui, tout serait comme avant.

Mais est-ce si sûr ? Certaines choses entendues avant la grève continuent de sonner mal à mes oreilles en forme de poignées de portes de bungalows de banlieue. Ainsi, cette interview accordée à TSN par Jim Wohlford et Bill Madlock, les représentants des joueurs des Expos et des Pirates de Pittsburgh. J'ai de la peine à me remettre de ces déclarations. Je vois encore la mine dépitée des deux futurs grévistes, j'entends encore leurs voix faussement dramatiques. Ils voulaient attirer la pitié, nos deux bonhommes, ils tentaient de nous faire oublier que le salaire moyen des baseballeurs professionnels est de $ 330,000 (certains avancent le chiffre de $ 360,000 mais il ne faut quand même pas exagérer !). À les écouter, mieux valait vendre des souffleuses en Martinique et des maillots de bain sur les bords de la mer de Baffin.

J'ai de la difficulté aussi à oublier d'autres déclarations dans le style humour noir. Celle de Jeff Reardon ($ 800,000 par année, celle-ci durant six mois) qui se demandait comment il parviendrait à payer la maison qu'il a achetée à sa mère. Celle de Tim Raines (il ne veut pas de cinq millions en trois ans) qui exprimait sa crainte de revenir à « l'ère de l'esclavage ».

J'ai finalement beaucoup de peine, malgré mon peu de sympathie pour les joueurs, à m'apitoyer sur le sort des propriétaires. Ils sont le gratin du capitalisme, tous millionnaires en plus, constamment désunis, avides de champi onnats et prêts à les acheter à n'importe quel prix. Ce sont les Steinbrenner, les Turner, les Autry de cette planète qui ont plongé le baseball dans l'abîme de l'argent. Malheureusement pour eux, il est trop tard ; une fois acquis, un droit demeure, c'est la règle du jeu. Cela, les joueurs l'ont compris et en ont fait une question de principe. Ils ont gagné leur point.

Et vous et moi dans tout ça ? Eh bien ! nous retournerons au stade et continuerons de regarder les Expos à la télévision. D'ailleurs peut-être nous contenterons-nous de plus en plus de la télé parce que, voyez-vous, tout se paie et c'est vous et moi qui allons écoper. C'est la loi du sport professionnel. Vive le sport !

Les Expos ont raison des Pirates 7-2

Raines retrouve son oeil au bâton

DANIEL CAZA

(PC) — « Un match ennuyant ? Allez au diable. Celui de jeudi l'était. Pas celui-là. »

Le gérant Buck Rodgers était évidemment heureux d'avoir vu les siens rebondir et gagner 7-2 contre les Pirates de Pittsburgh, hier soir, après avoir été humiliés 14-7, jeudi, par les Mets de New York. D'après le pilote des Expos, les deux équipes n'ont pas offert un spectacle aussi mauvais que le démontrent les six erreurs commises au total.

Il a même déclaré que deux des trois erreurs de ses hommes étaient « discutables » : celle de Hubie Brooks sur un roulant frappé par Bill Madlock et celle de Tim Wallach, sur un autre roulant, venant du bâton de Mike Brown.

« Brooks est allé chercher la balle derrière le deuxième coussin, tandis que Wallach n'avait pas le choix : il devait faire vite, car Brown est un coureur rapide », a-t-il expliqué.

En plus de reconnaître le brio du lanceur Bryn Smith, Rodgers a fait état du réveil de Tim Raines, qui a atteint les sentiers cinq fois en autant d'occasions, hier soir.

« Raines est encore le joueur qui produit le plus d'électricité pour nous, a-t-il commenté. Lorsqu'il occupe un but, l'adversaire est obligé de resserrer sa défensive, ce qui provoque des ouvertures.

« Tim ne s'élançait pas bien ces derniers temps, mais il m'a montré ce soir une certaine amélioration », a-t-il ajouté, pour mesurer son propos.

Quant à Raines, il a indiqué qu'il se sentait plus à l'aise au Stade olympique.

« Je ne sais pas exactement pourquoi, mais je frappe mieux à domicile qu'à l'étranger, a-t-il fait remarquer.

« Pour ce qui est de ma performance de ce soir, c'est peut-être aussi parce que j'ai rasé ma barbe », a-t-il conclu, pour donner de la copie, sans doute...

ÉCHOS — Le début de la rencontre a été retardé de 25 minutes parce que l'on attendait les... officiels. L'avion qui devait les amener à Montréal a fait escale plus longtemps que prévu à Detroit.

BASEBALL

Ligue Nationale

Hier

S. Diego 6-x, Houston 4-x
Montréal 7, Pittsburgh 2
New York 6, Chicago 4
St-Louis 5, Philadelphie 4
Cincinnati à Los Angeles
Atlanta à San Francisco

Aujourd'hui

Chicago, Fontenot (4-6) à New York, Gooden (17-3), 13 h 20
Atlanta, Barker (1-5) à San Francisco, Blue (5-4), 16 h 05
St. Louis, Cox (12-7) et Kepshire (8-6) à Philadelphie, Koosman (6-2) et Rawley (8-6), 17 h 35
Pittsburgh, Rhoden (6-12) à Montréal, Gullickson (10-8), 19 h 35
Cincinnati, Toibbs (5-11) à Los Angeles, Valenzuela (12-8), 22 h 35

Ligue Américaine

Hier

Cleveland 4, Detroit 2
New York 10, Boston 6
Milwaukee à Chicago
Texas 5, Baltimore 2
Kansas City 4, Toronto 2
Californie au Minnesota
Oakland à Seattle

Aujourd'hui

Californie, McCaskill (7-7) au Minnesota, Smithson (11-8), 13 h 20
New York, Cowley (9-5) à Boston, Boyd (11-9), 14 h 05
Detroit, Terrell (11-6) à Cleveland, Smith (1-0), 19 h 35
Milwaukee, Higuera (8-6) à Chicago, Bannister (5-9), 20 h 30
Baltimore, Davis (5-7) au Texas, Welsh (2-3), 20 h 35
Toronto, Key (9-4) à Kansas City, Liebrandt (7-6), 20 h 35
Oakland, Birtsas (8-2) à Seattle, Young (7-12), 22 h 05

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	64	42	.604	—
ST-LOUIS	63	42	.600	½
MONTRÉAL	**60**	**48**	**.556**	**5**
CHICAGO	54	52	.509	10
PHILADELPHIE	50	56	.472	14
PITTSBURGH	33	72	.314	30½

Section Ouest

LOS ANGELES	61	44	.581	—
CINCINNATI	57	48	.543	4
SAN DIEGO	57	51	.528	5½
HOUSTON	50	58	.463	12½
ATLANTA	47	58	.448	14
SAN FRANCISCO	41	66	.383	21

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

TORONTO	69	40	.633	—
NEW YORK	60	47	.561	8
DETROIT	57	50	.533	11
BOSTON	56	51	.523	12
BALTIMORE	53	53	.500	14½
MILWAUKEE	47	57	.452	19½
CLEVELAND	35	72	.327	33

Section Ouest

CALIFORNIE	61	45	.575	—
KANSAS CITY	58	48	.547	3
OAKLAND	57	49	.538	4
CHICAGO	53	51	.510	7
SEATTLE	49	57	.462	12
MINNESOTA	47	57	.452	13
TEXAS	41	66	.383	20½

Les frappeurs

	pb	cs	pp	cc	moy.
Brooks	404	108	63	9	.267
Butera	52	10	4	0	.192
Dawson	340	88	49	11	.259
Fitz'rald	252	51	29	5	.202
Francona	142	40	18	1	.282
Law	339	88	32	6	.260
Newman	17	2	1	0	.118
Nicosia	61	11	1	0	.180
Raines	390	114	19	5	.292
Shines	28	4	2	0	.143
Thompson	3	1	0	0	.333
Wallach	372	101	55	9	.272
Was'ngton	148	44	17	1	.297
Webster	91	20	8	4	.220
Winn'gham	215	58	18	3	.270
Wohlford	96	18	10	1	.188

Buts volés: Raines 40, Winningham 17, Dawson 8, Washington, Brooks 6, Wallach, Webster 5, Fitzgerald, Law, Francona 4, Driessen, Newman 2, Nicosia 1.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burke	6-0	73.2	11	48	1.34
Gullickson	10-8	110.1	40	39	3.26
Hesketh	9-5	140.1	39	104	2.49
Lucas	3-2	40.1	13	19	2.90
Palmer	6-9	118.2	50	93	3.79
Reardon	2-4	60.0	15	47	2.25
Roberge	2-1	40.2	12	22	2.65
Schatzeder	2-4	76.0	33	44	3.90
Smith	13-4	160.0	49	89	2.75

Victoires préservées: Reardon, 29, Burke, 4, Roberge, Mahler, 1 chacun.

ANTICOSTI

La Coopérative de Développement Touristique d'Anticosti désire informer tous les amateurs de chasse au cerf de Virginie qu'il reste encore des places disponibles pour la saison 1985.



Hâtez-vous de réserver si vous voulez être parmi nous cette année.

Plus de 720km² de territoire, 250km de route pour la chasse.

Cinq (5) magnifiques chalets.

La maison du gardien: nouvelle installation et nouveau territoire, maintenant accessible.

GDTA Coopérative de Développement Touristique d'Anticosti

C.P. 69, Port Menier, QC. G0G 2Y0 Tél. (418) 535-0294

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ **Ameublement**

Chambre à coucher, style colonial, 6 morceaux en bon état, 800$. 334-1590. 12-08-85

■ **Antiquités**

MEUBLES ANCIENS. Ensemble: causeuse: 150$. 2 chaises: 100$. Fauteuil 60$. 739-4637. 12-08-85

■ **Antiquités**

PARTICULIER. 4 chaises style Jacobin, vestiaire mural, banc de choeur en chêne sculpté, table ovale, lit simple en bois, moulin à café, vaisselle. 666-3063. 12-08-85

MEUBLES ANCIENS; causeuse 1900. 350$. 3 tables d'appoint: 150$. Guéridon 50$. Horloge: 100$. Pièces d'argenterie 463-2907. 12-08-85

■ **Antiquités**

ANTIQUITÉS À VENDRE — style renaissance, victorien, édouardien + beaucoup d'autres objets d'une qualité exquise, 390 Notre-Dame O., Vieux Montréal, ouvert mardi, mercredi et dimanche de 10:30 à 16h. 12-08-85

■ **App à partager**

OUTREMONT, logement ensoleillé à partager, 1er septembe, 200$/mois 273-8526, laisser message. 12-08-85

OUTREMONT, logement ensoleillé à partager. 250$/mois. (Téléphoner à partir 12 août) 527-9227, laisser message Jacqueline. 12-08-85

■ **App/logements**

COURT TERME, meublés, superbes apps. et maisons, tout inclus 2 à 12 mois. Troc-Vacances — 288-4194. 29-08-85

JEAN BRILLANT, haut duplex, 8 pièces, propre, ensoleillé, chauffé, 785$, septembre. — 733-9117 — 332-3881. 15-08-85

ST-ANTOINE SUR LE RICHELIEU, superbe appartement neuf, dans un ancien entrepôt planchers bois franc, boiseries... 1-787-2550. 12-08-85

OUTREMONT, 4½ chauffé, réfrigérateur et cuisinière fournis, dans immeuble de classe, 550$. 272-5961. 12-08-85

N.D.G., 5½, bas duplex, non-chauffé, 470$, appeler après 6h. 487-0778. 12-08-85

Près U. de M., grande pièce double dans un 7½, idéal comme pied-à-terre, 225$/mois, accès à la cuisine. — 731-1716. 12-08-85

C.D.N., Jean Brillant, haut duplex, 8½, luxueux, chauffé, occupation début octobre, 737-8586, 739-0856. 12-08-85

ADJACENT - OUTREMONT, bas duplex, 6½, 2 chambres à coucher, cuisine moderne, garage, jardin, rue très tranquille, près U. de M., 800$/mois chauffé. 735-6361 poste 245. Après 18h: 738-9158. 19-08-85

CÔTE DES NEIGES, Ridgewood, sous-location, 1er sept. au 1er mai 86, 3½ meublé, piano, tout fourni, garage, très tranquille, 475$/mois. 737-7717. 12-08-85

LONGUEUIL (VIEUX) grand 7 pièces, 3 c.c., foyer, lave-vaisselle, double armoire cèdre, patio, garage accès cour, près CTCUM. 800$. 679-8200. 12-08-85

OUTREMONT, 7½ rénové sur 2 étages, 750$, appeler le soir du lundi au mercredi, 279-4289. 12-08-85

OUTREMONT, grand, éclairé, chauffé, 5½, 1060 Bernard, 3ème étage, 725$, références. 845-1437. 12-08-85

VIEUX-MONTRÉAL, loft de luxe à sous-louer équipé pour 3 mois ou nouveau bail non équipé, 583$/mois, tapis mur à mur, terrasse. 843-7419. 12-08-85

VILLE ST-LAURENT, superbe 4½, tranquille, près métro, personne seule ou couple, 525$, 738-2000 après 13h. 12-08-85

■ **Automobiles**

BMW 633 CSI, 1984, excellente condition, tout équipé, 40 000$. Jour 284-3553. Soir 332-5562. 12-08-85

VOLKSWAGON RABBIT; convertible 1983, 26 000 km., équipement complet, 10 000$. Jour 879-1847, soir, 844-9218. 12-08-85

RENAULT ENCORE 1984, manuel 4 vitesses, servo-freins, 16 000 km, AM/FM, cassettes, 6 900$, excellente condition. 276-6637. 12-08-85

■ **Condominiums à vendre**

■ **Condominiums à vendre**



VIEUX MONTRÉAL: Cours Le Royer, app. de coin, 8 grandes fenêtres, vue sur église Notre-Dame, 1280 pc., poutres et murs en bois d'origine, 2 foyers. Directement du propriétaire, prix réduit, 733-4379.

12-08-85

■ **Automobiles**

MERCEDES 250 Cl, coupé, 1969, très bonne condition. 7 000$ discutable. Appels sérieux seulement 735-6055. 12-08-85

RENAULT 5 "LE CAR", 1981, toit ouvrant, radio AM/FM, cassettes, 65 000 km. 2 800$. 488-5641. 12-08-85

■ **Bateaux**

KETCH AURIQUE 36', acajou sur chêne, diesel, équipé croisière, excellent état, détails raffinés. 32 000$. (418) 692-0381. 16-08-85

TAZAR =121, dériveur léger, 4.2 m, (Laser), fabrication Keviar, remorque Explorer, parfaite condition, 2 800$. 273-3959, 271-7976. 12-08-85

■ **Bateaux**

VOILIER MIRAGE, 28, super équipé, course et croisière, valeur de remplacement 60 000$ +. Meilleure offre 525-3778. 12-08-85

■ **Bureaux à louer**

OUTREMONT, rue Bernard, bureaux luxueux de 150 à 600 pc., climatisé, etc. Tout inclus. 274-2078. 23-08-85

OUTREMONT, rue Bernard, petite boutique, très luxueuse pour objets d'art, parfumerie, bijouterie, 150 à 300 pc. 250$/mois. 274-2078. 23-08-85

RUE SHERBROOKE (ST-DENIS), édifice centenaire rénové, ambiance professionnelle multidisciplinaire, 250$ (chauffé, éclairé), possibilité de partager secrétariat. 287-1735. 12-08-85

■ **Chalets à vendre**

Chalet luxueux, 14 appartements, meublé, garage double, remise à bateau, foyer, 700 pieds bord du lac (privé) 300 000 p.c. terrain, 125 000$, 78 milles de Montréal. 321-4982 St-Alexis des Monts: 1-(819) 265-2140. 12-08-85

■ **Chambres à louer**

N.D.G. chambre pour étudiante près Villa Maria, 200$/mois. 487-0901 - 933-0807. 14-08-85

■ **Condominiums à louer**

COQUET CONDO, meublé à louer dans le Vieux Montréal. Pour informations appeler Claire Tousignant, 878-3711, local 284. 12-08-85

■ **Condominiums à vendre**

OUTREMONT «Le Royal York», luxueux appartement, immeuble victorien, 1,590 p.c., 7½ rénové, boiseries, 2 c.c., très grand salon, foyer naturel, solarium, s. à m. fermée 120 000$. Vente privée 277-6278, laissez message. 12-08-85

VIEUX MONTRÉAL. 60 De Brésolles = 113 — Magnifique condo 1 c.c. — hauts plafonds lambrissés. Visite libre dimanche le 11 août de 2 à 4. Julia Coriat 738-5625, 342-9671. Royal Lepage, courtier. 12-08-85

■ **Copropriétés à vendre**

C.D.N., 5850 Place Decelles, rue paisible et paysager, près UdeM, transports en commun, centre d'achats. 3½ et 4½, 44 500$ à 58 500$. Visite libre 4:30 à 17h., samedi, dimanche, 1h. à 4h. M. L'Anglais 725-2700, 737-2388. 12-08-85

OUTREMONT, choix de condos et de copropriétés de $45,000. à $125,000. L. Valois: 733-6681. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 12-08-85

■ **Copropriétés à vendre**

VOTRE APP. EST À VENDRE?
Consultez les spécialistes de la copropriété dans Outremont et C.D.N.,
TRANSACTION VILLAGE SUISSE INC.
273-0000

12-08-85

■ **Cours**

Professeur de piano
Spécialisée dans l'enseignement pour adulte. Lauréate des Conservatoires en France et U. de M.
934-0690

12-08-85

■ **Cours**

COURS DE MAQUILLAGE, formation professionnelle. Cinéma, vidéo, photo. Mikie Hamilton 289-9146. 17-08-85

Cours de piano théoriques et pratiques, jeunes ou adultes, professeur affilié à l'Académie de Musique. 382-4190. 12-08-85

■ **Offres d'emplois**

■ **Offres d'emplois**

VENDEUR
Demandé à Toronto pour une compagnie de films et vidéos éducationnels.
Maîtrise du français et de l'anglais obligatoire.
Envoyer résumé et salaires antérieurs à:
KINETIC FILMS ENTERPRISE LTÉE
781 Gerrard E.
Toronto, Ontario
M4M 1G5

12-08-85

■ **Cours**

DÉVELOPPEZ VOTRE sensitivité psychique et améliorez la qualité de votre vie. Conférence le 12 août 19:30, 4$, Ramada Inn, 1005 Guy. 13-08-85

COURS PRIVÉS de mathématiques, niveau cégep et 1ère année université, 20$/heure, seul ou en groupe, appellez Luc B. 845-3924. 12-08-85

■ **Déménagement**

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

DEMANDEZ LUI n'importe quoi ou presque, c'est le meilleur déménageur en ville. Estimation gratuite, Georges 766-5314. 12-08-85

■ **Gardiennes**

CHERCHONS jeune femme, pour enfant 4½ ans, 5 jours/semaine, 11h. à 17h. Outremont. Références. (819) 424-7016 (frais virés jusqu'au 31 août). 15-08-85

Cherchons gardienne 20-25 ans pour enfant 1 an. 3 jours/semaine, non-fumeuse. — 272-2913. 12-08-85

JEUNE, FIABLE, consciencieuse, aimant les enfants, suis la gardienne idéal e pour votre enfant. 288-0419. 12-08-85

CHERCHOS, jeune fille, langue allemande, pour garder 2 enfants, jour. 1-224-5956, 845-9921, 842-5636. 12-08-85

■ **Livres**

Livres rares, militaires, voyages, écossais, médical, "canadiana" etc... 487-5870. 12-08-85

■ **Maisons de campagne à vendre**

ABERCORN: Maison de campagne. Ancienne école d'antan rénovée superbe, terrain privé, piscine creusée, à quelques milles du Mont Sutton. Transfert, prix demandé: 64 500$. Information Marie-Paule Lizotte 263-4455. LES IMMEUBLES S BROMIS INC. 12-08-85

■ **Maisons de campagne à vendre**

KNOWLTON: Maison de campagne rénovée. 50 acres de terre, avec framboisière en production, 3,000 plants. Prix demandé: 119 000$ cause décès. Information supplémentaire: rejoindre Marie-Paule Lizotte 263-4988 LES IMMEUBLES BROMIS INC. 263-4455. 12-08-85

■ **Maisons de campagne à louer**

LAC GUINDON près St-Sauveur, luxueuse résidence, 4 c.c., saison hiver (15 sept. 15 avril) ou annuellement 1 200$/mois. 1-224-4020. 12-08-85

■ **Offres d'emplois**

CONTRACTEUR demande avec expérience dans la lingerie pour dames. 382-9160. J.N.O.

Gagnez un salaire plus élevé en travaillant dans des pays comme le Koweit, l'Arabie Saoudite, le Vénézuela, etc. ou encore l'Alaska, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Pour les commerçants, ouvriers, professionnels, etc. qui désirent travailler à temps partiel, veuillez nous envoyer votre nom et adresse à: W.W.O., C.P. 727, Succursale F, Toronto, Ontario. M4Y 2N6. 16-08-85

SECRÉTAIRE JURIDIQUE, compagnie de gestion immobilière, recherche une secrétaire légale. La candidate doit posséder un minimum de 2 ans d'expérience, maitriser la grammaire française et anglaise, avoir une connaissance en litige. Communiquer avec Me Josée Denis, 748-6904. 12-08-85

■ **Offres de services**

RÉPARATION de cheminées et de murs de briques, 688-8982. 24-08-85

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

Grande Baignoire Enr., rénovation en porcelaine, garantie. Plancher sablé, tapisserie, peinture. 481-3743. 12-08-85

AU PAIR: Jeune suédoise s'exprimant couramment en anglais et désirant parfaire son français, offre ses services pour garder vos enfants et effectuer des travaux ménagers légers. 769-6177. 14-08-85

GRAPHISTE EXPÉRIMENTÉ, dans l'élaboration d'agendas, formulaires, calendriers et autres, cherche agence ou imprimerie. 738-9811, M. Fonticella. 12-08-85

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme sur ordinateur. Thèses, documentaires, C.V., etc. Option: impression au laser. Anne-Marie 287-1082. 12-08-85

■ **On demande**

Achetons vos livres et disques pour argent comptant. Colisée du livre, 1700 rue Berri. — 845-0222. 10-08-85

Recherche associé, restaurant en pleine croissance. — 272-9339 entre 19h et 20h. 15-08-85

Cherchez-vous à partager votre logement pour le 1er septembre? Discutons-en. Marco 525-9641. 12-08-85

Achetons vos livres et disques pour argent comptant. Colisée du livre, 1700 rue Berri. — 845-0222. J.N.O.

VOUS PARTEZ POUR quelque temps? Nous recherchons appartements et maisons, complètement meubles pour périodes variant de 2 à 12 mois. Troc Vacances, 288-4194. 12-08-85

■ **Perdu/trouvé**

Gilet crocheté beige, coton, autobus 92, mardi 6 août. 737-3343, 337-9416. 12-08-85

Une corneille apprivoisée a été trouvée à l'île Perrot. Alison 457-2000 ext. 118, 697-4498. 12-08-85

■ **Propriétés à louer**

LIBRE 24 août, bail 10 mois, maison de style, 7 pièces, 2 pas métro Laurier, meublé, équipé au complet, 775-$/mois, 849-6956. 12-08-85

STOWE, VERMONT. Maison de ville-condo à louer; année/saison ou mois. 3 c.c., 2 séjours, cheminée, sauna. Montréal (514) 342-9716. Stowe, (802) 253-8257. 22-08-85

N.D.G. près Westmount, belle maison 11 pièces, garage, 1 500$, non-chauffée, 598-5697. 12-08-85

Maison centennaire, 2 chambres à coucher, grand terrain, près Joliette. 737-9075. 12-08-85

■ **Propriétés à vendre**

BORD DE MER, N-E, vue petit port, plage, hiver/été, parfait état, 4 c.c., 1 s.b., chauffage, remise, 39 000$. (514) 271-5654, (902) 645-2959, visite 1 au 15 août. 16-08-85

Bord de l'eau, Rivière des Mille-Iles, maison originale. 2 foyers, toit cathédrale, terrain 1,500 p.c. Libre immédiatement, sans agent, 97 000$. — 277-3108 ou 689-2977. 12-08-85

■ **Propriétés à vendre**



RIVE-SUD:
Superbe canadienne en pierre, plus de 150 ans, 2 foyers, cachet très particulier, grand terrain situé face au Richelieu. Thérèse Desmarais 467-1120, Montréal Trust, courtier 467-1120.

12-08-85

■ **Propriétés à vendre**



ST-LAMBERT
RIVERSIDE DRIVE
Sur grand terrain aménagé, très élégante maison canadienne (1690), en pierre des champs restaurée avec goût, avec appartements en annexe rapportant un revenu, aussi "coach house".
Fernande Seguin
584-2001
Montréal Trust Courtier

12-08-85

■ **Propriétés à vendre**

BROSSARD, cottage en rangée, 3 chambres, sous-sol fini, foyer, garage, 55 000$. Vente privée. — 672-6138. 13-08-85

AHUNTSIC, bord de l'eau, superbe cottage, 8½ pièces, équipé de A à Z, foyer, garage, cellier, etc. Valeur approximative 230 000$. Aubaine 159 000$. Idéal pour professionnel. 1875 Place Étienne Brûlé 381-6995. 12-08-85

Bord de l'eau, direct sur rivière Richelieu, architecture exclusive, 20 minutes de Montréal, héliport, piscine intérieure, terrain 39 000 p.c., 350 000$. Peut être vendue meublée. Monique Ostiguy, Trans-Action M. Cinq Mars, courtier 521-0077. 12-08-85

BROSSARD, boul. Rome, grand cottage 1978, 129 000$, 11 pièces, beaucoup d'extras. Pas d'agent. 465-0336. 12-08-85

A ST-CELESTIN, maison familiale, 8 pièces, 3 salles de toilette. Finition de luxe, armoires, escalier, plancher en chêne avec chevilles. Foyer fermé en pierre. Extérieur pierre et aluminium, 22 000 p.c. terrain paysagé. Puits artésien, fosse septique. Taxes municipales et scolaires: 251.32$. Prix 80 000$ ferme, aucune autre offre acceptée. Pas d'agent, proximité de Picheney. (819) 229-3615. 12-08-85

LANORAIE, maison rénovée, 1 700 p.c. terrain 30 000 p.c. accès privé au fleuve 59 500$. 288-0763 après 18h. 1-887-2675 weekend. 12-08-85

L'ASSOMPTION POUR CONNAISSEUR SEULEMENT. Ancienne seigneurie des Sulpiciens, 12 pièces, 7 lucarnes, 2 s.b., 15 000 p.c., évluation municipale 100 000$. Idéal pour résidence ou commerce. 589-4022. 12-08-85

MONT ST-HILAIRE, domaine sur le bord du Richelieu, + 80 200 p.c., 16 pièces, 8 c.c., 5 s.b., 3 grands garages avec pavillon, piscine extérieure, site unique, prix 350 000$. Philippe Angers, 381-5631, pas d'agent. 12-08-85

OUTREMONT, charme d'antan dans cette magnifique résidence. Jardin 17,000 p.c. Fenêtres en baie. Garage double. Judith Gratton 733-2808, 342-9671. Royal LePage, Courtier. 12-08-85

Visite libre dimanche 2h à 4h, 5418 Grovehill Place, N.D.G. Duplex 6½ - 7½, haut libre, boiseries chêne, foyers, garages, près écoles et métro, 165 000$. Immeubles PAL coutrier 489-1260. 12-08-85

Visite libre dimanche 2h à 4h, 2950 Hill Park Circle. Charmante maison de ville, M. Touchette 738-7285. Montréal Trust, courtier 735-2281. 12-08-85

■ **Santé**

L'hydrothérapie chez vous. Concept nouveau approuvé médicalement. Soulagement stress, insomnie, troubles circulatoires, arthrite, maux de dos, cellulite, constipation, obésité, etc. Bien portants, prévention. Transformez instantanément votre baignoire actuelle en un bain tourbillon grâce à l'hydromasseur portatif SANTÉ-PLUS, approuvé CSA. Information générale 334-8955. Région de Montréal, démonstration gratuite à domicile. 12-08-85

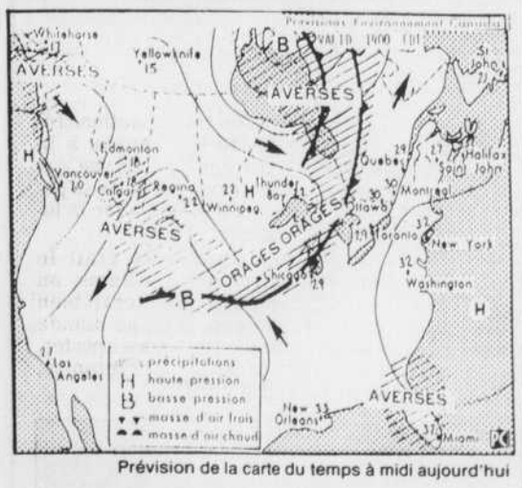
■ **Vente de garage**

SUPER VENTE DE GARAGE, articles de toutes sortes, les 10 et 11 août au 47 Glencoe, Outremont, coin Côte Ste-Catherine. 12-08-85

■ **Voyages**

EXPÉDITION AFRIQUE de l'ouest, Bruxelles — Abidjan (Tunésie, Sahara, Mali, Côte d'Ivoire) 1 mois. Départ: 8 octobre. — 527-6461 de 12h à 18h. 17-08-85

LA MÉTÉO



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: le beau temps persistera sur la majorité du Québec jusqu'à samedi. De l'air chaud et humide en provenance du sud fera grimper les températures au-dessus des normales samedi. Un creux barométrique amènera cependant des nuages et des averses sur le nord-ouest québécois tard samedi. Ce creux affectera les régions plus à l'est dimanche pendant qu'un dégagement s'amorcera dans le nord-ouest.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 30. Dimanche: ciel variable.
LEVER DU SOLEIL: 5 h 50
COUCHER: 20 h 12

QUÉBEC

Abitibi: ensoleillé puis ennuagement en après-midi. Max.: 28. Ciel variable dimanche.

Témiscamingue, Pontiac, Gatineau, Lièvre, réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 30. Ciel variable dimanche.

Laurentides, Lac-St-Jean, La Tuque: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 29. Quelques averses ou orages dimanche.

Ottawa, Hull, Cornwall, Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie, Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 30. Averses dispersées dimanche.

Saguenay, Charlevoix, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matapédia: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 28. Quelques averses ou orages dimanche.

Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé, parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 26. Nébulosité croissante dimanche.

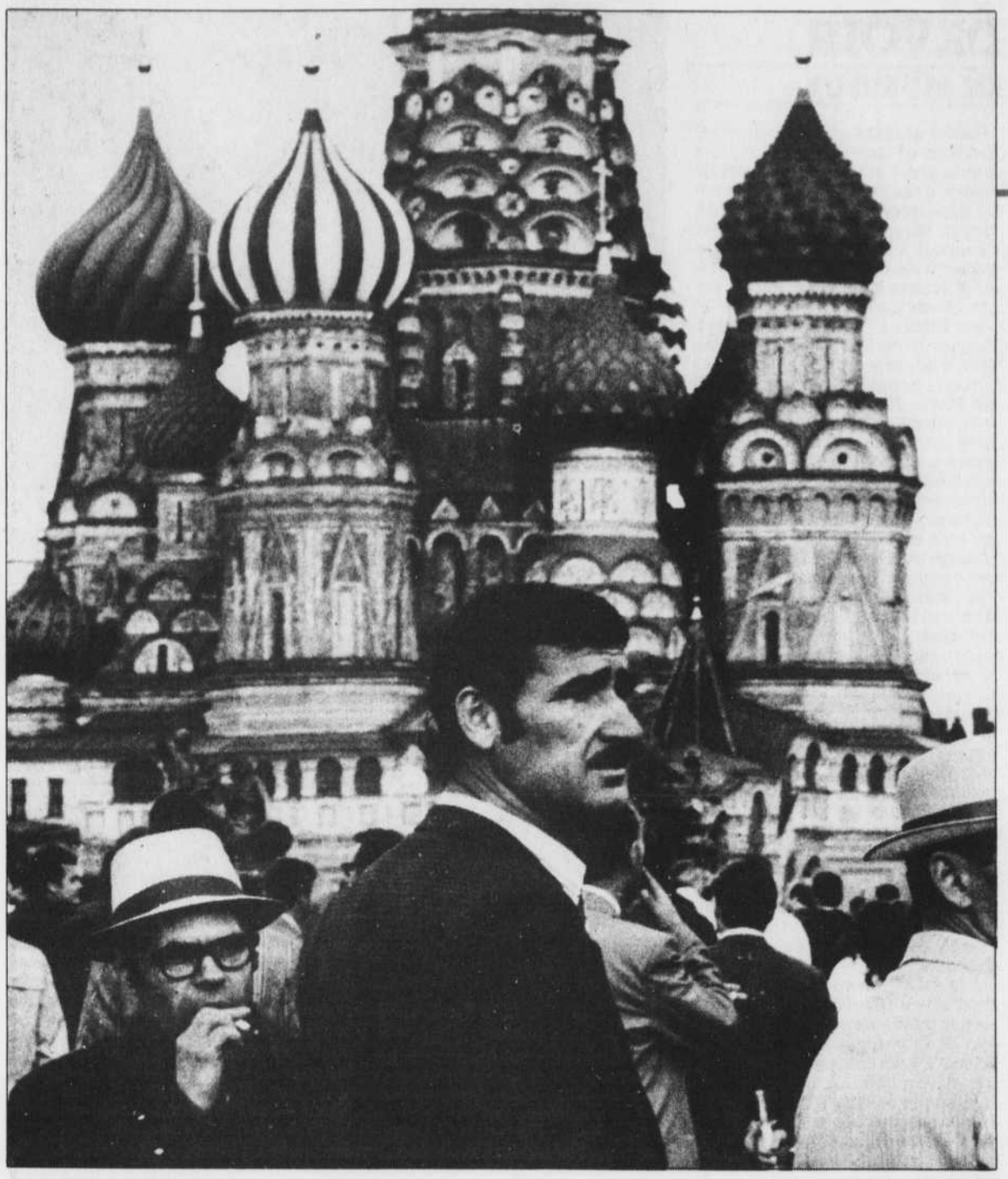
Baie-Comeau, Sept-Iles: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 24. Quelques averses dimanche.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: généralement ensoleillé. Max.: 22.

LE DEVOIR ...À LOISIR

CAHIER 4

Montréal, samedi 10 août 1985



Photos Alpha Diffusion/SYGMA

RETOUR D'URSS

★ Si près des choses ... et si loin des êtres

LISE BISSONNETTE

★

À LENINGRAD, il était minuit, avec un ciel à peine plus bleuté que celui de Montréal à seize heures. Sous la fenêtre qui regardait la Néva, laiteuse de la nuit blanche et dansant d'une seule bouée rouge, les cars de l'Intourist dormaient. Sur les quais, personne, aussi loin que l'oeil puisse distinguer le long des rives qui strient l'une des plus belles villes du monde, l'ancienne Saint Pétersbourg à la ligne architecturale pure, nette, éternelle. Ça donne le temps d'y penser, une nuit blanche venue de juin et non de l'insomnie, aux villes qu'on a déjà vues, puis à celle-ci, que rien ne trouble dans la durée de sa forme. Elle n'a pas bougé, des dessins de ses concepteurs Leblond le Français ou Rastrelli l'Italien jusqu'à l'empire des Soviets qui continuent à la restaurer avec amour.

La touriste en soi, parquée au surplus dans une réserve à touristes, imagine les fêtes qu'inspireraient ailleurs des nuits blanches, les foules, le jazz ou la poésie, les terrasses encombrées, la vie à l'envers. Elle s'ennuie un peu. Il y a pourtant pire misère que de se promener, comme tout à l'heure, dans un parc qu'ombre un château bleu, de lire la vie de Rimbaud dans la clarté d'un faux crépuscule, en échangeant avec les rares passants les regards des étrangers qui s'entendent. Mais la lenteur du temps commence à peser, d'un grand trait, sur ce monde qui dort debout et qui devient encore plus impénétrable. Pas interdit, mais bloqué à quiconque s'y promène trop vite, comme cette semaine en URSS. En somme, peu de choses à dire sinon qu'il faudrait y retourner.

★

IL N'Y A pas de choc culturel plus insidieux que celui qu'on éprouve dans l'Union des républiques socialistes soviétiques. Nous voilà dans la même civilisation, dans le même monde, avec des gens qui ressemblent à des voisins, à des collègues, à des amis. Avec des taxis, des tramways, des métros, des hôtels, des restaurants, des musées, des horaires, des bureaux de change, pas beaucoup de magasins mais des magasins quand même — bref, nous voilà chez nous, au cyrillique près. Mais aucun de nos automatismes ne fonctionne, ou presque, et ils s'écrasent dans un grand bruit intérieur. Je suis encore plus exaspérée par mon souvenir de trois heures de douane et de contrôle à l'aéroport de Chérémétiévo, à l'arrivée à Moscou, que par n'importe lequel démêlé avec tout ce qui scrute, questionne, fouille et griffonne aux douanes du Moyen-Orient ou de l'Afrique. Là-bas, on range ses chromosomes culturels dans un tiroir et on tâche partout de les oublier; à Moscou, ils reviennent au galop, et les heurts sont inévitables.

★

L'AGENCE de presse Novosti, qui avait organisé ce voyage autour des affaires culturelles de l'URSS, avait laissé un peu de temps au tourisme, heureusement moins encadré que celui qui semble le lot de ces groupes d'Européens et d'Américains qu'on trimbale d'un musée et d'un lieu historique à l'autre, tout compris et surtout tout expliqué, par les services efficaces de l'Intourist. J'en ai vu bien moins qu'eux, sans doute, mais avec plus de place pour l'imprévu et les questions sans réponse.

Ce fut d'abord Kiev, après onze heures de train sans classes, où les plus humbles et les plus bourgeois ont droit aux mêmes égards, les draps fins et le thé brûlant servi dans des verres cerclés d'étain. Le long des voies ferrées, entre la haie qui délimite les immenses terres des fermes collectives et le ballast, une série de petits potagers parfaitement entretenus, mais déserts dans la rosée d'un dimanche matin. Ce sont, dit-on, des lopins consentis aux individus pour ajouter à leur ordinaire, mais aussi les symboles d'une percée « privée » qui pourrait se faire jour dans l'agriculture. Pour l'instant toutefois, la propre élégance du train et la campagne qui s'étire entre les maisons roses réveillent plutôt le décor d'Anna Karénine, et de la paysannerie sous les tsars.

C'est à Kiev, et paradoxalement en Ukraine, que la couleur véritablement soviétique vous rejoint. Pas grise, verte encore, de tous les innombrables jardins d'une ville qui a perdu, durant la dernière guerre, des centaines des édifices anciens qui s'y mariaient. On peut y vivre encore un peu à l'heure du byzantin XIe siècle et des coupoles dorées XVIIe de la cathédrale Sainte-Sophie, mais la Kiev réelle, ce sera surtout un premier contact avec l'art monumental. L'immense Krechtchatik, la rue-promenade principale de la ville, construite sur un amas de ruines, ainsi que la place de la Révolution d'octobre et ses grands squares animés : ce sont des allées de granit, de gris, de blanc, conçues pour les perspectives. Mais jamais de façon aussi grandiose que ce tout récent complexe mémorial de la Deuxième Guerre mondiale, qui surplombe le Dniepr et grouille de la foule la plus patiente qu'on puisse imaginer. Pluie fine, musique militaire à travers des dizaines de haut-parleurs, multitude de monuments extérieurs à la gloire du combattant, et interminable memento intérieur de toutes les bribes de guerre imaginables, des lettres d'amour du soldat aux décorations des grands, des morceaux de canons aux casques percés.

Il y a plus de visiteurs là qu'au Musée ukrainien, qui va des icônes aux gravures contemporaines. Mais on s'y sent aussi plus proche du réel. Des familles qui tournent gravement autour des vitrines, qui discutent à voix basse, se rappellent, enseignent. Pour la sensibilité nord-américaine, l'endroit semble trop militarisant, mais il illustre les désastres de la guerre plutôt qu'il exalte sa violence. Les artistes, que je suis venue rencontrer en Ukraine, me diront tous qu'il y a un devoir à cultiver le souvenir, même s'il insiste sur l'horreur et s'il a, indéniablement, un effet déprimant. Encore un gouffre entre nous.

Suite à la page 30



Il faut tomber amoureux de Moscou, bêtement, traditionnellement, sur la place Rouge, devant le mausolée Lénine ou la cathédrale Saint-Basile-le-Bienheureux (ci-dessus). Ci-contre : le grand magasin GOUM, près du Kremlin, et le marché aux animaux ouvert tous les dimanches.



HUMEURS

Outremont-les-Bains

NATHALIE PETROWSKI

SUR LA PELOUSE fraîchement tondue de l'hôtel de ville d'Outremont, ça argumentait fort et dur. Pour ou contre le port du maillot de bain dans les parcs ? Le sujet chaud d'un été tellement *dull* que n'importe quel prétexte aurait fait l'affaire et allumé la mèche d'un débat. Été, du reste, où l'absence de nouvelles explosives et de scandales majeurs avait attiré pas moins d'une trentaine de journalistes et photographes, venus prendre le pouls sur les lieux du litige. À les regarder faire les cent pas devant la mairie, on aurait pu croire que le sort du monde allait se jouer ce soir.

Pour ou contre ? « Écoutez, c'est très simple », expliquait le maire Jérôme Choquette, comme s'il était venu justifier la Loi des mesures de guerre et qu'il en profitât pour s'ériger en défenseur de la moralité nationale. « Nous n'avons rien contre le maillot de bain. Plusieurs des membres de ce conseil municipal en portent régulièrement. »

Non. Jérôme Choquette n'avait rien à dire sur le port du maillot de bain en soi. Son argumentation, digne d'un avocat des petites créances, s'appuyait plutôt sur le contexte entourant le port de ce maillot. En effet, ce n'est pas parce que le maillot de bain est un vêtement légal et pas encore relégué au ghetto des *sex-shops* qu'on peut le porter n'importe où et n'importe comment. Dans son bain peut-être. Mais jamais, ô grand jamais, sur la place publique !

La place publique. Voilà donc le problème ! Voilà la tempête qui divise et déchire Outremont en cet été 85 où le monde n'a vraiment rien d'autre à faire que de la rhétorique sur l'industrie du textile. Tempête dans un étang où le décorum et la bienséance sont désormais de mise.

Un problème sociologique plus qu'un lobby immobilier. Car les maisons d'Outremont continuent à se vendre toujours aussi cher. Et les spéculateurs qui rôdent dans les environs ne s'offusquent pas pour si peu. Non, je vous l'assure, Outremont vit présentement une crise de valeurs.

Nous sommes, après tout, entre gens bien, entre gens sérieux et cultivés qui ne s'entendent pas sur des définitions de dictionnaire. À preuve : il circule actuellement à Outremont autant de définitions de la bienséance que de résidents. Plusieurs professeurs de l'UQAM écrivent probablement une thèse sur le sujet. Or, monsieur le maire et ses acolytes du Haut-Outremont croient posséder la vérité sur le sujet. C'est ce qui leur a permis, au nom de la bienséance, de légiférer allégrement sans tenir compte d'une pétition de 1,100 noms.

Les signataires, il va de soi, ont une autre définition de la bienséance et une autre conception du port du maillot de bain. Leur idéal de liberté tend vers la légèreté et le refus des inhibitions. C'est pour cela qu'ils insistent pour porter leur maillot de bain dans les parcs et sur les bancs publics. Ils n'y voient aucun accroc au civisme et croient, au contraire, que leur geste vient insuffler aux pelouses trop militairement tondues un brin de fantaisie et de liberté.

Mais la liberté, selon le maire Choquette et ses associés, est le grand fléau de notre société. Elle peut mener à l'anarchie sinon à la décadence de l'Occident. M. Jean Tremblay, un monsieur dans la soixantaine avancée, portant dignement *ascot*, fume-cigarette et souliers blancs, me l'a confirmé : « Vous voulez savoir ce qu'en pense le reste de la population ? », m'a-t-il lancé, en s'improvisant porte-parole pour la majorité silencieuse. Voyant mon regard s'illuminer, il s'est alors lancé dans une tirade sur le sujet : « Le port du maillot de bain dans les parcs relève d'un laxisme qui ouvre la porte à de nouveaux abus. » Pardon ? Répétez s'il vous plaît.

Croyant à une plaisanterie, je lui ai demandé si le maillot de bain menait ultimement à la nudité. Il a failli acquiescer, puis s'est ravisé. « Non, non, bien entendu », a-t-il répondu à contre-coeur. C'est alors qu'un compatriote a surgi du buisson pour lui donner raison. « Donnez-leur cinq ans . . . », a-t-il lancé sans poursuivre le raisonnement mais en laissant clairement sous-entendre que dans cinq ans, Outremont serait le paradis de l'orgie et de la luxure.

Des têtes se sont retournées, des petits cris secrètement admiratifs ont fusé de part et d'autre. Le naturopathe du coin s'est alors avancé devant les caméras et s'est lancé dans un long exposé sur l'historique de la nudité à travers les âges, expliquant qu'avant on cachait les pattes des pianos parce qu'elles rappelaient la cheville féminine et qu'elles étaient donc jugées par un autre siècle, une autre société, éminemment érotiques.

Un père de famille, suant à grosses gouttes à l'idée de prendre position, a regardé le naturopathe de travers avant de l'attaquer sournoisement : « Avez-vous des enfants, monsieur ? » a-t-il demandé d'un air outré. Bien entendu, le naturopathe n'en avait pas. On ne peut pas courir les camps de nudistes et fonder une famille en même temps. Sentant qu'il venait de toucher une corde sensible, le père de famille, qui n'a jamais réussi à convaincre sa femme de l'accompagner dans un camp de nudistes, s'est alors rabattu sur l'éducation de ses enfants. « Si vous aviez des enfants, monsieur, vous sauriez qu'on n'a pas le droit de les exposer trop tôt à des spectacles choquants. Nous avons une responsabilité face à nos enfants, nous, monsieur. » Et vlan dans les parties !

Le débat s'est animé. Un deuxième naturopathe a menacé d'enlever sa chemise. Tout le monde a commencé à s'en mêler. Des cris, des injures, des gros mots se sont mis à pleuvoir sur le gazon heureux d'être le tapis de tant d'action. Jérôme Choquette est revenu à la charge. « Si Outremont était une station balnéaire, le problème ne se poserait pas », a-t-il offert avec la logique d'un beigne.

Si Jérôme Choquette était le maire d'Outremont-les-Bains, on peut supposer qu'il trouverait bien un règlement pour dire au monde quel genre de maillot de bain porter. Un maillot de bain en kryptonite, *zippé* jusqu'aux oreilles.



Photo Marion Post Wolcott • 1984

Pique-nique sur la plage (1941) : était-ce Outremont ou bien Sarasota ?

TOUT À LOISIR

VOILE

Une semaine à l'école

ARMANDE SAINT-JEAN et ROBERT CHOQUETTE

L'HISTOIRE commence par une idée. Une belle idée. Style carte postale : de l'eau claire, presque verte, des palmiers. Un soleil doré ou un clair de lune à faire blêmir n'importe quel conte de fée. Au creux d'une baie, un voilier blanc. Symbole de liberté, d'aventure, d'exotisme.

Peu à peu, l'idée fait son chemin. Sans trop savoir comment, elle devient rêve. Secret, un peu fou. Un rêve qu'on caresse en silence, le soir avant de s'endormir. De là naît un projet : celui de naviguer. Apprendre à naviguer, surtout. Acquérir le genre de connaissances et la compétence qui permettent de partir seul, à la barre de son propre voilier. Pouvoir franchir lacs et canaux, filer sur le grand fleuve, s'avancer jusqu'à la haute mer, découvrir les îles du Sud...

Bien sûr, il y a Gaston. Les amis, c'est bien utile, surtout pour faire ses premiers pas. Mais Gaston ne connaît pas tout. Sur son bateau, Gaston ne laisse pas beaucoup de chances aux autres d'en faire autant que lui.



Photo Robert Choquette

Un jour, donc, le regard se laisse accrocher par une petite annonce, de facture modeste mais suffisamment explicite pour piquer la curiosité : « Stage de voile avec moniteur accrédité sur quillard habitable entièrement équipé pour la croisière. Expérience inoubliable. »

Coup de téléphone le plus anonyme possible, histoire de s'informer des coûts, de la formule, des disponibilités. Au bout du fil, une voix rassurante apaise les appréhensions. C'est décidé ! Annonce officielle aux copains : on part en stage de voile, eh oui ! une semaine complète pendant les vacances. Incrédulité, rigolade... faut-il vraiment être pris au sérieux pour persévérer ? Le rêve, lui, tient bon.

Jusqu'au jour où l'on se retrouve au bout d'un quai avec son sac et trois autres rêveurs, semblables à soi. Un moniteur souriant — et bronzé : il entame sa dixième semaine de stage cet été — accueille le petit groupe. Le voilier est là, bien élancé avec ses 9 m 30. Tout beau, tout blanc. Comme sur des cartes postales. Mais comment ranger autant de bagages et de nourriture dans un si petit habitacle ? Miracle, tout entre. Chacun se voit assigner une couchette et un équipet où ranger ses effets personnels. Le moniteur donne quelques consignes sur l'utilisation de certains appareils du bord, comme la toilette, les pompes et les réservoirs d'eau.

Pourquoi s'inscrire à une semaine de stage ? À tour de rôle, on doit répondre. Vérifier si l'on aime vraiment la voile. Perfectionner ses connaissances. Mûrir le projet de s'acheter un bateau. Cet échange constitue un premier contact : il faut bien s'apprivoiser puisqu'on s'apprête à passer une semaine ensemble en partageant ces lieux restreints que sont le carré à l'intérieur et le « *cockpit* » à l'extérieur.

La première nuit à bord, dans une couchette forcément plus étroite que son lit habituel, procure un sommeil difficile. Il faut s'habituer aux mouvements du bateau, à de nouveaux bruits, à la promiscuité. Et puis l'esprit vagabonde : fera-t-il beau ? Réussira-t-on à être à la hauteur ? Comment s'entendre avec les autres ? Le moniteur semble bien jeune...

Jeune certes, mais premier levé, avec le café prêt au moment du réveil de sa petite troupe. Le moniteur prépare le premier repas. Les autres seront faits par les stagiaires, chacun son tour. Vaisselle, rangement, on écoute la météo : on comprend qu'il fera beau, avec un vend du nord-ouest.

Tournée d'initiation sur le pont : on découvre (trop vite) tout ce qui s'y trouve : comment hisser les voiles, comment sortir l'ancre de son coffre, comment quitter le quai. Est-ce possible de répéter tout ça plus tard, plus lentement ?

L'appareillage est terminé, les voiles sont établies. Déjà le moniteur confie la barre à un stagiaire et lui donne un point de repère sur la côte, de l'autre côté. On navigue avec le vent de côté, qui s'appelle « vent de travers ».

Curiosités innombrables d'un langage nouveau où les mots n'ont plus le même sens. L'un après l'autre, on prend la barre. Chacun à sa façon intègre les subtilités du vocabulaire : choquer les écoutes, border le génois, frapper un filin, tenir un cap, amener le foc, embraquer la drisse sur le *winch*. Le premier s'extasie sur la perfection de chaque élément du gréement, héritage de nombreux siècles de génie naval. L'autre s'émerveille à propos de la simplicité et de la complexité, en même temps, de la vie à bord... ou comment cinq personnes réussissent à faire tant de choses en si peu de place, sans se marcher sur les pieds et sans avoir à prendre contact avec le monde à terre. Le troisième apprécie surtout la nécessité qu'il y a de réfléchir avant de poser un geste et le plaisir qu'on éprouve à accomplir une séquence systématisée de mouvements qui composent une manoeuvre.

Au fil des jours, on apprend. On s'ajuste surtout. D'abord uniquement préoccupé de soi-même — de son équilibre, en particulier —, on devient ensuite conscient du bateau puis de l'environnement dans lequel on évolue. Dans ce théâtre en plein air, l'acteur principal, c'est le voilier. L'équipage joue un rôle de soutien, pour aider à situer le bateau dans son environnement. La navigation dépend des conditions extérieures. On découvre l'impact de la météo sur la route qu'on veut suivre, le vent détermine le plan de voilure et l'angle de la bôme. Par bonne brise, on doit prendre un ris dans la grand-voile, de façon à en diminuer la surface. La navigation se fait à l'aide de cartes qu'on apprend à décoder et sur lesquelles on arrive à se situer à l'aide de savants calculs d'angles et de degrés. Cela s'appelle faire un point. Quand l'estime vieillit, on peut recourir au compas de relèvement et à la règle-rapporteur. Les pointes sèches courent sur le papier pour mesurer les distances. Oh ciel, quelles maths ! On divise des milles marins par des noeuds pour obtenir des minutes de temps... à moins que ce ne soit l'inverse ?

Le moniteur travaille en douceur. Son but est d'amener les stagiaires à dépasser leurs peurs pour acquérir autant d'autonomie que possible tout en menant une vie de groupe agréable. La dernière épreuve est de taille : le cinquième jour, les stagiaires doivent, par eux-mêmes, ramener le bateau à tel endroit, à une heure donnée.

Consultations et cogitations à quatre. Les parfaits étrangers du début forment maintenant un groupe uni, déterminé à surmonter ensemble cette ultime épreuve. Une fois rentrés à bon port, on savoure la joie d'avoir franchi de nouvelles étapes. Tout le monde se sent loin de son point de départ. Pourtant, les apprentissages se sont effectués sans douleur, tout naturellement.

Bien sûr, une semaine ne suffit pas pour maîtriser tout ce qui fait la navigation à voile. Il faut mille heures de voile, dit-on, avant de se sentir parfaitement à l'aise sur un bateau. Mais un stage d'une semaine permet au moins de prendre la mesure de ses capacités. De vérifier ses désirs et ses ambitions.

En tous cas, c'est suffisant pour renouveler le décor du rêve. Rafraîchir la carte postale. La rendre plus réelle. Plus vivante.

Le saviez-vous ?

Les organisateurs du relais de la flamme olympique de 1980, entre Olympie et Lake Placid, envisagent un autre relais, cette fois autour du monde. Le départ serait donné à New York, devant le siège des Nations unies, en mai 1986, et l'arrivée aurait lieu au même endroit, quatre mois plus tard.

———

Après avoir cédé la plus grande partie de leur terre à un Français, en 1650, les Indiens caraïbes de la Grenade, dans les Antilles, changèrent d'avis et livrèrent bataille aux nouveaux colons. Plutôt que de se rendre, 40 guerriers caraïbes se suicidèrent en se jetant dans un précipice.

———

Les effraies chassent aussi bien de jour que de nuit peut-être parce que les plumes autour de leurs yeux font fonction d'antennes paraboliques, qui dirigent les sons vers l'oreille.

LES CHOIX DU DEVOIR

EN MUSIQUE

Quatre grandes voix canadiennes, dont trois du Québec, seront réunies pour la présentation en concert de l'opéra *Ernani* de Verdi dans le cadre des *Concerts populaires d'été* à l'aréna Maurice-Richard, lundi et mercredi à 20 h 15. Ce sont la soprano **Nicole Lorange** (Elvira), le ténor **Ermanno Mauro** (Ernani), le baryton **Louis Quilico** (Don Carlo) et la basse **Pierre Charbonneau** (Silva). Un choeur de 60 voix préparé par **René Lacourse** et l'Orchestre des concerts populaires seront dirigés par **Pierre Hétu.**

Non seulement *Ernani* sera présenté exceptionnellement à deux reprises mais des chaises remplaceront à cette occasion les tables du parterre afin d'admettre un plus grand nombre d'auditeurs. À noter que trois des quatre solistes — Mme Lorange et MM. Mauro et Quilico — sont des vedettes régulières du Metropolitan Opera. Quant à M. Charbonneau, il chante avec l'Opéra de Montréal et de nombreuses compagnies canadiennes et américaines. Ce seront les débuts à Montréal d'Ermanno Mauro, ténor albertain d'origine italienne, qui est titulaire du rôle d'Ernani au Metropolitan. Des billets sont disponibles de $ 7 à $ 12. Réservations et renseignements : 255-4222.

Les amateurs d'orgue pourront entendre **Justin Bishop** dans des oeuvres de Bruhns, Vierne et Franck à l'**église unie Saint-James**, mardi à 12 h 30, et **Aline Daveluy** dans des pages de Franck et Raymond Daveluy, mercredi à 20 h à l'**oratoire Saint Joseph**, dans le cadre des *Concerts spirituels.*

À la **salle Gilles-Lefebvre** du Centre d'arts d'Orford, un orchestre à cordes donne ce soir à 20 h un concert sous la direction de **Rodney Friend**. Ce dernier participera aussi comme violoniste à un programme de musique de chambre, jeudi à 20 h avec le concours de la pianiste **Jacinthe Couture** et du violoncelliste **Raphaël Sommer**. Le lendemain, à 20 h, aura lieu un récital du guitariste **Alvaro Pierri**. Réservations : 1-800-567-6155.

— GILLES POTVIN

AUX VARIÉTÉS

Le vendredi 16 août au **Forum, Tina Turner** : rescapée de sa descente aux enfers des années 70, nouveau symbole de la femme autonome, grand-mère du *rock* à la sensualité spectaculaire (à côté d'elle, Madonna est une couventine), Tina Turner présente **LE** *show rock* de l'été. Il restait encore des billets cette semaine, mais faites vite !

— PAUL CAUCHON

SUR LES CIMAISES

Les bonnes galeries ne chôment pas pendant l'été, et on peut en profiter pour voir de solides accrochages de groupe qui à la fois rappellent les meilleurs moments de la saison précédente et laissent présager que la prochaine sera brillante. Ainsi, chez **Michel Tétrault** (4260, rue Saint-Denis, jusqu'au 11 août), une exposition foisonnante nous apprend, entre autres choses, que la maison représentera désormais Michael Jollife et Michel Saulnier, tandis que chez **Yahouda Meir** (2160, rue de la Montagne, jusqu'au 31 août), une présentation plus modeste n'en confirme pas moins toute la cohérence des partis pris de cette petite galerie dynamique.



Une toile de Serge Lemoyne exposée chez Michel Tétreault.

Chez **Esperanza** (2144, rue Mackay, jusqu'au 31 août), plusieurs sculptures africaines et quelques oeuvres graphiques de Picasso parlent aussi bien de leur primitivisme que de leur modernisme respectifs, deux propos que prolongent espièglement des estampes récentes de **Keith Haring** présentées dans la petite salle du fond.

Enfin, au **Centre Claude-Robillard** (1000, rue Émile-Journault, jusqu'au 2 septembre), le **Conseil de la sculpture du Québec** présente l'exposition annuelle de ses membres qui ne comporte guère de surprises (bonnes ou mauvaises). Il faut y aller, ne serait-ce que pour vérifier l'extrême sévérité du jury chargé d'attribuer les prix cette année... ou pour essayer la nouvelle piste cyclable nord-sud.

— GILLES DAIGNEAULT

Le saviez-vous ?

Il est recommandé de prendre un médicament avec beaucoup d'eau. Et si l'on doit le prendre au coucher, il faut le prendre une demi-heure au moins avant d'aller au lit, sinon on risque une oesophagite (inflammation de l'oesophage) qui se traduit par des difficultés à avaler et des douleurs dans la poitrine qui peuvent durer plusieurs jours.

◆

Selon certains étymologistes, le terme « risque » vient du latin *risco* (danger). Pour d'autres, il vient de l'arabe *risq* et désigne tout ce que la Providence apporte à l'homme comme bienfait. Selon le Centre de documentation et d'information de l'assurance, la première hypothèse est plus vraisemblable aux yeux des assureurs, pour lesquels un risque signifie « l'éventualité contre laquelle on veut se prémunir par l'assurance ».

◆

La demande croissante de voitures de luxe enregistrée aux États-Unis existe aussi en Europe, selon la firme Jaguar, qui a annoncé son intention de créer des réseaux indépendants de distribution en France, en Belgique, au Luxembourg, en Hollande, en Italie et en Espagne, afin de répondre à une clientèle plus nombreuse.

◆

« "Oui" et "non" sont les mots les plus simples, mais ce sont eux qui exigent le plus de réflexion », selon Pythagore, le philosophe-mathématicien grec du VIe siècle avant Jésus-Christ.

◆

« M. Watson, je désire vous voir. » : ce fut, le 10 mars 1876, la première conversation téléphonique d'Alexander Graham Bell. Elle était destinée à l'un de ses assistants, qui se trouvait dans une pièce voisine.

◆

L'insuline a été mise sur le marché, à la disposition des diabétiques, en 1923.

◆

Le président Abraham Lincoln est mort le 5 avril 1865, dans une pension de famille de Washington, neuf heures après avoir été blessé par John Wilkes Booth. Il avait 56 ans. Moins de trois heures après sa mort, Andrew Johnson prêtait serment en qualité de 17e président des États-Unis.

TÉLÉVISION

SAMEDI

12h00

② ⑨ ⑪ ⑬ **UNIVERS INCONNUS**
LE SECRET DE JOHN LETHBRIDGE (dern. de 2). Avec Robert Stenuit, Bruno Balp et Bernard Lameau. — Robert Stenuit tente de reproduire l'appareil de plongée inventé par John Lethbridge et d'accomplir le même travail que lui, dans les mêmes conditions. (1h.)
③ ⑦ **BUGS BUNNY / ROAD RUNNER SHOW**
④ ⑧ ⑩ **SAMEDI MAGAZINE**
Anim.: Louise-Josée Mondoux. LE JARDINAGE avec Pierre Lahaye; LA MODE avec Lucie Gauthier; CUISINE D'ÉTÉ avec Francine Marchand; LES ANIMAUX avec Claude Rioux et LE MIEUX-ÊTRE avec Jean-Claude Fortier. (1h.)
⑤ ⑥ **HAPPY DAYS**
⑤ **SPIDER-MAN AND HIS AMAZING FRIENDS**
⑫ **BUCK ROGERS**
ALERTE AU GAZ. (1h.)
⑧* **MAPLE LEAF WRESTLING** (1h.)
⑧ ㉒ **ABC WEEKEND SPECIAL** ☐
㊾ **QUESTIONS À DOMICILE** (1h.18)

12h28

⑥ **WEATHER REPORT**

12h30

③ ⑦ **SATURDAY SUPERCADE** (1h.)
⑤ ⑥ **SPREAD YOUR WINGS**
⑤ **THE INCREDIBLE HULK**
⑧ ㉒ **AMERICAN BANDSTAND**
Anim.: Dick Clark. (1h.)
⑫ **CONCORDES ALL THE WAY!**
Anim.: Ralph Lockwood et Louise-Josée Mondoux.
(SE) LA FLAMBEUSE
(FC) MEATBALLS II

13h00

② ⑨ ⑪ ⑬ **D'HIER À DEMAIN**
NOUS SOMMES PLUSIEURS BEAUCOUP DE MONDE. — Situation des handicapés et des débiles légers dans un atelier protégé. (1h.)
④ ⑦ ⑧ ⑩ **LE BASEBALL DU SAMEDI**
Les Angels de la Californie rencontrent les Twins du Minnesota OU: les Cubs de Chicago rencontrent les Mets de New York. Comm.: Jean-Paul Chartrand. Analyste: Pierre Ladouceur. (3h.15 appr.)
⑤ ⑥ **BREAKAWAY**
⑤ **NBC MAJOR LEAGUE BASEBALL: AN INSIDE LOOK**
⑧* ⑫ **CTV SPORTS SPECIAL**
PLAYER'S CHALLENGE TENNIS CHAMPIONSHIPS. — De Toronto, les demifinales (dames) du Challenge Player's. Comm.: Don Fontana et Peter Young. (3h. appr.)

13h15

⑤ **NBC MAJOR LEAGUE BASEBALL GAME-OF-THE-WEEK**
Les Cubs de Chicago visitent les Mets de New York. (2h.45 appr.)

13h18

㊾ **INTERMÈDE: MANGER DU MEUBLE**

13h30

③ ⑦ **POLE POSITION**
⑤ ⑩ **LAND AND SEA**
⑧ **WILD KINGDOM**
㉒ **AMERICA'S TOP 10**
Anim.: Casey Kasem.
㊾ **LAISSEZ PASSER LA CHANSON** (1h.)

14h00

② ⑨ ⑪ ⑬ **JEUX DU QUÉBEC — ÉTÉ 1985** (2h.30)
③ **WCAX SATURDAY MOVIES**
PROGRAMME DOUBLE: THE STOOLIE. (1h.30) ET: JAMES DEAN — THE FIRST AMERICAN TEENAGER. (1h.30)
㊾ **MAPLE LEAF WRESTLING** (1h.)
⑥ **NATURE OF THINGS**
⑦ **FOOTBALL PREVIEW**
⑧ **NEW WILDERNESS**
㉒ **NORTHERN OUTDOORS**
(FC) STONE BOY

14h30

⑥ **MUSICI MUSICI MUSICI**
⑦ **SUPERCHARGERS**
⑧ ㉒ **WIDE WORLD OF SPORTS** (1h.)
㊾ **SEPT SUR SEPT**
(SE) LA GARDE DU FANTÔME

15h00

⑤ ⑥ **SPORTSWEEKEND**
Anim.: Brian Williams. — Les faits saillants du Supercross disputé au Stade olympique de Montréal; du Cherry Hills Club à Denver, au Colorado, tournoi de la PGA. (4h.)
⑦ **STROH'S CIRCLE OF SPORTS** (2h.)

15h25

㊾ **INTERMÈDE: FRANCE IS MORE, MUCH MORE**

15h30

⑤ ㉒ **PGA TOURNAMENT**
Du Cherry Hills Country Club à Denver au Colorado, tournoi de golf de la P.G.A. (3h.30 appr.)
(FC) YOR: THE HUNTER FROM THE FUTURE

16h00

⑤ **THIS WEEK IN BASEBALL**
⑧* ⑫ **WIDE WORLD OF SPORTS** (2h.)

16h15

④ ⑦ ⑧ ⑩ **L'ANIMATHÈQUE**

16h30

② ⑨ ⑪ ⑬ **BAGATELLE**
⑥ **AU ROYAUME DES ANIMAUX**
⑤ **WEEKEND MATINEE** ☐
DESPERATE JOURNEY. (1h.30)
⑦ ⑧ **POP EXPRESS AU SOLEIL**
Anim.: Roch Denis. (1h.)
⑩ **SCIENCE ET TECHNOLOGIE**
L'OBÉSITÉ. Anim.: Charles Meunier.
㊾ **ÉMISSION JEUNESSE** (1h.)
(SE) INSPECTEUR GADGET

17h00

② ⑪ **PALME D'OR**
Anim.: Carole Laure. 1961 — Sophia Loren triomphe à Cannes et à Hollywood pour son interprétation dans le film de Vittorio de Sica: "La Ciociara". C'est aussi l'année des films suivants: "Viridiana", "L'Année dernière à Marienbad", "La Princesse de Clèves", "Une aussi longue absence". Plusieurs artistes témoignent des productions de l'année: Delphine Seyrig, Louis Malle, Jeanne Moreau, François Truffaut, Tonino Guerra, Monica Vitti, Marcello Mastroianni, Marina Vlady, Jean Delannoy et Jean-Claude Carrière.
③ ⑦ **CBS SPORTS SPECIAL**
INTERNATIONAL RACE OF CHAMPIONS. — Du Michigan International Speedway de Brooklyn, au Michigan, l'International Race of Champions. Comm.: Chris Economaki, Ned Jarrett, Ken Squier et Dick Vermeil. (1h.)
㊾ **L'HEURE JUSTE**
⑨ ⑬ **ANGOISSES**
BON SALAIRE, AVENIR ASSURÉ. (1h.30)
⑩ **DEPUIS LA VISITE DU PAPE (SE) UNE FILLE DE LA PROVINCE**
(FC) MURDER IN SPACE

17h30

② ⑪ **LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX**
LA VIE PRIVÉE DU MANCHOT DE MAGELLAN. — À la découverte du pingouin, le moins connu du monde que l'on retrouve en très grand nombre à Punta Tombo en Argentine.
⑦ ⑧ ⑩ **MERCI M. NOÉ**
LES OIES.
⑤ ⑦ ⑩ **LA LONGUE RECHERCHE**
TAOÏSME ET CONFUCIANISME. — Que reste-t-il aujourd'hui du taoïsme et du confucianisme, ces deux croyances millénaires? Afin d'en savoir plus long, rendons-nous à Taïwan. (1h.)
㊾ **LE JOURNAL**

17h45

⑥ **DESSINS ANIMÉS**
⑦ **LE MONDE**
⑨ ⑩ **LE DIX VOUS INFORME**

17h50

⑪ **LA PERSONNALITÉ SPORTIVE**

17h55

④ ⑦ ⑧ ⑩ **LOTTO 6/49 - TIRAGE**

18h00

② ⑪ **LE TÉLÉJOURNAL** ☐
③ **THE NEWS**
④ ⑩ **SOCIÉTÉ '85**
LA RELIGION. Anim.: Jacques Morency. Inv.: Fernand Dumont.
⑤ **NIGHTLY NEWS ON 5**
⑥ ⑬ **CINÉ-SOUPER**
CALIFORNIA KID. (1h.30)
⑦ **WWNY NEWS**
⑧* **NEWSLINE**
Avec Jim O'Connell.
⑫ **PULSE**
㊾ **COUPS DE SOLEIL**

18h05

② ⑪ **LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**
RIMBAUD À CHARLEVILLE. — Précurseur de la poésie contemporaine, Rimbaud fut aussi l'auteur le plus déformé, le plus embrigadé malgré lui par des commentateurs qui en firent, selon le cas, un prophète ou un mystificateur, un communiste ou un chrétien.

18h15

㊾ **S.O.S. ANIMAUX**

18h30

② ⑨ ⑪ ⑬ **LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY**
LES AS DU RODÉO. — La vie aventureuse et dangereuse des as du rodéo. (1h.)
③ ⑦ **CBS NEWS**
④ ⑩ **PLEXI... SOLEIL**
Anim.: Doris Blanchet et Pierre Houle.
⑤ **PUTTIN ON THE HITS**
Anim.: Alan Fawcett.
⑧* **CAN PRO '85 AWARDS**
⑫ **MUSIC VISION**
⑮ ⑰ ㉚ **HISTOIRE DE ZOO**
㊾ **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
Anim.: Patrice Laffont.
(FC) CHEECH AND CHONG'S THE CORSICAN BROTHERS

19h00

③ ⑧ **STAR SEARCH**
Anim.: Ed McMahon. (1h.)
④ ⑩ **POP EXPRESS AU SOLEIL**
Anim.: Roch Denis. Sur vidéo: Don Henley, Shannon, Elton John, The Jacksons, Hall and Oates, Cindy Lauper, Kid Creole, Adam Ant's, Sade et Strange Advance. (1h.)
⑤ ⑥ **WAYNE & SHUSTER INTERNATIONAL SERIES** ☐
⑤ ⑦ **SOLID GOLD**
Anim.: Rick Dees. (1h.)
⑫ **BUCK ROGERS** (1h.)
⑧* **FAMILY BROWN COUNTRY**
Inv.: Ruth Ann et Michael O'Reilly.
⑫ **BIZARRE**
Anim.: John Byner.
⑮ ⑰ ㉚ **PARLER POUR PARLER**
DOIT-ON METTRE NOS ENFANTS ADULTES DEHORS? Anim.: Janette Bertrand. Avec la complicité de Diane Jules. — Quand les adolescents doivent-ils quitter le foyer familial? (1h. appr.) REPRISE.
㉒ **LIFESTYLES OF THE RICH AND FAMOUS**
Anim.: Robin Leach. (1h.)
㊾ **SANTÉ SANS NUAGES**
Anim.: Marianne Morance et Soizic Corne. Sujets: L'aérophagie; médecines d'ailleurs et le jardin de la santé. (1h.)
(SE) QUARTET

19h30

② ⑪ ㊽ **BASEBALL DES EXPOS**
Au Stade olympique de Montréal, les Expos reçoivent les Pirates de Pittsburgh. Anim.: Serge Arsenault. Comm.: Raymond Lebrun. Analyste: Claude Raymond. Statisticien: Pierre Murphy. (2h.30 appr.)
CINÉ-SOLEIL
LA MORT EN DIRECT. (2h.30) OU: ILS SONT GRANDS CES PETITS. (2h.30) EN CAS DE PLUIE.
⑤ ⑥ **EXPOS BASEBALL**
En direct du Stade olympique de Montréal, les Expos reçoivent les Pirates de Pittsburgh. Comm.: Duke Snider et Dave Van Horne. (2h.30 appr.)
⑦ **CINÉMA DU SAMEDI**
LA CITÉ DES DANGERS. (2h.20)
⑧ **PASSEPORT VOYAGE**
⑧* ⑫ **JUST KIDDING**
Anim.: Steve Brinder et Cheryl Wilson.

19h57

⑮ ⑰ ㉚ **TIRAGE DE "LA QUOTIDIENNE"**

20h00

③ ⑦ **CBS SPECIAL MOVIE PRESENTATION** ☐
IVANHOE. (3h.)
④ ⑧ ⑩ **CINÉMA-FESTIVAL ELVIS PRESLEY**
FILLES ET SHOW BUSINESS. (2h.)
⑤ **OUR TIME**
Anim.: Eric et Ken Osmond et Karen Valentine.
⑧* **COVER UP**
JACK OF SPADES avec Richard Anderson, Antony Hamilton et Jennifer O'Neill. — Prétextant une campagne de levée de fonds au profit d'un orphelinat, un escroc recueille une importante somme d'argent qui, espère-t-il, lui permettra d'acheter des armes. (1h.) REPRISE.
⑧ ㉒ **T.J. HOOKER** (1h.) ☐
⑫ **HUNTER**
THE LAST KILL avec Fred Dryer et Stepfanie Kramer. (1h.)
⑮ ⑰ ㉚ **OEIL POUR OEIL**
Une fantaisie musicale et visuelle sur la nouvelle sculpture à Saint-JeanPort-Joli, avec le groupe UZEB et une douzaine de créateurs. Parmi eux, Herman Raby, Pierre et Jean-Julien Bourgeault. (1h.)
㊾ **LES JEUX DE 20 HEURES**
Anim.: Jean-Pierre Descombes. Inv.: Marion Game, Christian Marin et Ronny Coutteure.
(FC) MEATBALLS II

20h30

⑤ **IT'S YOUR MOVE**
A WOMAN IS JUST A WOMAN avec David Garrison et Caren Kaye. — Eileen s'en veut d'avoir refusé d'épouser un multimillionnaire. REPRISE.
㊾ **LA CHANCE AUX CHANSONS**
Anim.: Pascal Servan. Inv.: Minouche Barelli, François Deguelt, Georges Moustaki et plusieurs autres.

21h00

⑤ **GIMME A BREAK**
THE CAT avec Nell Carter, Telma Hopkins et Howard Morton. — Nell fait face à un dilemme lorsque Ralph, mort noyé, lui laisse suffisamment d'argent pour lui permettre de se rendre à Hawaii en compagnie de Addy. REPRISE.
⑧* ⑫ **CFL '85**
En direct du Taylor Field de Regina, les Tiger Cats d'Hamilton rencontrent les Roughriders de la Saskatchewan. Comm.: Pat Marsden, Leif Pettersen et Bill Stephenson. (3h. appr.)
⑧ ㉒ **THE LOVE BOAT** ☐
THE PROBLEM WITH PAPA/JUDY HITS A LOW NOTE/LOVE TIMES TWO avec Ellen Bry, Barry Van Dyke et Judy Landers. — Judy participera à la réalisation d'un message publicitaire; un homme se laissera-t-il séduire par la meilleure amie de sa femme?; une fille craint que son père ne devienne sénile. (1h.)
⑮ ⑰ ㉚ **CINÉMA**
MONT-ORIOL (2e partie). (1h.36 appr.)
㊾ **LA GRANDE SUITE**
Anim.: Pierre et Jean-Marc Thibault. Inv.: Yves Lecoq, Marie-Paule Belle, Mylène Farmer, Véronique Sanson et plusieurs autres. (1h.)
(SE) SUEURS FROIDES

21h30

⑤ **MAMA'S FAMILY**
MAMA FOR MAYOR (1ère de 2). Avec Vickie Lawrence et Alan Oppenheimer. — Ce n'est qu'une fois élue maire que Maman découvre qu'elle n'a pas le physique de l'emploi. REPRISE.
(FC) TRADING PLACES

21h50

⑦ **INTERMÈDE**

22h00

② ⑨ ⑪ ⑬ **LE TÉLÉJOURNAL** ☐
④ ⑧ ⑩ **À L'OMBRE DU GÉNIE**
SARAH BERNHARDT. Anim.: Dr Yves Lamontagne. Inv.: Dr. Guy Pommerleau et Jean Provencher, psychiatre. — Sarah Bernhardt, une des plus grandes comédiennes de tous les temps, celle qu'on appelle "la divine Sarah".
⑤ ⑥ **TWO RONNIES**
⑤ **HUNTER**
THE AVENGING ANGEL avec Fred Dryer et Stepfanie Kramer. — Hunter et McCall recherchent un psychotique qui, à l'aide d'un équipement ultramoderne, élimine les criminels. (1h.) REPRISE.
⑦ **PLEXI-SOLEIL**
⑧ ㉒ **FINDER OF LOST LOVES** ☐
TRICKS avec Tony Franciosa, Deborah Adair et Marcia Wallace. (1h.)
㊾ **SEPT SUR SEPT**
Anim.: Jean Lanzi. Inv.: Roland Dumas, ministre des Relations extérieures. — Reportages sur Algérie 85, l'Espagne et le Marché commun. (1h.)

22h20

② ⑨ ⑪ ⑬ **LES NOUVELLES DU SPORT**

22h30

④ ⑦ ⑧ ⑩ **SUR LA COLLINE- ÉTÉ 85**
Anim.: Michel Vastel.
⑤ ⑥ **FRONT PAGE CHALLENGE** ☐

22h35

② ⑪ **CINÉMA**
ALCATRAZ (dern. de 2). (1h.55)
⑨ **CINÉ-SOIR**
LE VOYAGE. (1h.25)
⑬ **CINÉ-SOIR**
DIMANCHE NOIR.

23h00

③ **THE NEWS**
④ ⑦ ⑧ ⑩ **LES NOUVELLES TVA**
Anim.: Dominique Lemieux. Bilan de l'actualité nationale, internationale et régionale.
⑤ ⑥ **THE NATIONAL** ☐
⑤ **NIGHTLY NEWS ON 5**
⑦ **WWNY NEWS**
⑧ **TV8 NEWS**
㉒ **ABC WEEKEND REPORT**
㊾ **PRÉLUDE À LA NUIT**
Anim.: Charles Imbert. — Michel Lethiec, clarinette, et Didier Weber, piano, interprètent "Andante et allegro" de Chausson.
(SE) MAIS QUI A TUÉ HARRY?

23h10

㊾ **LE JOURNAL**

23h15

⑤ ⑥ **NEWSWATCH**
⑦ **HILL STREET BLUES**
PASSAGE TO LIBYA avec Barbara Bosson, Joe Spana et Jennifer Tilly. — Goldblum a sauvé la vie d'une jeune fille. Fay risque de se parjurer en encourageant une jeune femme à engager des poursuites contre un amant abusif.
⑧ **ABC NEWS**
㉒ **NEWSCENTER 22**

23h20

④ ⑦ ⑧ ⑩ **LES SPORTS**

23h25

㉒ **MOVIE**
WASHINGTON AFFAIR. (2h.)

23h30

③ **ALL STAR SEARCH JR. SPECIAL**
Anim.: Ed McMahon. (2h.) REPRISE.
④ ⑦ ⑧ ⑩ **CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE**
DOUBLE INDEMNITÉ. (1h.30)
⑤ **SATURDAY NIGHT LIVE**
Anim.: Christopher Reeve. Inv.: Santana et Steven Wright. (1h.30) REPRISE.

23h35

⑥ **CINE SIX**
FANCY PANTS. (1h.35)

00h00

⑧* ⑫ **CTV NATIONAL NEWS** ☐
⑧ **SOLID GOLD**
Anim.: Rick Dees. (1h.)
⑨ **LES NOCTAMBULES**
SITTING BULL.

00h15

⑦ **SWITCH**

00h21

⑫ **CINEMA 12**
I NEVER PROMISED YOU A ROSE OF GARDEN. (1h.54)

00h23

⑧* **LIGHT NIGHT MOVIE**
PROPHECY. (2h.05)

01h00

⑤ **NEW YORK HOT TRACKS**
Anim.: Carlos De Jesus. (1h.30)
⑧ **AMERICA'S TOP 10**
Anim.: Casey Kasem.
⑩ **CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE**
MACISTE CONTRE LES MONSTRES. (2h.15)
(SE) L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP

01h30

⑧ **TV8 NEWS**
(FC) ONE WILD MOMENT

02h15

⑫ **SECOND FEATURE** ☐
NINOTCHKA. (2h.10)

03h00

(SE) FENÊTRE SUR COUR
(FC) CANDY THE STRIPPER

04h25

⑫ **HART TO HART**

TOUT À LOISIR

ENTRE DEUX VINS

PIERRE PETEL

Le mystère du sherry

À LA FERIA DEL CAMPO, à Madrid, j'avais visité le musée du Vin. Un vaste hall rassemblant des milliers de bouteilles de tous les vins d'Espagne. Et c'est dans les nombreux kiosques que j'avais fait la connaissance des différents crus, avant d'aller les rencontrer sur place : le Vega-Sicilia, le plus grand peut-être d'entre eux; le Ribero de Galice, noir comme de l'encre et qui se boit en tasse; le cidre des Asturies, qu'on verse dans son verre en tenant la bouteille à bout de bras au-dessus de sa tête et le verre en contre-bas, touchant presque à terre, afin de produire une mousse abondante. C'est la mousse qu'on boit; le cidre lui-même on le répand par terre sur les dalles qu'il finit par imbiber d'une odeur âcre; le Capitan Centellas, de Carinena, un vin de table qui atteint facilement ses 18 %; de Navarre, un vin puissant qu'on pourrait couper au couteau; de Larios, un brandy, qui possède plus de « palais » que tous ses confrères espagnols; et le mousseux brut rosé de Tarragone; de Malaga, un vin doux supérieur à tous ceux d'Italie et de Grèce; enfin, le fameux Xérès !

Après sainte Thérèse, saint Ignace, saint Jacques, les Rois catholiques. Après l'Espagne des trois jeudis (Jeudi saint, l'Ascension, Corpus Christi). Après le Cid, Don Juan, Don Quichote, il faut bien accepter l'idée d'une mystique espagnole. Sans parler de la mystique qu'on se plaît à retrouver dans la corrida, le flamenco et . . . le pot-au-feu madrilène ! Pour ma part, j'en ajouterais une autre : la mystique du sherry. (Je préfère le mot « sherry » au « xérès » français, parce que plus près, à mon sens, étymologiquement, du mot *« sherish »* maure.)

Le Palomino est le cépage principal du sherry. C'est un bon gros raisin très agréable à manger sur place, d'où l'existence de toutes ces tours de guet dans les vignobles, les *« bienteveo »* — je te vois bien — pour décourager ou surprendre les grapilleurs. Du *palomino* on obtient les trois variétés de base : le *fino*, l'*amontillado*, et l'*oloroso*, ce dernier d'un or plus foncé, un vin très corsé. Qu'est-ce qui détermine ces types ? Nul ne le sait. On peut prévoir que tel vignoble situé près de la mer produira un *fino*; que tel autre, dans les terres, donnera un *oloroso*; qu'un jeune vignoble a tendance à produire un *amontillado* . . . Ceci dit, aussi bien l'oublier car l'inverse est aussi vrai ! Et deux fûts provenant du même vignoble donneront deux types différents . . . Une infime partie de la production — trois ou quatre barils sur 14,000 — deviendra *palo cortado*, perle extrêmement précieuse ! Premier mystère.

Savourons-en un, pour faire passer ce premier mystère, avec un plat de *tapas*, ces délices en bouchées : saucissons au piment, jambon de montagne, champignons à l'ail. Et poursuivons. Deuxième mystère. C'est le procédé *« solera »*. Des vins d'âges différents sont stockés dans des barils superposés sur trois rangées. Les barils de la dernière rangée peuvent contenir des vins d'une centaine d'années, généralement de l'âge de la maison de production. Ils constituent l'âme de cette maison. C'est le *« solera »*. À tous les trois mois, on soutire un tiers de ces barils qu'on remplace par le tiers de barils de sherry plus jeune. Ces derniers barils sont remplis à leur tour par un vin plus jeune encore. Par ce procédé unique, les vins moins âgés acquièrent, *de facto*, les caractéristiques des vins vieux sans diminuer en aucune façon les propriétés de ces derniers. Le *solera* traverse ainsi les âges sans jamais perdre de sa vigueur. Phénomène de « transsubstantiation » qu'on ne saurait expliquer et qui me fait parler, sans trop d'exagération j'espère, d'une *mystique du sherry*.

Parmi les sherries référencés à la SAQ, puis-je vous recommander les suivants :

PINO M. FERNANDEZ — 19.5 % vol. alc. — $ 6.60

AMONTILLADO MARQUES DEL REAL TESORO — 20 % — $ 7.10

OLOROSO MARQUES DEL REAL TESORO — 20 % — $ 7.10

CREAM SHERRY SANDEMAN — 18 % — $ 8.70

Ce dernier est doux; il provient du même cépage que les précédents, additionné d'environ 10 % de Pedro Ximenez, un cépage très doux.

Aux maisons des Vins :

VIEILLE MANZANILLA BERTOLA S.A. — 17 % — $ 7.30

La *manzanilla* est un vin très sec qu'on surnomme « le *fino* des *finos* ». Enfin, et surtout, je vous recommande :

ROYAL AMBROSANTE FINEST PALO CORTADO SANDEMAN — 21 % — $ 22.75.



Le *« capetaz »*, ou maître de chai, balance sa *« venencia »* au-dessus de sa tête pour verser son précieux liquide dans notre verre.

LA BONNE TABLE

NICOLE SAVOIE

Kyoto : des « steaks houses » à la japonaise

AUX ÉTATS-UNIS où on les retrouve, les restaurants **Kyoto** ont emprunté la formule de la chaîne qui leur a permis de s'implanter dans les régions de Boston, Philadelphie, Détroit, Montréal et Québec. Le mode culinaire privilégié est la grillade de boeuf ou de poisson, formule s'inspirant de celle des *« steaks houses »* marquée, dans le cas de Kyoto, d'un style à la japonaise.

Paradoxe étrange, le client, attiré en partie par l'exotisme et le dépaysement de l'endroit, doit en même temps accepter l'uniformité des attributs d'une chaîne. Aucun dépaysement possible entre le restaurant Kyoto, situé rue Mansfield à Montréal, et celui de la Grande-Allée à Québec. Ils sont identiques à peu de choses près, notamment un buffet servi le midi à Québec qui prend la forme d'un bar à salade à Montréal.

La carte est la même dans les deux villes. Elle propose la formule du repas complet à des prix variant entre $ 10.50 et $ 20.95, comprenant la *soupe à l'oignon*, la *salade Kyoto*, les *crevettes hibachi*, un *plat garni*, un *dessert*, un *thé*. Cette formule, de même que celle du « spécial Kyoto » comportant un carafon de saké ($ 22), sont les plus populaires auprès du public. Les autres éléments communs aux deux restaurants sont la vaisselle, une poterie très sobre aux tons sombres affichant des galbes parfaits, le service assuré par des jeunes filles vêtues du traditionnel kimono, évoluant dans des décors semblables et, bien sûr, la cuisine préparée par des chefs qui allient à leur métier un sens étonnant du spectacle.

C'est derrière la table *teppanyaki* qu'officie le chef face à des spectateurs toujours fascinés. Aucune tricherie possible, aucun masque permis. Le cuisinier travaille sous les feux de la rampe et le client est en mesure d'évaluer la marchandise : fraîcheur des légumes, qualité du boeuf rouge, chair rosée de la volaille. Autre avantage important, sorte de raffinement de la culture orientale : la sollicitation des cinq sens qui permet de réveiller les papilles, d'aiguiser l'appétit et qui prédispose à trouver extraordinairement bon ce qui pourrait, en d'autres circonstances, ne paraître que bien.

La soupe à l'oignon, qui ouvre le repas, n'a de cette préparation que le nom. Un bouillon de boeuf clair et léger offrait la saveur d'une base commerciale néanmoins bonne. La laitue iceberg, coiffée d'un émincé de chou rouge, était relevée d'une vinaigrette assaisonnée d'une sauce à base de soya. C'est après ces deux plats qu'arrive le cuisinier qui doit entreprendre une démonstration de son savoir-faire sous le signe de la dextérité, de la précision et de la maîtrise. Avec une spatule, un couteau et une fourchette, il orchestre et rythme le déroulement de son travail en faisant preuve d'une économie de gestes que l'emphase et la rapidité ne contrecarrent pas.

Les champignons, courgettes et oignons sont en premier lieu sautés, laissant monter une vapeur qui embaume. Les crevettes translucides s'opacifient lentement sous nos yeux alors que le chef, par un jeu prodigieux de ses ustensiles, les dépouille de leurs têtes et de leurs queues. Il met ensuite à cuire les huit à 10 portions de boeuf, volaille, pétoncles, saumon accompagnées des fèves germées, pendant que la serveuse apporte le riz blanc et floconneux. Il termine la cuisson de ces aliments avec un filet d'huile, une noix de beurre, un trait de sauce soya. Il distribue le tout avant de saluer et de se retirer.

L'appétit bien éveillé, la faim nous tenaillant, on attaque l'assiette avec les baguettes ou la fourchette selon le degré d'impatience de l'estomac qui a attendu. La volaille est juteuse, le boeuf tendre, la cuisson exacte, les fèves croquantes avec leur pointe d'amertume caractéristique. Les légumes et le saumon sont excellents bien que ce dernier soit asséché par le mode de cuisson. Un excès peut-être : le sel provenant de la salière et de la sauce à base de soya qui uniformise le goût de tous les mets.

Cet excès est heureusement balayé au dessert lorsque, très bienvenue, la note sucrée d'une glace ou d'un sorbet clôture le repas avec le thé. La serveuse présente à ce moment un coffret de bois contenant, à notre surprise, un assortiment de pâtisseries françaises au chocolat. Elles sont excellentes, truffées et enrobées de crème au beurre, de chocolat noir croquant.

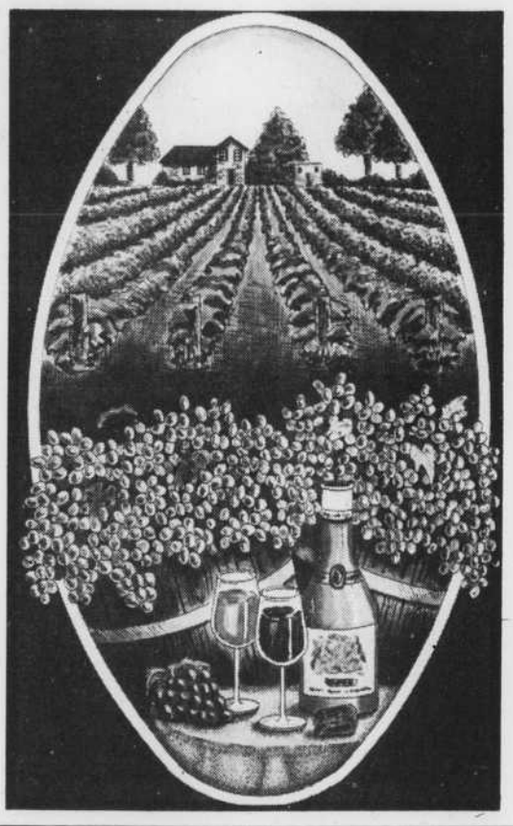
Coût du repas sans vin, à Montréal, pour deux personnes, incluant deux pâtisseries en supplément, avant taxe et service : $ 37.79.

Montréal : ouvert tous les jours de la semaine, fermé le midi, les samedis et dimanches.

Québec : ouvert tous les jours de la semaine, fermé le samedi à midi.

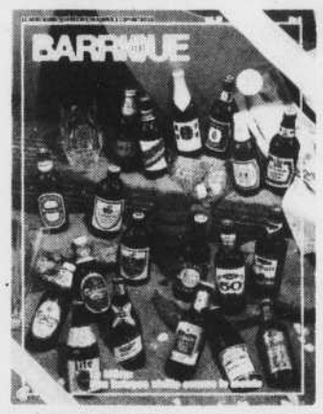
Kyoto : 3055, rue Mansfield, Montréal; (514) 849-8061; 560, Grande-Allée est, Québec; (418) 529-6141.

Dans les vignobles de Niagara — Une brochure récente, intitulée *Niagara : visite des vignobles et caves à vin*, indique l'emplacement des 10 caves vinicoles de la péninsule du Niagara, situées au centre des 9,800 hectares (24,000 acres) de vignobles de l'Ontario. On y trouve également une carte évocatrice et des détails sur les visites qu'on peut y faire. La brochure contient également des suggestions de restaurants où l'on peut terminer une journée d'exploration passée dans les environs de Niagara. Les vignobles du Niagara sont situés du côté de la péninsule qui longe le lac Ontario, de Hamilton à Niagara Falls jusqu'à Niagara-on-the-Lake. On peut se procurer la brochure *Niagara : visite des vignobles et caves à vin* en s'adressant à : Ontario Grape Growers' Marketing Board, P.O. Box 100, Vineland Station, Ontario, LOR 2E0.



Restaurant Le Piémontais
Cuisines italienne et française
Fermé le dimanche
1145A, rue de Bullion
Angle Durocher
Montréal
Réservations: 861-8122

Les Copines de Chine
cuisine du Szechuan
LUNCHEON
REPAS COMPLETS DE $5.95 à $10.50
Du Lundi au Vendredi
de 11:30h à 14:30h
TABLE D'HÔTE
Tous les soirs
REPAS COMPLET POUR $9.95
870, DE MAISONNEUVE EST
(LES ATRIUMS)
TÉL.: 842-8325



Vous souvenez-vous de votre dernière mauvaise bouteille?...
Évitez les surprises désagréables en lisant régulièrement la revue **La Barrique,** 40 pages de renseignements sur ce qui se passe dans le monde des vins et spiritueux. Interviews des directeurs des grandes maisons vinicoles européennes, dégustations, restaurants, recettes, nouvelles d'ici et d'ailleurs, le tout dans un style unique au Québec. Mais ATTENTION: on prend goût à **La Barique. Le seul guide québécois des vins et spiritueux depuis 13 ans.**
***Ce numéro:* Spécial bière**
En vente dans les succursales de la SAQ.

TÉLÉVISION

DIMANCHE

12h00

2 9 11 13 **LA SEMAINE VERTE**
Anim.: Yvon Leblanc. DOSSIER: les amandes de la Californie (film). — CHRONIQUE HORTICOLE: la greffe des rosiers: — COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ AGRICOLE avec Agnès Jarnuszkiewicz. — COURT SUJET: l'éthologie de la martre. (1h.)
3 **LORNE GREENE'S NEW WILDERNESS**
4 8 10 **BON DIMANCHE**
Anim.: Reine Malo. Chroniqueurs: Edward Rémy (les indiscrétions d'Edward), Francine Grimaldi (spectacles), Pierre Brousseau (cinéma), Mario Masson (disques) et Serge Grenier (magazines). (2h.)
5 6 **MEETING PLACE** (1h.)
5 **FOCUS**
7 **CINÉ-MIDI**
EN QUARANTAINE. (1h.30)
7 **WILD KINGDOM**
12 **UNTAMED WORLD**
ISLAND SURVIVORS.
22 **THIS WEEK WITH DAVID BRINKLEY** (1h.)
(SE) CHAPLIN: LES FEUX DE LA RAMPE

12h30

3 **ALICE**
5 **MEET THE PRESS**
7 **ELVIS PRESLEY SPECIAL** (1h.30)
8* **UNTAMED WORLD**
ISLAND SURVIVORS.
8 **COMMUNITY 8**
12 **QUESTION PERIOD**
99 **TÉLÉFILM** (1h.)
(FC) CAREFUL, HE MIGHT HEAR YOU

13h00

2 9 11 13 **JEUX D'ÉTÉ DU CANADA 1985**
Cérémonie d'ouverture des Jeux du Canada qui se déroulent à Saint-John au Nouveau-Brunswick. Comm.: Jean Pagé, Pierre Dufault, Gaston Potvin et Camille Dubé. (1h.30)
3 **WCAX SUNDAY MOVIE**
THE SACKETTS. (3h.)
5 6 **SPORTSWEEKEND**
De Saint-John, au Nouveau-Brunswick les cérémonies d'ouverture des Jeux d'été du Canada. Comm.: Sue Prestedge et Ted Reynolds. (2h.30)
5 **NORTHERN OUTDOORS**
8* 12 **CTV SPORTS SPECIAL**
PLAYER'S CHALLENGE TENNIS CHAMPIONSHIPS. — De Toronto, la finale (dames) du Challenge Player's. Comm.: Don Fontana et Peter Young. (3h. appr.)
8 **SUNDAY SHOWCASE**
COME SEPTEMBER. (2h.)
22 **FORUM 22**

13h30

5 **JOY OR GARDENING**
7 **CINÉ WEEK-END**
HELLO DOLLY. (2h.30)
22 **OUR TOWN**
99 **IMAGES D'HISTOIRE**

14h00

4 8 10 **CINÉ WEEK-END**
TEXAS, NOUS VOILÀ! (2h.)
5 **MRS. AMERICA PAGEANT** (2h.)
7 **ACTION MAKER**
THE WINNING FORMULA.
22 **THAT NASHVILLE MUSIC**
99 **L'ÎLE HEUREUSE** (1h.)

14h30

2 9 11 13 **COURT MÉTRAGE**
7 **MILLER SPIRIT OF DETROIT REGATTA**
22 **TALES FROM THE DARKSIDE**
(SE) VEUX-TU ÊTRE MON GARDE DU CORPS?
(FC) STAR TREK III: THE SEARCH FOR SPOCK

15h00

2 9 11 13 **PROPOS ET CONFIDENCES**
Victor Barbeau se raconte (dern. de 4). REPRISE.
7 **FOOTBALL HALL OF FAME FESTIVAL** (1h.)
8 **AT THE MOVIES**
Anim.: Gene Siskel et Roger Ebert.
22 **WILD KINGDOM**
99 **LIGNES DE VIE**

15h30

2 9 11 13 **RENCONTRES**
Inv.: Alberto Moravia, un des grands écrivains italiens. Sujet UN MORALISTE SANS DIEU. — Né à Rome en 1907, il domine les lettres italiennes. Il est l'auteur de récit, de témoignages et surtout de nombreux romans qui connurent tous les succès depuis plus de 50 ans. Ses livres: "Les Ambitions déçues, 1934" et "Moi et lui". REPRISE.
5 6 **SPORTSWEEKEND**
Du Cherry Hills Country Club à Denver, au Colorado, la ronde finale du tournoi de la PGA. (3h.30)
8 22 **P.G.A. TOURNAMENT**
Du Cherry Hills Country Club à Denver au Colorado, tournoi de golf de la P.G.A. (3h.30 appr.)

16h00

2 9 11 13 **FOOTBALL PROFESSIONNEL CANADIEN**
Au Stade McMahon de Calgary, les Stampeders reçoivent les Concordes de Montréal. Comm.: Pierre Dufault. Analyste: Pierre Dumont. Anim.: Camille Dubé. Statisticien: Robert Maillé. (2h.30 appr.)
3 7 **CBS SPORTS SUNDAY**
BOXING. — En direct du Hollywood Palladium, à Hollywood, en Californie, présentation de trois matches de boxe, l'un de catégorie poids mousse, opposant Paul Gonzales à Jose "Pulga" Torres, l'autre de catégorie poids moyen, opposant Frank Tate à Thomas "Mad Dog" Smith, et le dernier, de catégorie poids lourd, opposant Henry Tillman à Oscar Holman. Comm.: Gil Glancy, Sugar Ray Leonard et Tim Ryan. (2h.)
4 7 8 10 **SÉRIE GRAND PRIX INDY**
Cleveland, Ohio. Comm.: Michel Champagne et Jacques Duval.
5 **GREATEST SPORTS LEGENDS**
8* 12 **CFL' 85**
En direct du McMahon Stadium de Calgary, les Stampeders reçoivent les Concordes de Montréal. Comm.: Pat Marsden, Leif Pettersen et Bill Stephenson. (3h. appr.)

16h30

4 7 8 10 **SPORT MAG**
Anim.: Pierre Trudel. (1h.)
5 **NBC SPORTSWORLD**
THE GREAT COMMUNICATORS OF SPORTS. Anim.: Pete Axthelm et Bob Costas. — Les grands reporters sportifs de la radio et de la télévision. (1h.30),
99 **ÉMISSIONS-JEUNESSE**
(SE) INSPECTEUR GADGET
(FC) DRAW

16h52

99 **INTERMÈDE: VOLCANS ENDORMIS**

17h00

(SE) LA GRANDE ZORRO

17h15

99 **LES ÉNERGIES NOUVELLES**

17h30

4 7 8 **CHACUN CHEZ SOI**
Avec Ted Knight et Nancy Dussault.
10 **RUE ST-JACQUES**
Anim.: Claude Beauchamp.
15 17 30 **LES GRANDS TRAVAUX DE L'ARCHÉOLOGIE FRANÇAISE DANS LE MONDE**
THÈBES, CAPITALE D'EMPIRE. — Le rôle joué par le grand Temple de Karnak dans l'organisation pharaonique.

18h00

3 **CBS NEWS**
4 7 8 **VIDÉO STAR** (1h.)
5 **FOCUS**
7 **WWNY NEWS**
10 **ACTUALITÉ PLUS**
Anim.: Gilles Sénécal. (1h.)
15 17 30 **À LA RECHERCHE DES PAYS DE LA BIBLE**
LE LOUP DANS LA BERGERIE. — Le résultat des fouilles effectuées dans la bande de Gaza et quelques informations supplémentaires sur ce peuple redoutable.
99 **PIC ET POKE ET COLEGRAM**
Anim.: Georges Leclère.

18h15

(FC) STREETS OF FIRE

18h30

2 9 11 13 **COURT MÉTRAGE**
3 **THE MUPPET SHOW**
5 **NBC NEWS**
7 **CBS NEWS**
15 17 30 **MAYA L'ABEILLE**
99 **L'ALSACE GOURMANDE**

18h45

99 **LA MÉDECINE PAR LES PLANTES**

19h00

2 9 11 13 **TERRE HUMAINE**
Avec Jean Duceppe, Marjolaine Hébert et Sylvie Léonard. — Les jeunes du campus rencontrent des difficultés financières. REPRISE.
3 7 **60 MINUTES**
Avec Mike Wallace, Morley Safer, Harry Reasoner, Diane Sawyer et Ed Bradley. (1h.)
4 7 8 **MATT HOUSTON**
Avec Lee Horsley, Pamela Hensley et Lincoln Kilpatrick. (1h.)
5 6 **FRAGGLE ROCK**
5 **DISNEYLAND'S 30TH ANNIVERSARY CELEBRATION**
SPECIAL. Anim.: Drew Barrymore et John Forsythe. — Disneyland célèbre son 30e anniversaire. Inv.: Alabama, Julie Andrews, David Hasselhoff, Julian Lennon, Marie Osmond, the Pointer Sisters et Donna Summer. (2h.) REPRISE.
8* 8 22 **RIPLEY'S BELIEVE IT OR NOT**
Anim.: Jack et Holly Palance. — Jack Palance vérifie la légende voulant que l'on puisse flotter dans la mer Morte; une visite au National Severe Storms Forecast Center; rencontre avec un homme qui, malgré des vents d'une violente vélocité, parvient à se tenir debout; au Japon, on "crée" des vents violents afin de vérifier la construction des tours d'habitations. (1h.)
10 **BUCK ROGERS**
LES ÉVADÉS DU PUIT DE L'ENFER. (1h.)
12 **THE COSBY SHOW**
VANESSA'S NEW CLASS avec Tempestt Bledsoe et Bill Cosby. — Cliff réconforte sa fille qui n'as pas reçu de bonnes notes. REPRISE.
15 17 30 **L'OPÉRA SAUVAGE**
VOYAGE À JAVA. — Une visite à Java, cette île située dans l'archipel indonésien où hommes et bêtes vivent en parfaite harmonie. (1h.)
99 **TÉLÉ-SÉRIE**
CEUX QUI SE SOUVIENNENT: LES ENFANTS DE LA RÉPUBLIQUE, 1900-1914 (2e de 7). — Raoul Bénesse évoque les grandeurs et les servitudes du métier d'instituteur ainsi que la secousse que fut la séparation de l'Église et de l'État. (1h.)
(SE) LE BAL

19h30

2 9 11 13 **LES BEAUX DIMANCHES**
DE PARIS, AVEC AMOUR ET AMITIÉ. — Spectacle de Céline Dion enregistré à l'Olympia de Paris. Au programme: "D'Amour et d'amitié", "Mon ami m'a quitté" et "Mon rêve de toujours". On la suit tout au long de la journée de la "Première" en compagnie de madame Coquatrix, de son parolier Eddy Marnay et de son imprésario René Angélil. Avec la participation de Patrick Sébastien, humoriste et imitateur français. (1h.)
5 6 **THE BEACHCOMBERS**
WHEELER DEALER. — Pat O'Gorman tente de se faire un peu de pognon, geste qui aura des conséquences plutôt graves. REPRISE.
12 **IN SESSION**
MICHAEL JOHNSON/RANDY GOODRUM. — Michael Johnson a écrit les chansons "Bluer than Blue" et "Almost Like Being in Love". Le chanteur Randy Goodrum est considéré comme le "Jimmy Webb" des années 80.

20h00

3 7 **MURDER, SHE WROTE**
Avec Angela Lansbury et William Window. — Jessica assiste aux funérailles d'un ami. Le service est interrompu par l'arrivée de Carl Mestin qui annonce aux parents et amis du défunt que c'est lui et non pas la fille du disparu qui héritera du ranch. (1h.) REPRISE.
4 7 8 10 **R.S.V.P.**
DANCE MUSIC. Anim.: René Simard. Inv.: Nanette Workman, Robert Leroux, Andrea Parro, Jean Nichol, Belgazou, Nancy Martinez et Allan Harris. (1h.) REPRISE.
5 6 **SEEING THINGS**
EYE IN THE SKY (1ère de 2) avec Louis Del Grande, Martha Gibson et Janet-Laine Green. — Louie a renoncé au journalisme. Il a failli perdre la vie lorsque l'hélicoptère à bord duquel il avait pris place a été abattu. (1h.) REPRISE.
8* 12 **KNIGHT RIDER**
Avec David Hasselhoff. (1h.)
8 22 **THE ABC SUNDAY NIGHT MOVIE**
THE ELECTRIC HORSEMAN. (2h.30)
15 17 30 **LA MEMOIRE DU PEUPLE NOIR**
LA VOIX JAMAIQUAINE. — La Jamaïque est l'une des îles des Caraïbes où les racines africaines sont demeurées très fortes et où une musique adaptée à la vie locale chante les thèmes propres du pays. (1h.)
99 **JEUX DE BANDES**
Anim.: Chantal Gallia. — Deux équipes d'élèves des cours d'art dramatique s'opposent dans des jeux portant sur le cinéma.
(FC) CAREFUL, HE MIGHT HEAR YOU

20h30

2 9 11 13 **LE TÉLÉJOURNAL**
99 **TÉLÉFILM**
DEMAIN IL FERA BEAU avec Daniel Mellier, Christian Grosrichard et Benoist Bruner. — Jacques 40 ans, est de passage à Paris, hébergé dans une chambre de bonne par un ami, Olivier. Ratant son train, il revivra pendant deux jours et deux nuits la guerre d'Algérie. (1h.)

20h50

2 9 11 13 **LES BEAUX DIMANCHES**
L'HISTOIRE DES INVENTIONS: INVENTER POUR INVENTER. — L'homme a inventé les moyens de tuer son prochain à peu près au même moment où il s'efforçait d'inventer les moyens de survivre. (1h.)

21h00

3 7 **CRAZY LIKE A FOX**
Avec George Clooney, John Rubinstein et Jack Warden. — Skip est victime d'un coup monté. Il est accusé de meurtre. Harry tente de prouver son innocence. (1h.)
4 7 8 10 **CINÉMA DU DIMANCHE**
LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE. (1h.30)
5 6 **A PLANET FOR THE TAKING**
THE ULTIMATE SLAVERY. Anim.: David Suzuki. — La technologie domestiquera-t-elle l'homme? (1h.) REPRISE.
5 **NBC SUNDAY NIGHT AT THE MOVIES**
HER LIFE AS A MAN. (2h.)
8* 12 **SCARECROW AND MRS. KING**
THE THREE FACES OF EMILY avec Bruce Boxleitner et Kate Jackson. — Un agent anglais se joint à Lee pour contrecarrer les projets d'un industriel. Ce dernier n'hésite pas à se servir d'Amanda pour voler les plans d'un avion de combat américain. (1h.) REPRISE.
15 17 30 **LE PRISONNIER**
J'AI CHANGÉ D'AVIS (10e partie). Avec Patrick McGoohan. — On tente de changer les idées du "prisonnier" à l'aide d'ultra-sons et de narcotiques. (1h.)
(SE) PROGRAMME DOUBLE:
TANK.ET:LA MAÎTRESSE FEMME.

21h30

99 **GEORGES-EMMANUEL CLANCIER**
L'ÉCRITURE DES JOURS. Anim.: Jacques Trefouel et Jean-Claude Raspiengas. — Portrait de l'écrivain Georges-Emmanuel Clancier, né en 1914, qui a écrit une dizaine de romans, des poésies, des critiques et des essais. (1h.)

21h50

2 9 11 13 **LES BEAUX DIMANCHES**
BERNARD LEFORT OU L'AMATEUR D'IMPRUDENCES. — Portrait de Bernard Lefort, baryton, qui a chanté à l'Opéra de Paris et qui fit une carrière internationale. Cette émission fut réalisée en 1980 au moment de sa nomination au poste de directeur de l'Opéra de Paris. (1h.)

22h00

3 7 **TRAPPER JOHN, M.D.**
Avec Georges Harrison et Pernell Roberts. — J.T. découvre que les épouses de deux patients se ressemblent de façon étonnante. (1h.) REPRISE.
5 6 **MUSIC CANADA**
JEUNESSES MUSICALES (1ère de 4). — L'Orchestre du Montréal Métropolitain, sous la direction de Boris Brott, exécute "Summertime" (Porgy and Bess), "Somewhere" (West Side Story), "Elégie" de Massenet, le 1er mouvement du Concerto pour violoncelle de Dvorak, "L'homme de La Mancha", "Il Balen del Suo Sorriso" (Il Trovatore) et "L'Hymne au Printemps" de Félix Leclerc. (1h.)
8* 12 **W5**
Anim.: Helen Hutchinson, Jim Reed, Dennis McIntosh et Bill Cunningham. — La vie après la mort; une incursion dans l'univers de la sécurité organisée; les dangers que représente la consommation de poissons contaminés pour la santé. (1h.)
15 17 30 **L'AMOUR HANDICAPÉ**
Quatre handicapés tentent de surmonter leur handicap le plus fort, l'isolement humain. Pour y arriver, ils organisent des rencontres et recherchent ensemble des solutions à l'intérieur d'un groupe auquel participent également des personnes non handicapées. (2h.)
(FC) LONELY HEARTS

22h30

4 7 8 10 **MAINTENANT**
Anim.: Solange Morency. SUJET: l'environnement (2e de 2).
8 22 **FOUL-UPS, BLEEPS AND BLUNDERS**
Anim.: Steve Lawrence et Don Rickles.
99 **LIGNES DE VIE**
JULIEN. — Un portrait de Julien Carasco dont la personnalité est caractérisée par un singulier mélange entre l'exercice rigoureux de son métier de maçon et la puissance de sa force de voyance.

22h50

2 9 11 13 **LES NOUVELLES DU SPORT**

23h00

3 **CBS SUNDAY NEWS**
4 7 8 10 **LES NOUVELLES TVA**
5 6 **THE NATIONAL**
5 **CHAMPIONSHIP WRESTLING** (1h.)
7 **WWNY NEWS**
8* 12 **CTV NATIONAL NEWS**
8 **TV8 NEWS**
22 **ABC WEEKEND REPORT**

23h05

2 9 11 13 **PRÉSENTATION DU CINÉ-CLUB**
Anim.: Richard Gay.

23h10

2 9 11 13 **CINÉ-CLUB**
EN GAGNANT MON PAIN. (1h.40)

23h15

3 **STAR TREK**
Avec William Shatner. (1h.)
5 6 **NEWSWATCH**
7 **CBS NEWS**
8 **ABC WORLD NEWS**
22 **NEWSCENTER 22**
99 **PRÉLUDE À LA NUIT**
James Galway, à la flûte, et Phillip Moll, au clavecin, interprètent la "Sonate en mi mineur" de Bach.

23h20

4 7 8 10 **LES SPORTS**

23h21

12 **PULSE**

23h23

8* **SPORTSLINE**
Avec Dan Seguin.

23h25

22 **JIM BAKKER** (1h.)

23h30

4 8 10 **CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE**
LE CHAT CROQUE LES DIAMANTS. (2h.15)
7 **BON DIMANCHE** (2h.) Voir 10 , 12h00
7 **ST. ELSEWHERE**
RED, WHITE, BLACK AND BLUE. — Westphall renoue avec un médecin de la Maison Blanche. Ehrlich signale à la police une mère qu'il soupçonne de molester son enfant. (1h.)
8 **ABC SPORTSBEAT**
99 **LE JOURNAL**
(FC) MALIBU HIGH

23h35

8* **QUESTION PERIOD**

23h41

6 **ALFRED HITCHCOCK HOUR** (1h.)

00h00

5 **THE DUKES OF HAZZARD** (1h.)
8 **LATE SUNDAY NIGHT MOVIE**
LUCKY ME. (1h.30)
12 **CINEMA 12**
BIRDMAN OF ALCATRAZ. (2h.50)

00h05

8* **LATE NIGHT MOVIE**
CAN'T STOP THE MUSIC. (2h.22)

00h30

7 **AT THE MOVIES**
Anim.: Gene Siskel et Roger Ebert.

01h00

(SE) MONSIEUR MAMAN
(FC) FANTASTICA

01h30

8 **TV8 NEWS**

02h50

12 **THE PRISONER**

03h00

(SE) TANK
(FC) DANIEL

03h50

12 **THE WALTONS** (1h.)

04h50

12 **HOTEL**

2 **CBFT 2 noir**
3 **WCAX 3 blanc**
4 **CFCM 4 noir**
5 **CKMI 5 noir**
6 **WPTZ 5 blanc**
7 **CBMT 6 noir**
8 **CHLT 7 noir**
7 **WWNY 7 blanc**
8 **CHEM 8 noir**
8* **CJOH 8 noir** avec '*'
8 **WMTW 8 blanc**
9 **CKSH 9 blanc**
10 **CFTM 10 noir**
11 **CBVT 11 noir**
12 **CFCF 12 noir**
13 **CKTM 13 noir**
15 **CIVQ 15 noir**
17 **CIVM 17 noir**
22 **WVNY 22 blanc**
30 **CIVO 30 noir**
57 **WCFE 57 blanc**
99 **TVFQ 99 noir**
(SE) super ecran
(FC) first choice

TOURISME

SUR LE POUCE

ISABELLE PATRY

■ De bleu, de blanc, de rouge

Tous les appareils réactés de Quebecair arboreront désormais les nouvelles couleurs de la compagnie, y compris les tarifs. Ainsi, le tarif « Bleu » constitue le tarif économique de base. Le tarif « Blanc » permet une réduction de 25 % aux conjoints et aux enfants de 12 à 21 ans voyageant sur le même vol, aux groupes de 10 personnes et plus, aux personnes de l'âge d'or ainsi que sur l'achat d'un forfait (tarif IT) d'un grossiste reconnu par Quebecair. Le tarif « Rouge » accorde une réduction de 50 % pour les enfants de deux à 11 ans; cette réduction s'applique également sur les vols de « correspondance-vacances » pour les passagers demeurant en région et désirant se rendre à Montréal, Québec ou Toronto pour prendre un vol nolisé international de Quebecair; sur un vol aller et retour dont la réservation est faite au minimum 14 jours avant le départ, pour un séjour incluant au moins un dimanche et au plus 180 jours; aux personnes de l'âge d'or, en réservant au moins sept jours avant le départ. Ce dernier tarif s'applique à un nombre déterminé de places, variable selon les jours et les heures, sur tous les vols du réseau régulier du transporteur.

■ Croisières placées sous le thème du ciel

Sun Line Cruises a choisi de souligner l'avènement de la comète Halley en 1986. Pour ce faire, toutes les croisières ont été placées sous le thème du ciel et accueilleront à leur bord des orateurs de marque. Astronomie, observation du ciel, environnement, histoire de la science, météorologie, exploration moderne, histoire naturelle, navigation, océanographie et archéo-astronomie compteront parmi les sujets traités. Au programme du *Solaris* : l'Amazonie jusqu'à Manaus au Brésil, le Yucatan, le carnaval de Rio et une croisière transatlantique jusqu'en Grèce. L'*Oceanis* se réserve pour sa part les Antilles, l'Amérique du Sud jusqu'à Belém et une croisière transatlantique jusqu'à Palma de Majorque. Pour plus de détails sur les dates, itinéraires et prix, consultez votre agent de voyages.

■ Les rencontres à Montréal de Via Rail

À l'occasion des expositions de Ramsès II et Picasso, Via Rail a conçu des forfaits spéciaux combinant le train, l'hébergement et l'entrée à l'une des deux expositions. Trois hôtels de Montréal participent à ce programme : le centre Sheraton, le Grand Hôtel et le Reine-Élizabeth.

L'hébergement pour une nuit coûte $ 41 sur semaine et $ 39 la fin de semaine au centre Sheraton; $ 44 et $ 37.50 au Grand Hôtel, et $ 44 et $ 39 au Reine-Élizabeth. À cela s'ajoutent les tarifs ferroviaires, selon le point de départ et la catégorie choisie, et le prix d'entrée aux expositions, soit $ 4.50 pour Ramsès II et $ 6 (incluant $ 1 pour les frais de service) pour Picasso. Pour renseignements et informations, consultez votre agent de voyages ou communiquez avec Via Rail : à Montréal, (514) 871-1331; à Québec, (418) 692-3940; à Ottawa, (613) 238-8289; partout ailleurs au Québec, (800) 361-5390.

■ « Embraye 85 »

Hull tiendra son festival international de la bicyclette du 5 au 11 août. Toutes les roues y sont invitées : unicycles, vélos de course, véhicules à propulsion humaine, vélos de montagne, tricycles et *velocross* sur les pistes cyclables de l'Outaouais. Des bourses et des prix totalisant quelque $ 20,000 seront remis aux compétiteurs. Divers circuits touristiques et compétitions composent le programme de ce festival. Pour renseignements sur l'hébergement, la restauration, le camping et les pistes cyclables de la région, on s'adresse à l'Association touristique de l'Outaouais (C.p. 2000, succ. B, Hull, J8X 3X2); tél. : (819) 778-2222. En communiquant avec le Festival international de la bicyclette (25, rue Laurier, Hull, J8X 3Y9; tél. : (819) 778-3406), on peut obtenir un programme officiel et des détails sur les différentes courses.

■ Jonquière, pour des séjours d'une nuit

Le Bureau de tourisme de Jonquière met à votre disposition une série de six différents circuits lors de votre passage dans la région : une croisière sur le Saguenay à bord de *La Marjolaine*, huit heures, $ 25 par personne; une croisière sur le lac Saint-Jean à bord de *La Tournée*, huit heures, $ 20 par personne; La tournée du Saguenay, quatre heures, $ 9 par personne ; la tournée du Lac-Saint-Jean, huit heures, $ 20 par personne incluant les entrées aux sites visités; la tournée culturelle, quatre heures, $ 10.50 par personne; et la tournée industrielle, quatre heures, $ 8 par personne. Des forfaits de plein air sont également disponibles avec CÉPAL (aventure, auberge, chasse et pêche). Pour de plus amples détails : Line Théberge, au Bureau de tourisme, C.p. 1220, Jonquière, G7S 4K8; tél. : (418) 548-4691.

■ Changer d'air à la Vigie

Au lac Saint-Joseph de Portneuf, la Vigie propose des séjours vacances de fin de semaine et à la semaine. Au programme des activités : voile, planche à voile, apnée, water-polo, descente de rivière, pédalo, observation des oiseaux, hébertisme... Les tarifs comprennent l'hébergement, les repas, l'animation et l'équipement pour les différentes activités. Les week-ends se détaillent à partir de $ 80 par personne en occupation double. Les séjours d'une semaine, qui débutent le dimanche en soirée, sont de $ 202 par adulte en occupation double. Pour réservations et renseignements : (418) 875-2727.

Lorsque la canicule frappe

En croisière autour de Manhattan

JANE HARRISON

NEW YORK (PC) — Lorsque la canicule frappe, que le trafic est trop intense et que la pollution s'appesantit sur New York, le touriste désireux d'éviter la cohue peut quand même admirer Manhattan. Il n'a qu'à emprunter le bateau.

Manhattan, on l'oublie trop souvent, est une île. Le transporteur maritime Circle Line, opérant à partir du quai 83, à quelques quadrilatères de Broadway, offre des excursions de trois heures et demie autour de cette île pour $ 9.50 seulement. Huit bateaux de croisière doublement pontés, chacun pouvant accueillir jusqu'à 600 passagers, quittent le quai à intervalles réguliers, durant la journée, d'avril à novembre.

Des voies d'eau qui encerclent Manhattan, on peut apercevoir parfaitement les cinq banlieues de New York — toutes à l'exception d'une seule sont également construires sur des îles — ainsi que 20 ponts imposants, d'innombrables édifices et monuments de grande renommée et certains districts que le touriste évite habituellement, même s'ils font partie de la vie new-yorkaise.

M. Ken Brauer, ancien comédien de carrière, est aujourd'hui guide à bord de ces bateaux de croisière. Grand et fortement charpenté, il se tient à la proue du premier pont pour décrire l'environnement aux touristes. D'une voix profonde teintée d'un humour qui ne se dément jamais, il attire l'attention de son entourage sur les principaux édifices de la ville et parsème son discours d'innombrables anecdotes et blagues typiquement new-yorkaises.

Il admet que son employeur lui avait donné un scénario à respecter dans ses descriptions mais qu'il a choisi de le transmettre de façon très personnelle. Il s'efforce également de se faire comprendre au mieux des nombreux touristes français et allemands qui ne parlent pas l'anglais.

Sur le pont supérieur, qui n'est qu'à moitié couvert, les passagers bénéficient d'une brise rafraîchissante et ont une vue imprenable sur les gratte-ciel de la ville. Quittant le quai pour son périple de 55 kilomètres, le navire se dirige vers le sud, sur le fleuve Hudson. Dès le départ, les passagers ont une vue prenante sur Greenwich Village derrière lequel se détachent les tours jumelées de 110 étages du World Trade Center et le légendaire Empire State Building.

Le navire côtoie ensuite la statue de la Liberté et l'île Ellis où 16 millions d'immigrants, y compris Bob Hope, Albert Einstein et Irving Berlin, ont pour la première fois foulé le sol américain, entre 1892 et 1954. À l'extrémité sud de l'île, le guide rappelle que c'est à cet endroit qu'a débuté la colonisation des États-Unis. En 1624, des colons hollandais achetaient l'île aux Indiens pour la somme de $ 24.

Le navire remonte ensuite l'East River et passe devant l'impressionnant quartier général de l'Organisation des Nations unies, puis devant Gracie Mansion, résidence officielle du maire de la métropole américaine.

Enfin, le navire emprunte la rivière Harlem et passe rapidement devant le quartier du même nom où d'innombrables taudis voisinent des maisons d'appartements de luxe. C'est là, également, que le stade des Yankees accueille annuellement des millions de visiteurs attirés par d'innombrables spectacles.

Après avoir contourné l'extrémité nord de l'île, densément boisée à la surprise des touristes, le bateau de croisière remonte enfin le Hudson, côtoyant de nombreux yachts luxueux. Passant devant l'île de Staten, Brooklyn et Queens, le bateau navigue sous de nombreux ponts célèbres et au-dessus de plusieurs tunnels.

Très peu connues, ces croisières attirent depuis quelques années un grand nombre de touristes et, dit-on, presque autant de New-Yorkais désireux pour quelques heures de fuir la vie trop intense de leur milieu.

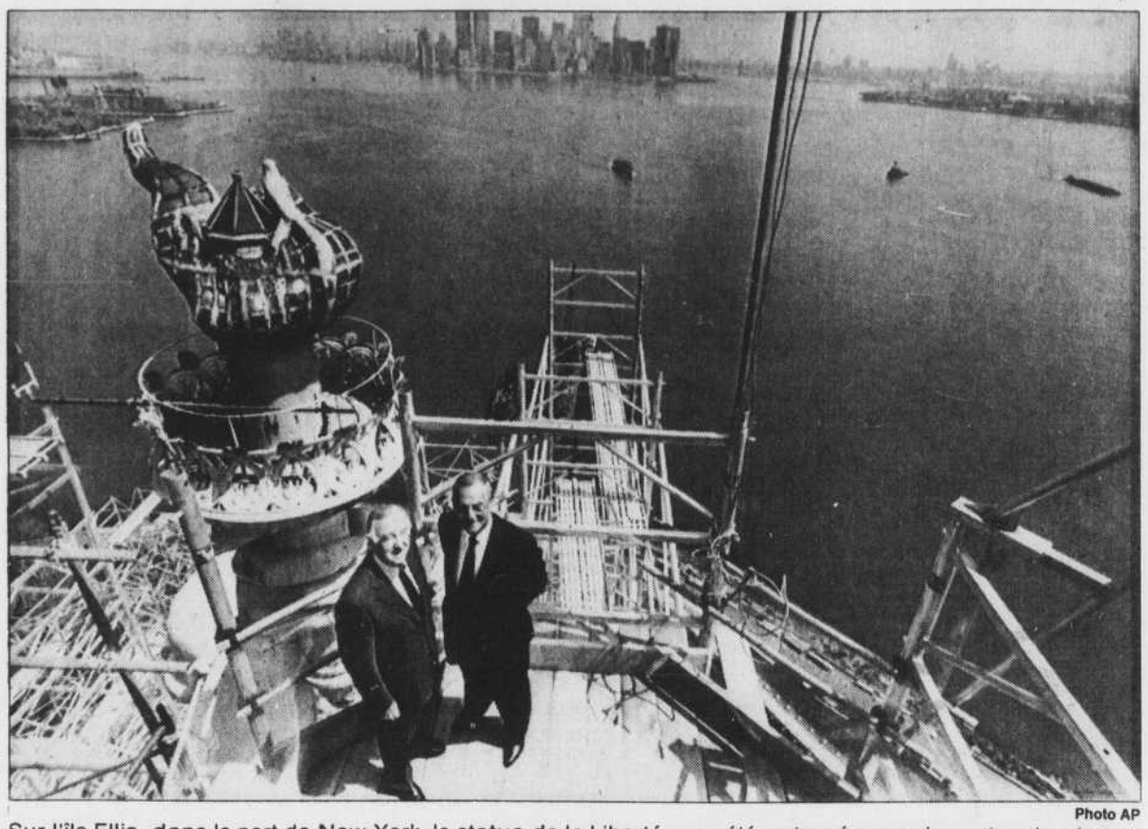
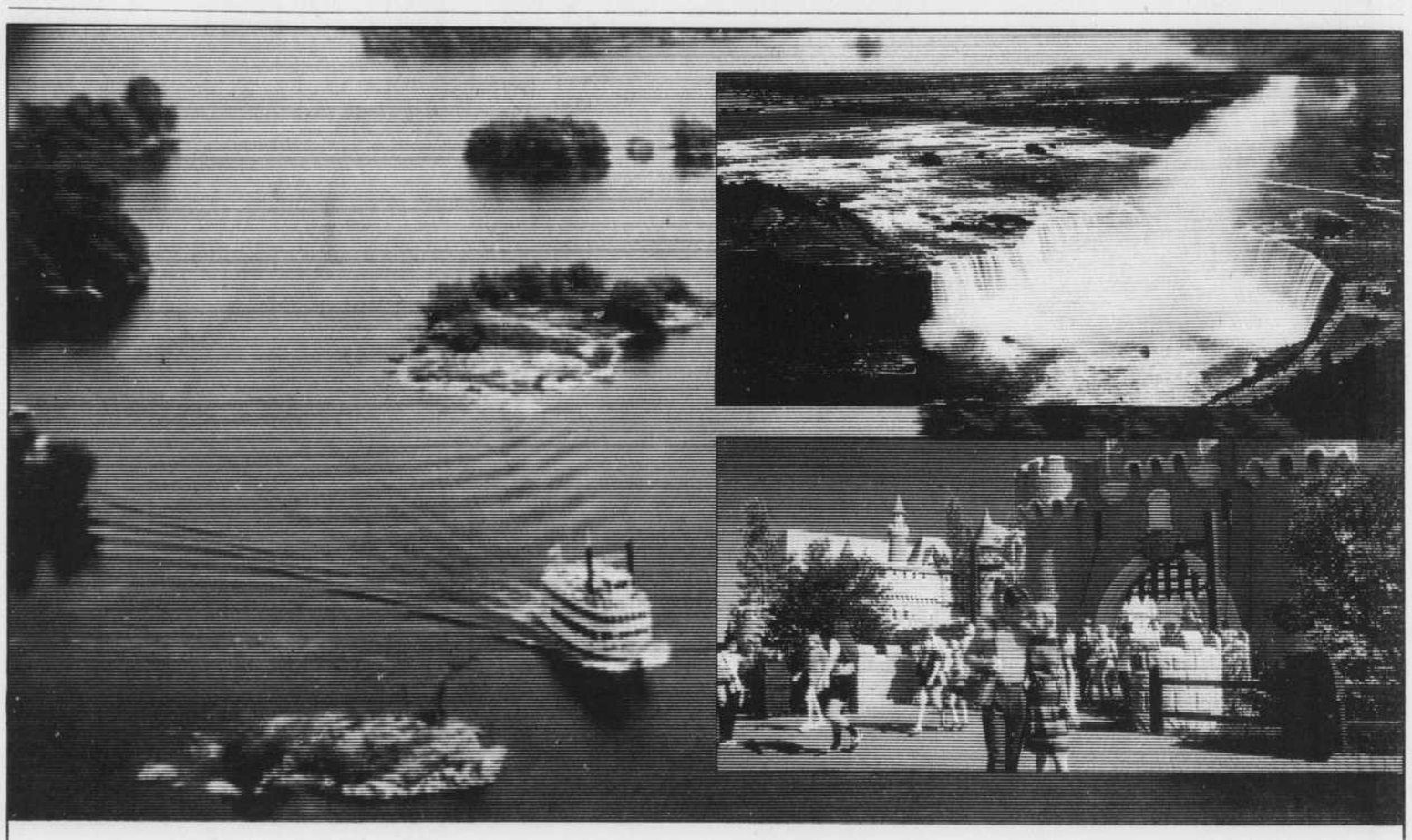


Photo AP

Sur l'île Ellis, dans le port de New York, la statue de la Liberté aura été restaurée pour le centenaire de son érection, en 1986.



La magie des mini-vacances avec les ESCAPADES VIA Rail.

La découverte des Mille-Îles... Le spectacle des chutes du Niagara... Le monde de plaisirs du Canada's Wonderland! Évadez-vous avec une ESCAPADE VIA Rail. Ces mini-vacances sont seulement trois exemples d'une gamme d'idées que vous offre VIA Rail pour l'été. Chacune comprend le voyage en train aller et retour, en voiture-coach, l'hôtel de première classe pour les excursions de plus d'une journée et des billets pour assister à des événements spéciaux (sauf pour les chutes du Niagara).
Dans le train VIA, vous relaxerez dans un siège confortable, profiterez de l'espace prévu pour vos jambes et apprécierez la vue panoramique qu'offrent les fenêtres. Vous voyagerez dans un monde de confort et de détente.
Réservez dès maintenant votre ESCAPADE VIA Rail en communiquant avec votre agent de voyages ou avec VIA Rail, 24 heures par jour, au **871-1331.**
Les escapades VIA Rail, des moments de rêve offerts toute l'année.

De Montréal à:	À partir de
Mille-Îles (Excursion d'une journée)	**49,00$**
Chutes du Niagara	**127,00$**
Canada's Wonderland	**126,95$**

Prix minimum par personne. Comprend le transport aller et retour en voiture-coach et une nuit à l'hôtel pour les excursions de plus d'une journée (occupation double). Les prix sont sujets à changement sans préavis et peuvent varier selon l'hôtel, les activités choisies et la date de départ. Renseignez-vous sur les économies que vous pouvez faire grâce au tarif Ambassadeur et au tarif de groupe.

VIA

Permis du Québec

Venez vivre la magie des voyages en train.*

*Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc.



SPÉCIAUX SUR SEMAINE
À L'AUBERGE DU LAC BROME
AUBERGE
• 1 nuit et petit déjeuner
salle de bains privée 25$
salle de bains partagée 20$
• 2 nuits et petits déjeuners
salle de bains privée 40$
salle de bains partagée 30$
* Tous les tarifs sont par personne, en occupation double, du lundi au jeudi seulement.
LAC BROME
POUR RÉSERVATIONS 514-243-5755

SPÉCIAL 2 POUR 1
APPRENEZ LA PLANCHE À VOILE EN SEULEMENT 3 HEURES!
Leçons individuelles, familiales ou de groupes, pour tous les niveaux.
Ce coupon donne droit à 2 personne de recevoir un cours de planche à voile de 3 heures pour le prix d'un seul. (Épargnez 55$)
Valide sur semaine seulement, jusqu'au 30 août 1985.
Windsurf Lac Brome
Une division de Windsurf Montréal & Surf Tech.
Autoroute des Cantons de l'Est, Sortie 90
Route 243 Sud, Lac Brome
Montréal 482-0261
Lac Brome 1-243-0504

Les Canadiens aiment-ils toujours New York ?

ANDY DANZO

ALBANY (AP-PC) — Les promoteurs touristiques sont anxieux de découvrir si leurs campagnes publicitaires, du moins l'espèrent-ils, ont réussi à ranimer l'affection des vacanciers canadiens pour l'État de New York.

Certains hôtels et centres touristiques offrent des rabais aux Canadiens pour leur faire oublier qu'ils perdent quelque 27 *cents* sur chaque dollar lorsqu'ils franchissent la frontière en direction sud. En plus, l'État et plusieurs associations touristiques ont accru sensiblement leur publicité au Canada.

« Nous avons l'impression que l'été actuel sera considérablement meilleur, au niveau touristique, que l'été précédent, du moins si nous jugeons par le nombre de demandes de renseignements que nous recevons et par le trafic à la frontière », affirme Mme Doris Herwig, directrice du service du tourisme du comté de Warren.

D'autres sont toutefois moins optimistes. « La situation est à peu près la même que l'an dernier : nous ne voyons plus autant d'automobiles immatriculées au Canada », de dire Mme Laurie Beatty, directrice de la Chambre de commerce de Saranac Lake, à quelque 120 kilomètres à l'ouest du lac Champlain.

Les voyageurs canadiens ont depuis toujours été une mine d'or pour l'industrie touristique new yorkaise, représentant près de la moitié des vacanciers à fréquenter des régions telle celle de Lake George, au sud du lac Champlain. Au cours des dernières années, toutefois, le fossé qui n'a cessé de se creuser entre les deux monnaies nationales a provoqué une hausse du coût des vacances outre-frontière.

C'est la raison pour laquelle certains commerces ont commencé à accepter le dollar canadien au pair.

Ainsi, le dollar canadien ne valant qu'environ 74 *cents* US, le Canadien qui achète $ 100 de marchandises ou de services ne doit en réalité débourser que $ 74 US aux commerçants qui acceptent notre devise au pair.

Certains établissements de Lake Placid offrent les mêmes avantages, rappelle Mme Kady Kinsella, directrice de la Chambre de commerce de l'endroit. « Ces maisons commerciales offrent généralement de tels rabais pour une période d'une seule semaine, afin de tester le marché. Je crois que toute l'industrie new-yorkaise du tourisme est à se livrer à des expériences, à l'heure actuelle. »

Selon elle, les commerçants subissent des pertes de revenus considérables en acceptant le dollar canadien au pair.

« Il est difficile de faire une telle offre quand nos deux devises sont séparées par un tel écart, explique M. Donald Krone, porte-parole des services touristiques de Lake Placid. Un tel rabais est également très difficile à justifier aux yeux des New-Yorkais et des autres visiteurs qui ne viennent pas du Canada. »

Ces offres sont pourtant très bien accueillies par le secrétariat au Commerce de l'État qui, au cours des derniers mois, a multiplié les campagnes publicitaires du type *« I love New York »* dans le régions de Montréal et de Toronto.

M. Bern Rotman, porte-parole du secrétariat, affirme que l'État fait même pression auprès des commerçants pour qu'ils soient accueillants à l'endroit des Canadiens. « Il est faux de croire que la différence entre nos deux devises rend particulièrement attrayantes des vacances au Canada pour les Américains alors que les Canadiens doivent prévoir des coûts plus élevés aux USA. Plusieurs établissements américains offrent des rabais aux Canadiens alors que de nombreux hôtels canadiens ont soudainement augmenté leurs tarifs. D'une certaine façon, en tenant compte de ces facteurs, on peut dire que nos devises sont de valeur sensiblement égale. »

Ainsi, l'*« Adirondack Regional Promotion Group »*, qui regroupe des agences touristiques de sept comtés des Adirondacks, a accru sensiblement sa publicité au Canada. Celle-ci a représenté environ le tiers du budget de $ 165,000 consacré à cette promotion, l'an dernier.

« Nous tentons d'expliquer aux Canadiens que, même si leur devise est moins forte, notre essence est moins chère, nos cigarettes sont moins chères, la majorité de nos hôtels sont moins chers et votre scotch vous coûtera beaucoup moins qu'au Canada », de dire un porte-parole.

Jusqu'à maintenant, certains parlent d'une stagnation décourageante du tourisme canadien dans ces régions.

Une enquête dans la région de ski de Lake Placid - Whiteface Mountain, l'hiver dernier, a démontré que de 12 % à 15 % seulement de la clientèle était canadienne, à peu près le même pourcentage que l'année précédente. Les Canadiens y étaient toutefois beaucoup plus nombreux il y a 20 à 25 ans.

Dans la région de Saranac Lake, par ailleurs, la désaffection chronique des touristes canadiens a obligé les responsables à tourner leur attention vers les vacanciers de la Nouvelle-Angleterre et du Midwest.

À Lake Placid, affirme Mme Kinsella, toute publicité au Canada pourrait être annulée, l'an prochain, si les campagnes de promotion actuelles ne donnent pas les résultats escomptés.

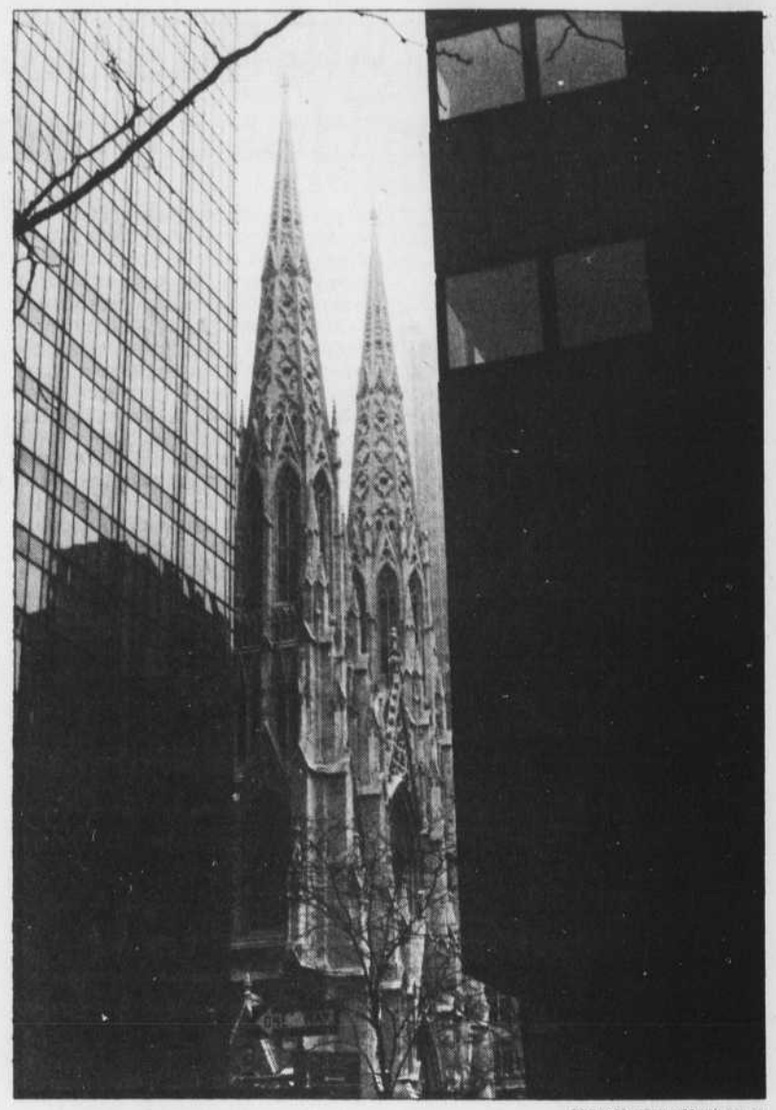


Photo Monique Nuytemans

La cathédrale Saint-Patrick.

Le saviez-vous ?

Selon le Bureau américain du recensement, 34 % environ des chômeurs ont voté en 1982, contre 27 % en 1978.

◆

Bien que ne présentant généralement pas de menaces sérieuses pour la santé, les piqûres de moustiques et de puces sont ennuyeuses. Il est possible d'y remédier en prenant de la vitamine B-1, selon le Dr John Green, du Centre hospitalier universitaire de Rochester. La vitamine est secrétée par les glandes sudoripares et dégage une odeur imperceptible à l'homme, mais désagréable et gênante pour les insectes, a-t-il dit.

◆

L'Autriche a accepté plus d'un million de réfugiés depuis 1956. Ils venaient principalement d'Europe orientale et la plupart sont repartis s'installer dans d'autres pays d'Occident.

◆

L'univers visible augmente à chaque seconde d'un volume égal à celui de la galaxie de la voie lactée.

◆

Mme Récamier, amie fidèle de Chateaubriand, fut une des premières Françaises à souscrire une assurance sur la vie, selon le Centre de documentation et d'information de l'assurance. Victor Hugo lui-même en souscrit une, en 1840, à l'âge de 38 ans : il versait une prime annuelle de $ 100 pour une assurance « mixte » au titre de laquelle il devait toucher, par la suite, un capital de $ 3,500.

◆

Sans les plantes qui se reproduisent par pollinisation, les étalages des marchands de fruits et légumes seraient essentiellement occupés par des pommes de terre, des oignons, des bananes et autres plantes qui se reproduisent asexuellement.

◆

Le *Mahabharata*, présenté au festival d'Avignon dans le cadre de l'année de l'Inde, est une pièce indienne composée il y a 2,000 ans. Elle compte 90,000 vers et c'est le plus long poème de la littérature mondiale. Elle mêle la théologie, l'art de gouverner et une lutte dynastique.

PARIS 299$ Aller simple 150$
Location de voiture Achat-Rachat
VIENNE 699$ MEXICO 399$
ATHÈNES à partir de 700$ aller-retour
SUPER SPÉCIAL
Allez en Europe sur le Queen Elizabeth
À DEMI-PRIX
SPÉCIAUX DE DERNIÈRE MINUTE
Meilleurs tarifs aériens pour toutes les destinations
Appelez immédiatement n'importe quand
La Billetterie
2021 Peel — 282-1022 Permis du Québec

New York
89$ par personne base 4
3 jours 2 nuits à l'Hôtel Stanford
109$ par personne base 2
Fête du Travail
du 30 août au 2 septembre
Action de Grâce
du 11 au 14 octobre
Le prix comprend:
• Transport en autobus aller-retour Montréal/New York
• L'hébergement pour 2 nuits à l'hôtel
• Les services d'un représentant Tourbec sur place
• La manutention des bagages, les taxes et frais de services à l'hôtel
Tourbec Montréal
535 Est, rue Ontario 288-4455
3506, av. Lacombe 342-2961
Tourbec Sherbrooke
29 Ouest, rue King 563-4474
Détenteur d'un permis du Québec

Faites connaissance!



Quelques jours de découvertes

Oubliez tout: le bureau, la maison, la routine, le train-train quotidien...
Faites connaissance!
Quelque part, tout près de vous, la vie trépidante des villes vous attend... à peu de frais.

Pays-de-l'Érable
2 nuits, incluant petit déjeuner, déjeuner, dîner et un billet pour une représentation donnée par le théâtre d'été de la région.
À compter de par personne (occupation double) 91$
3 nuits, incluant petit déjeuner et une visite guidée de la ville de Québec.
À compter de par personne (occupation double) 115$

Québec
1 nuit, incluant un tour guidé de trois heures du Vieux Québec.
À compter de par personne (occupation double) 45$
2 nuits, incluant 2 petits déjeuners et une visite guidée de la région de Québec.
À compter de par personne (occupation double) 97$
2 nuits, incluant 2 petits déjeuners et une promenade en calèche dans le Vieux Québec.
À compter de par personne (occupation double) 96$

2 nuits, incluant 2 petits déjeuners et 1 dîner.
À compter de par personne (occupation double) 100,50$
2 nuits, incluant 2 petits déjeuners.
À compter de par personne (occupation double) 74,50$
1 nuit, incluant 1 petit déjeuner et 1 billet de théâtre.
À compter de par personne (occupation double) 49,50$

Estrie
2 nuits, incluant petit déjeuner, dîner, brunch et billet de théâtre.
À compter de par personne (occupation double) 143$
1 nuit, incluant petit déjeuner, dîner gastronomique et billet de théâtre.
À compter de par personne (occupation double) 49,50$

Pour plus de renseignements, composez sans frais le
873-2015
(région de Montréal) ou le
1-800-361-5405
(ailleurs au Québec)
et demandez le ou la téléphoniste 812
ou écrivez à:
TOURISME QUÉBEC (812)
Ministère du Tourisme
C.P. 20 000, Québec (Québec)
G1K 7X2
Nous nous ferons un plaisir de vous faire parvenir le Guide des forfaits... gratuitement.

Au Québec, on découvre
C'EST RECONNU
Québec

TOURISME

RETOUR D'URSS :
★ Si près des choses et si loin des êtres

Suite de la page 25

À PEINE le temps que s'adapte l'oeil et c'est déjà Leningrad la belle, où l'Europe italienne et française vous fait tout oublier de la sévère architecture d'après-guerre. Ici, Novosti laisse jouer le charme à plein, et oublie le travail. Racines obligent, il y a un temps pour Pierre le Grand et Catherine II la Grande aussi, la solide Allemande à laquelle on doit l'Ermitage et ses collections achetées à la rude manière des tsars, en vrac à travers le monde, au grand dépit des gens de bien et de biens. La seule traversée des salles de l'art d'Europe de l'Ouest vaut le voyage. Peu restaurées, accrochées serré, à l'ancienne, entre le marbre et les bois fins, des oeuvres qu'on a vues dans les livres, ou prêtées à de grandes expositions parisiennes ou new-yorkaises, se donnent chez elles dans la quintessence de l'atmosphère d'un musée : la paix, le chuchotement et le respect. On les aime mieux. Au deuxième, les hordes de touristes livrées en trois secondes à la contemplation de la période bleue, rose et cubiste de Picasso forcent à s'abstraire plus que dans les salles Poussin, Lorrain, Watteau, Fragonard ou Greuze. Mais l'ensemble est plus suranné que permis, et donne à la Révolution d'octobre un petit air de nécessité ordinaire. Tout à côté, devant le Palais d'hiver qui connut le dernier assaut (facile) des révolutionnaires, je me fais répéter l'histoire du gouvernement Kérenski, mais le vert de la façade, ses ornements baroques, sont trop jolis. La foule se promène en riant à travers l'histoire, comme les Français à la Bastille, légèrement.

Même impression de divertissement à la campagne, après une demi-heure d'hydroglisseur sur la Baltique brumeuse et romantique, à Pétrodvorets, où Pierre Ier avait installé son château, rêvant de conquêtes par mer et fuyant les violences de Moscou. L'or, les fontaines, les lits et les vaisselles royales, tous les luxes anciens du monde se ressemblent, sauf que celui-ci a été entièrement reconstitué sur les ruines qu'en avait laissées l'occupation allemande. Des photos rappellent ces pièces brûlées, à ciel ouvert, où l'on admire aujourd'hui les soies murales, les plâtres, les miroirs à feuille d'or et les cheminées des tsars, comme on les a sauvées ou reconstituées. La foule, soviétique surtout, visite avec application ou se répand très sagement sur le terrain.

Ils iront tous dormir durant la nuit blanche : la plus européenne ville d'URSS n'a pas de quartiers fous, peu de cafés, beaucoup de parcs et de bancs publics. Le soir, ceux qui traînent dehors pêchent près des nombreux ponts, et les plus audacieux des promeneurs sont des amoureux qu'on imagine déjà mariés, graves comme dans un manuel de morale des années cinquante. Les cheveux longs d'un tout jeune homme au regard vague dans un orchestre un peu gitan de l'hôtel Leningrad : c'est tout ce que j'aurai vu de la jeunesse folle, et je me sens coupable, au surplus, de la chercher. « Ceux que j'ai rencontrés ne m'ont pas vu », disait Rimbaud.

★

PAS LE TEMPS. Déjà Moscou, entrevu à l'arrivée, et retrouvé enfin après un autre long et propre train de nuit. Il faut tomber amoureux de Moscou. Bêtement. Cela se produit sur la place Rouge, on ne peut plus traditionnellement, quand on se trouve vraiment devant le mausolée Lénine et qu'on imagine Gorbatchev passant son armée en revue de son toit de marbre rouge et noir, avec à droite le musée Lénine et à gauche l'invitation au délire de la surréaliste cathédrale Saint-Basile-le-Bienheureux. On bat les pavés, inlassablement, en face du grand magasin GOUM où il faut aussi aller traîner sous les verrières; on s'étonne que la place soit si petite; on regarde défiler les mariées en polyester — si jeunes, si nombreuses, si graves encore — qui viennent déposer des fleurs et se faire prendre en photo au bras de leur presque imberbe époux devant la tombe du soldat inconnu; on découvre que les murs du Kremlin sont jaunes Marie-Thérèse d'Autriche plutôt que rouges révolution; on obéit au sifflement qui ordonne à la foule de laisser passer les limousines de ces messieurs du pouvoir. Et on se trouve parfaitement bien, au centre de la « puissance du mal » où Ronald Reagan n'a jamais voulu mettre le pied. Tant pis pour lui.

Il y a aussi les parcs et les places, les plus connus, devant le Bolshoï ou au jardin Alexandra, n'étant pas les plus fascinants. Près de mon hôtel, le Sovietskaïa, un peu banlieusard à cinq stations de métro du centre, le Moscou des HLM commence. Peu de voitures, des allées piétonnes lourdes des premières odeurs de l'été, des carosses et encore des carosses pour tous les bébés qu'une politique nataliste semble réussir ici, et la tranquillité de la campagne en ville. À peine un ou deux adolescents, sur des planches à roulettes, qui s'écartent poliment pour vous laisser passer. Pas de cafés, pas de musique, rien entre la promenade et la rentrée chez soi, sauf *La Pravda* qui s'étale sous vitrine le long d'une allée. Peter Ustinov dit de sa « Russie » qu'on ne la comprend pas si on n'accepte pas sa longue patience devant l'ennui.

Cela, hélas ! ne s'apprend pas en une semaine. À moins de vouloir idéologiquement que l'URSS soit le paradis, il y a des images qu'on ne surmonte pas. Un soir, le parc est envahi de camions de l'armée; des centaines de militaires font une double haie, tout à côté, pour encadrer la foule très sage qui sort d'un stade sportif et qu'on canalise ainsi vers l'entrée du métro pour l'empêcher de se répandre dans le voisinage. Je suis la seule à m'étonner, derrière les barrières anti-émeute. Au Sovietskaïa, tous les soirs, il est à peu près impossible de manger en solitaire au restaurant; les limousines envahissent la rue d'en face, tout un gratin s'entasse autour des tables pour des dîners dansants bien arrosés, au son d'un orchestre aussi tonitruant que daté. Mélancolie du loisir parallèle et réservé, qui vous saisit encore plus devant le luxe inouï de la Bériozka (magasin pour étrangers) de l'hôtel International, construit par l'Américain Armand Hammer, président de l'Occidental Petroleum Corp. de Los Angeles et ami de Lénine et de tous ses successeurs jusqu'à ce jour. Il faut montrer passeport pour y entrer et voir, des fourrures au caviar, des appareils stéréo dernier cri aux liqueurs fines, ce que vous ne trouverez jamais au GOUM ou ailleurs.

Quand on se sauve de son guide, ce qui se fait aisément quoi que le cliché touristique en dise, on n'est guère plus avancé. On attrape Moscou par sa grande question, une fois les monuments visités : que faire ? Marcher et marcher encore dans des rues où tout est fermé le soir, observer cette foule lente et peu bavarde qui prend tout le temps qu'elle a, et finir le plus souvent dans le ghetto d'un restaurant à touristes, à s'en vouloir de son propre ennui. Tout est pareil : la tarte aux pommes, l'espresso, la serveuse un peu fatiguée, le couple voisin qui s'engueule, mais rien n'est de même. On aime l'endroit et on aime moins son envers, et on ne sait plus, vraiment, ce qu'on fait là, si près des choses et si loin des êtres.



Un magasin d'alimentation à Moscou.

Photo Fabian/SYGMA

En Lettonie : la santé . . . par la boue

CAROL WILLIAMS

JURMALA (AP) — Les arthritiques viennent s'y rouler dans la boue. Les malades de l'estomac et de l'intestin boivent son eau. Les artistes et les écrivains viennent y retrouver l'inspiration.

Ce sont là quelques-unes des attractions de Jurmala, station thermale de Lettonie, sur la Baltique. Elle accueille chaque année quelque 500,000 Soviétiques. En haute saison, les trains se succèdent toutes les cinq ou six minutes. Jurmala, qui en letton signifie « bord de mer », attire des vacanciers depuis plus d'un siècle.

« Notre air est meilleur qu'à Moscou et dans les autres grandes villes, affirme un habitant de Riga, la capitale lettone voisine. Des gens viennent de tout le pays pour se reposer. »

Depuis 1959, la ville est devenue une enclave de maisons de repos gérées par des syndicats et des organisations professionnelles soviétiques, où des travailleurs fatigués ou souffrants ont été envoyés par millions pour se reposer et guérir. De grandes villas de campagne en bois, vestiges d'une influence allemande révolue, nichent parmi les bouleaux qui bordent les rues étroites.

En juin et juillet, cette ville de 60,000 habitants connaît son afflux annuel de curistes en quête de physiothérapie, de massages, d'inhalation, d'exercices, de bain de boue. La boue est extraite du lit de la rivière Lielupe. Lorsqu'elle a servi, elle est rapportée dans la rivière pour un recyclage.

Selon les Soviétiques, la source d'eau minérale, qui a élargi la renommée de la station au cours du dernier quart de siècle, a été découverte par des terrassiers lors de la construction d'une maison de repos, en 1959. Elle passe pour guérir les désordres gastro-intestinaux.

Une ordonnance médicale permet à un travailleur d'obtenir une cure à Jurmala. Vingt-quatre jours reviennent en moyenne à environ $ 150, dont une part est habituellement payée par le syndicat ou l'organisation dont fait partie le curiste.

Certaines maisons, ouvertes d'un bout de l'année à l'autre, appartiennent à des syndicats d'écrivains ou d'artistes, et accueillent ceux qui recherchent le bord de mer pour composer, écrire ou peindre.

En fait, Jurmala est une station balnéaire depuis le milieu du siècle dernier, époque où les marchands et les aristocrates baltes commencèrent à y construire des résidences d'été.

Aux dires d'historiens locaux, les maillots de bain y firent leur apparition en 1881, avec l'afflux de riches touristes, mais furent rapidement jugés immoraux par les autorités, qui les interdirent jusqu'en 1887. Des heures distinctes de baignade pour hommes et femmes étaient encore observées au début du siècle.

La station a survécu aux premières décennies tumultueuses du 20e siècle, qui virent les Lettons durement châtiés pour leur rôle dans la révolution manquée de 1905 et le pays passer du contrôle du gouvernement russe et des commerçants allemands à l'indépendance, après la Grande Guerre.

Les forces soviétiques ont occupé en 1940 la Lettonie, qui a été par la suite rattachée à l'URSS.

La Muraille s'allonge

PÉKIN (AFP) — Les centaines de milliers de touristes chinois et étrangers qui se rendent chaque année à la Grande Muraille de Chine pourront bientôt visiter un deuxième tronçon qui sera ouvert le 1er octobre prochain.

Ce tronçon, situé à 60 kilomètres au nord-est de la capitale chinoise, construit en 550 avant Jésus-Christ puis reconstruit sous la dynastie des Ming (1368-1644), est resté pratiquement intact depuis plus de quatre siècles sans souffrir des destructions par l'homme, a précisé l'agence Chine nouvelle.

Seul le tronçon de Badaling, à environ 80 km au nord de Pékin, est actuellement ouvert au tourisme.

Des excursions pour touristes finlandais assoiffés

MARTIN NESIRKY

TALLIN (Reuter) — « La mer Baltique, mer de la paix », peut-on lire à l'entrée du port de Tallin, capitale de la République socialiste soviétique d'Estonie, mais le dimanche, il serait vain de chercher la tranquillité promise à l'intérieur du port, lorsque de joyeuses hordes de touristes finlandais quelque peu éméchés attendent le *ferry* qui les ramènera chez eux à l'issue d'un week-end de beuveries.

Presque toutes les semaines, une compagnie de navigation estonienne organise pour les Finlandais des excursions dans lesquelles ces derniers voient surtout l'occasion de s'abreuver d'une vodka beaucoup moins chère que chez eux.

Les Estoniens, qui comme les Finnois sont de race finno-ougrienne, voient dans ces arrivages hebdomadaires une source précieuse de devises fortes mais aussi parfois d'ennuis.

Les Finlandais achètent des marchandises de fabrication soviétique et certains échangent au marché noir des *blue jeans*, très prisés en Union soviétique, contre des bouteilles de vodka que, chez eux, ils ne peuvent généralement se procurer que dans les magasins de la Régie des alcools.

Heureux de trouver ainsi les *valuta* (devises fortes) si nécessaires, nombre d'Estoniens n'en sont pas moins préoccupés par les troubles provoqués chaque fin de semaine par certains de leurs voisins du nord un peu trop portés sur la boisson.

Beaucoup de ces touristes semblent ne rien visiter d'autre que les bars des deux hôtels de style occidental que compte Tallin, ville de 450,000 habitants aux rues pavées bordées de maisons du 14e siècle.

Mais tous les Finlandais ne viennent pas seulement en Estonie pour boire. Certains quittent les hôtels pour explorer Tallin, décrite par un géographe du 12e siècle comme une « petite ville ressemblant à une grosse forteresse ».

Dans ses échoppes, ils achètent des jouets estoniens, les préférés des enfants soviétiques, des châles colorés et des boîtes en bois peint.

Ils conversent en finnois, que comprennent de nombreux Estoniens, tant parce que cette langue est proche de la leur que parce qu'il leur est possible de capter la radio et la télévision finlandaises. Rares sont ceux qui parlent russe.

Le gérant d'un hôtel estonien confiait au reporter de Reuter que son principal grief était l'établissement de tant de Russes en Estonie. Près de 30 % de la population est russe contre 65 % d'Estoniens, les cinq pour cent restant appartenant à divers groupes ethniques parmi lesquels un pour cent de Finnois.

Ce gérant disait qu'il n'avait absolument aucune objection aux excursions des Finlandais : « Ils remplissent notre restaurant. »

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
Consultez-nous pour super-offre
AIR-FRANCE "AIR-AUTO"
LOCATION APPARTMENTS NICE — BAIE-DES-ANGES
SPÉCIAL PARIS À PARTIR DE 439$. tél.: 281-1040
SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE — "ACHAT" SPÉCIAL "RACHAT"
Spécialiste de la vente et location prix "hors taxe" toutes automobiles européennes livrables en Europe.
Air auto Air-France avec 2 billets d'avion location 3 semaines "PLAN ACHAT-RACHAT"
Citroën 2CV $186 - Citroën Visa $289 - Citroën BX $469 - Renault 9 et 11 GTL $620 - Talbot Samba $369 - Renaul 5 TL $455. Également tous modèles Peugeot - Datsun - VW et camping car etc...
Tél.: 281-1041
VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIÈRES - TRAINS EURAILPASS pour l'Europe - TOURS HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les Iles des Caraïbes, etc. CLUB MÉDITERRANÉE - SKI, Studios — NICE CÔTE D'AZUR avec achat 2 billets d'avion, Location studios/appart. à partir de $129/sem.
PARIS ALLER SIMPLE à partir de 299$
Consultez-nous pour nos dates de départ vers PARIS-BRUXELLES etc... 489$
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B, Métro Peel — Tél.: 281-1040
PERMIS DU QUÉBEC

TOURS EN AUTOBUS
ATLANTIC CITY
du 22 au 25 août
du 30 août au 2 sept.
175$ par pers. occ. double
WILDWOOD
avec tour guidé et visite à Atlantic City
du 7 au 12 sept.
259$ par pers. occ. double
du 21 au 26 sept.
239$ par pers. occ. double
WASHINGTON, D.C.
En route visite d'Atlantic City
Fin de semaine de la Fête du Travail
30 août au 2 sept.
149$ par pers. occ. double
Nefertiti Casino Tours
Permis du Québec
RÉSERVATIONS
(514) 931-6381

DE BELLES VACANCES À CHEVAL
RANCH DES MONTAGNARDS
Depuis sept ans, nous offrons l'opportunité à chacun de vous de passer de belles vacances à cheval dans un coin de pays magnifique.
Joignez-vous à nous pour une expérience inoubliable.
Randonnée de fin de semaine $140.00/personne
3 jours 210.00$/personne
5 jours 325.00$/personne
Le guide, le cheval, la nourriture, l'hébergement le tout y est compris.
Pour recevoir notre brochure et plus d'informations, écrivez à
RANCH DES MONTAGNARDS
Auclair
Co. Témiscouata
Québec, Canada G0L 1A0
de Québec (418) 647-2256
de Montréal (514) 848-7143
Réservation: 1-800-463-1318

NEW YORK 99$
Avion - Hôtel 189$
ATLANTIC CITY 144$
BOSTON 95$
QUÉBEC 110$
Visite d'une journée 24$
15 au 18 août 29 août-2 sept. 30 août-2 sept. 12 au 15 sept.
PLANÈTE TOURS
620 Cathcart, suite 610 861-4443

L'ODYSSÉE GRECQUE
de Vacances Bonanza
AIR CANADA — BRITISH AIRWAYS
Détenteur d'un permis de Québec
UN SEUL DÉPART DE MONTRÉAL
Le 7 octobre — Retour le 1er novembre
$1 899.00 CAN.
par personne, occupation double
supplément chambre simple $285.00 CAN.
Le forfait comprend:
* Transport aérien de Mirabel à Londres et retour
* Logement pour 4 nuits à l'hôtel WHITEHOUSE (catégorie supérieure) de Londres
* Petit déjeuner continental à Londres
* Transport aérien de Londres à Athènes et les îles de Rhodes et de Crète
* Logement pour 7 nuits à l'hôtel CANDIA BEACH (catégorie supérieure) de Crète (Héraklion)
* Logement pour 7 nuits à l'hôtel OLYMPIC PALACE (catégorie de luxe) de Rhodes
* Logement pour 7 nuits à l'hôtel CHANDRIS (catégorie supérieure) d'Athènes
* Petit déjeuner et déjeuner ou souper tous les jours à Crète et Rhodes
* Petit déjeuner buffet tous les jours à Athènes
* Une excursion à Crète + deux excursions à Rhodes + une excursion à Athènes
* Taxes et frais de services hôteliers
* Tous les transferts
Pour informations et réservations veuillez contacter votre agent de voyages

TOUROPA
VOYAGES/TRAVEL
PORTUGAL:
Avion - hôtel - auto
2 semaines..... 899$
VIENNE:
Les meilleurs prix en ville!!!
CROISIÈRE
+ 1 SEMAINE GRATUITE EN FLORIDE
ARUBA - ÎLES CANARIES - COSTA DEL SOL - ANTILLES...
et beaucoup plus!
Permis du Québec
1010, rue Sainte-Catherine ouest, (514) 875-6476
Montréal. Suite 704, Rez-de-chaussée 875-8333

LES ANTILLES FRANÇAISES
GUADELOUPE
MARTINIQUE
SAINT MARTIN
SAINT BARTH.
à partir de 298$
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 rue Mansfield, Mtl
TÉL: 281-1040

MEXIQUE
NUEVO VALLARTA
1 SEM.: 698$
2 SEM.: 858$



MARIVAL CONDOTEL
Situé au bord du Pacifique, à quelques kilomètres au nord de Puerto Vallarta et au coeur du nouveau développement de Nuevo Vallarta, Marival est un ensemble hôtelier qui allie le charme de l'architecture mexicaine au confort d'un centre de villégiature de grande classe. Le complexe a été conçu et est géré par une équipe canadienne.
IBERIA — terralours Détenteur d'un permis du Québec
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

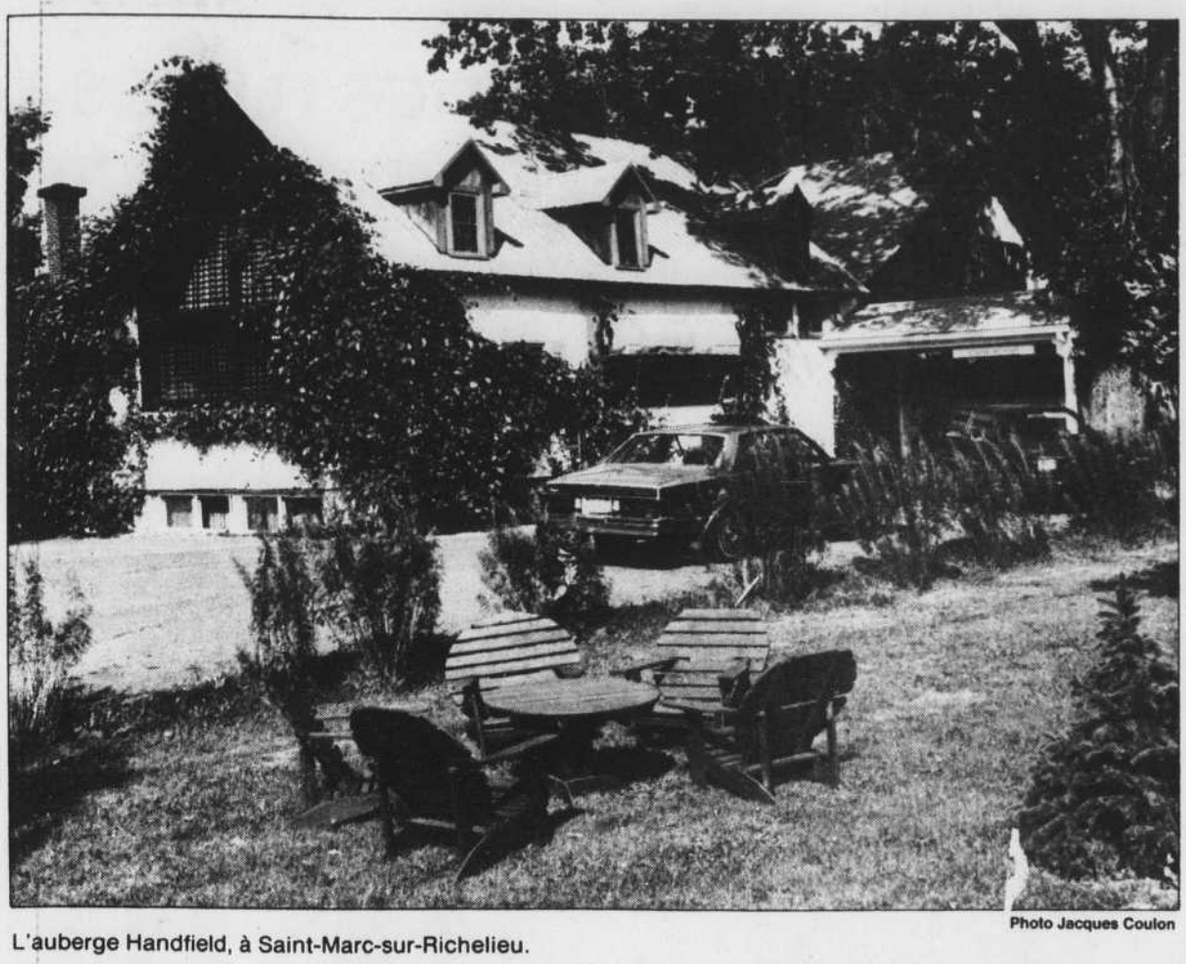


Photo Jacques Coulon

L'auberge Handfield, à Saint-Marc-sur-Richelieu.

L'auberge Handfield revisitée

JACQUES COULON

JADIS, de richissimes *yachtmen* américains remontaient la rivière Richelieu à bord de longs bateaux à moteur aux cuivres et aux boiseries d'acajou soigneusement astiqués par l'équipage. C'était à l'époque des films de Humphrey Bogart, d'Esther Williams et de Charles Boyer, quand l'Amérique avait encore de « vrais millionnaires » qui partaient en croisière pour l'été . . . Ils venaient par le fleuve Hudson, les lacs George et Champlain, et s'arrêtaient à l'île aux Noix, Saint-Jean, Chambly et, bien sûr, Saint-Marc « à cause de son cadre magnifique », précise avec fierté Conrad Handfield, mais aussi parce que ses parents et sa grand-mère y tenaient une petite auberge déjà renommée.

Mais que la clientèle ait changé au fil des années n'a pas empêché l'établissement des bords du Richelieu de s'agrandir régulièrement. La direction fit successivement aménager une cabane à sucre, une piscine chauffée, un bar et un quai d'amarrage plus important. Aujourd'hui, ce sont surtout de petits voiliers qui remontent la rivière et leurs propriétaires viennent au Canada pour de brefs séjours seulement.

Actuellement, l'auberge compte 32 chambres confortables réparties dans de petits chalets de style rustique situés à l'arrière du jardin. Mais comme Conrad Handfield — à l'instar de bien d'autres propriétaires d'établissements de ce genre — compte de plus en plus sur les petits et moyens congrès pour rentabiliser l'entreprise, il a décidé de faire ajouter 16 chambres, « modernes et luxueuses », précise-t-il, installées dans un élégant bâtiment de deux étages qui s'élèvera juste sur la berge, en bordure de la route 223 (qu'on appelle, à Saint-Marc, le « chemin du Prince »). Cette addition devrait être terminée pour la fin de l'année.

Malgré les années, l'auberge Handfield n'a rien perdu de son charme. Elle a su éviter le mercantilisme de tant d'établissements et est demeurée harmonieusement intégrée à son milieu champêtre. Même *l'Escale*, le bateau-théâtre ancré à deux pas et administré aussi par les Handfield, se fond bien avec le paysage. Un bel ensemble, dans ce secteur de la rivière Richelieu où les endroits de villégiature de bonne qualité ne sont pas légion.

L'ancienne partie de l'auberge, réaménagée et redécorée il y a environ deux ans, a conservé, dans son ameublement surtout, un petit côté campagne d'autrefois qui n'a rien de tape-à-l'oeil. Les tables sont bien distribuées dans les salles à manger et la création d'une sorte de terrasse couverte, bien éclairée malgré les arbres qui l'entourent, est une heureuse initiative.

Les chambres, un peu petites bien que confortables, manquent de sophistication et de ce confort douillet qui plaît tant aux clients dans d'autres établissements. Celles qui seront aménagées dans la nouvelle aile bénéficieront précisément de cela. Fidèles à une certaine touche québécoise authentique et de bon goût, Huguette et Conrad Handfield songent à faire fabriquer meubles et tapis par des artisans de la région.

Les Handfield ont toujours favorisé une certaine cuisine d'ici, même si certains plats qu'on trouve à leur menu (*sauté de boeuf aux carottes, omelette au lard* ou *lapin sauté au vin blanc*, par exemple) ne sont pas seulement des mets québécois. À ce propos, le recueil de recettes québécoises, que vient de publier l'Institut de tourisme et d'hôtellerie, contient d'intéressantes trouvailles qui pourraient être reprises par tous ceux qui veulent renouveler la cuisine traditionnelle d'ici. Cela dit, on trouve dans la sélection du terroir un bon *pâté de tête fromagée* — qu'on appelle en France du fromage de tête . . . —, un *ragoût de pattes et boulettes* et un *petit cochon de lait à la façon de l'aubergiste* qui sont excellents.

Depuis quelques mois, un nouveau chef, André Morizot (qui passa plusieurs années au Manoir Saint-Castin), a pris en main les cuisines de l'auberge Handfield. Sans négliger les spécialités québécoises, il innove du côté de la carte française qui offre chaque jour un choix varié et appétissant. Les *feuilletés d'escargots aux fines herbes*, le *chausson de crevettes*, le *suprême de saumon aux crosses de fougères*, le *magret de canard au miel* (entre autres) font fureur chez les clients de l'auberge, selon le maître d'hôtel. La carte des vins de la maison, revue et « *étoffée* » dernièrement, offre un très bon choix de marques allant de $ 18 à $ 45 environ. Le spécial du chef (au dîner) est à $ 18.75 ($ 11.50 pour les enfants) et la table d'hôte quotidienne commence à $ 9. Le brunch du dimanche coûte $ 11.

Côté chambres, des prix spéciaux sont offerts pour les groupes et pour le week-end, en hiver (du 1er novembre au 30 avril). Ces derniers forfaits, qui vont du vendredi soir au dimanche midi (cinq repas) coûtent $ 140 par personne.

—

Auberge Handfield, Saint-Marc-sur-Richelieu, sortie 112 de l'autoroute 20. Tél. : (514) 584-2226. Accepte la plupart des cartes de crédit mais pas les chèques personnels.

Sur la route des « voyageurs »

Cet été, la traite des fourrures reprend du poil de la bête à Montréal: sept expositions y sont consacrées. L'intérêt a été récemment soulevé sur cette question, lors d'un colloque, à l'université McGill, d'historiens spécialisés dans cette époque et par l'arrivée, à la fin de mai, de nombreux jeunes pagayeurs de Québec et de l'Ontario.

Les vedettes de cette époque furent les « voyageurs », en majorité des Canadiens français ou des Mohawks chargés de pagayer les immenses maîtres-canots construits à Montréal par la Compagnie du Nord-Ouest.

En quittant Lachine pour les « pays d'en-haut », ces voyageurs se rendaient vers le Mississippi, la tête des Grands Lacs ou les territoires du Nord-Ouest. Huit ou dix pagayeurs s'entassaient dans chacun de ces canots de 11 mètres pesant 225 kilos. Ils devaient pagayer de 35 à 40 coups à la minute, jusqu'à 16 heures par jour, durant des semaines parfois. Ils devaient également « portager » les canots et des tonnes de provisions en des douzaines d'endroits.

À une exposition spéciale qui se tient place d'Youville, on apprend qu'on pouvait parfois perdre une année d'approvisionnements en fourrures si les canots versaient dans des rapides. Certaines années, le gel prenait trop tôt et il était impossible d'acheminer les fourrures à leur destination.

Au château de Ramezay, qui servit de siège social à la Compagnie des Indes, firme française qui contrôla le commerce des fourrures jusqu'à ce que la France perde ses colonies nord-américaines en 1763, on peut visiter un salon lambrissé qui servait alors de bureau de direction.

On peut mieux se documenter sur la Compagnie des Indes grâce à une exposition spéciale organisée à la librairie McLennan de l'université McGill. La présentation est consacrée au fondateur de la compagnie, John Law, un financier écossais du 18e siècle qui finança des nombreuses opérations commerciales spéculatives en émettant des actions ou même en lançant des loteries.

$ 900 millions aux Bahamas

PARIS (AFP) — Le tourisme aux Bahamas rapportera **$ 900 millions** en 1985, avec une prévision d'un milliard de dollars en 1987, a indiqué récemment à Paris M. Clement T. Maynard, ministre des Affaires étrangères et du Tourisme de cette nation du Commonwealth, dans la zone des Antilles, aux 700 îles et 232,000 habitants.

Le ministre, qui venait de recevoir le prix de « l'homme de l'année du tourisme 1985 », décerné par le comité du Grand Prix mondial du voyage, a d'autre part déclaré que les Bahamas espéraient beaucoup des entretiens bilatéraux actuellement en cours entre la France et les États-Unis desquels pourraient résulter des vols directs sur Air France entre Paris et Miami qui n'est qu'à 30 minutes de vol des Bahamas.

À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

CHARLEVOIX

HÔTEL MOTEL DU CAPITAINE: Vacances sur le bord du St-Laurent; grande piscine à l'eau de mer, des plats copieux d'antan à la façon des marins, 22 unités, prix à partir de 32$ p.p. par jour, 2 repas inclus. Tél.: (418) 438-2242, Ile-aux-Coudres, Charlevoix, P.Q., G0A 2A0.

AUBERGE DES PEUPLIERS: Une ambiance des plus chaleureuses où il fait bon vivre. Tennis, badminton, salle de jeux, bain tourbillon, golf miniature. 21 chambres tout confort. Fine cuisine préparée avec soin. Décor enchanteur où l'accueil est notre renommée. Votre hôte: Ferdinand Tremblay. Cap à l'Aigle (418) 665-4423.

AUBERGE-SUR-MER: Située à côté de la traverse Rivière-du-Loup/St-Siméon. À proximité des croisières pour l'observation des baleines. OUVERT TOUTE L'ANNÉE. Près du Mont Grand-Fond. Prix spéciaux pour les skieurs. 109 rue du Quai, St-Siméon. 418-638-2674.

ESTRIE

AUBERGE DOMAINE MONTJOYE: Forfait 5 jours 175$. Fin de semaine 75$. Souper-Théâtre: 17,50$. Dîner-Champagne pour groupes organisés: 12$. Épluchette de blé d'Inde. «Le Montjoye», North Hatley 819-842-2928 ou 842-8309.

AUBERGE DU FENIL: Un endroit qu'il vous faut connaître. Nourriture exceptionnelle. Le calme de la campagne. Vue superbe du Mont Orford, sentiers pédestres, piscine, tennis, bicyclette, forfait théâtre (Marjolaine). Fin de sem. à partir de 143$ p.p. P.A.M. occ. D. (514) 297-3362. R.R. no. 1, Eastman, Qc J0E 1P0.

AUBERGE HATLEY: Une auberge de prestige membre de « Relais et Châteaux »; un relais de campagne, pour les gourmets gourmands, classifié 4 fourchettes*. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi, avec ses poutres massives et ses antiquités québécoises. 22 chambres dont certaines avec foyer et bain tourbillon. Site idéal pour vos vacances. Piscine, accès au lac avec planche à voile, canot, pédalos et chaloupe inclus dans le forfait. Avec supp.: Tennis, golf, équitation, cours de planches à voile et dériveur. Forfaits 5 nuits disponibles. C.P. 330 North Hatley, J0B 2C0. Tél.: (819) 842-2451.

AUBERGE LE FALOT: une vue panoramique, un endroit accueillant sur le bord du Lac d'Argent, au pied du Théâtre de La Marjolaine. Pour votre plaisir vous pouvez pratiquer la natation, la planche à voile et le canotage. Ajoutez à votre séjour un succulent repas, la lueur d'une chandelle et la douce musique de notre pianiste. Sortie 106, Autoroute des Cantons de l'Est. Pour réservations, chambres ou salle à manger: 514-297-3566.

AU CENTRE SUZANNE PIUZE: A Eastman, venez refaire vos forces. Bon gîte, bonne table. Cure-santé, yoga anti-stress. Musicothérapie. Sports. Forfaits spéciaux 10 jours. C.P. 74 Eastman, J0E 1P0, Tél.: 1-514-297-2453.

L'AUBERGE CABANA: La seule située sur le lac Memphrémagog à Magog. L'Auberge vous offre: son café-terrasse, ses 2 acres de jardin, sa plage privée, sa piscine sur les rives du lac, sa salle à manger renommée, cotée 3 fourchettes "Le Bordeleau", son bar salon, ses 30 unités, ses salles de conférences et de réceptions de 25 à 125 personnes, sa boutique de cadeaux et son annexe "La Brise": Restaurant, discothèque, club de voile. 1460, Rue de la Promenade du Lac Ouest, Magog CQ J1X 2B6, Tél.: (819) 843-3313.

MANOIR HOVEY: Anciennement un domaine privé, cette auberge historique offre un cachet fleuri et romantique sur les rives du lac Massawippi à North Hatley. Cuisine innovatrice du chef Marc De Canck («Sel et poivre» — Juin 1985). Plusieurs chambres avec grand confort. Deux plages, canots, pédalos, tennis, leçons de planche à voile et plus, inclus dans nos forfaits. Voiliers, ski nautique et pro de tennis et golf sur les lieux. Forfaits vacances-été à partir de 63$ par jour, p.p. tout compris. 1-819-842-2421 — C.P. 60D, North Hatley, Québec, J0B 2C0.

CAMPING COMPTON: 20 kms au sud de Sherbrooke, 180 terrains boisés avec services. Plusieurs jeux et activités, piscine semi-olympique et comité de loisirs. Dépanneur et restaurant sur place. Golfs à proximité. **NOUVEAU: Initiation au Camping. Louez votre tente-roulotte toute équipée, installée sur le terrain. Capacité 8 personnes.** 819-835-5277 (frais virés).

BAS ST-LAURENT

AUBERGE DU PORTAGE: Notre-Dame du Portage, 10 k. de Rivière-du-Loup. Centre de villégiature, Vacances-santé. Bain de boue de tourbe. Les plus beaux couchers de soleil, le calme, le repos et la bonne table. Auberge sympathique, 47 unités, chambres, motels, cabines, plage, piscine, sauna, tourbillon. P.A. (3 repas) 43$ par jour p.p., 260$ par semaine, p.p., occ. dbl. (418) 862-3601.

GASPÉSIE

La Gaspésie se fait belle pour vous!

Hôtel-Motel Baie Bleue
Carleton-sur-Mer

Laissez-nous vous gâter!

Réservations

418-364-3355 1-800-361-6162

SAGUENAY-LAC ST-JEAN

Un accueil chaleureux pour un séjour de rêve!

LE MANOIR DE BAIE COMEAU

52 chambres, situé sur le bord du fleuve St-Laurent qui prolonge la tranquilité de ce site enchanteur. Nous sommes fiers d'offrir les services d'une bonne table. Venez prendre le temps de relaxer. **418-296-3391 1-800-361-6162**
8 rue Cabot, Baie Comeau G4Z 1L8

hôte ★★★★★ ↑↑↑↑

ILE D'ORLÉANS

LE MANOIR DE L'ANSE est l'un des plus anciens hôtels de l'Amérique du Nord. Endroit idéal pour le repos et la détente, proximité de Québec. 24 chambres, bar-terrasse, salle à manger, piscine. Vue panoramique exceptionnelle. Pour réservations: 418-828-2248. Nouvelle administration: René Lemieux.

LAURENTIDES

AUBERGE CHEZ FANTACCI: À St-Hippolyte, seulement à 40 milles de Montréal, petite auberge accueillante sur le bord d'un lac naturel avec pédalo et chaloupe. Fine cuisine italienne. Ambiance chaleureuse. De 44$/jour (occ.d.) avec 2 repas. (514) 563-2790.

AUBERGE LA SOUPIÈRE: A St-Adolphe d'Howard. Spécial week-end 120$ p.p. occ. d. incluant 2 soupers, petits-déjeuners et brunch dimanche. Spécial semaine (dim. au ven.) 250$ p.p. P.A.M. occ. d. Repas gastronomique. Table d'hôte, brunch du dimanche 12,95$ de 11h à 15h. Chambres luxueuses, bar avec musique. Tour de balade sur le lac, école de planche à voile, café-terrasse, pédalo, chaloupes, natation, pêche, tennis, équitation 819-327-2525.

SOCIÉTÉ DES MONTS - STE-AGATHE: Près du lac des Sables, tennis, piscine, école de voile, planche. Luxueux condos meublés, pour 2 à 8 pers. Foyer, TV, tél., lave-vaisselle, lav., séc. Tout équipé. Au mois, semaine, saison. 134 Desjardins, Ste-Agathe, J8C 2W9. PRIX SPÉCIAUX POUR RÉSERVATIONS FAITES AVANT LE 15 AOÛT. Tél.: (819) 326-7884. De Montréal: 434-1289.

VILLA ANGELA: située à Ste-Adèle, 750 Chemin Ste-Marguerite, à 1 k. de la sortie 69, offre aux personnes retraitées, qui ont en commun le désir de connaître les secrets de mieux vieillir au Québec, une résidence de choix, pour une capacité de 12 personnes autonomes. 2 infirmières, une animatrice sociale, un médecin sont à vos services. 1-514-229-3172



THE CARRIAGE HOUSE HOTEL
RTE 329, MORIN HEIGHTS, P.Q. J0R 1H0

Spécial du week-end $74. par personne occ. double
Semaine de 5 jours $179. par personne occ. double
Incluant 3 repas par jour
1 (514) 226-3031

MANOIR PINOTEAU: À moins de 90 minutes de Montréal. Bonne table. Plage, piscine chauffée, activités récréatives sur place. À proximité: golf, équitation, tennis. À partir de $17.50 par nuit par personne (occ. quad.) Réservations: 819-425-2795.

Maison de la jeunesse à Val des Lacs

NOUVEAU dans les Laurentides, à 20 kms de Ste-Agathe. Hébergement pour groupe, famille et toute personne jeune de coeur, aimant la nature. Ouvert à l'année. Bâtiment neuf et moderne. Nourriture simple, saine et abondante. Activités socio-culturelles. INTERPRÉTATION DE LA NATURE RANDONNÉE PÉDESTRE (rattaché aux sentiers balisés inter-centre: 39 kms) Journée complète: 1 nuit et 3 repas: 25$ par personne. Groupe et famille: prix sur demande. Chemin du Lac Durocher, Val des Lacs, QC J0T 2P0 819-326-2148.

PAYS DE L'ÉRABLE

MANOIR DU LAC ETCHEMIN: sur le bord du Lac Etchemin, villégiature et divertissement. Salle à manger, salon de bronzage, chambres, motels, bain tourbillon. Forfaits occupation double à partir de $45 par personne avec 3 repas. Aussi forfaits golf, théâtre d'été, planche à voile. 418-625-2101.

AUBERGE DU FAUBOURG: située à St-Jean-Port-Joli, capitale de la sculpture et de l'artisanat, sur la Rive-Sud du St-Laurent à quelques 130 kilomètres à l'est de Québec, l'Auberge du Faubourg vous offre le gite de qualité dans les meilleures conditions. 418-598-6455.
L'AUBERGE DU FAUBOURG « L'ART DE BIEN VOUS RECEVOIR! »

QUÉBEC

HÔTEL CHÂTEAU MONT SAINTE-ANNE
CHAMBRE 19,99$* par personne occupation double
1-418-827-5211
RÉSERVATIONS SANS FRAIS
1-800-463-4467
* Tarif en vigueur du 15 juillet 1985 au 3 septembre 1985

MANOIR ST-CASTIN: Paisible et relaxant, hôtel champêtre style rustique sur les bords du lac Beauport, 15 min. de Québec, 44 chambres, piscine extérieure chauffée, tennis, forfaits golf, plage privée, badminton, vert de pratique, pédalos, canots et chaloupes. Cuisine renommée, spacieuse salle à manger, terrasse extérieure, côté lac pour le lunch. Délicieux "Brunch à la Campagne" le dimanche P.A.M. — P.E. Facilités banquets, mariages, conventions (418) 849-4461 ou 1-800-463-4824.

votre hôte À QUÉBEC
CHÂTEAU BONNE ENTENTE
FORFAIT HÔTE
chambre, 2 adultes, 2 enfants, petit déjeuner, à partir de 35,00$/adulte/nuit
1 (800) 463-4390

AUBERGE LES QUATRE-TEMPS: Au Lac Beauport, à quinze minutes de Québec, sur le bord du lac, motels et chambres, piscine, plage, cours et location de planches à voile, équitation, golf, équipement nautique. 161 ch. Le Tour du Lac, Lac Beauport, Qué. G0A 2C0. Notre plan américain inclut une heure d'activités sur la plage. (418) 849-4486.

MANOIR DU LAC DELAGE: Situé à 20 km au nord de Québec, dans un environnement magnifique près d'un lac enchanteur. Chambres spacieuses et suites. Piscine extérieure, mini golf, voiliers, planches à voile, pédalos, canots, tennis, badminton et bicyclettes. Forfaits: 65$ p.p. occ. double incluant petits déjeuners, repas du soir, accès aux activités sportives, taxes et services. 1-800-463-2841 ou (418) 848-2551.

CONDOMINIUMS LE PLATEAU — LES LOCATIONS LE PLATEL: Chalets ou appartements luxueux, meublés. Foyers, T.V., câble, piscines ext. et int., sauna. 2, 5 ou 7 nuits: Été à partir de $80. par nuit — 4 pers. 2, 5 ou 7 nuits: Hiver à partir de $145 par nuit — 4 pers. À 2 km du Mont Ste-Anne. 2 rue du Plateau, Beaupré, G0A 1E0 418-827-3753.

CHALETS MOTMORENCY: Nouveaux appartements et motels à 5 min. de Ste-Anne-de-Beaupré et Cap Tourmente (oies blanches). Sauna, télécouleur, salle de récréation. À partir de $20 p.p., occupation double, 1766, Royale, St-Ferréol-les-Neiges, Qué. G0A 3R0 - 418-826-2238.

RICHELIEU / RIVE-SUD

AUBERGE HANDFIELD: Dans un cadre enchanteur, nichée au coeur de la vallée du Richelieu, auberge accueillante avec vue sur la rivière. Membre du «Country Inns and Back Roads». Charme et tranquillité font notre réputation. Bateau-théâtre l'Escale, marina, piscine. Golf à proximité. Chambres à partir de 45$ pour 2 pers. Saint-Marc-sur-Richelieu J0L 2E0.: (514) 584-2226.

ST-GABRIEL DE BRANDON

CHEZ MAMAN: Résidence. Endroit idéal pour se reposer. Atmosphère chaleureuse et familiale dans un site enchanteur. Très bonne nourriture préparée par la propriétaire elle-même selon les goûts de chacun. À 1 km du lac Maskinongé. Activités: promenade, jeux de cartes, pétanque, sacs de sable, musique, chants, etc. 1780, 6e rang, St-Gabriel de Brandon. Tél.: 1-835-5764. Madame Rita Lachapelle.

ATTENTION

Pour réserver dès maintenant votre espace publicitaire, contactez Louise Hébert au 514-844-3361.

TOURISME

Toronto, capitale mondiale . . . des montagnes russes !

MONIQUE NUYTEMANS

TORONTO — Le Canada accumule les titres de « capitale mondiale ». C'est ainsi que nous pouvons nous flatter de posséder la capitale mondiale des « petits poissons des chenaux » : Sainte-Anne-de-la-Pérade. Nous possédons aussi la capitale mondiale des ours polaires : Churchill, au Manitoba. Et voilà que j'apprends que Toronto est la capitale mondiale . . . des montagnes russes !

Pourquoi ce titre époustouflant revient-il à Toronto, plutôt qu'à Moscou ou à Leningrad ? Tout bonnement parce que Toronto possède cinq parcours de montagnes au parc de « Canada's Wonderland » et trois autres à la « Canadian National Exhibition ». Un total respectable pour une seule ville !

★ ★ ★

La médaille d'or, en fait de montagnes russes, revient sans nul doute à « Canada's Wonderland » qui innove cette année avec une spectaculaire attraction appelée *« Skyrider »* et dans laquelle on se tient, non pas assis, mais debout !

Grâce à un harnais spécial d'une sécurité quasi spatiale, les passagers du *« Skyrider »* dévalent le circuit de 680 mètres à 80 km/h et font ensuite une boucle complète de 360 degrés, tout en restant parfaitement droits et . . . figés.

Le fait d'être debout plutôt qu'assis rend l'effet de la vitesse beaucoup plus vertigineux. On a les jambes lourdes, la tête légère, le foie mou, le coeur qui bat la chamade : une horreur pour certains, un délice pour d'autres. Mais pour ces derniers, amateurs de sensations fortes, ce tour de force vaut à lui seul la visite à « Canada's Wonderland », ce super-parc de loisirs qui se situe à 30 minutes du centre-ville et non loin de l'aéroport.

Si l'on s'y rend en voiture, on quitte la 401 et l'on suit la 400 en direction nord pendant 10 minutes. On sortira ensuite à Rutherford Road, si l'on vient du sud ou à Major Mackenzie Drive, si l'on arrive du nord.

★ ★ ★

« Canada's Wonderland », notre version canadienne de Disneyland, célèbre cette année son cinquième anniversaire. Pour marquer l'événement, il s'y donne au théâtre Canterbury, sur le site du parc, un excellent spectacle qui transporte son auditoire tantôt à bord d'un vaisseau spatial, tantôt dans la caverne d'Ali-Baba.

Cette production musicale, mettant en vedettes de jeunes talents canadiens, est composée de huit tableaux évoquant tour à tour le moyen âge, le jazz, la jungle, le cirque. Une foule de thèmes aussi divertissants qu'agréables à regarder.

Vient alors un spectacle de marionnettes dans une série de numéros comiques s'achevant par le héros qui fait son apparition sur scène mais qui est tout aussitôt expédié dans les étoiles.

★ ★ ★

« Canada's Wonderland » est un divertissement d'une journée pour toute la famille. Chacun y trouve de quoi se divertir, depuis les tout jeunes enfants jusqu'aux adolescents sophistiqués. Quant aux parents, ils s'étonneront de trouver tant de goût à retomber en enfance !

Le coût du billet est inchangé : $ 15.95 par adulte, moitié prix pour les enfants de trois à six ans. Ce billet donne droit à l'utilisation du parc pendant toute la journée de 10 h à 22 h, du 15 juin au 2 septembre, et de 10 h à 20 h, du 7 septembre au 13 octobre. Le parc est ouvert tous les jours durant la saison estivale, mais ne sera ouvert que les week-ends du 7 au 13 septembre.

★ ★ ★

Mais, au fait, pourquoi appelle-t-on ces montagnes . . . russes ? Parce que l'idée, qui n'est pas neuve, nous vient de la Russie. Elle remonte au XVIIe siècle quand de jeunes casse-cou russes imaginèrent de dévaler, en petits traîneaux, des pistes de bois enneigées.

Au début du XIXe siècle, les Français perfectionnèrent ce sport en ajoutant des roulettes aux traîneaux, afin de pouvoir se prévaloir du jeu en été.

Vinrent ensuite, en 1841, les montagnes russes avec boucles qui firent sensation à Paris, lors de l'inauguration du chemin de fer centrifuge. Un passager seul, installé dans une voiturette, descendait une pente raide pour s'engager ensuite et brusquement dans une spirale.

Et c'est ainsi que, de fil en aiguille et de boucle en boucle, on en est arrivé à la montagne russe pour gens debout.

Lors de la foire internationale de Paris, à la fin du siècle dernier, un caricaturiste français dessina un enthousiaste des montagnes russes qui, plutôt que de rester assis, était debout. On s'imagine la suite . . . Eh bien maintenant c'est chose faite, et c'est Toronto, la capitale mondiale des montagnes russes, qui vous l'offre !

Chose assez curieuse, c'est que, lors de mon dernier voyage en URSS, je m'écriai à la vue de ce genre d'attraction : « Des montagnes russes . . . ». Personne ne savait de quoi je parlais, car en Russie cela s'appelle des montagnes . . . américaines. Sans doute parce que depuis cent ans ce genre de divertissement est tellement plus courant dans la joyeuse et enfantine Amérique que dans la sévère et austère Russie. Et les Russes ont tout bonnement oublié, ou choisi d'oublier, l'origine de leur propre jeu !

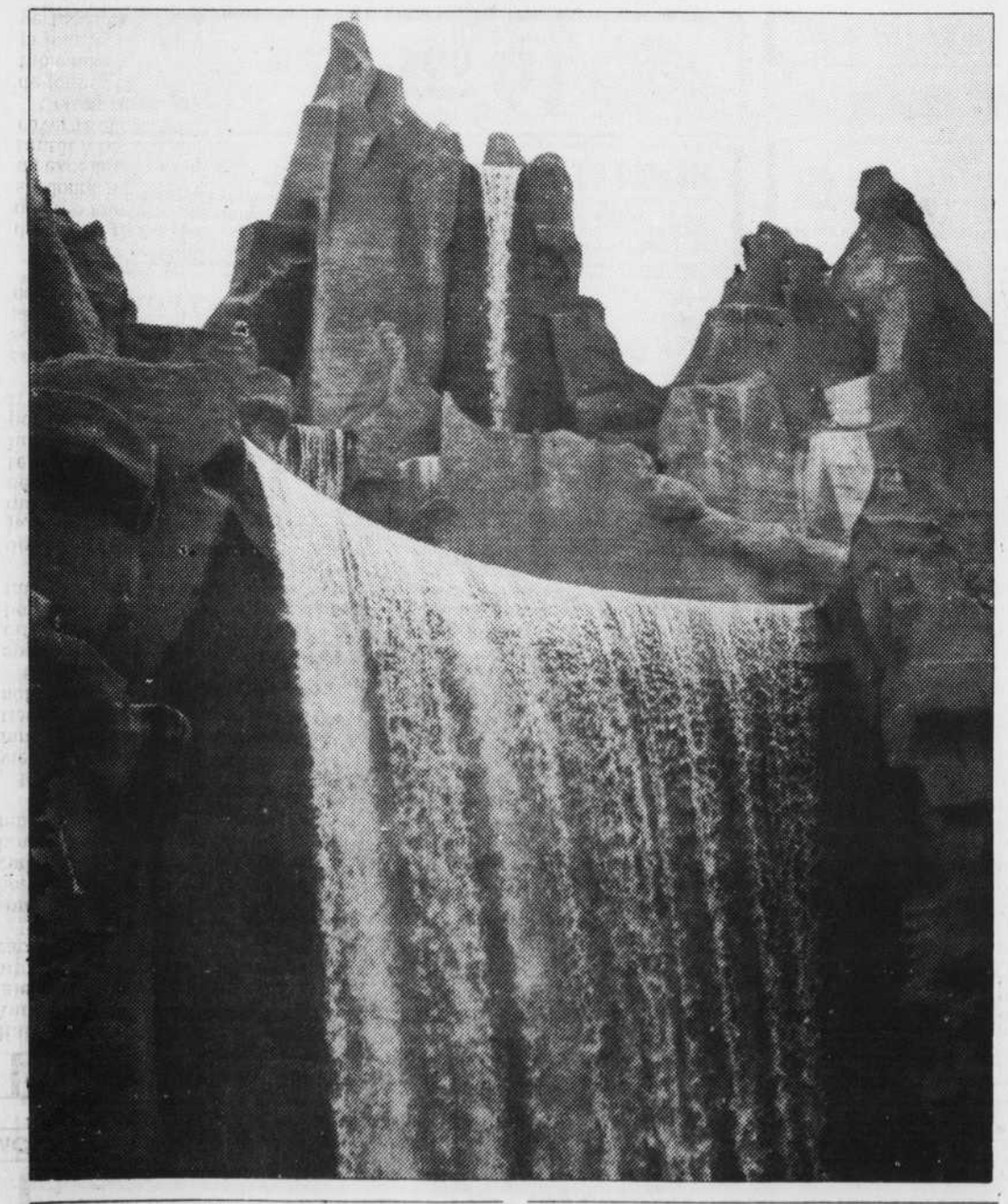


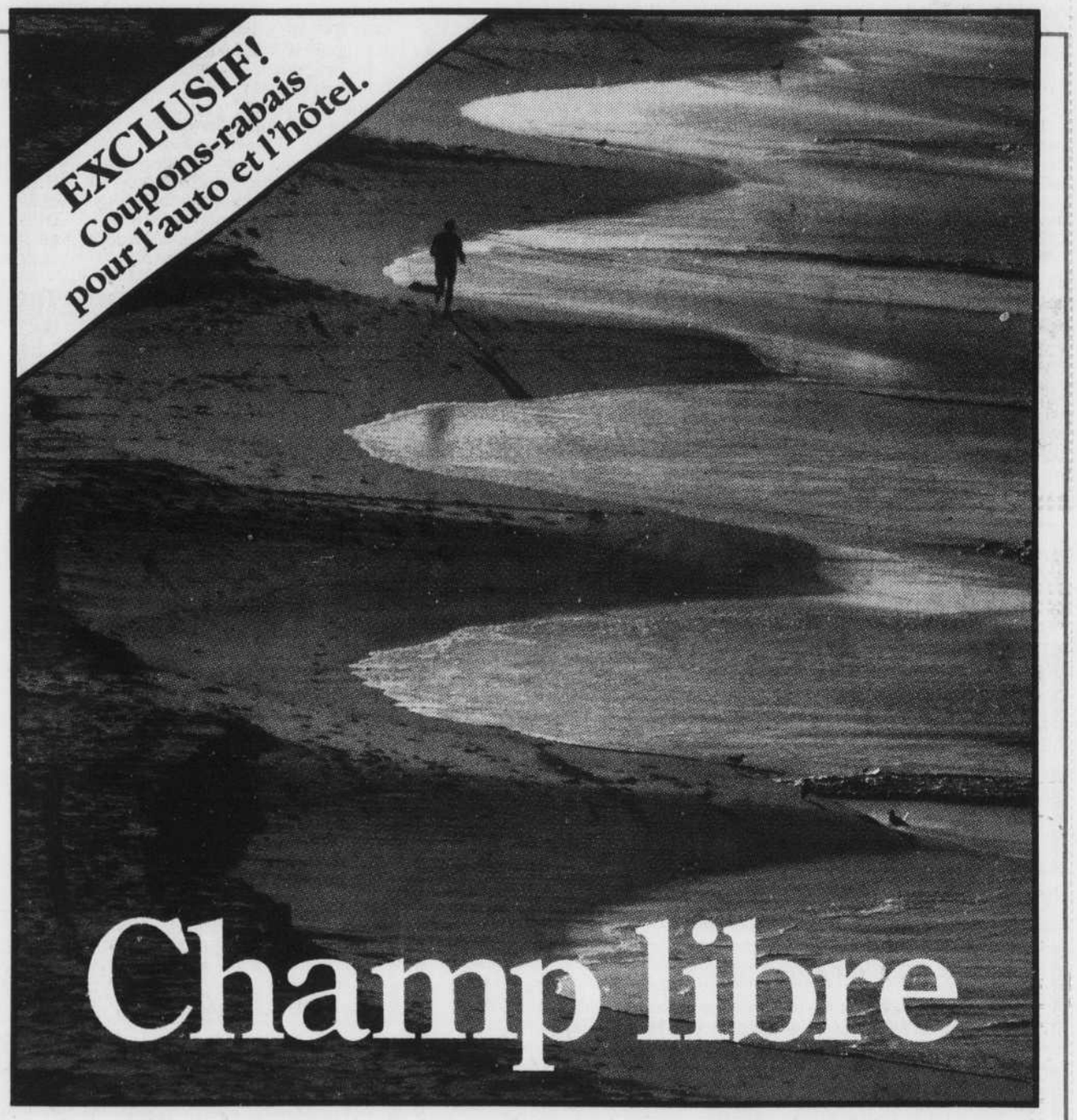
Photos Monique Nuytemans

Au « Canada's Wonderland », près de Toronto, des montagnes russes . . .



. . . la réplique d'une caravelle d'antan, et d'imposantes cataractes.





Des rabais qui s'appliquent quand vous, et vous seul, décidez de partir. Tous les jours. Toute l'année.

Des rabais pour l'avion

DÉPART DE MONTRÉAL Aller-retour	TARIFS SPÉCIAUX Places limitées. Période limitée.	TARIFS EXCURSION HAUTE SAISON Du 17 juin au 8 sept. Du 17 déc. au 4 janv. 86	 BASSE SAISON Du 9 sept. au 16 déc.
Halifax	À partir de: 168 $*	214 $	168 $
Calgary	399 $*	539 $	424 $
Vancouver	459 $*	640 $	503 $
Dallas	249 $**	463 $	364 $
Los Angeles/ San Francisco	399 $**	657 $	555 $

*En vigueur jusqu'au 8 septembre 1985.
**En vigueur jusqu'au 29 août 1985.
Vols du lundi au jeudi

Des rabais pour l'hôtel et l'auto

Au Canada, votre tarif Excursion vous permet de bénéficier de réductions dans les Hôtels Hilton Canada, les Hôtels CN, les Hôtels Holiday Inn et sur la voiture de location Tilden de votre choix. Demandez vos coupons-rabais à votre agent de voyages ou à Air Canada.

Des vacances en liberté

Composez vos vacances comme bon vous semble grâce à nos formules de voyage flexibles, à nos circuits ouverts et circulaires.

Nous vous offrons la meilleure fréquence de vols et le plus grand réseau au Canada et aux États-Unis avec un service fiable et efficace.

Les rabais peuvent varier selon la journée et la période de l'année. Certains vols risquent déjà d'être complets. Pour plus de renseignements, appelez votre agent de voyage ou Air Canada au 931-4411 et mentionnez le DRF 718.

AIR CANADA

AUX ANTILLES ET EN Haïti
... DES VACANCES DIFFÉRENTES!
CHOISISSEZ:
du soleil 99 jours sur 100, cure de repos complet, danses folkloriques et cuisine créole ou française, les casinos, le magasinage, des excursions en montagne et la plongée sous-marine.
Vous apprécierez la différence...
Consultez votre agence de voyages ou l'Office du Tourisme d'Haïti, c.p. 187, place Bonaventure, Montréal, H5A 1A9. Tél.: 514-871-9897.

VOYAGES TRAVELAIDE
LES PLUS BEAUX VOYAGES AUX MEILLEURS PRIX